

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

THÈSE DE DOCTORAT PRÉSENTÉE À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
PROGRAMME OFFERT CONJOINTEMENT PAR
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
ET L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

PAR
PATERNE NDJAMBOU

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
ENJEUX, DÉTERMINANTS, STRATÉGIES,
MODALITÉS, CONDITIONS ET PERSPECTIVES

OCTOBRE 2013

**LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE AU GABON :
ENJEUX, DÉTERMINANTS, STRATÉGIES,
MODALITÉS, CONDITIONS ET PERSPECTIVES**

**Soutenance publique :
Vendredi 4 octobre 2013**

**Directeur de recherche :
Monsieur Jules DUFOUR**

Membres du jury :

Jules DUFOUR, Professeur émérite de l'Université du Québec à Chicoutimi

Brahim MEDDEB, Professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi

Jean-François MOREAU, Professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi

Claude RIOUX, Professeur à l'Université du Québec à Rimouski

Marc-Louis ROPIVIA, Professeur à l'Université OMAR BONGO du Gabon

Automne 2013

RÉSUMÉ

Cette thèse traite de la diversification de l'économie gabonaise comme un impératif pour répondre aux nombreux enjeux de développement économique auxquels le pays est confronté depuis plusieurs décennies. Doté des nombreuses ressources naturelles renouvelables (forêts, ressource en eau, etc.) et non renouvelables (pétrole, manganèse, fer, uranium, etc.), le Gabon est l'une des économies les plus rentières d'Afrique subsaharienne. Cette économie est fortement dépendante de la rente pétrolière qui représente depuis au moins trois décennies plus de 80 % des exportations du pays et près de 60 % des recettes budgétaires de l'État. Encouragé par la forte demande de pétrole dans les échanges commerciaux mondiaux, le Gabon s'est malheureusement confiné dans un modèle extraverti de développement caractérisé par une spécialisation dans l'exploitation des ressources naturelles, le pétrole en tête. Cette spécialisation est de nature à renforcer, d'une part, la vulnérabilité de l'économie gabonaise aux chocs externes (crise économique, financière, alimentaire, etc.) et, d'autre part, à accentuer la détérioration des termes de l'échange du Gabon vis-à-vis de ses partenaires commerciaux. Sur le plan national, l'exploitation des ressources naturelles a causé des disparités territoriales et spatiales entre les zones où ces ressources sont exploitées et celles où elles ne le sont pas. La manne pétrolière n'a pas non plus réussi à réduire les inégalités sociales, puisque l'incidence de pauvreté au Gabon atteignait les 33 % en 2005.

Eu égard à ces enjeux, cette thèse analyse dans quelle mesure la diversification économique peut être une stratégie à développer au Gabon pour le sortir de sa dépendance de la rente pétrolière. Quatre objectifs ont été poursuivis à cette fin : 1- analyser l'évolution de la diversification du Gabon de 1980 à 2010, 2- identifier les déterminants endogènes et exogènes de l'évolution de ce phénomène, 3- définir une stratégie de diversification économique territoriale et 4- identifier les acteurs, les modalités et les conditions pour mettre en œuvre cette stratégie de diversification. Ainsi, après avoir mobilisé les fondements théoriques sur la diversification et les études empiriques sur ces déterminants, un cadre conceptuel contenant huit variables explicatives (niveau de développement, investissement public, investissement direct étranger, inflation, cours du change, gestion des finances publiques, ouverture commerciale et entrepreneuriat) et une variable expliquée (Indice de Hirschman-Herfindalh normalisé) a été retenu.

La méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) a été mise à contribution pour trouver les déterminants de la diversification économique du Gabon de 1980 à 2010. Il ressort de l'inférence statistique et de l'analyse descriptive que la diversification économique du pays a été influencée par l'ouverture commerciale, le cours du change et l'inflation. Si l'évolution du contexte économique mondial a contribué à bien saisir l'impact de ces variables sur la diversification économique du Gabon, le contexte territorial gabonais l'a

été davantage. En effet, l'intégration de la dimension territoriale dans l'étude du phénomène de la diversification économique a donc permis de constater que les éléments contextuels propres au Gabon (pays côtier peu peuplé et riche en ressources naturelles) ont joué un rôle dans l'explication de l'évolution de ce phénomène.

Après avoir déterminé les potentialités de développement du Gabon dans divers secteurs d'activités, une stratégie de diversification capable d'insuffler un développement territorial à long terme du pays a été définie. Cette diversification économique territoriale s'articule autour de cinq piliers : « *Le Gabon minier* », « *Le Gabon énergie* », « *Le Gabon bleu* », « *Le Gabon vert* » et « *Le Gabon gris* ». Ces piliers ont chacun quatre composantes. Les filières retenues sont : la Mine de fer de Belinga, l'exploitation d'autres ressources minières et géologiques, l'industrie pétrochimique et l'industrie métallosidérurgique pour « *Le Gabon minier* », le gaz naturel, l'hydroélectricité, l'énergie solaire et la biomasse forestière pour « *Le Gabon énergie* », l'aquaculture, la pêche artisanale, la pêche industrielle et l'industrie marine pour « *Le Gabon bleu* », l'agriculture agroécologique, l'industrie du bois, l'industrie des biotechnologies et le géotourisme pour « *Le Gabon vert* », et les technologies de l'information et de la communication, les services financiers et bancaires, les services professionnels pour entreprises et la formation et recherche scientifique pour « *Le Gabon gris* ». La mise en œuvre effective des filières choisies stimulerait l'industrialisation du Gabon par la substitution des exportations (ISE), la substitution des importations (ISI) et les industries industrialisantes (III).

Pour mettre en œuvre cette stratégie de diversification, nous avons mobilisé deux modalités de l'action publique, à savoir le partenariat public-privé et l'ingénierie territoriale dont les principes de fonctionnement encouragent non seulement la collaboration entre plusieurs parties prenantes (État central, collectivités locales, secteur privé, société civile et partenaires au développement), mais également une logique d'action « bottom-up » au détriment de la logique « top-down » qui a prévalu jusqu'ici au Gabon. En revanche, pour que cette stratégie de diversification impulse un développement territorial du Gabon à long terme, trois conditions au moins doivent être remplies. La réforme de la Loi de la décentralisation doit être effective pour renforcer les responsabilités des acteurs territoriaux. Un renforcement des capacités institutionnelles et humaines aussi bien techniques que fonctionnelles est nécessaire pour réussir à mettre en œuvre cette stratégie de diversification économique territoriale. L'aménagement du territoire en infrastructure de télécommunication et de transports est une condition *sine qua non* pour que cette stratégie de diversification aboutisse à terme à un développement territorial du pays. Une volonté politique et un changement de mentalités sont des exigences fondamentales auxquelles il faut répondre pour que les conditions *sine qua non* du succès de la diversification soient réunies. Le financement de la diversification devra se faire par une utilisation judicieuse des fonds propres et des fonds contractés.

ABSTRACT

This thesis examines the diversification of the Gabonese economy as a requirement to deal with the challenges of economic and social development that the country has faced for the last three decades. With many renewable natural resources (forest, water resources, etc.) and non-renewable (oil, manganese, iron, uranium, etc.), Gabon is one of the most rentier economy in Sub-Saharan African (SSA). The Gabonese economy is heavily dependent on oil revenues that account for more than 80% of country exports and nearly 60% of state budget revenues for at least the last three decades. Boosted by the strong demand of oil in the world trade, Gabon is unfortunately confined to an extrovert model of development characterized by a specialization in natural resources.

This specialization strengthens on the one hand, the vulnerability of the Gabonese economy to external shocks (economic crisis, financial crisis, food crisis...), and on the other hand, to accentuate the deterioration of Gabon's terms of trade to its trading partners. At the national level, the exploitation of natural resources has caused territorial and spatial disparities between areas where these resources are mined and those where they are not. Oil wealth has not managed to reduce social inequalities since the Gabonese index of poverty was estimated at 33% in 2005.

Given these challenges, this thesis analyzes how territorial economic diversification can be the strategy to implement in Gabon in order to reduce its dependence on oil revenues? Four objectives are pursued in this thesis: 1) analyze the evolution of the Gabonese economic diversification from 1980 to 2010, 2) identify endogenous and exogenous factors of the evolution of this phenomenon 3) define a strategy of territorial economic diversification and 4) determine the stakeholders, the terms and the conditions to implement this diversification strategy.

Thus, having mobilized theoretical foundations on diversification and empirical studies on factors of economic diversification, a conceptual framework has been designed. It contained eight independent variables (level of development, public investment, foreign direct investment, inflation, exchange rate, trade openness, and entrepreneurship) and one dependent variable (Hirschman-Herfindalh-Standardized Index). The method of Ordinary Least Squares (OLS) has been used to find out factors of the Gabonese economic diversification from 1980 to 2010.

It appears from the statistical inference and the descriptive analysis that Gabonese economic diversification was affected by trade openness, the exchange rate and inflation. Even though, the evolution of the global economy context has contributed to understanding the impacts of these variables on Gabonese economic diversification, the national and territorial context has helped even more. Indeed, the integration of the

territorial dimension in the study of the phenomenon of economic diversification has shown that Gabonese specific context (coastal country, sparsely populated and rich in natural resources) has played a huge role in the explanation of the evolution of this phenomenon.

A review of the Gabonese development potential in various economic sectors has led to define a diversification strategy that can boost territorial development of the country in the long term. This strategy of territorial economic diversification consists of five pillars that are: « Green Gabon », « Gabon energy », « Mining Gabon », « Blue Gabon » and « Gray Gabon ». Each pillar has four components.

To implement this diversification strategy, we mobilized two forms of public action: The public-private partnership and territorial engineering whose operating principles encourage, not only the collaboration between several stakeholders (central government, local authorities, private sector, civil society, political party and development partners), but also a logical action « bottom up » at the expense of the « top-down» logical or policy that has prevailed in Gabon so far.

However, at least three conditions must be met to make sure this economic diversification strategy could give a boost to Gabonese territorial development in the long term. Decentralization reform has to be achieved to increase the power and the accountability of local authorities. Institutional, functional, technical and human capabilities are required to successfully implement this strategy of territorial economic diversification. Finally, the planning in telecommunication and transport infrastructures is a prerequisite for this diversification strategy to lead to a territorial development of Gabon in the future. A political will and a change in attitudes are fundamental requirements in order to achieve the successful conditions of this diversification strategy. The funding of the diversification strategy should be done by a judicious use of Gabon's own capital and borrowed funds.

REMERCIEMENTS

Pour réaliser ce travail, j'ai bénéficié de l'appui, des conseils, des avis et de la présence de nombreuses personnes que je tiens à remercier en préambule.

J'exprime ma profonde gratitude à monsieur Jules Dufour, professeur émérite de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et Chevalier de l'Ordre national du Québec, qui a accepté de diriger mes travaux de recherche. Sa compréhension, sa patience, ses conseils, ses remarques, ses encouragements et son soutien indéfectible auront été cruciaux dans la réalisation de la thèse. Je resterai à tout jamais, monsieur Dufour, marqué par votre dévouement et votre rigueur dans la direction de ce travail de recherche.

Je tiens à remercier tout particulièrement monsieur Jean-François Moreau, professeur à l'UQAC, qui m'a offert un soutien incommensurable durant mon cursus doctoral, et ce, à titre de : directeur de programme, évaluateur de l'examen doctoral et du projet de thèse, et président du jury. J'ai été très impressionné par votre sens aigu de la diplomatie et de l'écoute active.

Je suis vraiment reconnaissant à monsieur Claude Rioux, professeur à l'Université du Québec à Rimouski, qui a été un évaluateur assidu dans mes recherches doctorales : examen doctoral, projet de thèse et jury de thèse. Je vous serai toujours redevable pour vos recommandations qui m'ont significativement aidé à mieux spécifier les aspects économétriques de ce travail de recherche.

Mes sincères remerciements vont aussi à messieurs les professeurs Brahim Meddeb, de l'UQAC, et Marc-Louis Ropivia, de l'Université Omar Bongo du Gabon, qui ont accepté de faire partie du jury de cette thèse. Vos commentaires et vos suggestions m'ont permis de mieux peaufiner ce travail de recherche.

La réalisation de cette recherche a été rendue possible grâce à la collaboration de plusieurs personnes de diverses institutions. Je remercie donc sincèrement le personnel de l'UQAC, de l'UNECA (Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique), de la DGB (Direction Générale du Budget), de la DGE (Direction Générale de l'Économie), de la DGI (Direction Générale des Impôts) et de la DGS (Direction Générale des Statistiques), etc.

Profonde gratitude à ces amis intègres qui m'ont soutenu dans les temps forts de cet épisode de ma vie : Mamadou Gaye, Hervé Stecq, Jean-Guillaume Simard, Isabelle Morin, Séreyrath Srin, Denis Simard, Benjamin Zoutene, Sébastien Lévesque, Ildevert Germain Essomba, Alex Chrépin Mangangou, Modeste Lemami, Bernadin Odoumou Asselé, Brice Oligui, Sonya Duplessis, Marilou Larouche, Anne-Christelle Lembandou, Eddy Tsaga, Sylvie Bouchard, Marie Fall, Salmata Ouedraogo, etc.

Pour terminer l'expression de mes sentiments de reconnaissance, je salue l'amour inconditionnel de ma famille : Ange Macaire Longho, Jean Ntori Longho, Idriss Ngari, Ruphin Ndjambou, André Oyini, Samuel Samba, Corine Andjembé, Defaye Boussougou, Bertille Essang-Ella, Sébastien Ndjambou, Raphaël Ndjambou, Séraphine Ndjambou, Joachim Ndjambou, Nadège Ndjambou, Luizie Axelle Ndjambou, Imelda Angue Tsaga, Géraldine Longho, Elvina Apouba Ngourou, etc.

DÉDICACE

À mon Seigneur et Sauveur
Jésus-Christ pour sa grâce
et son soutien indéfectible.

En mémoire de mes bien-aimés disparus,
mon père, Emmanuel Ndjambou,
et ma sœur, Yvette Ndjambou,
qui resteront à jamais présents
dans mes souvenirs.

À Ma mère, Madeleine Bassaki, et à
ma fille, Nelle Juanita Ndjambou,
qui ont souffert de mon absence
au cours de la dernière décennie.

LISTE DES ACRONYMES

- ACBF**: African capacity building foundation
- ACDI** : Agence canadienne de développement internationale
- AFD** : Agence française de développement
- AFRISTAT** : Afrique statistique
- ANINF** : Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences
- ANPN** : Agence nationale des parcs nationaux
- APIP** : Agence de promotion des investissements privés
- ASEAN**: Association of Southeast Asian nations
- ASRLF** : Association de science régionale de langue française
- BDEAC** : Banque de développement des États de l'Afrique Centrale
- BAD** : Banque africaine de développement
- BEAC** : Banque des états de l'Afrique centrale
- BIRD** : Banque internationale pour la reconstruction et le développement
- BM** : Banque mondiale
- BTP** : Bâtiments et travaux publics
- BVMAC** : Banque des valeurs mobilières de l'Afrique centrale
- CAPAL** : Centre d'appui à la pêche artisanale de Libreville
- CCCB** : Conseil consultatif canadien de la biotechnologie
- CCFE** : Conception-construction-financement-entretien
- CCFEE** : Conception-construction-financement-entretien-exploitation
- CCNUCC** : Convention cadre des nations unies sur les changements climatiques
- CPPPP** : Conseil canadien pour les partenariats public-privé
- CDB** : Convention des nations unies sur la diversité biologique
- CDC** : Caisse des dépôts et consignations

CEA : Commissariat à l'énergie atomique

CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CEEAC : Communauté économique des états de l'Afrique centrale

CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale

CEMEC: China machinery engineering corporation

CENAREAST : Centre national de la recherche scientifique et technologique

CEPAL : Centre africain de politique commerciale

CÉR : Comité d'éthique en recherche

CES : Conseil économique et social

CIAM : Centre d'introduction, d'adaptation et de multiplication

CIRMF : Centre International de Recherches Médicales de Franceville

CNUCED : Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement

COMESA: Common market for east and southern Africa

COMIBEL : Compagnie minière de Belinga

COMILOG : Compagnie minière de l'Ogooué

COMUF : Compagnie des Mines d'Uranium de Franceville

COPRAL : Coopérative de production agricole de Lebamba

CSC : Conception-soumission-construction

DEPME : Direction générale des petites et moyennes entreprises

DGB : Direction générale du budget

DGC : Direction générale du commerce

DGE : Direction générale de l'économie

DGEN : Direction générale de l'environnement

DGES : Direction générale de l'économie Sociale

DGI : Direction générale des impôts

DGS : Direction générale de la statistique

DGSEE : Direction Générale de la Statistique et des Études Économiques

DIPP : Décomposition internationale des processus productifs

DIT : Division internationale du travail

DSCRP : Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté

DTI : Droits de douane et taxes indirects

ECOTROP : École tropicale

EDS : Enquête de démographie et de santé

EGEP : Enquête gabonaise pour l'évaluation et le suivi de la pauvreté

FABER : Fonds africains de biocarburants et énergies renouvelables

FAGA : Fonds d'Aide et garantie gabonais

FAO : Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation

FBCF : Formation brute du capital fixe

FCFA : Franc de la communauté financière Africaine

FGIS : Fonds gabonais d'investissement stratégique

FIE : Flux d'Investissement Entrant

FMI : Fonds monétaire international

FMN : Firmes multinationales

FNUAP : Fonds des nations unies pour la population

FODEX : Fonds de développement et d'expansion

FSRG : Fonds souverain de la république gabonaise

GATT : General agreement on tariffs and trade

GE : Grande entreprise

GES : Gaz à effet de serre

GFC : Gabon fertilizer company

GEM : Global entrepreneurship monitor

GFP : Gestion des finances publiques

GREMI : Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs

HEVEGAB : Société de développement de l'hévéaculture au Gabon

ICA : Consortium pour les infrastructures en Afrique

IDE : Investissement direct étranger

IDH : Indice de développement humain

IEF : Institut d'économie et des finances

IFOAM : Association internationale des mouvements d'agriculture biologique

IFP : Institut français du pétrole

IGAD : Institut gabonais d'appui au développement

IHHN : Indice de Hirschman-Herfindahl normalisé

IHPC : Indice harmonisé des prix à la consommation

III : Industrialisation par les industries industrialisantes

INHOTOUR : Institut d'hôtellerie et du tourisme

INSAB : Institut national supérieur d'agronomie et des biotechnologies

INSG : Institut national des sciences de gestion

INSO : Institut supérieur d'océanographie

IPC : Indice des prix à la consommation

IPG : Institut du pétrole et du gaz

IPHAMETRA : Institut de pharmacopée et de médecine traditionnelle

IRAF : Institut de recherche agronomique et forestière

IRET : Institut de recherche en écologie tropicale

ISE : Industrialisation par Substitution des Exportations

ISI : Industrialisation par Substitution des Importations

MCO : Moindres carrés Ordinaires

MDP : Mécanisme de développement propre

MEN : Ministère de l'Éducation Nationale

NAMA : Nationally appropriate mitigation Actions

NECA : Nombre d'entreprises créées annuellement

NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

NPIA : Nouveaux Pays Industrialisés d'Asie

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique

OCTRA : Office des Chemins de fer Transgabonais

OGM : Organismes génétiquement modifiés

OGV : Indice d'Ogive

OIT : Organisation Internationale du Travail

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

ONUDI : Organisation des nations unies pour le développement industriel

ONUSIDA : Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

OPEP : Organisation des pays producteurs de pétrole

OPRAG : Office des ports et rades du Gabon

OPT : Office des postes et télécommunications

OSAA : Office of special adviser on Africa

OUA : Organisation de l'Unité Africaine

OVM : Organismes vivants modifiés

PARIR : Programme d'appui à la réhabilitation des infrastructures rurales

PAS : Programme/Plan d'ajustement structurel

PDDAA : Programme détaillé de développement de l'agriculture Africaine

PDG : Parti démocratique gabonais

PEFA : Public expenditure and financial accountability

PGP : Parti gabonais du progrès

PIB : Produit intérieur brut

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PMI : Petite et Moyenne Industrie

PNAE : Plan national d'actions environnementales

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

PPA : Parité du pouvoir d'achat

PPP : Partenariat public-privé

PSGE : Programme stratégique-Gabon émergent

PER : Programme économique régionale

ROC : Ratio d'ouverture commerciale

SA : Société anonyme

SADC : Southern african development community

SDAR : Schéma directeur d'aménagements régionaux

SARL : Société anonyme à responsabilité limitée

SBP : Solde budgétaire primaire

SEEG : Société d'eau et d'électricité du Gabon

SETRAG : Société d'exploitation du chemin de fer transgabonais

SIAEB : Société industrielle d'agriculture et d'élevage de Boumango

SMAG : Société meunière et avicole du Gabon

SNBG : Société nationale des bois du Gabon

SOGARA : Société gabonaise de raffinage

SOSUHO : Société sucrière du Haut-Ogooué

SPE : Indice agrégatif de spécialisation

SPSS : Statistical package for the social sciences

SUARL : Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée

TCER : Taux de change effectif Réel

TCN : Taux de change nominal

TCPPA : Taux de change à parité du pouvoir d'Achat

TIC : Technologies de l'information et de la communication

TVA : Taxe sur la valeur ajoutée

UA : Unité africaine

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

UIT : Union internationale des télécommunications

UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

UNADEL : Union nationale des acteurs et des structures de développement Local

UNECA : Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance

UNESCO : Organisation des Nations Unies Pour l'éducation, la science et la culture

UQAC : Université du Québec à Chicoutimi

USTM : Université des sciences et techniques de Masuku

VSAT: Very small aperture terminal

WDI: World development indicators

ZEE: Zone économique exclusive

ZES : Zone économique spéciale

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	II
ABSTRACT	IV
REMERCIEMENTS	VI
DÉDICACE	VII
LISTE DES ACRONYMES	VIII
TABLE DES MATIÈRES	XV
TABLE DES ILLUSTRATIONS	XIX
LISTE DES CARTES	XIX
LISTE DES FIGURES	XIX
LISTE DES GRAPHIQUES	XX
LISTE DES TABLEAUX	XXI
INTRODUCTION GÉNÉRALE	23
1.1-CONTEXTE DE L'ÉTUDE : « SPÉCIALISATION APPAUVRISSANTE »	25
1.2-PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE : « LE PARADOXE GABONAIS »	30
1.2.1-TRAJECTOIRE ÉCONOMIQUE : « LE LIBÉRALISME DIRIGÉ ET PLANIFIÉ »	30
1.2.2-STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE GABONAISE : « UNE ÉCONOMIE DE RENTE »	34
1.2.3-ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT : « LE SYNDROME HOLLANDAIS »	39
1.3-QUESTIONS, OBJECTIFS ET PERTINENCE DE LA RECHERCHE	44
1.3.1-QUESTIONS ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	44
1.3.2-PERTINENCES SOCIALE ET SCIENTIFIQUE DE LA RECHERCHE	47
1.4-CONCEPTS CENTRAUX DE LA RECHERCHE ET STRUCTURE DE LA THÈSE	51
1.4.1-CONCEPTS CLÉS DE LA THÈSE	51
1.4.2-STRUCTURE DE LA THÈSE	54
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE, CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE	56
CHAPITRE II-SCIENCE RÉGIONALE ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE	57
INTRODUCTION DU CHAPITRE II	58
2.1-APPROCHES SPATIO-TERRITORIALES DU DÉVELOPPEMENT ET DIVERSIFICATION	59
2.1.1-CONTEXTE D'ÉMERGENCE, DÉFINITION ET FONDEMENTS DE LA SCIENCE RÉGIONALE	59
2.1.2-CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT POLARISÉS	63
2.1.3-DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE	67
2.1.4-MILIEUX INNOVATEURS	70
2.1.5-DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	75
2.2-FONDEMENTS THÉORIQUES DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE	79
2.2.1-DÉFINITIONS ET DIMENSIONS DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE	79
2.2.2-GENÈSE ET ÉVOLUTION DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE	82

2.2.3-TYPOLOGIES DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE	83
2.2.4-STRATÉGIES ET EXPÉRIENCES DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE	86
2.2.5-THÉORIES FONDATRICES DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE.....	93
CONCLUSION DU CHAPITRE II	101
CHAPITRE III—CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	102
INTRODUCTION DU CHAPITRE III	103
3.1—LITTÉRATURE EMPIRIQUE SUR LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE	104
3.1.1—SITUATION DANS LE MONDE : QUELQUES ENSEIGNEMENTS POUR L'AFRIQUE.....	104
3.1.2—SITUATION PANAFRICAINE : QUELQUES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS	107
3.1.3—SITUATION DE LA CEEAC : BEAUCOUP D'EFFORTS ENCORE À RÉALISER	111
3.1.4—DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE : DÉFINITION OPÉRATOIRE ET INDICATEURS.....	113
3.2—MODÈLE CONCEPTUEL ET HYPOTHÈSES DE LA RECHERCHE	121
3.2.1—DÉTERMINANTS DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE À VALIDER AU GABON.....	121
3.2.2—MODÈLE CONCEPTUEL DES DÉTERMINANTS DE LA DIVERSIFICATION AU GABON.....	137
3.2.3—SPÉCIFICATION ÉCONOMÉTRIQUE DU MODÈLE DE RECHERCHE	139
3.2.4—HYPOTHÈSES DE RECHERCHE ET SIGNES ATTENDUS DES COEFFICIENTS.....	140
3.3—CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	144
3.3.1—STRATÉGIE DE RECHERCHE ET PÉRIODE D'ÉTUDE.....	145
3.3.2—DÉMARCHE DE COLLECTE DE DONNÉES.....	147
3.3.3—INSTRUMENTS DE TRAITEMENT ET D'ANALYSE DE DONNÉES	152
3.3.4—ASPECTS ÉTHIQUES DE LA RECHERCHE.....	153
CONCLUSION DU CHAPITRE III	156
DEUXIÈME PARTIE—PRÉSENTATION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	157
CHAPITRE IV—ÉVOLUTION ET DÉTERMINANTS DE LA DIVERSIFICATION AU GABON.....	158
INTRODUCTION DU CHAPITRE IV	159
4.1—ÉVOLUTION DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE DU GABON	160
4.1.1—DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS : PANORAMA DE 1980 À 2010	160
4.1.2—DÉCENNIE QUATRE-VINGT : LÉGÈRE AMÉLIORATION DU PROCESSUS	161
4.1.3—DÉCENNIE QUATRE-VINGT-DIX : DÉTÉRIORATION DU PROCESSUS	163
4.1.4—DÉCENNIE DEUX MILLE : STAGNATION DU PROCESSUS.....	165
4.2—RÉSULTATS DE L'INFÉRENCE STATISTIQUE DES MODÈLES SPÉCIFIÉS	168
4.2.1—VÉRIFICATION DES POSTULATS DE LA MCO	168
4.2.2—PROCÉDURE D'AJUSTEMENT ET D'ESTIMATION DU MODÈLE.....	170
4.2.3—SIGNIFICATIVITÉ GLOBALE DES MODÈLES SPÉCIFIÉS	173
4.3—INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS STATISTIQUES	176
4.3.1—SIGNES DES COEFFICIENTS ET SIGNIFICATIVITÉ DES VARIABLES EXPLICATIVES	176
4.3.2—VALIDATION DES HYPOTHÈSES ET IMPACT DES VARIABLES EXPLICATIVES	179
4.3.3—INTERPRÉTATION DE LA VARIABLE RÉSIDUELLE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS	185

CONCLUSION DU CHAPITRE IV	194
CHAPITRE V : MÉCANISMES ET CANAUX D'INFLUENCE DES DÉTERMINANTS.....	197
INTRODUCTION DU CHAPITRE V	198
5.1-INFLATION ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE AU GABON.....	199
5.1.1-COURS DU BRENT, DÉVALUATION DU FRANC CFA ET INFLATION AU GABON.....	199
5.1.2-ANALYSE DESCRIPTIVE DE L'IMPACT DE L'INFLATION SUR LA DIVERSIFICATION.....	203
5.1.3-INFLATION ET DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE : UNE THÉRAPIE DE CHOC AU GABON	204
5.2-COURS DU CHANGE ET DIVERSIFICATION AU GABON	208
5.2.1-COURS DU CHANGE DU FRANC CFA GABONAIS : ÉVOLUTION ET DÉTERMINANTS	208
5.2.2-ANALYSE DESCRIPTIVE DE L'IMPACT DU COURS DU CHANGE SUR LA DIVERSIFICATION	210
5.3-OUVERTURE COMMERCIALE ET DIVERSIFICATION AU GABON	215
5.3.1-DEGRÉ D'OUVERTURE DE L'ÉCONOMIE GABONAISE : ÉVOLUTION ET DÉTERMINANTS	215
5.3.2-IMPACT DE L'OUVERTURE COMMERCIALE SUR LA DIVERSIFICATION AU GABON	219
CONCLUSION DU CHAPITRE V	225
TROISIÈME PARTIE-PERSPECTIVES D'ACTIONS POUR LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE DU GABON	227
CHAPITRE VI-STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE	228
INTRODUCTION DU CHAPITRE VI	229
6.1-PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU GABON.....	230
6.1.1-PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT AU GABON : BRANCHES À FORT POTENTIEL.....	230
6.1.2-BRANCHES À DÉVELOPPER : PERTINENCE ET JUSTIFICATION DE LEUR CHOIX	232
6.2-STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE.....	251
6.2.1-PILIERS DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE ET LEURS COMPOSANTES.....	251
6.2.2-STRATÉGIES ET TYPOLOGIES DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE	277
CONCLUSION DU CHAPITRE VI	286
CHAPITRE VII-MODALITÉS ET CONDITIONS DE SUCCÈS DE LA DIVERSIFICATION	289
INTRODUCTION DU CHAPITRE VII	290
7.1-MODUS OPERANDI DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE	291
7.1.1-PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ AU SERVICE DE LA DIVERSIFICATION AU GABON.....	291
7.1.2-INGÉNIERIE TERRITORIALE AU SERVICE DE LA DIVERSIFICATION AU GABON	297
7.2-CONDITIONS DU SUCCÈS DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE.....	303
7.2.1-PARACHÈVEMENT DE LA REFORME DE LA DÉCENTRALISATION	304
7.2.2-RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES.....	311
7.2.3-DOTATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN INFRASTRUCTURES	317
7.3-MISE EN ŒUVRE DES CONDITIONS ET FINANCEMENT DE LA DIVERSIFICATION	325
7.3.1-EXIGENCES FONDAMENTALES : VOLONTÉ POLITIQUE ET CHANGEMENT DE MENTALITÉS	325

7.3.2-FINANCEMENT DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE	328
CONCLUSION DU CHAPITRE VII	334
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	337
SYNTHÈSE DE LA RECHERCHE.....	339
APPORTS, LIMITES ET PERSPECTIVES FUTURES DE RECHERCHE	353
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	358
ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE.....	374
ANNEXE A : RÉSULTATS DES INFÉRENCES STATISTIQUES DU MODÈLE 1	374
ANNEXE B : RÉSULTATS DES INFÉRENCES STATISTIQUES DU MODÈLE 2	375
ANNEXE C : RÉSULTATS DES INFÉRENCES STATISTIQUES DU MODÈLE 3.....	376
ANNEXE D : RÉSULTATS DES INFÉRENCES STATISTIQUES DU MODÈLE 4	377
ANNEXE E : RÉSULTATS DES INFÉRENCES STATISTIQUES DU MODÈLE 5.....	378

TABLE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES CARTES

CARTE 1 : ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS ET PATRIMOINE NATUREL DU GABON	27
CARTE 2 : LOCALISATION DES MINES ET HYDROCARBURES AU GABON	28
CARTE 3 : PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU GABON.....	230
CARTE 4: LE RÉSEAU GABONAIS DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT.....	321

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : LE TRIANGLE DE LA SCIENCE RÉGIONALE	62
FIGURE 2 : SCÉMA SYNOPTIQUE SUR LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE.....	100
FIGURE 3 : MODÈLE CONCEPTUEL DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE DU GABON.....	138
FIGURE 4 : SCHÉMA SYNOPTIQUE DES MÉCANISMES ET CANAUX D'INFLUENCE DES DÉTERMINANTS.....	224
FIGURE 5 : PILIERS DE LA STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE DU GABON	275
FIGURE 6 : ACTEURS DES INSTITUTIONS DU DÉVELOPPEMENT.....	295
FIGURE 7 : INGÉNIERIE TERRITORIALE ET ACTEURS DES INSTITUTIONS	302
FIGURE 8 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS : TYPOLOGIES ET DIMENSIONS	312
FIGURE 9 : PILIERS, DÉTERMINANTS, MODALITÉS, ACTEURS ET CONDITIONS DE LA DIVERSIFICATION	333

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : VALEUR AJOUTÉE EN % DU PIB PAR SECTEUR, 2007	35
GRAPHIQUE 2 : SECTEUR PRIMAIRE, VALEUR AJOUTÉE EN % DU PIB PAR BRANCHE, 2007	35
GRAPHIQUE 3 : SECTEUR SECONDAIRE, VALEUR AJOUTÉE EN % DU PIB PAR BRANCHE, 2007	36
GRAPHIQUE 4 : SECTEUR TERTIAIRE, VALEUR AJOUTÉE EN % DU PIB PAR BRANCHE, 2007	37
GRAPHIQUE 5 : ÉVOLUTION DE L'INDICE DE LA DIVERSIFICATION DU GABON, 1980-2010	160
GRAPHIQUE 6 : COURS DU BRENT (1976-2010) ET INFLATION DU GABON (1979-2010)	199
GRAPHIQUE 7: INFLATION ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE AU GABON, 1980-2010	203
GRAPHIQUE 8 : ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE EFFECTIF RÉEL DU FRANC CFA GABONAIS, 1980-2010 ..	208
GRAPHIQUE 9 : COURS DU CHANGE ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE AU GABON, 1980-2010	210
GRAPHIQUE 10 : ÉVOLUTION DU RATIO D'OUVERTURE COMMERCIALE DU GABON, 1980-2010	216
GRAPHIQUE 11 : OUVERTURE COMMERCIALE ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE AU GABON, 1980-2010 ..	220
GRAPHIQUE 12 : ÉVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE DU GABON, 1980-2010	222

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : DU DÉVELOPPEMENT LOCAL AU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	77
TABLEAU 2 : STRATÉGIES ET EXPÉRIENCES DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE	93
TABLEAU 3 : SIGNES ATTENDUS DES COEFFICIENTS DES VARIABLES EXPLICATIVES	143
TABLEAU 4 : ÉTAPES FRANCHIES DANS LA COLLECTE DE DONNÉES	150
TABLEAU 5 : SOURCES DE DONNÉES ET VARIABLES DU MODÈLE DE RECHERCHE	151
TABLEAU 6 : RÉSULTATS DES MODÈLES ESTIMÉS PAR LA MCO	172
TABLEAU 7 : RÉSULTATS DES SIGNES DES COEFFICIENTS DES VARIABLES EXPLICATIVES	176
TABLEAU 8 : RÉCAPITULATIF DE LA VALIDATION DES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE.....	182
TABLEAU 9 : MOYENNE DES COEFFICIENTS DES VARIABLES EXPLICATIVES SIGNIFICATIVES.....	185
TABLEAU 10 : VARIABLE RÉSIDUELLE ET VARIATION DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE DU GABON....	186
TABLEAU 11 : ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION VIVRIÈRE AU GABON, 1960-2005	205
TABLEAU 12 : ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION AU GABON, 1983-1990....	206
TABLEAU 13 : ÉVOLUTION DE LA FILIÈRE HÉVÉICOLE AU GABON, 1995-2001	207
TABLEAU 14 : % DES EXPORTATIONS DU GABON PAR CATÉGORIE DE PRODUITS, 1981-2005.....	207
TABLEAU 15 : CRÉDITS PUBLICS AFFECTÉS À L'AGRICULTURE PAR LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT	212
TABLEAU 16 : ÉLEVAGE DE BOVINS PAR AGROGABON, 1983-1987.....	214
TABLEAU 17 : PRODUCTION DE POULETS (SIEAB) ET D'HUILE DE PALME (AGROGABON), 1983-1987	214
TABLEAU 18 : PRODUCTION, VENTES LOCALES ET EXPORTATIONS DU SUCRE (SOSUHO), 1980-1986.....	214

TABLEAU 19 : FILIÈRES/BRANCHES À DÉVELOPPER PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	250
TABLEAU 20 : ESTIMATION DES BESOINS QUANTITATIFS PAR EMPLOI-TYPE AU GABON.....	272
TABLEAU 21 : LES COMPOSANTES DE LA STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE.....	276
TABLEAU 22 : PILIERS DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIES D'INDUSTRIALISATION	280
TABLEAU 23 : LA DIVERSIFICATION HORIZONTALE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.....	282
TABLEAU 24 : TYPOLOGIES DE LA DIVERSIFICATION, FILIÈRES ET PILIERS	285
TABLEAU 25 : ÉVOLUTION DU PARC D'ABONNÉS TÉLÉPHONIQUES AU GABON, 2007-2011	320
TABLEAU 26 : LOIS DE FINANCES ORDONNANCÉES ET RECTIFICATIVES DU GABON, 2010-2013	331
TABLEAU 27 : SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE	338

Introduction générale

Phénomène contemporain au centre des débats politiques, économiques, sociaux, culturels et écologiques, la mondialisation désigne l'interdépendance et l'interconnectivité croissantes du monde moderne. Ces processus se caractérisent par l'intensification des échanges commerciaux transfrontaliers, l'intégration croissante des systèmes financiers locaux des pays au marché mondial et aux organisations internationales. L'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'expansion et la forte mobilité des ressources humaines, la forte présence sur la scène internationale des entreprises multinationales, les pressions sur les territoires locaux urbains et ruraux en sont également les caractéristiques (Ocampo et Martin, 2005).

Bien que la mondialisation soit un phénomène universel, son ancrage territorial varie en fonction des échelles territoriales (continents, régions, pays et collectivités locales). En effet, si certains pays comme les pays émergents asiatiques ont su tirer parti de la mondialisation grâce à des stratégies nationales et régionales (États développeurs, clusters, territoires apprenants, territoires innovants, diversification économique...) bien articulées, les performances de l'Afrique démontrent qu'une grande partie du berceau de l'humanité reste à l'écart des courants dominants. Selon Hugon (2006, 2010)¹, avec 12 % de la population mondiale, l'Afrique représente 1,5 % du produit intérieur brut mondial, 2 % du commerce mondial et 2 à 3 % des investissements directs étrangers. En matière de progression, la part de l'Afrique dans le commerce international est passée de près de 6 % en 1970 à 3 % en 2010, ce qui constitue une régression en quarante ans et une part insignifiante du continent africain dans la balance commerciale mondiale.

Si les performances du continent africain dans la production mondiale et le commerce international sont inquiétantes, celles de certains pays sont encore plus préoccupantes. C'est le cas du Gabon, qui demeure l'un des pays de la sous-région de l'Afrique centrale dont la dépendance économique aux ressources naturelles (hydrocarbures et mines principalement) perdure depuis la fin de la décennie soixante-dix. Cette thèse, qui porte sur le Gabon, a pour intérêt de mieux comprendre les enjeux de développement du pays relatifs au défi de la diversification de l'économie dans le but de l'émanciper de la

¹ Philippe Hugon (2010), « L'Afrique, un continent toujours convoité », *L'ENA hors les murs*, Mars 2010 [En ligne] sur le site de l'Institut des relations internationales et stratégiques : <http://www.iris-france.org/Tribunes-2010-04-30a.php3> consulté le 3 septembre 2012.

dépendance vis-à-vis de l'or noir. Motivé par cette quête, nous subdivisons cette introduction générale en quatre sections. La première section fait la mise en contexte de l'étude au centre de cette thèse. La deuxième section aborde la problématique de la recherche. La troisième expose les questions, objectifs et la pertinence de la recherche pour mieux situer le lecteur d'entrée de jeu. La quatrième et dernière section définit brièvement les concepts clés de la recherche avant d'annoncer la structure du présent document.

1.1-Contexte de l'étude : « Spécialisation appauvrissante »

La littérature scientifique identifie des facteurs à la fois endogènes et exogènes pour expliquer les faibles performances du continent africain dans la mondialisation. Parmi les facteurs exogènes, on note principalement l'hypocrisie des pays industrialisés (Stiglitz, 1999), qui se traduit par des déclarations officielles pour une ouverture de leur marché aux exportations des pays en développement, mais par une volonté manifeste de retarder les négociations et la mise en œuvre de leurs engagements en matière d'allégements des droits de douane comme en témoignent le cycle de négociation de l'Uruguay Round et le démantèlement de l'accord multifibres (1994-2005). À titre d'exemple, en 1997, les droits de douane appliqués par les pays de l'Union européenne s'élevaient à environ 15 % sur les importations de produits agricoles non transformés et à 25 % sur les produits agricoles transformés, contre 4 % pour les autres biens (à l'exclusion des textiles) (Sharer, 1999).

Les études empiriques et théoriques identifient un certain nombre de facteurs endogènes parmi lesquels on retrouve la médiocrité des infrastructures, les marchés rudimentaires, les secteurs industriels à peine ébauchés, la faiblesse de l'environnement institutionnel, la mauvaise gestion des secteurs publics et privés, les moyens financiers insuffisants pour investir dans une industrie de transformation innovante, le climat incertain des affaires et la capacité technologique déficiente (Humphrey et coll., 2007). En dépit de ces facteurs exogènes et endogènes, la communauté scientifique internationale s'entend pour dire que la perte de compétitivité de l'Afrique dans le commerce international est principalement liée à sa spécialisation internationale dans l'exploitation et l'exportation des produits de base (matières premières, produits agricoles, ressources naturelles) caractérisées par une

faible élasticité des prix et des revenus, la loi des rendements décroissants et une détérioration des termes de change (Ben Hammouda et coll., 2004, 2005; ECA, 2004; Mold, 2005; Karingi et coll., 2005; Gros et coll., 2002). Hugon (2010) qualifie d'ailleurs cette situation de « **spécialisation appauvrisante** ».

Dans une perspective régionale, l'Afrique centrale est la sous-région la plus spécialisée dans les produits de base selon Ben Hammouda et coll. (2006). En fait, au cours de la période 2000-2005, les exportations des produits de base en proportion des exportations totales s'élevaient à 85 % dans la région de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) contre 65 % pour l'ensemble de l'Afrique (CEA², 2008). Alors qu'au cours des cinquante dernières années, certaines sous-régions africaines ont réalisé plus ou moins de gains en matière de diversification des structures productives et des exportations (SADC³, COMESA⁴ et Afrique du Nord), le niveau de dépendance de l'Afrique centrale vis-à-vis de l'exploitation et de l'exportation des ressources naturelles est demeuré très élevé et même en légère progression dans certains pays de cette sous-région (Ben Hammouda et coll., 2006). Les quelques rares pays, comme l'Île Maurice, le Botswana, la Tunisie et le Maroc, constituent des exemples de pays qui ont progressivement échappé à cette « **spécialisation appauvrisante** ».

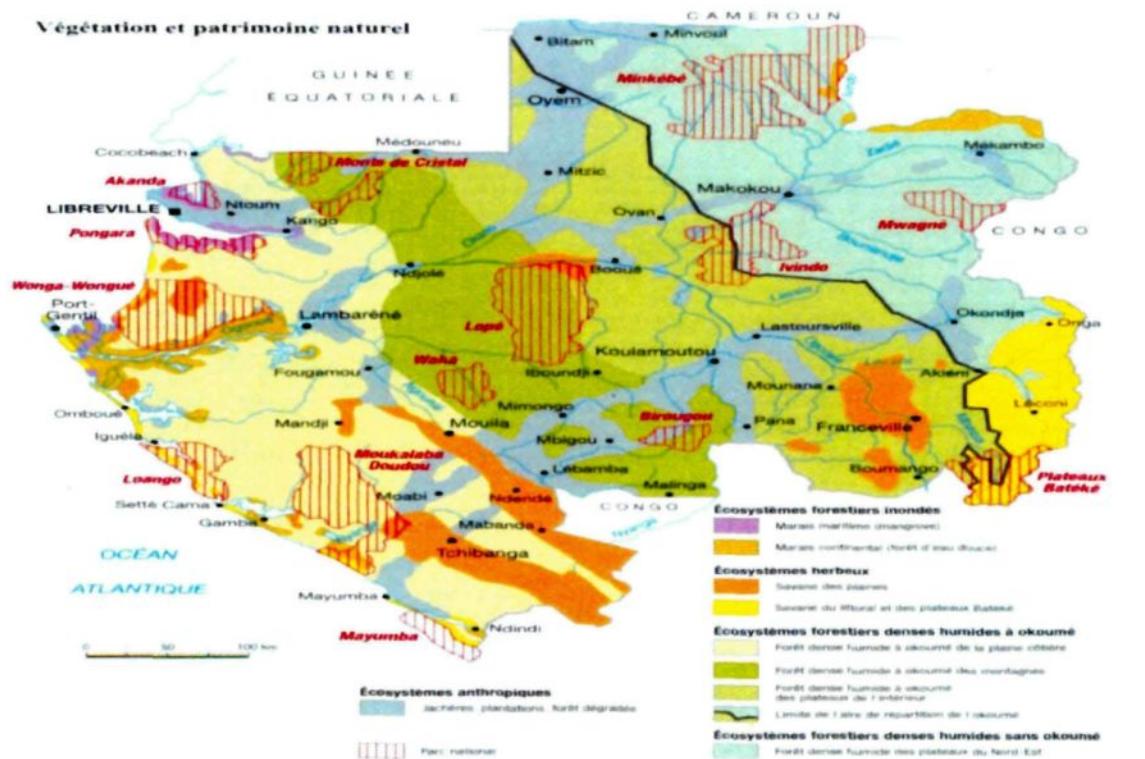
Le Gabon est un pays faiblement peuplé (1 300 000 habitants selon le recensement général de 2005) et très riche en ressources naturelles aussi bien renouvelables que non renouvelables. La première richesse naturelle du Gabon est la forêt, qui couvre 85 % du territoire national. La forêt gabonaise, qui a plus de 22 millions d'hectares, fait partie du deuxième massif forestier au monde après l'Amazonie et elle offre un exceptionnel écosystème (680 espèces d'oiseaux, 98 espèces d'amphibiens, de 95 à 160 espèces de reptiles, de 6 000 à 10 000 espèces de plantes et 198 espèces différentes de mammifères). La carte 1 présente le riche patrimoine naturel du Gabon dont une partie a été sanctuarisée en 13 parcs nationaux (11 % du territoire national, soit 29 400 km²) lors du Sommet de la Terre de Johannesburg en 2002.

² Commission économique des Nations unies pour l'Afrique.

³ Southern African Development Community.

⁴ Common Market for Eastern and Southern Africa.

Carte 1 : Écosystèmes forestiers et patrimoine naturel du Gabon

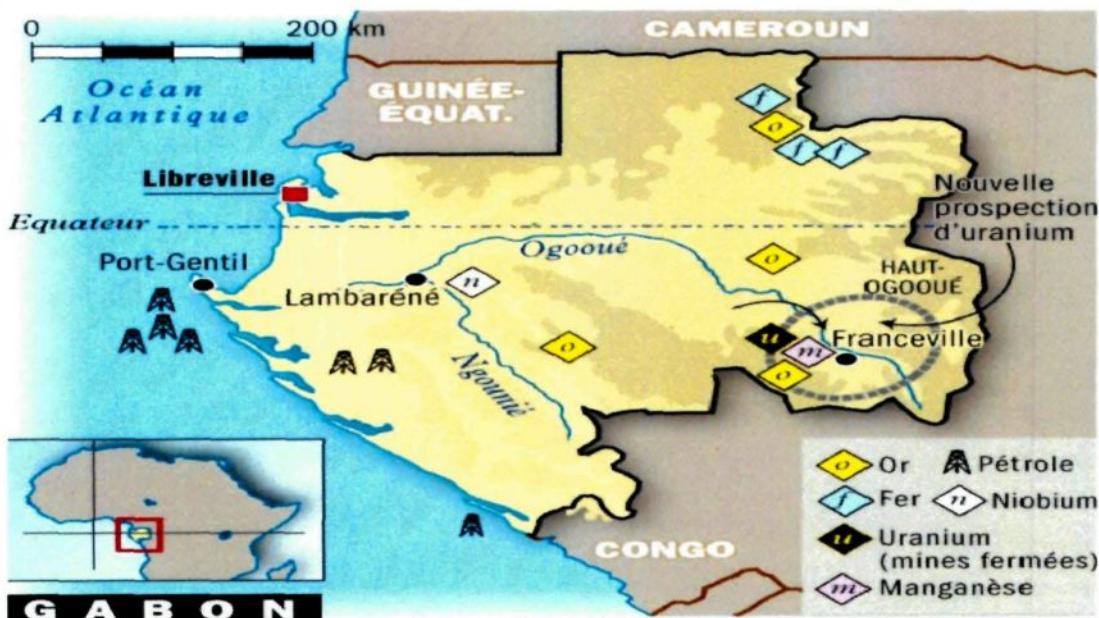


Source : Nicaise Rabenkogo, « Patrimoine naturel », dans *Atlas du Gabon*, R. Pourtier (dir.), 2004, p. 15.

La ressource halieutique constitue la deuxième richesse naturelle du Gabon, puisque les eaux fluviales, lacustres, lagunaires et marines y sont abondantes. Les eaux marines sont composées, pour l'essentiel, d'un littoral d'une longueur d'environ 800 km, d'un plateau continental de 40 600 km² et d'une zone économique exclusive (ZEE) estimée à 213 000 km². Ce réseau hydrographique constitue un important potentiel en matière de production halieutique, pélagique et démersale très prisée par les marchés asiatiques et occidentaux (République gabonaise, 2006). Plusieurs espèces y sont péchées telles que : Sardines, Bars, Bossus, Machoirons, Capitaines, Rouges, Mulets, Requins, Dorades grises, Maquereaux, Crevettes, Langoustes, Crabes, Crustacés, etc. L'hydrographie du pays offre aussi un potentiel important en matière de production énergétique. La capacité de production actuelle est de 414 mégawatts pour un potentiel aménageable pouvant dépasser les 5 000 mégawatts.

Les ressources minières et en hydrocarbures sont la troisième richesse naturelle du Gabon. Même si elles sont considérables et diverses, puisque plus de 900 indices et gîtes minéraux ont été enregistrés, seulement une dizaine d'entre elles sont identifiées et localisées avec certitude. Il s'agit notamment du niobium, de la barytine, du fer, de la potasse, du phosphate, du soufre, du marbre, du granit, du talc, du plomb, du zinc, du cuivre, de l'argent, du manganèse, de l'or, du diamant, etc. Le gisement de fer de Belinga demeure l'un des grands gisements au monde encore inexploité avec des réserves estimées à un milliard de tonnes. Les réserves gabonaises de manganèse représentent environ 25 % des réserves mondiales (DGSEE, 2009). L'activité des hydrocarbures s'articule autour du pétrole et du gaz naturel dont les réserves prouvées étaient respectivement estimées à 2 499 milliards de barils⁵ et à 3 259 milliards de mètres cubes⁶ en 2008. La carte ci-dessous présente la localisation de ressources du sous-sol.

Carte 2 : Localisation des mines et hydrocarbures au Gabon



Source : <http://www.courrierinternational.com/article/2009/09/10/les-africains-ne-sont-pas-dupes>

Malgré ces ressources naturelles en abondance et le fait que le pays ait bénéficié de 25 ans d'essor économique (1960-1985), il n'a pas réussi ni à diversifier sa structure productive, ni à assurer son autosuffisance alimentaire et encore moins à améliorer les

⁵ Index mundi consulté le 12 octobre 2010 : http://www.indexmundi.com/fr/gabon/petrole_reserves_prouvees.html

⁶ http://www.indexmundi.com/fr/gabon/gaz_naturel_reserves_prouvees.html

conditions de vie de la population, et ce, même si statistiquement le revenu par habitant est l'un des plus élevés en Afrique subsaharienne (ONUDI, 1996; PNUD et République gabonaise, 2006). Ce pays est confronté à plusieurs défis à la fois extérieurs et intérieurs.

Sur le plan extérieur, l'économie gabonaise est vulnérable aux chocs externes (crise de la dette de 1982, crise économique asiatique de 1997, crise alimentaire mondiale de 2007, crise financière mondiale de 2008). Sur le plan intérieur, les défis sont nombreux : baisse tendancielle de la production du pétrole depuis 1997, pesanteurs administratives et structurelles, secteurs hors pétrole peu compétitifs, endettement de l'État, chômage, détérioration des conditions de vie de la population, accroissement des inégalités sociales, insalubrité urbaine, déficit de logement en milieu urbain, décentralisation inachevée, disparités territoriales et spatiales, dévitalisation des milieux ruraux. Devant ces enjeux de développement, les autorités politiques et administratives ont décidé de faire de la diversification économique l'axe de développement prioritaire dans le *Document stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCRP)* dans le but d'améliorer la compétitivité et l'attractivité du pays et de mobiliser les ressources financières internes pour investir dans les programmes sociaux.

Mais de quelle stratégie de la diversification parle-t-on? Est-ce la promotion des exportations? La substitution des importations? La diversification industrielle? La Révolution verte? Quelles branches d'activités veut-on diversifier dans l'économie gabonaise et pour quelles raisons? Avec quels moyens financiers, techniques et humains veut-on le faire? Quel rôle veut-on donner à l'État central, aux collectivités locales, au secteur privé, à la société civile et aux partenaires de développement dans ce processus? Des enseignements ont-ils été tirés des expériences mises en œuvre depuis l'indépendance du pays? A-t-on tiré des enseignements des expériences réussies de diversification dans le monde aussi bien développé qu'en développement? Est-ce que les facteurs ayant influencé le processus de diversification de l'économie gabonaise jusqu'à nos jours ont été identifiés par les acteurs? Est-ce que toutes les conditions sont réunies pour mettre en œuvre cette stratégie de diversification promue par le gouvernement gabonais? Est-ce que la stratégie de diversification économique que veut mettre en œuvre le gouvernement gabonais pourrait être un atout pour le développement territorial du Gabon au XXI^e

siècle? Face aux turbulences (changements climatiques, crises économiques et financières cycliques) qui caractérisent le monde contemporain, ne serait-il pas plus judicieux ou rassurant pour le Gabon d'avoir une structure économique plutôt diversifiée que spécialisée? Toutes ces questions, dont les éléments sont liés entre eux, nous amènent à aborder la problématique de la recherche en retracant la trajectoire économique du pays, en présentant sa structure actuelle et en ressortant les enjeux de développement auxquels le pays est confronté.

1.2-Problématique de la recherche : « Le paradoxe gabonais »

Cette seconde section a pour but d'exposer la problématique de recherche de cette thèse de doctorat en développement régional. Pour mieux comprendre « Le paradoxe gabonais », symbole de cette problématique, nous retracons, dans un premier temps, la trajectoire économique du Gabon de son indépendance à nos jours. Dans un deuxième temps, nous décrivons la structure économique du Gabon à la fin du XX^e siècle. En égard à ce qui sera dit dans la première et la seconde sous-section, nous identifions, dans un troisième temps, les enjeux de développement du Gabon au XXI^e siècle.

1.2.1-Trajectoire économique : « Le libéralisme dirigé et planifié »

La trajectoire économique du Gabon couvre une période de 50 ans allant de 1960 à 2010. La description de la trajectoire de l'économie gabonaise permettra de présenter les faits saillants qui ont marqué l'économie gabonaise durant les cinq décennies de son histoire.

La décennie des années soixante se caractérise sur le plan économique par la mise en exploitation des ressources naturelles du pays au profit de l'économie nationale par opposition à leur exploitation avant l'indépendance au bénéfice de la France, la puissance coloniale. Le 21 février 1958, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et un groupement de sociétés minières françaises créent la Compagnie des Mines d'Uranium de Franceville (COMUF) pour mettre en exploitation le gisement d'uranium de Mounana dont les premiers indices avaient été mis en évidence en 1956. Crée en 1957, la Compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG) met en exploitation le gisement de manganèse de Moanda cinq ans après sa création, c'est-à-dire en 1962. La COMILOG est

une filiale du groupe français Eramet qui y détient 61 % des participations depuis 1997. L'année 1963 est caractérisée non seulement par la création de la Société d'eau et d'électricité du Gabon (SEEG) pour la production d'électricité et la fourniture d'eau potable, mais également par la mise en exploitation du gisement de pétrole de Gamba, laquelle exploitation va placer le pays dans le concert des pays pétroliers du monde. Dans cet élan, le gouvernement crée l'Office des postes et télécommunications (OPT) en 1964, la Société gabonaise de raffinage (SOGARA) pour développer une industrie de raffinage locale en 1968 et la Société meunière et avicole du Gabon (SMAG) pour la production de farine, l'alimentation animale et l'élevage avicole en 1969.

Même s'il y a un certain boom minier et pétrolier au Gabon dans la décennie soixante, l'économie gabonaise est avant tout une économie forestière durant cette décennie. En effet, les recettes forestières directes et indirectes, engrangées grâce à l'exploitation des bois tropicaux, alimentent les trois quarts du budget de l'État en 1963⁷.

La décennie des années soixante-dix se caractérise par le « Libéralisme dirigé et planifié », puisque le pays va entrer dans l'ère des grands travaux afin de construire l'infrastructure nécessaire pour accompagner le développement du pays. En 1970, c'est l'ouverture de l'Université nationale du Gabon. Pour mieux réguler le marché de l'offre des bois tropicaux, l'État crée en 1971 la Société nationale des bois du Gabon (SNBG) et y détient 51 % des participations. Deux ans plus tard, c'est le démarrage des travaux complexes du Transgabonais, la construction d'un chemin de fer devant relier Libreville à Franceville sur 650 km pour acheminer le bois et le manganèse vers la capitale. L'année 1973 est aussi caractérisée par l'inauguration du barrage hydroélectrique de Kinguélé après quatre années de dur labeur dans des conditions difficiles dues à la rigueur de la forêt tropicale profonde. Le gouvernement met en service le Port en eau profonde d'Owendo, en banlieue de Libreville, en créant l'Office des ports et rades du Gabon (OPRAG). Il procède à la construction de certains axes routiers du pays en 1974. Dans le secteur de l'hydroélectricité, la centrale de Poubara est mise en service en 1975. Cette année correspond aussi à l'inauguration du port môle de Port-Gentil, qui se

⁷ Biraud, J. (1963), « Causes générales de l'évolution de l'économie forestière gabonaise », *Revue Bois et Forêts des tropiques*, n° 92, Novembre-décembre.

métamorphosera en un port en eau profonde en 1980. Le secteur agroalimentaire n'est pas en reste dans le « libéralisme dirigé et planifié » du gouvernement, puisque la Société sucrière du Haut-Ogooué (SOSUHO) est née dans l'euphorie pétrolière en 1975, de même que la compagnie Agrogabon pour le développement de l'agriculture et l'élevage en 1977. Cette année a également été marquée par la construction du stade omnisport, puisque le Gabon accueille les jeux de l'Afrique centrale. En vue de l'accueil du Sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1977, une série de grands travaux est lancée à Libreville cette année-là; la compagnie nationale Air Gabon est également créée. La réalisation de tous ces chantiers a été rendue possible grâce aux deux booms pétroliers de 1973 et 1979 qui ont permis à l'économie gabonaise de migrer petit à petit vers la dépendance à l'or noir.

Dans la décennie des années quatre-vingt, l'œuvre constructrice et volontariste entamée durant les deux dernières décennies s'est poursuivie avec l'inauguration d'Africa N°1 (radio panafricaine) en 1981, du complexe Hévégab (culture de l'hévéa) en 1981, de l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM) en 1986, du système de télécommunication Equasat (réseau domestique gabonais par satellite) en 1987, du port minéralier d'Owendo en 1988. Toutefois, des contraintes aussi bien endogènes qu'exogènes vont conduire les dirigeants gabonais à recourir à l'endettement pour financer à la fois ces projets d'aménagement des infrastructures et la balance de paiement déficitaire du pays. Les contraintes endogènes proviennent de l'explosion des dépenses publiques causées par un recrutement massif dans la fonction publique pour assurer le fonctionnement des services de l'État ainsi que de la flambée des prix qui se situent à la source d'une inflation galopante dans le pays. Ces facteurs endogènes obligent les autorités gabonaises à signer un premier accord avec le Fonds monétaire international (FMI) en juin 1978. À la fin de 1984, la dette extérieure du pays représente déjà 38 % de la production nationale. La principale contrainte exogène est la récession économique dans les pays développés les obligeant à réduire les importations des matières premières en provenance des pays en développement. Ne pouvant plus rembourser ses dettes, le Mexique est au bord de la faillite. C'est alors le début de la crise de la dette 1982 et elle aura pour conséquence la baisse du prix du baril de pétrole et du dollar américain. La baisse du baril de pétrole combinée à l'épuisement temporel des

réserves pétrolières gabonaises va obliger une fois de plus les autorités gabonaises à signer un accord avec le FMI en décembre 1986. Contrairement au premier accord, le second est assujetti à un Programme d'ajustement structurel (PAS) que le pays devra exécuter. Somme toute, en dépit de l'endettement de plus en plus prononcé de l'économie gabonaise vis-à-vis de bailleurs de fonds extérieurs, la découverte du gigantesque champ pétrolier de Rabi-Kounga en 1987 par Shell Gabon (700 millions de barils de réserves exploitables et récupérables) et sa mise en exploitation en 1989 vont donner une bouffée d'oxygène à l'État gabonais, qui va accroître, une fois de plus, sa dépendance vis-à-vis de l'or noir.

L'économie gabonaise est caractérisée durant les décennies quatre-vingt-dix et deux mille par la dévaluation du Franc de la Communauté financière africaine (F CFA) et la poursuite de l'application des Programmes d'ajustement structurel. La dévaluation du franc CFA intervient le 11 janvier 1994 et elle vise un triple objectif : le rétablissement de la compétitivité externe des économies de la Zone franc et le redressement des balances commerciales, la réduction des déficits budgétaires et la reprise de la croissance. Dans le cas d'une économie lourdement tributaire des importations comme celle du Gabon, cette dévaluation a eu des répercussions sans précédent : les prix des produits importés, des biens de consommation courante et intermédiaire vont augmenter; les opérateurs économiques voient les coûts de leurs emprunts et de leurs intrants doubler, d'où la perte de leur compétitivité se traduisant par des mises à pied, une hausse du chômage, une perte du pouvoir d'achat des ménages et une paupérisation croissante d'une frange importante de la population, surtout en zone urbaine. Malgré les désagréments sociaux causés par la dévaluation, elle a tout de même permis de relancer la compétitivité de certains secteurs de l'économie comme la filière agricole (cacao, café, hévéaculture) et de la filière bois.

Pour ce qui est de l'application du Programme d'ajustement structurel imposé par les institutions de Bretton Woods, la Banque mondiale et le FMI, le Gabon se lance dans la privatisation d'entreprises publiques, des fleurons de l'économie nationale, financées parfois à coup d'emprunts. La SEEG est privatisée en société anonyme et reprise par le groupe français Veolia Water (Vivendi) en 1997; l'Office des chemins de fer

Transgabonais (OCTRA) en 1999, puis en 2003, au profit de la Société d'exploitation du chemin de fer Transgabonais (SETRAG), filiale de la COMILOG; l'OPT est disséquée en deux identités distinctes, « Gabon Poste » et « Gabon Télécom », en 2001 et en 2006. « Gabon Télécom » est privatisée au profit de Maroc Télécom, lui-même filiale à 51 % du groupe français Vivendi; Agrogabon, Hévégab et le ranch Nyanga sont privatisés et leurs actifs appartenant à l'État gabonais sont repris par SIAT, un groupe belge. Parallèlement, la production du pétrole atteint son pic avec 18 millions de tonnes en 1997 et la production de manganèse va *crescendo*. Mais la crise financière asiatique cause la baisse de 30 % des prix du pétrole de 1997 à 1999 et entraîne la dégradation du solde des transactions courantes de 10 à 25 % du PIB nominal du groupe des pays exportateurs du pétrole dont fait partie le Gabon (Harris, 1999).

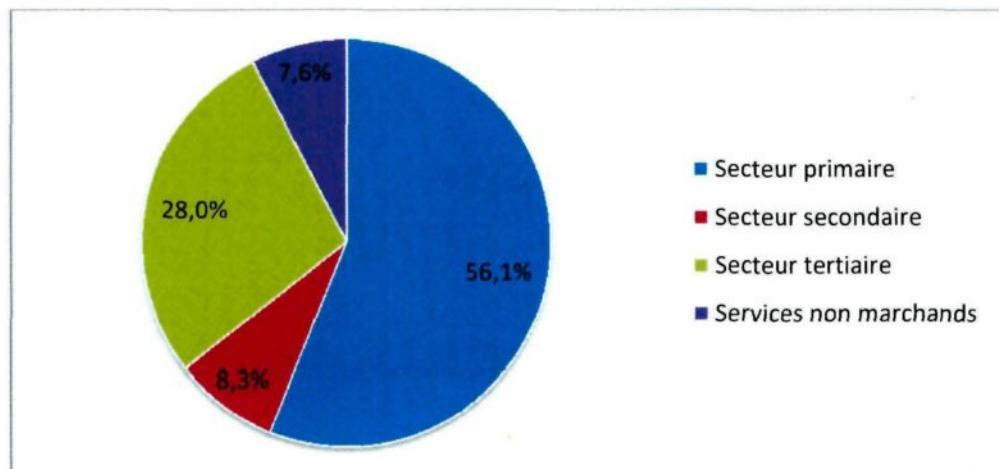
Au demeurant, l'économie gabonaise a été marquée durant les cinq dernières décennies par des efforts du gouvernement à développer des infrastructures permettant d'exploiter les nombreuses ressources naturelles du pays. Au lendemain des indépendances, le Gabon avait une économie forestière et minière qui s'est transformée pour devenir une économie pétrolière fortement dépendante de la rente de l'or noir. Cette économie longtemps dominée par des monopoles aussi bien privés que publics, ces derniers ont été peu à peu démantelés par les privatisations (ou cessions d'actifs) sous l'égide des Programmes d'ajustement structurel (PAS) des institutions de Bretton Woods. La description de la trajectoire économique du Gabon conduit à s'interroger sur la structure de l'économie. Comment se caractérise la structure de l'économie gabonaise à la fin des années deux mille?

1.2.2-Structure de l'économie gabonaise : « Une économie de rente »

Présenter la structure de l'économie gabonaise revient à ressortir la répartition de la valeur ajoutée par différentes branches dans le produit intérieur brut selon la nomenclature des secteurs (primaire, secondaire, tertiaire et services non marchands) utilisée par la Direction générale de la statistique et des études économiques (DGSEE). L'économie gabonaise est dominée par le secteur primaire, qui a participé à la formation du PIB aux prix courants du Gabon à hauteur de 56,1 % du PIB en 2007. Il est secondé

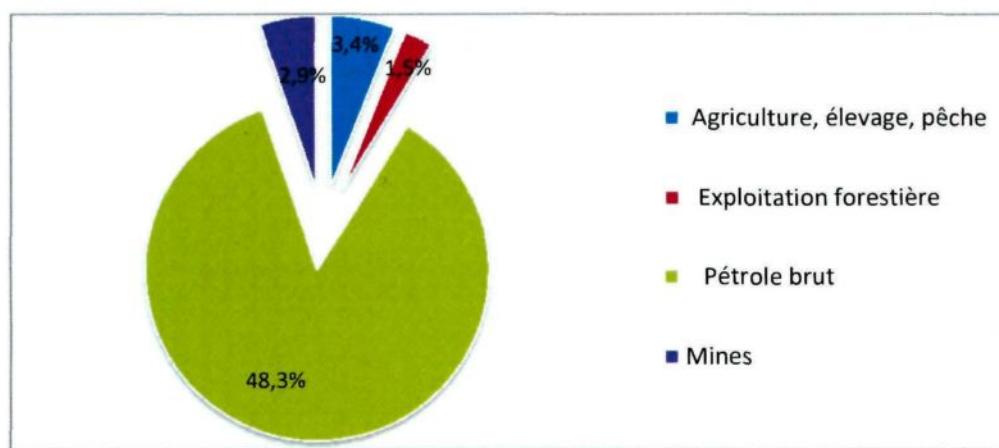
par le secteur tertiaire (28 %), suivi du secteur secondaire (8,3 %) et des services non marchands (7,6 %) (graphique 1). Puisque cette vue d'ensemble ne permet pas de ressortir les branches qui contribuent le plus au PIB du pays, il devient crucial de décrire les composantes de chaque secteur d'activités (graphiques 2, 3, 4) afin de ressortir les branches les plus dominantes de l'économie gabonaise.

Graphique 1 : Valeur ajoutée en % du PIB par secteur, 2007



Source : Notre compilation à partir des données de la DGSEE (2009).

Graphique 2 : Secteur primaire, valeur ajoutée en % du PIB par branche, 2007

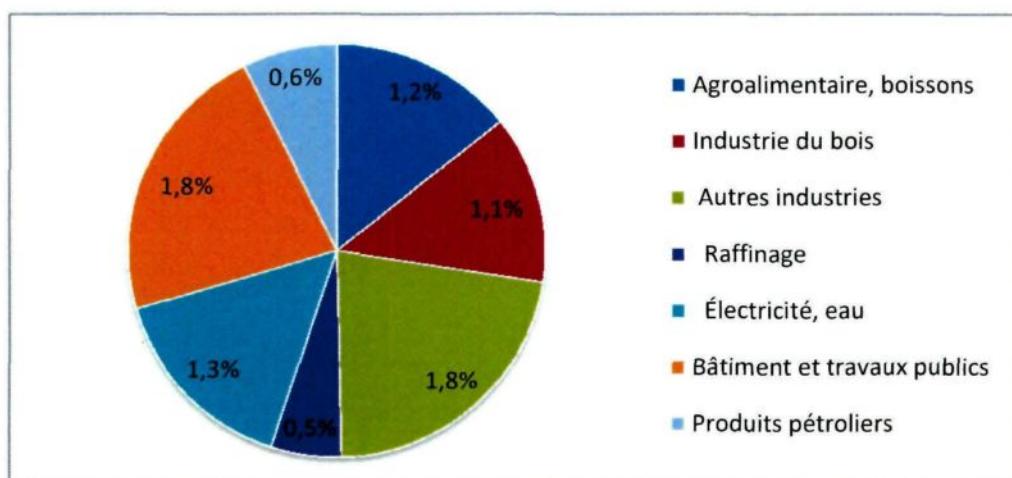


Source : Notre compilation à partir des données de la DGSEE (2009).

L'analyse approfondie du secteur primaire met en évidence la forte ascendance du pétrole brut qui contribue à près de la moitié du PIB (48,3 %) tous secteurs de l'économie

confondus, ce qui représente 86 % de la contribution totale au PIB du secteur primaire. La seconde branche, qui suit de loin celle du pétrole brut, est la filière de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche avec une valeur ajoutée au PIB de 3,4 %. La faiblesse du secteur agricole est surprenante quand on connaît les conditions climatiques et les terres fertiles favorables à l'agriculture, le gros potentiel en matière de production halieutique et d'élevage de petits et gros ruminants. La production agricole nationale couvre seulement 40 % des besoins nationaux en la matière, le reliquat étant comblé par les importations (OMC⁸, 2007). Il appert, à juste titre, que le développement des unités agroalimentaires par l'État est loin d'avoir réussi à assurer la sécurité alimentaire des populations gabonaises. Pour sa part, la branche minière contribue à 2,9 % au PIB du Gabon et elle est dominée par l'exploitation du manganèse qui positionne le pays (15 % de la production mondiale) au troisième rang mondial derrière la Russie et l'Afrique du Sud. Toutefois, le potentiel minier du Gabon est loin d'être exploité et cette branche est pressentie comme le futur poumon de l'économie gabonaise d'après-pétrole. La lanterne rouge du secteur primaire est l'exploitation forestière, qui ne contribue que pour 1,5 % au PIB du pays et est le second employeur du pays après la fonction publique. La filière forestière se caractérise par une production de bois d'environ 3,4 millions de mètres cubes par an (2006-2007), dont 75,9 % sont exportés en grumes et 24,1 % sont transformés localement.

Graphique 3 : Secteur secondaire, valeur ajoutée en % du PIB par branche, 2007

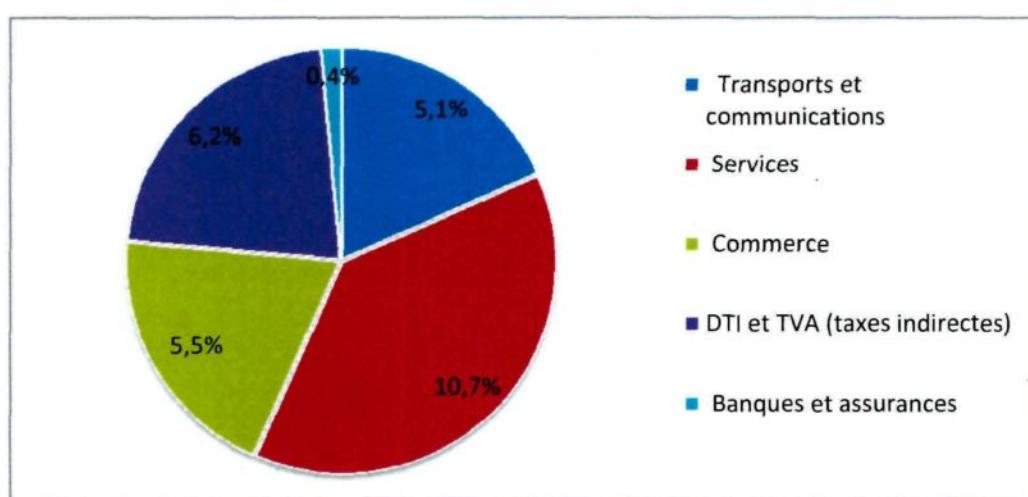


Source : Notre compilation à partir des données de la DGSEE (2009).

⁸ Organisation mondiale du commerce.

Encore embryonnaire, le secteur secondaire est composé de quelques industries qu'il convient de décrire en fonction de leur contribution à la création de richesse du pays. Les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) et autres industries arrivent en tête du peloton du secteur manufacturier gabonais avec une valeur ajoutée au PIB respective de 1,8 % représentant globalement 44 % de la contribution totale du secteur secondaire. Selon la DGSEE, d'autres industries comprennent une pluralité d'activités (fabrication de matériaux de construction, du papier, d'ouvrages en caoutchouc, en matière plastique et en métaux, industrie du verre et du textile, imprimerie, presse et édition, machines et appareils mécaniques et services de réparation). La branche électricité et eau, qui couvre l'ensemble des besoins (ménages, institutions et entreprises), contribue à 1,3 % du PIB global du pays. L'électricité est de source hydroélectrique à 65 % et thermique à 35 %. L'agroalimentaire et boissons regroupent plusieurs types de production (sucre, eau minéral, huile alimentaire, produits laitiers, tabacs, boissons) qui ont participé à la formation du PIB à hauteur de 1,2 % en 2007. L'industrie du bois, dont les activités principales sont le sciage, le déroulage, le tranchage et la fabrication de contreplaqué, a participé à la formation du PIB à hauteur de 1,1 % et le taux de transformation du bois œuvré est passé de 40 % en 2006 à 44,1 % en 2007 (DGSEE, 2009). Les autres filières du secteur secondaire contribuent chacun pour moins de 1 % au PIB global du pays (produits pétroliers, 0,6 %, raffinage, 0,5 %).

Graphique 4 : Secteur tertiaire, valeur ajoutée en % du PIB par branche, 2007



Source : Notre compilation à partir des données de la DGSEE (2009).

Rappelons que le secteur tertiaire a participé à 28 % de la formation du PIB en 2007. Cette participation est ventilée de la manière suivante selon les branches : services (10,7 %), Droits de douane et taxes indirectes (DTI) et Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (6,2 %), commerce (5,5 %), transports et communications (5,1 %) et banque et assurances (0,4 %). Participant à 38 % de la valeur ajoutée du secteur tertiaire, les services comprennent l'hôtellerie et restauration, les services immobiliers, les services rendus aux entreprises (informatique, comptabilité, gestion, services juridiques, d'ingénieurs, d'architectes et techniques) et les services rendus aux particuliers. Le commerce est constitué de toutes les activités d'import-export et de distribution réalisées par les opérateurs économiques œuvrant dans ce sous-secteur du tertiaire. Les droits et taxes sur les importations et la taxe sur la valeur ajoutée touchent les éléments fiscaux en lien avec le commerce extérieur. Transports et communications englobent tous les moyens de transports (terrestre, ferroviaire, aérien, fluvial et maritime) et tous les moyens de communications (poste, Internet, téléphonie et téléphonie mobile, télévision satellite, etc.). Banques et assurances comprennent les institutions financières (banques, caisses de dépôt, compagnies d'assurance, etc.) dont la fonction principale consiste à fournir les services d'intermédiation financière aux entreprises et aux particuliers.

Au terme de notre analyse de la structure de l'économie gabonaise, force est de constater que le secteur primaire demeure celui qui participe le plus à la création de la richesse du pays et que la branche pétrole brut y est pour beaucoup, car elle contribue presque à la moitié du PIB. Jusqu'ici, nous avions affirmé que l'économie gabonaise s'est développée au fil des décennies pour devenir une économie concentrée et très dépendante de l'exportation des ressources naturelles (Zomo Yebé, 1993) dont la rente pétrolière. Mais pour illustrer davantage la dépendance de l'économie gabonaise vis-à-vis de la rente pétrolière, notons que celle-ci a représenté 59 % des recettes budgétaires totales et plus de 80 % des recettes d'exportations du pays en 2007 (DGSEE, 2009). Quels sont les enjeux de développement auxquels fait face le gouvernement gabonais? Comment la dépendance de l'économie vis-à-vis de la rente de l'or noir accentue-t-elle les enjeux de développement du pays devant les contraintes internes (baisse de la production journalière de pétrole brut, épuisement de la ressource, etc.) et externes (mondialisation, changements climatiques, crises, etc.)?

1.2.3-Enjeux de développement : « Le syndrome hollandais »

En dépit des ressources naturelles abondantes et de la manne pétrolière engrangée depuis les dernières décennies, le Gabon reste aux prises avec plusieurs enjeux de développement. Le premier d'entre eux est la détérioration des termes de l'échange des produits de base que le pays exporte (bois, manganèse, pétrole brut, etc.) qui rend l'économie du pays très vulnérable à la fluctuation des cours de ces matières premières sur les marchés mondiaux. L'envolée des cours mondiaux du pétrole brut depuis 2003 a permis au pays d'augmenter substantiellement ses recettes pétrolières. Par contre, lorsque ces cours ont baissé, l'effet inverse s'est produit et le pays a dû recourir à l'endettement. Le deuxième enjeu que l'élite dirigeante doit résoudre est celui de la réduction de la dette publique extérieure et intérieure composée des prêts non concessionnels dont les taux d'intérêt sont élevés. En effet, l'encours de la dette⁹ à hauteur de 29,2 % du PIB et de 53,6 % des exportations des biens et services en 2007 limite le pouvoir d'investissement du gouvernement dans les secteurs productifs et sociaux.

Le troisième enjeu de développement du Gabon touche la gouvernance financière qui se caractérise actuellement par un niveau élevé des dépenses publiques. Or, devant l'épuisement de la ressource pétrolière qui contribue à plus de la moitié des recettes totales de l'État, mais également devant le fort niveau d'endettement, un assainissement des finances publiques est plus que jamais une exigence des bailleurs de fonds (FMI et club de Paris) auprès de qui le pays a contracté une partie importante de sa dette extérieure. Interconnecté au troisième enjeu, le quatrième concerne la mise en œuvre effective de la politique de décentralisation selon la modification de la loi organique N°15/96 du 6 juin 1996 qui prévoit le transfert de compétences aux collectivités locales. À travers ce transfert de compétences, le gouvernement entend faire des collectivités locales des acteurs incontournables du développement local et territorial en les responsabilisant dans le choix des investissements prioritaires pour ainsi devenir le bras séculier du gouvernement. Or le transfert des compétences et des moyens y afférant est loin d'être une réalité au Gabon.

⁹ Ensemble des crédits dus par l'État à un moment donné.

Le cinquième enjeu est celui de la dépendance alimentaire du pays vis-à-vis de l'extérieur, puisque 60 % des besoins en la matière sont couverts par les importations, et ce, en dépit du niveau relativement élevé des taux tarifaires (23,7 %) sur les biens en question. Les effets de cette dépendance se sont d'ailleurs fait sentir dans le pays en 2008 lorsqu'une centaine de Gabonais ont manifesté pour dénoncer « la vie chère ». Cette première dans le pays a conduit le gouvernement à suspendre pour six mois les taxes sur des denrées alimentaires de base (lait, farine et riz) dans le but de lutter contre « l'envolée de leur prix »¹⁰. La sécurité alimentaire du Gabon est le corolaire du sixième enjeu de développement, qui touche à la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim. Ce défi est le premier objectif que s'est donné le gouvernement gabonais dans l'atteinte des OMD. Le troisième rapport national en la matière montre que selon les tendances observées, le taux de 13,5 %, visé en 2015, ne pourra pas être atteint. Beaucoup d'efforts restent à réaliser (GABON-PNUD, 2010).

Pour poursuivre dans la même veine, le septième enjeu de développement du pays concerne le défi de la réduction des inégalités sociales où les « poches de richesse » côtoient « les poches de pauvreté » au sein des grandes villes du pays. C'est pour cette raison qu'un économiste camerounais qualifie l'étrange paradoxe gabonais en ces termes : « *riche Gabon, pauvre Gabonais* » (Penda Ekoka, 2009)¹¹. Cette situation fragilise l'unité nationale du pays et elle pourrait être une source de fracture sociale à long terme. Le huitième enjeu de développement est celui du développement territorial caractérisé par une dévitalisation des milieux ruraux et une urbanisation galopante des milieux citadins se traduisant par l'émergence des disparités territoriales et spatiales. Les zones où les grandes industries minières, pétrolières et forestières sont implantées se développent, alors que celles sans industries se paupérisent. Cette désarticulation du développement territorial pose un défi de taille au gouvernement et aux collectivités dans la définition d'une stratégie qui pourrait amoindrir le fossé des disparités territoriales et spatiales.

Le neuvième enjeu de développement du Gabon consiste à améliorer l'environnement des affaires afin de rendre le pays plus attractif en matière d'investissement direct étranger

¹⁰ Article de l'AFP intitulé *Crise alimentaire : le Gabon suspend les taxes sur des produits de base* : <http://afp.google.com/article/ALeqM5hzERPIJkf5znoy0hS0Tp7E2hOZjA> consulté le 22 octobre 2010.

¹¹ http://www.africatime.com/Gabon/nouvelle.asp?no_nouvelle=486446&no_categorie consulté le 10 mai 2013.

(IDE). En effet, le « syndrome hollandais »¹², présent au Gabon à cause de l'exploitation du pétrole et des différents booms pétroliers que le pays a connus, est à l'origine des coûts élevés des facteurs de production comparativement à d'autres pays subsahariens. Par exemple, dans la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), la main-d'œuvre gabonaise coûte en moyenne 15 à 20 % plus chère que celle du Cameroun, pays limitrophe (BAD, 2008). Qui plus est, la batterie administrative que doivent traverser les entrepreneurs pour accéder au financement et aux agréments d'opération est loin d'être allégée pour encourager l'entrepreneuriat. Ces contraintes entravent le développement du secteur privé et manufacturier en décourageant les investisseurs nationaux et étrangers. Enfin, le dixième enjeu de développement concerne les menaces sur la biodiversité gabonaise. Ces menaces proviennent de plusieurs sources parmi lesquelles on dénombre la surexploitation des ressources naturelles (fauniques, forestières, halieutiques, minières, etc.), la pratique d'une agriculture traditionnelle itinérante sur brulis, l'exode rural qui cause une pression sur l'écosystème périurbain, le recours au bois de chauffe comme source d'énergie, la pollution des eaux côtières sur la faune marine aux abords des agglomérations urbaines et des zones d'exploitation des hydrocarbures. La façon d'assurer le développement économique du Gabon tout en préservant des ressources pour les générations futures est au cœur de ce dixième enjeu auquel doit répondre la classe dirigeante gabonaise.

La dépendance de l'économie gabonaise vis-à-vis de la rente pétrolière accentue certains enjeux que nous venons d'exposer. Tout d'abord, la baisse de la rente pétrolière en période de vache maigre pousse l'État à recourir à la dette, ce qui accentue la dette publique intérieure et extérieure du pays. Ensuite, les problèmes conjoncturels liés au remboursement de la dette extérieure et à la baisse des recettes pétrolières poussent le pays à trouver d'autres sources de revenus, ce qui conduit à l'exploitation excessive des autres ressources naturelles du pays. Cela peut engendrer la détérioration des écosystèmes dans les zones d'exploitation, d'une part, et l'accroissement des disparités entre ces zones et celles dans lesquelles aucune ressource naturelle n'est exploitée, d'autre part, d'où un développement territorial désarticulé. Par ailleurs, la baisse de la rente pétrolière qui

¹² Phénomène économique qui relie exploitation de ressources naturelles et déclin de l'industrie manufacturière locale.

représente plus de 80 % des recettes d'exportations accentue l'insécurité alimentaire du pays parce que le taux de couverture¹³ baisse. Et dans ce cas, il devient difficile pour les exportations de couvrir les importations composées à 60 % des biens alimentaires. Dans le même ordre d'idée, la baisse des recettes pétrolières peut se traduire par une baisse des dépenses d'investissement dans les secteurs sociaux (santé, éducation, habitat, logement...). Dans un tel contexte, les inégalités sociales peuvent s'accroître et leur réduction peut s'avérer plus ardue. En revanche, en période de boom pétrolier, l'augmentation de la rente pétrolière se manifeste souvent par la hausse du budget de l'État. Son exécution engendre un accroissement des dépenses publiques de fonctionnement et d'investissement. Cette période de vache grasse peut souvent être source de corruption, de concussion et, par conséquent, de mauvaise gouvernance des deniers publics.

Force est de constater que le Gabon rencontre de nombreux défis de développement. Certains de ces défis de développement trouvent leur genèse dans la structure productive de l'économie caractérisée par l'omniprésence des industries extractives de ressources naturelles non renouvelables (pétrole, manganèse, etc.) et renouvelables (bois, eau, etc.) et par la quasi-absence des industries de transformation. La structure de l'économie gabonaise ne permet donc pas au pays de tirer profit de la richesse de son sol et de son sous-sol, puisque ces ressources sont extraites et exportées vers les pays européens, nord-américains et asiatiques pour y être transformées (création de valeur ajoutée) et ensuite être vendues sur les marchés mondiaux auprès desquels le Gabon s'approvisionne. La forte dépendance de l'économie gabonaise vis-à-vis du pétrole est de plus en plus inquiétante d'autant plus que c'est une ressource non renouvelable dont l'épuisement est imminent après 50 ans d'exploitation. Les enjeux de développement du Gabon démontrent, sans l'ombre d'un doute, que le pays lutte contre le « syndrome hollandais », à l'image d'autres pays sur la planète.

Cependant, le Gabon n'est pas le seul pays exportateur et producteur de pétrole dont l'économie est tributaire de la rente pétrolière et minière. D'autres pays, comme Oman,

¹³ Le taux de couverture est le rapport, en pourcentage, entre la valeur des exportations et celle des importations. Il permet d'apprécier la « couverture » des importations par les exportations.

l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis (Moyen-Orient), l'Afrique du Sud, le Swaziland, le Botswana (Afrique), Trinidad Tobago (Amérique latine), ont connu des booms pétroliers et miniers et les ont mis au service de l'industrialisation de leur économie en investissant les gains transitoires au-delà du secteur pétrolier ou minier (Berthélemy, 2005; Kamgna, 2010).

Il est certes vrai que les cas des pays précédemment cités sont intéressants, mais à notre avis, le cas indonésien l'est davantage. En effet, jadis exportatrice et productrice de pétrole, l'Indonésie est devenue un importatrice de pétrole de nos jours. Les recettes pétrolières, qui représentaient 80 % des exportations en 1980, ont baissé significativement pour atteindre 15 % en 1998. Par ailleurs, la part des produits manufacturés dans les recettes d'exportation de l'Indonésie est passée de 18 % en 1986 à 52 % en 1994 (Villepin et coll., 1998). Le dynamisme économique de l'Indonésie s'est traduit par un recul spectaculaire de la pauvreté, dont le taux est passé de 56 % en 1970 à 15 % en 1990 (Banque mondiale, 1997). Les progrès économiques de l'Indonésie trouvent leur genèse dans le programme de développement économique volontariste de l'État engagé sous le régime du général Suharto dès la fin des années soixante. Ce programme de développement a permis à l'économie indonésienne de passer d'une économie de rente à une économie de production avec des industries et des services à forte valeur ajoutée.

Quoiqu'un certain nombre d'enjeux de développement présents au Gabon subsistent encore en Indonésie (corruption, endettement, etc.), l'analogie avec le cas indonésien nous amène à questionner la stratégie gabonaise de développement, longtemps basée sur une politique de « libéralisme planifié et volontariste » semblable à celle de l'Indonésie. Nos questionnements sont les suivants : Que faut-il faire pour sortir l'économie gabonaise de sa spécialisation dans les industries extractives? Dans quelle mesure les ressources naturelles du Gabon peuvent-elles être exploitées de manière durable? Les changements climatiques constituent-ils un levier ou un obstacle pour le développement durable du Gabon? Comment valoriser les ressources naturelles du Gabon pour le bénéfice de l'ensemble de la population? Dans quelle mesure le Gabon peut-il muter sa structure productive vers une économie à forte valeur ajoutée?

1.3-Questions, objectifs et pertinence de la recherche

La batterie de questions soulevées à la fin de la précédente section nous amène dans cette section à préciser non seulement les questions et objectifs de la présente recherche, mais également sa pertinence. Pour ce faire, dans la première sous-section, nous exposons les questions et objectifs de ce travail de recherche réalisé dans le cadre du doctorat en développement régional. La seconde sous-section, quant à elle, s'attelle à souligner la pertinence sociale et scientifique de cette thèse de doctorat en développement régional.

1.3.1-Questions et objectifs de la recherche

Cinquante ans après les indépendances, le Gabon est toujours à la quête d'un modèle de développement susceptible de sortir son économie de la dépendance à l'or noir et d'éradiquer les symptômes du « syndrome hollandais ». Les efforts réalisés jusqu'à présent ne semblent pas avoir été concluants. En raison de la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur, une réflexion stratégique à long terme « Gabon 2025 » a été instaurée par le gouvernement, et le mandat en a été confié à l'intelligentsia gabonaise sous la coordination de monsieur Albert Ondo Ossa, consultant international et professeur agrégé d'économie à l'Université Omar Bongo de Libreville. Le rapport qui a été soumis au gouvernement en 1996 a proposé les orientations et les programmes prioritaires pour faire du Gabon « une nation nantie à l'horizon 2025 ». Les fruits de cette réflexion qui aura duré deux ans ont servi à l'élaboration d'un Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) « intérimaire » en 2003 après le Consensus de Monterrey auquel le Gabon avait adhéré. En 2006, le DSRP est complété et rebaptisé Document stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCRP) dans lequel le gouvernement cerne le phénomène de la pauvreté, dégage les mesures à mettre en place et actions à entreprendre dans divers domaines (santé, éducation, formation, infrastructures, gouvernance, économie...) en vue d'atteindre les OMD.

Ces deux cadres de référence pour les actions de développement du Gabon font de la diversification de l'économie le pilier de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté. Les secteurs porteurs y sont identifiés, notamment : l'agriculture, l'aviculture, l'aquaculture, la pêche industrielle, la pêche artisanale, les mines, les hydrocarbures,

l'industrie du bois, la protection de l'environnement, l'écotourisme et les services. Ces grandes lignes sont aussi reprises par le président de la République et chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, dans le projet de société « L'Avenir en confiance », élaboré pour briguer la magistrature suprême en 2009. Il retient *diversifier les sources de croissance et de développement durable* comme un axe stratégique de développement, avec en toile de fond trois piliers sectoriels (le Gabon industriel, le Gabon vert et le Gabon des services à valeur ajoutée). Après son élection en octobre 2009, le nouveau résident du palais du bord de mer a renchéri dans un entretien avec la rédactrice en chef de *Gabon Magazine* en affirmant : « Il est indispensable de démarrer la mutation vers une économie à forte valeur ajoutée¹⁴. »

Ainsi donc, la classe politique et l'intelligentsia gabonaises s'accordent pour dire qu'il faut engager sérieusement et rapidement le pays dans une stratégie de diversification économique pour étoffer son tissu économique. Le but ultime poursuivi est de renforcer sa compétitivité internationale et de réduire sa dépendance à l'exploitation du pétrole et à la vulnérabilité aux chocs externes. Or vouloir diversifier une économie de rente est une bonne chose en soi, mais encore faut-il que les conditions requises pour réussir la mutation soient réunies. Puisque les expériences entreprises jusqu'à présent pour sortir le Gabon d'une économie concentrée et spécialisée dans les produits de base nous laissent perplexes, nous nous proposons, dans le cadre de cette thèse de doctorat en développement régional, de répondre à la question générale de recherche qui suit :

- ❖ Quelles sont les conditions requises pour réussir la diversification de la base économique du Gabon afin de soutenir son développement territorial?

Pour mieux saisir les enjeux entourant cette question générale de recherche, nous la subdivisons en cinq questions subsidiaires :

1. Quelle a été l'évolution de la diversification économique du Gabon de 1980 à 2010?
2. Quelles seraient les facteurs explicatifs (endogènes et exogènes) de cette évolution?

¹⁴ *Gabon Magazine* : Gabon, l'avenir en confiance, page 20.

3. Quelles seraient les branches d'activités à développer pour bâtir une stratégie de diversification pour un développement territorial à long terme?
4. Quels seraient la place et le rôle des acteurs des collectivités locales dans la mise en œuvre de cette stratégie?
5. Quelles sont les conditions à respecter à différents échelons territoriaux pour assurer le succès de cette stratégie de diversification économique structurante?

Derrière toute question de recherche se cache un certain nombre d'objectifs de recherche qu'il convient d'énoncer afin de partager notre perspective avec les lecteurs. Les principaux objectifs de recherche poursuivis dans le cadre de cette thèse de doctorat en développement régional sont :

1. En répondant aux deux premières questions subsidiaires de recherche, nous avons comme objectif d'expliquer de manière hypothético-déductive les influences des différents déterminants pertinents sur la dynamique de diversification de l'économie gabonaise depuis les trois dernières décennies;
2. En répondant à la troisième question subsidiaire de recherche, nous avons comme objectif d'accompagner les autorités du pays dans la définition d'une stratégie de développement territorial à long terme;
3. En répondant à la quatrième question subsidiaire, nous avons comme objectif de démontrer qu'il ne peut y avoir un développement territorial à long terme au Gabon sans l'implication et la participation des acteurs des collectivités locales au processus décisionnel;
4. En répondant à la cinquième question subsidiaire, nous avons comme objectif de montrer que certaines conditions (mesures d'accompagnement) devront être respectées pour un développement territorial à long terme du Gabon.

De prime abord, ces questions et objectifs peuvent paraître ambitieux et assez larges, mais ils ont leur raison d'être à la lumière aussi bien de l'envergure des enjeux

précédemment soulevés que de la pertinence sociale et scientifique de la recherche à décrire dans la sous-section subséquente.

1.3.2-Pertinences sociale et scientifique de la recherche

Quelle est la demande sociétale et quels sont les enjeux sociétaux auxquels ce projet de recherche tentera d'apporter des éléments de réponse? Ce projet de recherche revêt une pertinence sociale et scientifique. La pertinence scientifique sera abordée au troisième chapitre portant sur le cadre conceptuel de la recherche. Attelons-nous pour le moment à démontrer la pertinence sociale de notre recherche.

L'enjeu de la spécialisation dans les produits de base, particulièrement les mines et les hydrocarbures, n'est pas propre au Gabon. En effet, il s'étend à l'ensemble des pays africains en général et à ceux ayant des nombreuses richesses du sous-sol en particulier. C'est le cas du Nigéria, de l'Angola, de la République démocratique du Congo, pour ne citer que ces pays. Des voix s'élèvent partout dans le monde pour dire que les dirigeants africains doivent mettre les ressources naturelles au service du développement de l'Afrique. La Banque africaine de développement (BAD) encourage les dirigeants africains à faire des ressources naturelles une source endogène de croissance et de développement (BAD, 2007). Cet encouragement vise juste les pays riches en ressources naturelles tels que le Gabon dont l'abondance de ressources naturelles n'a pas encore été mise au bénéfice du développement économique et territorial du pays. Pourtant, les pays comme les États-Unis, l'Australie, le Canada, le Botswana et la Malaisie sont de bons modèles de développement à partir des ressources naturelles. Les trois leviers utilisés par ces pays sont la diversification du tissu économique, l'investissement dans le capital humain et le développement de l'infrastructure. Réfléchir sur la problématique de la diversification économique du Gabon est par conséquent un enjeu sociétal à la fois pour ce pays et pour l'Afrique.

L'OIT¹⁵ (2009) estime que le taux de pauvreté parmi les travailleurs de l'Afrique subsaharienne est déjà passé de 58,9 % en 2007 à 67,9 % à la fin de 2009, ce qui représente 700 personnes sur 1000 vivant avec moins d'un dollar par jour. Ces données

¹⁵ Organisation internationale du travail.

révèlent la situation d'extrême pauvreté dans laquelle vivent les Africains au sud du Sahara. Si cette situation se comprend bien parce que parmi les dix pays les plus pauvres du monde en 2010, neuf sont africains, elle devient incompréhensible quand on voit le niveau de pauvreté dans les pays très riches en ressources naturelles. Ce paradoxe de la pauvreté dans la richesse a conduit l'Africa Progress Panel à demander aux dirigeants africains de passer à l'action en valorisant les ressources naturelles de l'Afrique pour le bénéfice des Africains (Africa Progress Panel, 2010). À ce chapitre, le Gabon où l'incidence de pauvreté était de l'ordre de 33 % en 2005 est très concerné par cet appel. Cette situation de marginalisation d'une frange de la population est à court, moyen et long terme une grave menace pour la cohésion sociale et la stabilité du pays. En ne bénéficiant pas tous de l'exploitation des ressources naturelles du pays, sommes-nous en droit de considérer la pertinence de cette affirmation : « les Gabonais ne sont que locataires de leur pays »¹⁶? L'heure est venue pour les dirigeants gabonais d'agir en faveur de l'équité et de la justice sociale en distribuant mieux les richesses et en développant des industries manufacturières dans lesquelles les Gabonais pourraient être employés. Il devient primordial de s'arrêter pour analyser les déterminants de la diversification du Gabon lors des dernières décennies pour mieux affûter la stratégie pour les prochaines décennies.

Les changements climatiques accentuent la pression sur les acteurs de la gouvernance mondiale, de la gouvernance régionale, de la gouvernance nationale et de la gouvernance locale. Ce phénomène représente pour le Gabon une opportunité par rapport à son développement. En effet, les changements climatiques offrent aux dirigeants gabonais une raison de plus pour diversifier l'économie en faisant de sa biodiversité une source de richesse. Avec 11 % de son territoire consacré à la conservation, le Gabon dispose donc des potentialités intéressantes pour promouvoir un développement durable par la création des services touristiques à forte valeur ajoutées dans les zones de conservation et autour. Par ailleurs, le leadership gabonais en matière de conservation en Afrique a porté les experts de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) à s'associer avec le gouvernement gabonais pour organiser, les 2 et 3 juin 2010, une conférence internationale sur les enjeux

¹⁶ Propos de Wilson-André Ndombet, docteur en histoire et en science politique, professeur à l'Université Omar Bongo à Libreville, tirés de *l'Express* du 23 juin 2010 à la page 66.

de la protection des ressources biologiques en Afrique. Dans un contexte de changements climatiques, la forêt du Gabon pose un défi de taille aux dirigeants gabonais à cause de son triple rôle. Son rôle environnemental concerne sa préservation comme moyen naturel de diminution du gaz carbonique dans l'atmosphère. Son rôle économique touche l'utilisation du bois comme source d'énergie (biomasse, charbon de bois, etc.) et source financière (bois d'œuvre, produits non ligneux). Le rôle social de la forêt se rapporte au symbolisme qu'elle peut représenter dans l'imaginaire collectif des Gabonais. Les changements climatiques sont donc un paramètre supplémentaire à intégrer dans l'équation pour trouver la solution à la mise en œuvre d'une diversification économique réussie du Gabon.

Cette recherche est socialement pertinente, puisqu'elle se place au cœur des enjeux de développement qui touchent l'Afrique (spécialisation internationale dans les produits de base, disparités spatiales et inégalités importantes, destruction de la biodiversité, insécurité alimentaire, endettement, etc.) et les pays du continent à différents degrés. Tous les partenaires au développement du Gabon sont d'avis que le pays doit impérativement diversifier son économie comme en témoignent les citations en rafale ci-après :

« Dans la perspective de sa coopération future avec le Gabon, la BAD accordera une attention particulière sur la diversification de l'économie, notamment dans le renforcement de capacités institutionnelles, ainsi que de développement de compétence¹⁷. » **Représentant Résident de la BAD au Gabon.**

« Le contexte actuel est propice pour réduire une fois pour toutes les déséquilibres des finances publiques et s'assurer qu'à terme le pays ne soit plus vulnérable aux fluctuations du prix du pétrole en diversifiant les sources de revenus de l'État¹⁸. » **Roger Nord, sous-directeur Afrique du FMI.**

« Le Gabon a un PIB élevé grâce à son secteur pétrolier, mais il n'est pas équitablement réparti. Le partage est un des sérieux problèmes que les autorités doivent affronter. Le gouvernement doit s'attaquer à la question de la redistribution de la richesse via la croissance économique. Il est important que la diversification ait lieu rapidement et

¹⁷ Le Groupe de la BAD et le Gabon : *Bâtir ensemble le présent pour mieux assurer l'avenir*, page 7.

¹⁸ Source : *Journal L'Union Plus* du 27 mars 2007.

que les dépenses de l'État s'alignent sur les revenus¹⁹. » **Olivier Fremond, Représentant de la Banque mondiale au Gabon.**

Maintenant que la pertinence sociale de la recherche est démontrée, il est approprié d'aborder la pertinence scientifique de celle-ci. Sur le plan scientifique, cette recherche s'inscrit dans la suite logique de toutes les études, qui ont démontré non seulement qu'à l'ère de la mondialisation, les pays qui se spécialisent dans les matières premières sont moins compétitifs à l'international, mais aussi que la non-diversification économique en est l'une des causes. En effet, cette non-diversification augmente la vulnérabilité de ces économies à la fluctuation du marché des matières premières et réduit leur capacité d'adaptation au changement climatique et leurs perspectives de développement à long terme à la suite de l'épuisement du stock des ressources naturelles (Zhang, 2006).

En outre, plusieurs études théoriques et empiriques ont montré que la diversification économique est l'une des sources de la durabilité des dynamismes de croissance (Acemoglu et Zilibotti, 1997; Stanley et Bunnag, 2001; Berthélemy et Chauvin, 2000). Par ailleurs, pendant que certains chercheurs s'attelaient à déterminer les conditions de réussite de la diversification des structures productives des économies, d'autres, en tirant les leçons des expériences historiques de développement dans les différentes sous-régions du monde, ont amorcé des réflexions sur les conditions et les politiques menant à une diversification réussie (UNECA, 2004; Berthélemy et Söderling, 2001; Feenstra et coll., 1999).

De ces différents travaux, plusieurs déterminants de la diversification ont été identifiés et des études ont été entreprises pour voir si le continent africain les détenait. Les résultats indiquent que les pays africains ne sont pas en mesure de tirer un maximum de profit de la libéralisation du commerce à cause de leur structure de production (Ben Hammouda et coll., 2004, 2005; UNECA, 2004; Mold, 2005; Karingi et coll., 2005). Pour tirer profit du maximum de l'économie mondiale, les pays africains se doivent impérativement de diversifier leurs économies et, à cet effet, des études menées (Ben Hammouda et coll., 2006; UNECA, 2007) suggèrent quelques pistes d'actions à mettre en œuvre sur le plan continental, sous-régional, national et infranational.

¹⁹ Source : Propos tirés de *Gabon Magazine*, hiver 2006, à la page 18.

Tout compte fait, cette recherche est socialement et scientifiquement pertinente. Socialement parce qu'elle s'attaque, dans le cas du Gabon, aux enjeux de développement dans un contexte où des régions, continents et pays vivent une « spécialisation appauvrisante » dans les échanges commerciaux internationaux. Scientifiquement parce qu'elle s'inscrit dans la continuité des études empiriques qui ont voulu comprendre le processus de développement et de diversification économique des pays à la fois développés et en développement, riches en ressources naturelles ou non.

La mise en contexte de l'étude, le diagnostic de la problématique de la recherche et la démonstration de sa pertinence mettent en exergue le fait que plusieurs concepts opératoires sont au cœur de cette thèse de doctorat en développement régional. Quels sont ces concepts? Comment pouvons-nous brièvement les définir dans cette introduction générale? Comment comptons-nous structurer ce travail de recherche? La section subséquente a pour but d'apporter un éclairage sur ces quelques questions.

1.4-Concepts centraux de la recherche et structure de la thèse

Un travail de recherche d'une telle envergure ne saurait se réaliser sans circonscrire les concepts clés devant poser une posture épistémologique et encore moins sans en définir le plan. Telle est l'ambition de la troisième section de cette introduction générale, que nous segmentons en deux sous-sections. La première énumère et définit les concepts opératoires de l'étude et la seconde annonce la structure de ce travail de recherche.

1.4.1-Concepts clés de la thèse

Il est crucial et fondamental de bien saisir, dès à présent, que notre intention n'est pas d'ériger la diversification économique en une panacée, c'est-à-dire une stratégie universelle pouvant être appliquée tous azimuts dans tous les contextes. Notre intention n'est pas non plus de mener une polémique entre ceux qui prônent la diversification économique et ceux qui sont pour la spécialisation économique dans le cadre d'études en développement régional et en économie du développement. Bien au contraire, notre objectif est de comprendre la trajectoire du processus de diversification économique du

Gabon au cours des trois dernières décennies, de déterminer, dans la mesure du possible, quelques facteurs explicatifs de cette évolution. À la lumière de cette analyse, nous désirons définir une stratégie de diversification économique à mettre en œuvre et identifier les moyens et les conditions à remplir pour y arriver dans le but de bâtir et de relancer le développement territorial du Gabon.

Les concepts de diversification économique, diversification économique territoriale, concentration économique, économie concentrée, développement, développement territoriale et territoire sont au cœur de ce travail de recherche. Puisque nous les définirons de manière détaillée ultérieurement, prenons juste quelques lignes pour situer le lecteur par rapport à la posture épistémologique que nous défendrons dans ce travail scientifique.

Lato sensu, la *diversification économique* est définie comme une densification du tissu économique d'une entité territoriale, qu'elle soit une communauté économique ou monétaire, un pays, une collectivité locale, par la création des nouvelles branches d'activités ou l'expansion des branches d'activités déjà existantes. *Stricto sensu*, nous considérons la *diversification économique territoriale* comme le processus de densification du tissu économique d'une entité territoriale (communauté économique, pays, région, collectivité locale) grâce à la création des nouvelles branches d'activités ou à l'expansion de celles déjà existantes, à partir des aménités territoriales (culturelles, patrimoniales, naturelles, environnementales...), de la dynamique des acteurs locaux, et ce, dans une perspective de durabilité.

Par opposition à la diversification économique, la *concentration économique* correspond à une situation où le tissu économique d'une entité territoriale, qu'elle soit une communauté économique ou monétaire, un pays, une collectivité locale, est dominé par un nombre restreint de branches d'activités ou d'entreprises qui contrôlent la production. Un concept analogue à la concentration économique est celui de l'*économie concentrée*, qui se définit comme la structure économique d'une entité territoriale dont la valeur ajoutée à la production intérieure brute est dominée par quelques branches d'activités.

Dans cette thèse, l'expression *développement* exprime un processus qui a pour objectif ultime l'amélioration des conditions de vie des êtres humains, qui se traduit concrètement par la satisfaction des besoins fondamentaux comme se nourrir, se vêtir, se loger, se soigner, s'éduquer, et ce, dans des conditions décentes d'existence. Pour sa part, le *développement territorial* est tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire. Nous considérons le *territoire* non plus comme « un réceptacle de l'activité économique, mais le cadre et le résultat de stratégies d'acteurs » (Perrat et Zimmermann, 2003)²⁰ et donc comme « une ressource pour le développement » (Lacour, 2000)²¹. Quels sont les avantages de la diversification pour les entreprises et les territoires en contexte de mondialisation?

L'essor des multinationales comme acteurs de la mondialisation a conduit plusieurs chercheurs à vérifier si des entreprises diversifiées internationalement obtenaient de meilleures performances comparativement à celles qui ne l'étaient pas. Franko (1987) a démontré que les entreprises diversifiées internationalement ont une performance supérieure à celle des entreprises agissant uniquement sur le marché national et domestique. Plusieurs études empiriques récentes observent une relation significative entre la diversification géographique et les performances commerciale et économique des multinationales (Lu et Beamish, 2004; Delios et Beamish, 1999; Doukas et Travlos, 1988; Buhner, 1987). En analysant plus en profondeur la relation entre la diversification et la performance des multinationales dans un contexte de mondialisation, Chin-Chun (2005) et Tallman et Li (1996) arrivent à la conclusion que l'association de l'internationalisation avec la diversification serait à l'origine d'une rentabilité supérieure des multinationales. Force est de constater que dans un contexte de mondialisation de la production et des échanges commerciaux, la diversification semble être un facteur de compétitivité des entreprises. Quel rôle joue-t-elle donc dans la croissance économique, la compétitivité internationale des États-nations et leur développement?

²⁰ Jacques Perrat et Jean-Benoît Zimmermann, « Stratégie des firmes et dynamiques territoriales », dans *Entreprises et territoires - les nouveaux enjeux de la proximité*, Claude Dupuy et Antje Burmeister (dir.), La documentation française, 2003, p.17.

²¹ Lacour, Claude (2000), « Les territoires, nouvelles ressources du développement », dans INRA, *Recherches pour et sur le développement territorial*, Symposium de Montpellier, 11 et 12 janvier.

Plusieurs études empiriques montrent que la diversification économique contribue à la croissance économique des territoires riches en ressources naturelles ou non. Les conclusions des travaux de Feenstra et coll. (1999) et ceux de Stanley et Bunnag (2001) montrent que le degré de diversification d'une économie pouvait induire une impulsion positive sur le processus de croissance. À titre d'exemple, grâce à la réussite de la politique de la promotion des exportations entreprise en 1961, les exportations des produits manufacturés de la Corée du Sud sont passées au début de la décennie soixante de 20 % en 1962 à 59 % en 1965. Dessus, Shea et Shi (1995) suggèrent une évolution similaire pour la Taïwan où les exportations de produits manufacturés ont atteint 79 % en 1970, alors qu'elles n'étaient que de 32 % en 1960. En stimulant la croissance, la diversification aide aussi à l'extension du pouvoir public des élites vers le peuple (décentralisation, déconcentration, démocratisation) de manière à mieux répartir les fruits de la croissance à l'ensemble de la population (Gylfason, 2005). Certains pays riches en ressources naturelles ont connu des booms pétroliers et miniers et les ont mis au service de la diversification de leur économie. C'est le cas des pays comme Oman, l'Arabie Saoudite, le Qatar, les Émirats arabes unis au Moyen-Orient, le Swaziland, le Botswana en Afrique, Trinidad et Tobago (et dans une moindre mesure le Mexique) en Amérique latine. Ces pays ont évité un renversement du processus de la croissance né du boom pétrolier ou minier en gérant avec précaution leurs gains transitoires et en diversifiant quelque peu leur économie au-delà du secteur pétrolier ou minier (Berthélémy, 2005; Kamgna, 2010).

1.4.2-Structure de la thèse

La thèse se subdivise en trois parties. La première partie porte sur l'ancrage théorique, conceptuel et méthodologique de la recherche, la deuxième sur les résultats et leur interprétation, et la troisième sur les perspectives d'actions futures à mettre en œuvre.

La première partie est segmentée en deux chapitres. Le deuxième chapitre, qui porte sur le cadre théorique de la recherche, brosse un portrait des approches territoriales du développement en science régionale et spécifie comment ces approches appréhendent le concept de la diversification économique. Ce chapitre aborde aussi les fondements

théoriques de la diversification économique. Le troisième chapitre se consacre au cadre conceptuel et méthodologique de la recherche. Dans ce chapitre, nous définissons le modèle et les hypothèses de recherche après avoir mobilisé la littérature empirique sur les déterminants de la diversification économique. Nous y décrivons également la démarche méthodologique (collecte de données et instruments de traitement et d'analyse de données) pour valider les hypothèses de recherche.

La deuxième partie, qui porte sur les résultats et leur interprétation, se segmente en deux chapitres. Le quatrième chapitre de la thèse décrit l'évolution du processus de diversification au Gabon au cours des trois dernières décennies. Il explique également les résultats des inférences statistiques, les interprète et les discute en fonction des objectifs et des hypothèses qui ont été définis dans la première partie. C'est à l'issue de ce chapitre que sont identifiés les déterminants de la diversification économique du Gabon. Le cinquième chapitre fait ressortir, pour sa part, les éléments contextuels qui permettent de mieux comprendre les résultats des inférences statistiques. Il fait aussi l'analyse descriptive et contextuelle des mécanismes qui expliquent comment ces facteurs ont impacté l'évolution de la diversification économique du Gabon au cours des trois dernières décennies.

La troisième partie, qui est sectionnée en deux chapitres, se focalise sur les perspectives d'actions à développer dans le futur. Le sixième chapitre propose une stratégie de diversification économique territoriale à mettre en œuvre après avoir identifié les potentialités de développement territorial du Gabon. La stratégie proposée est ensuite déclinée en plusieurs axes ou piliers d'intervention. Le septième et dernier chapitre de cette thèse cible les modalités pour mettre en œuvre la stratégie de diversification proposée, d'une part, et il répertorie les conditions (politiques, juridiques, économiques et sociales) à remplir à différents échelons territoriaux pour en assurer le succès, les exigences fondamentales à respecter et les sources de financement à mobiliser, d'autre part.

Ultimement, la conclusion générale vient faire la synthèse des résultats de cette thèse de doctorat en développement régional et elle élargit la réflexion sur des avenues futures de recherche inspirées par les travaux de cette recherche.

Première partie : Cadre théorique, conceptuel et méthodologique

Chapitre II-Science régionale et diversification économique

Introduction du chapitre II

« Toute théorie, y compris scientifique, ne peut épuiser le réel, et enfermer son objet dans ses paradigmes²². » [Edgar Morin] : Extrait de *Le paradigme perdu : Nature humaine*.

« Les faits scientifiques démontrés restent immuables mais leur explication varie avec les progrès de la connaissance. Les théories de Darwin et de Pasteur sont déjà dépassées. L'atome, jadis miracle de simplicité, est devenu miracle de complexité²³. » [Gustave Le Bon] : Extrait de *Les incertitudes de l'heure présente*.

Ce chapitre, qui porte sur les fondements théoriques, présente l'ancrage paradigmique de ce travail de recherche. Par ancrage paradigmique, nous entendons l'ensemble de référence dans lequel et à l'aide duquel nous tenterons d'expliquer le phénomène de la concentration (spécialisation) économique et son vis-à-vis, la diversification économique au Gabon, à l'intérieur du corpus et du champ du développement, et ce, dans le but d'enrichir le domaine de connaissance qu'est la science régionale.

Puisque l'ancrage paradigmique de ce travail de recherche s'inscrit dans le champ de la science régionale, il est primordial, au premier abord, de définir la science régionale, de retenir les approches spatiales et territoriales du développement et de voir comment elles abordent le concept de la diversification économique. Pour y parvenir, nous serons appelés à répondre à la série de questions suivantes : Qu'est-ce que la science régionale? Quelles sont les approches spatiales et territoriales du développement? Comment ces approches abordent-elles le concept de la diversification économique? D'ailleurs, qu'est-ce que la diversification économique? D'où origine ce concept? Quelle trajectoire épistémologique a-t-il suivi dans l'histoire? Quels sont ses fondements théoriques?

Pour répondre à toutes ces questions, nous segmentons ce chapitre en deux sections. La première section revisite les approches spatiales et territoriales du développement. La deuxième section expose les fondements théoriques de la diversification économique, concept central de cette thèse de doctorat en développement régional.

²² Edgar Morin, *Le paradigme perdu : Nature humaine*, Paris : Éditions du Seuil, 1973, 246 pages.

²³ Gustave Le Bon, *Les incertitudes de l'heure présente*, Paris : Éditions d'Ernest Flammarion, 1923, 230 pages.

2.1-Approches spatio-territoriales du développement et diversification

Dans la première section de ce deuxième chapitre, nous avons pour objectif de démontrer que la science régionale offre un corpus théorique pertinent pour étudier les enjeux de la diversification économique au Gabon. Pour atteindre cet objectif, nous scindons cette première en cinq sous-sections. La première retrace la trajectoire historique de la science régionale, de son contexte d'émergence à ses pères fondateurs en passant par sa définition. La deuxième présente la théorie de la croissance et du développement polarisé comme une approche spatiale et territoriale du développement. La troisième aborde un autre paradigme de la science régionale, en l'occurrence la perspective « endogéniste » du développement. À titre d'approche spatiale et territoriale du développement, le paradigme des milieux innovateurs est présenté dans la quatrième sous-section. Pour terminer, la cinquième sous-section décrit le développement territorial comme un paradigme de la science régionale. Il est crucial de souligner qu'en toile de fond de la description des approches spatiales et territoriales, nous noterons dans quelle mesure elle aborde les concepts de la diversification économique et de la concentration (spécialisation) économique.

2.1.1-Contexte d'émergence, définition et fondements de la science régionale

L'une des raisons généralement citées dans la littérature scientifique pour expliquer l'essor de la science régionale est le développement des disparités, des inégalités sociales et régionales à la fois au niveau national et mondial au cours de la période des « Trente Glorieuses ». Comme le dit si bien Benko, sa « naissance est due aux nombreux problèmes qui n'ont pu être traités de manière adéquate avec les méthodes traditionnelles des branches scientifiques déjà existantes²⁴ .» (Benko, 1998 : 3). Parmi ces problèmes, il y avait les besoins en planification territoriale, le contrôle du développement urbain, le contrôle de la pollution, la conservation du milieu, le maintien de la cohésion sociale. Ces nouveaux enjeux touchant les diverses régions (homogène, polarisée, plan) à différents degrés ont conduit au décloisonnement académique des disciplines scientifiques. C'est

²⁴ Benko, Georges (1998), *La science régionale*, Paris : Que sais-je?, PUF, 125 pages

ainsi que la collaboration entre géographes, économistes, politologues, sociologues, aménagistes, urbanistes, planificateurs, anthropologues culturels, psychologues et juristes a permis la structuration de la science régionale pour répondre à ces problèmes « spatiaux ». L'architecte de la structuration de la science régionale comme discipline universitaire a été nul autre que Walter Isard, qui a fondé la première Association de la science régionale (*Regional Science Association*) en 1954 aux États-Unis. Le développement de la science régionale s'est aussi inséré dans un contexte historique d'après-guerre marqué par la reconstruction économique de l'Europe et du Japon, d'une part, et le début de la guerre froide, d'autre part. Qu'est-ce que la science régionale et quels sont ces principaux axes d'intervention? Que font les spécialistes en science régionale? Qui sont les auteurs ayant élaboré les premiers fondements théoriques de la science régionale?

Selon Benko (1998), Isard identifiait déjà treize définitions dans son ouvrage intitulé *Introduction to Regional Science* (1975)²⁵. Depuis lors, cette science interdisciplinaire et pluridisciplinaire a connu un essor spectaculaire au point qu'il est possible d'en arriver à une définition qui englobe son large spectre d'intervention. L'une des meilleures définitions revient à Coffrey, pour qui :

« La science régionale peut ainsi être considérée comme l'étude de problèmes sociaux et économiques ayant une dimension régionale ou spatiale, par l'utilisation des différents concepts, méthodes et modèles d'analyse, aussi bien théoriques qu'empiriques²⁶. » (Coffrey, 1995 : 148).

Il appert, à la lumière de cette définition et de ce qui précède, que la science régionale est une science de l'action à l'interface de plusieurs disciplines. Elle a pour but d'analyser et de comprendre les interdépendances entre le territoire comme milieu de vie et la vie économique et sociale qui s'y opère. Benko (1998) regroupe la diversité des axes d'intervention de la science régionale en quatre thèmes d'analyse : la localisation des activités économiques (organisation du système productif et localisation, etc.),

²⁵ W. Isard, *Introduction to Regional Science*, Prentice Hall, Englewood Cliffs, NJ, 1975.

²⁶ Coffrey, William J. (1995), « Géographie, économie, science régionale », in A. Bailly, R. Ferras, D. Pumain (ed), *Encyclopédie de géographie*, Paris : Economica, 141-157.

l'organisation et structuration de l'espace (urbanisation, métropolisation, relations sociales, politiques et économiques dans l'espace, etc.), les interactions spatiales (commerce international et interrégional, flux de personnes, d'informations, de monnaie, de biens et services, etc.) et le développement régional (disparités spatiales, planification, aménagement du territoire, structure économique, etc.). Dans une publication récente, après avoir brossé un portrait de l'évolution de la science régionale, Bailly (2009) esquisse un croquis qui synthétise bien les enjeux de celle-ci à la fin de la première décennie du XXI^e siècle.

Puisque la science régionale est une discipline-carrefour, à la croisée des chemins de plusieurs disciplines, l'action et la théorie, ce foisonnement complexifie, dans une certaine mesure, la tâche de définir les prérogatives d'un spécialiste en science régionale.

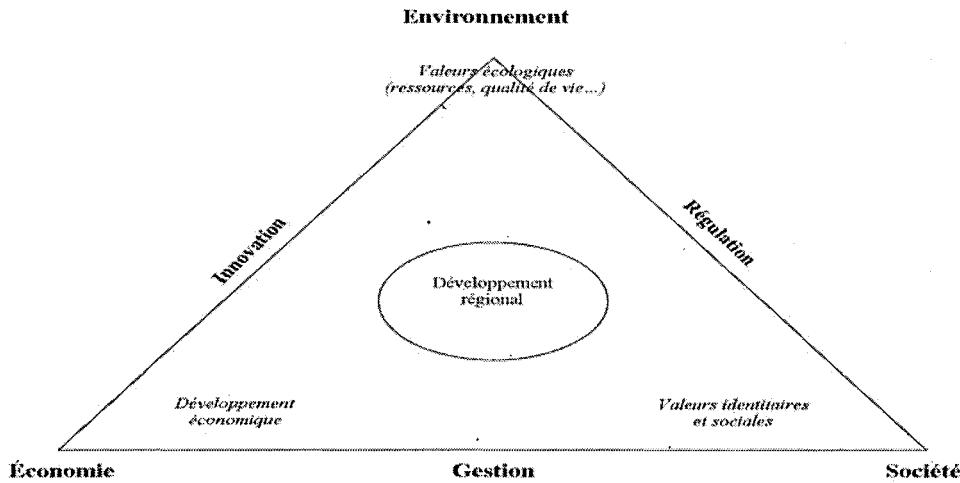
Selon Benko :

« Le chercheur pratiquant cette discipline n'est pas un planificateur actif, mais un analyste ayant une approche critique des problèmes actuels, qui formule les hypothèses et les vérifie, en tirant des conclusions et suggérant des recommandations; ainsi il détient un rôle clé dans le processus de prise de décisions²⁷. » (Benko, 1998 : 13)

Cette assertion nous éclaire assez bien sur le caractère à la fois théorique et empirique du travail du chercheur en science régionale. Et cela se comprend aisément lorsque nous considérons, comme Lajugie (1995), que la complémentarité entre recherche fondamentale et recherche appliquée dans l'élaboration de la connaissance en science régionale est une nécessité et non une option. Cette complémentarité amène le chercheur à établir des diagnostics, à élaborer des modèles explicatifs et, de surcroît, à proposer des solutions concrètes tout en accompagnant leur mise en œuvre, en vue de résoudre les problèmes actuels d'efficacité économique, d'équité sociale, du maintien du cadre biophysique sur un territoire considéré comme milieu de vie.

²⁷ Op. cit. Page 54

Figure 1 : Le triangle de la science régionale



Source : Bailly (2009).

Si Walter Isard est le « père » de la science régionale comme discipline universitaire, il a été inspiré par les travaux pionniers des précurseurs comme Johan Heinrich Von Thünen (1783-1850)²⁸ avec la théorie de la rente foncière en 1826, Alfred Marshall (1842-1924)²⁹ avec la théorie des districts industriels en 1890, Alfred Weber (1868-1958)³⁰ avec la théorie de la localisation industrielle en 1909, Harold Hotelling (1895-1973)³¹ avec la théorie des aires de marché en 1929, Walter Christaller (1893-1969)³² avec la théorie des lieux centraux en 1933, August Lösch (1906-1945)³³ avec la théorie de l'équilibre économique spatial en 1940. Dans un contexte économique agricole, de croissance industrielle, de développement industriel, de crise économique et d'aménagement du territoire, ces précurseurs se sont attelés à trouver des réponses à un ensemble de

²⁸ J.H. Von Thünen, *Der isolierte Staat in Beziehung auf landwirtschaft und nationalökonomie*, Iéna : Verlag Von Gustav Fischer, 1926.

²⁹ A. Marshall, *Principles of Economics*, Bristol :Overston Press, 1890.

³⁰ A. Weber, *Über de Standort der Industrien*, Tübingen : Mohr, 1909.

³¹ H. Hotelling, « Stability in Competition », *Economic Journal*, 39(1929) 41-57.

³² W. Christaller, *Die Zentralen Orte in Süddeutschland*, Iéna : Gustav Fischer, 1933.

³³ A. Lösch, *Die räumliche Ordnung der Wirtschaft*, Iéna : Gustav Fischer, 1940.

questions de recherche telles que : Comment se répartissent les activités agricoles ? Pourquoi les activités tendent-elles à se concentrer dans l'espace ? Comment les entreprises industrielles opèrent-elles leur choix de localisation ? Qu'est-ce que l'espace change à la concurrence entre les entreprises ? Comment se structurent les espaces urbains ?

Les réponses à ces questions ont permis de poser les jalons de la science régionale avec l'élaboration des modèles *mathématiques* (régression, analyse factorielle, modèle gravitaire, etc.), des modèles de *systèmes* (pour représenter un système dans sa structure et interrelations), des modèles *graphiques* (pour représenter une structure spatiale, un espace) et des modèles *cognitifs* (utiliser l'image et le dessin comme une courbe, un schéma, une carte) à partir desquelles d'autres chercheurs ont emboîté le pas depuis les années cinquante jusqu'à nos jours. Les auteurs allemands, anglo-saxons et francophones qui ont contribué à l'essor et au renouvellement de la science régionale sont tellement nombreux qu'il serait prétentieux pour nous de tous les citer ici. Nous nous contenterons de donner un simple aperçu des principales théories, sans prétention à l'exhaustivité, notre objectif étant de comprendre comment la question de la diversification/concentration économique a été envisagée par les théoriciens de la science régionale.

2.1.2-Croissance et développement polarisés

Le terme « pôles de croissance » a été vulgarisé pour la première fois en 1955 par l'illustre économiste français François Perroux³⁴ dans la revue *Économie appliquée*. Cet économiste humaniste, qui a critiqué la théorie néoclassique aussi bien du point de vue de la forme que de celui du fond, est souvent considéré comme le « pionnier » du développement humain promu au début des années quatre-vingt-dix par le PNUD sous la plume du Nobel d'économie Amartya Sen en 1998. En effet, les travaux de Perroux en la

³⁴ F. Perroux, « Note sur la notion de pôle de croissance » dans *Économie Appliquée*, n° 1-2, 1955, pp. 307-320. Perroux est le plus grand des économistes français comme en témoignent les assertions de plusieurs : Pour Paul Streeten (1989 : 5) « Parmi les économistes, il fut un géant », pour Gendarme (1992 : 12) « Sa place sur le plan économique pourrait se comparer à celle d'un Victor Hugo ou d'un Balzac en littérature ».

matière ont commencé au début des années cinquante³⁵ et se sont poursuivis jusqu'à son décès en 1987.

Pour ce qui est de la science régionale, sa contribution est colossale et il nous est impossible d'en faire un portait exhaustif ici. Retenons simplement qu'il a été, avec Boudeville, le cofondateur de l'Association de science régionale de langue française (ASRLF) en 1961 et que ses travaux sur les pôles de croissance et de développement ont été très édifiants pour la science régionale. Qu'est-ce qu'un pôle de croissance? En quoi est-il une source de développement ou de sous-développement? Quels enseignements pouvons-nous tirer de la théorie des pôles de développement par rapport à la diversification/concentration économique?

« Un pôle de développement est une unité économique motrice ou un ensemble formé de telles unités. Une unité simple ou complexe, une entreprise, une industrie, un couplage agriculture-industrie, une combinaison d'industries..., est motrice quand elle exerce sur d'autres unités avec qui elle est en relation des effets d'entraînement. L'unité est motrice dans un espace économique et social déterminé quand la résultante de tous les efforts qu'elle engendre est positive, en ce sens qu'elle change les structures de façon telle que le produit réel global et net de l'ensemble connaît un taux de croissance plus élevé³⁶. » (Perroux, 1961 : 204).

Autrement dit, la théorie des pôles de croissance/développement soutient la thèse selon laquelle la croissance économique prend naissance autour des pôles dont les effets d'entraînement tendent à se diffuser sur l'économie immédiate de manière à modifier sa structure économique, à engendrer des changements structurels, à susciter ou favoriser le progrès économique. À titre de théorie de développement, le pôle est un « mécanisme inducteur de croissance » et du point de vue de la théorie de l'organisation spatiale, il explique la « concentration spatiale de la croissance » (Aydalot, 1985).

Cependant, selon Perroux, pour qu'une unité motrice puisse devenir un pôle de développement qui suscite des *effets d'agglomération* (rassemblement des activités

³⁵Perroux, F. « Les coûts de l'homme », dans *Économie appliquée*, n° 1, 1952; F. Perroux, « De l'avarice des nations à une économie du genre humain », *La vie intellectuelle*, novembre 1952.

³⁶ Perroux, F. (1961), *L'économie du XX^e siècle*, Paris : Les Presses de l'Université de France, 764 pages.

complémentaires, réalisation des moyens de transport et de communication, etc.) et de *jonction* (augmentation des offres et des demandes et élargissement des possibilités des producteurs locaux), lesquels font apparaître de nouvelles activités et participent à l'articulation des branches de production, il est vraiment crucial que le milieu ou l'espace soit adéquatement aménagé :

« Des investissements ne deviennent des pôles de développement que si le milieu est aménagé, en vue de transmettre efficacement les effets qui sont dus à leur construction et à leur fonctionnement. Sinon, ces investissements ne sont que des cathédrales dans le désert³⁷. » (Perroux, 1961 cité par Blardone à la page 54)

Bien que la théorie des pôles de croissance/développement ait été très populaire et très utilisée dans les politiques nationales d'aménagement du territoire aussi bien dans certains pays développés (ex-URSS, Angleterre, Italie, Allemagne, France, Inde, Espagne) que dans les pays en développement (certains pays d'Amérique latine) (Courlet, 2001)³⁸, elle a cependant connu un succès mitigé en fonction des contextes et des politiques appliquées. Parmi les effets pervers de la polarisation du développement préconisée par la théorie des pôles de la croissance, il y a eu la marginalisation de certains espaces autour des pôles. La marginalisation des régions-ressources et excentriques du Québec (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean), qui n'ont guère bénéficié dans les années soixante-dix et quatre-vingt des effets de percolation de Montréal comme pôle de développement de la province, en est une bonne illustration (Tremblay, 1999).

Cette idée est aussi partagée par Courlet en ces termes :

« L'analyse rapide de quelques expériences montre que si la stratégie des pôles industriels a déclenché un processus d'industrialisation, elle n'a pas permis en revanche la promotion d'un développement régional authentique. À l'inverse de ce que prévoyait la théorie, les effets en amont/aval attendus ne se sont pas réellement produits, la promotion des pôles industriels semblent avoir accru les déséquilibres économiques et sociaux dans l'espace environnant; la non-articulation entre l'agriculture et industrie a nourri la désertification rurale, le déclin

³⁷ G. Blardone, « François Perroux et le développement », dans *François Perroux Le Centenaire d'un Grand Economiste* (dir.) Raymond Barre, Gilbert Blardone et Henri Savall, Paris : Economica, 2005, pp. 35-64.

³⁸ Courlet, C. (2001). *Territoires et régions : les grands oubliés du développement économique*, Paris : l'Harmattan.

du tissu économique traditionnel local s'est accéléré, les migrations se sont généralisées³⁹. » (Courlet, 2001 : 6)

À ce stade de notre présentation de la théorie du développement polarisé et des principes qui le régissent, la question de savoir si un pôle de développement est spécialisé ou diversifié subsiste encore. Force est de constater qu'un pôle de développement peut aussi bien être spécialisé que diversifié. Un pôle de développement est spécialisé lorsque son unité motrice est simple (une entreprise ou une industrie dominante). Il est diversifié quand son unité motrice est complexe (un couplage agriculture-industrie, une combinaison d'industries, etc.). Dans les deux cas, l'unité motrice joue un rôle structurant pouvant se traduire au sein de la localité, de la région et de la nation, soit par des phénomènes de perpétuation de la concentration spatiale de l'activité économique, soit par des phénomènes de densification spatiale de l'activité économique.

La théorie du développement polarisé de Perroux (1961) met en exergue le précepte de la polarisation qui, pris dans une perspective de la science régionale, enrichit la compréhension des rapports Nord-Sud à plus d'un égard. En effet, si nous considérons la planète Terre comme un territoire composé d'un centre symbolisé par le Nord, c'est-à-dire d'un ensemble régional homogène (Amérique du Nord et Europe occidentale principalement) et d'une périphérie hétérogène (Amérique latine, Asie, Afrique), le concept de polarisation permet d'illustrer la domination du Nord sur le Sud dans leurs rapports économiques, politiques et technologiques. Par ailleurs, la polarisation vue sous l'angle de la science régionale et intégrée dans l'équation de l'analyse des rapports Nord-Sud permet de recouper la théorie de l'échange inégal de Franck, Amin et d'autres pour qui le capitalisme mondial fonctionne sur la base d'une répartition inégale des richesses. Les richesses sont concentrées au Nord, alors que le Sud occupe une position subalterne au Nord, nonobstant le fait que le développement de ce dernier est très dépendant des ressources du Sud. En définitive, le précepte de polarisation illustre assez bien la marginalisation sur le plan du développement du Sud dans les rapports Nord-Sud, à l'image de celle des régions-ressources et excentriques du Québec par rapport à Montréal.

³⁹ Courlet, C. (2001), *Territoires et régions : les grands oubliés du développement économique*, Paris : l'Harmattan, 133 pages.

Si l'application de la théorie des pôles de développement est « un mécanisme inducteur de la croissance » Aydalot (1985) dont les effets peuvent induire la diversification économique, il devient intéressant de voir comment les théoriciens du développement endogène abordent cet enjeu.

2.1.3-Développement endogène

Le développement endogène a vu le jour au début des années soixante-dix comme modèle alternatif aux modèles d'analyse traditionnels dominants, à savoir le fordisme et le keynésianisme. Le laisser-faire néolibéral de même que la planification globale ont montré tous deux leurs limites (Proulx, 1996) à cause de l'explosion des inégalités dans l'espace aussi bien au niveau régional et national que mondial. Qui sont les principaux divulgateurs du développement endogène comme approche territoriale du développement? Quels divers vocables sont associés au développement endogène? Quels sont les principes du développement endogène? Comment ces principes abordent-ils le tandem diversification/concentration (spécialisation) économique?

Le développement endogène a été popularisé comme nouveau type de développement par Friedmann et Weaver (1979)⁴⁰ qui ont plaidé pour un développement autocentré. À partir de cette base, d'autres auteurs ont emboîté le pas en utilisant un vocable varié pour désigner le concept de développement endogène. Stöhr (1981)⁴¹ et Weaver (1983)⁴² ont utilisé la terminologie du développement *par le bas*, Perroux (1981)⁴³ a évoqué un développement *endogène global et intégré*, Guindani et Bassand (1982)⁴⁴ ont parlé du développement *ascendant*. De ces diverses connotations, il ressort certaines caractéristiques du développement endogène qu'il convient de présenter.

⁴⁰ J. Friedmann et C. Weaver, *Territory and Function, The Evolution of Regional Planning*, Univ. of California Press, 1979, 234 p.

⁴¹ W.B. Stöhr, « Development from Below: The Bottom-Up and Periphery-Inward Development Paradigm », dans W.B. Stöhr et F. Taylor : *Development from Above or Below? The dialectics of Regional Planning in Developing Countries* (dir.), Toronto : John Wiley and Sons Ltd. 1981, 39-72.

⁴² C. Weaver, « Le développement par le bas, vers une doctrine du développement territorial », dans B. Planque (dir.), *Le développement décentralisé*, Paris : Litec, 1983, pp. 179-186.

⁴³ F. Perroux, *Pour une philosophie du nouveau développement*, Paris : Presses de l'UNESCO, 1981, 279 p.

⁴⁴ M. Bassand et S. Guindani, *Maldéveloppement régional et identité : pour un développement endogène*, Lausanne : Presses polytechniques romandes, 1982, 200 p.

Tout d'abord, pour Friedmann et Weaver (1979), le développement endogène est essentiellement territorial, communautaire et démocratique. Le caractère territorial renvoie à l'idée selon laquelle le développement est induit par un espace particulier en fonction de ses composantes naturelle, culturelle, économique et sociale. Le caractère communautaire désigne la participation active des acteurs locaux incluant la population à ce processus. Le caractère démocratique suppose l'existence de structures suffisamment démocratiques pour que chacun puisse exprimer son choix dans la prise de décision affectant son existence et son devenir.

De plus, Streeten (1978, 1981)⁴⁵ croit que le développement endogène doit avoir comme objectif la satisfaction des besoins essentiels de la population locale (logement, alimentation, habillement, santé, éducation, travail, etc.) et l'accessibilité aux services de base (eau potable, assainissement, transport, hôpitaux, écoles, etc.). Le développement endogène est un développement qui privilégie les initiatives à l'échelle locale par la valorisation des ressources naturelles, de la culture locale et des savoir-faire traditionnels du terroir (Aydalot, 1985). Lorsqu'il s'appuie sur les forces et les ressources intérieures et qu'il garantit une articulation cohérente des aspects sociaux, culturels, techniques, agricoles, industriels au sein de la localité, le développement endogène se veut global et intégré (Perroux, 1981).

Enfin, le développement endogène exige aussi une économie flexible capable de s'adapter à des données changeantes et de moduler les conduites des agents économiques afin de consolider l'autonomie de la localité par rapport au monde extérieur sans pour autant être en déconnexion totale avec celui-ci. Autrement dit, le développement endogène est aussi le processus où la variété (des cultures, des statuts sociaux, des techniques de production, des goûts, des besoins, des produits) s'oppose à l'uniformité (Aydalot, 1985). Certains principes que nous venons de décrire sont bien résumés dans la définition de l'Unesco du développement endogène, que voici :

« Le développement endogène est un processus dans lequel, répudiant l'imitation servile des modèles extérieurs le plus souvent mal adaptés à

⁴⁵ P. Streeten, S.J. Burki, M. Ul Haq, N. Hicks et F. Stewart, *First Things First: Meeting basic human needs in developing countries*, New York : Oxford University Press, 1981, 218 pages. P. Streeten et S.J. Burki, « Basic needs: some issues », *World Development*, 1978, Vol. 6, N° 3, pp. 411-421.

ses besoins, possibilités et aspirations, une collectivité oriente elle-même son propre progrès, selon ses valeurs et ses aspirations, et en détermine de manière autonome les objectifs et les voies, qu'il lui faut, dans une large mesure, inventer selon son propre génie⁴⁶. » (Unesco, 1980 : 43)

Les propos de l'Unesco nous renseignent assez bien sur le fait qu'il ne peut y avoir un développement endogène sans l'intégration de l'identité collective propre à chaque territoire. Cette identité collective est souvent portée par ses habitants qui, par leur connaissance du milieu, savent plus que quiconque quelles ressources mobiliser pour participer au dynamisme de l'économie locale.

Quoique les principes du développement endogène n'abordent pas spécifiquement la diversification économique comme une condition de réussite, il reste que l'analyse et l'observation des expériences endogènes de développement par Stöhr (1984) révèlent que la diversification régionale est un élément de réponse aux agressions externes et que l'orientation multisectorielle est l'une des caractéristiques des expériences réussies du développement endogène. Cette vision de la diversification comme facteur de stabilité régionale est également partagée par Mattéaccioli comme suit :

« La région dotée d'un tissu économique et social diversifié est, grâce à la multiplication des activités et des entreprises et/ou des établissements qui y sont localisées, à la fois plus résistante aux chocs extérieurs et plus perméable aux changements. (...) La diversification intra-régionale favorise l'amplification et l'accélération des changements, ce qui rend les régions diversifiées plus perméables aux progrès⁴⁷. » (Mattéaccioli, 1992 : 50-51 cité par Breitbach, 2003 : 241)

Dans le sillage du développement endogène s'est développé un corpus théorique en développement régional composé de plusieurs approches, dont le développement local, le développement communautaire, les districts industriels, les milieux innovateurs, l'économie sociale et plus récemment le développement territorial. Pour les fins de cette recherche et en rapport avec la science régionale, nous nous contenterons de décrire deux d'entre elles, à savoir les milieux innovateurs et le développement territorial.

⁴⁶ UNESCO, *Conférence générale-Vingt et unième session*, Belgrade, 1980, 21C/4, 15.8.80.

⁴⁷ A. C. M. Breitbach, *Une dynamique régionale fondée sur la diversification industrielle : L'expérience de la région de Caxias do Sul (Brésil)*, Thèse de doctorat en Géographie soutenue publiquement le 26 septembre 2003 à l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne.

2.1.4-Milieux innovateurs

C'est dans la foulée des acquis du développement endogène au plus fort de la crise des théories spatiales (convergence, divergence, polarisation, division spatiale du travail), au moment où les grandes régions industrielles connaissent d'importantes difficultés, que des chercheurs, Philippe Aydalot en tête, identifient dans différentes régions géographiques de nouveaux pôles économiques particulièrement dynamiques : en Italie (la Troisième Italie : Toscane, Marches, Ombrie), en France (la Vallée de l'Arve en Haute-Savoie), en Suisse (l'Arc jurassien), en Allemagne (Bade-Würtemberg) et aux États-Unis (Silicon Valley en Californie, la Route 128 à Boston). Ces territoires sont désignés sous diverses terminologies allant des districts industriels aux technopôles en passant par les milieux innovateurs, les clusters, les systèmes productifs locaux, les *learning regions*. Tout compte fait, qu'est-ce qu'un milieu innovateur? Quelle place Aydalot accorde-t-il au milieu et quelles sont ses principales caractéristiques? Quels sont les principaux axes d'investigation de la théorie des milieux innovateurs? Quels concepts clés partage la théorie des milieux innovateurs avec les autres approches des milieux innovants cités ci-dessus? Que pensent les auteurs de cette théorie sur la diversification?

Après plus d'un quart de siècle d'investigation par les chercheurs du Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs (GREMI), la définition du milieu innovateur a connu des transmutations et n'a cessé d'être raffinée au fil du temps sans perdre l'idiosyncrasie qui le particularise. Puisque la théorie des milieux est une réflexion sur les sources de l'innovation dans le contexte économique contemporain et sur le rôle du milieu dans ce processus en particulier, il est donc crucial de comprendre la notion de milieu. Pour préciser la notion de milieu, Maillat, Quévit et Senn (1993) proposent la définition suivante :

« Un ensemble territorialisé dans lequel des interactions entre agents économiques se développent par l'apprentissage qu'ils font de transactions multilatérales génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun des ressources⁴⁸. » (Maillat, Quévit, Senn, 1993 : 6)

Selon ces auteurs, cet ensemble territorialisé se transforme en un milieu innovateur lorsqu'il s'ouvre à la diversité de l'environnement extérieur pour y recueillir les ressources spécifiques dont il a besoin pour faire face au changement, d'une part, et lorsque ses ressources sont organisées, coordonnées et mises en relation par des structures économiques, culturelles et techniques qui rendent les ressources exploitables pour des nouvelles combinaisons productives, d'autre part (Maillat, Quévit, Senn, 1993). Nous voyons bien que les réseaux territoriaux et extraterritoriaux dans le milieu innovateur donnent lieu à un processus d'apprentissage dynamique requérant une coordination/intégration des processus d'innovations et de production à travers l'espace et le temps (Ratti, Bramanti et Gordon, 1997)⁴⁹.

Si Schumpeter (1935)⁵⁰ considère l'entrepreneur comme un agent transformateur capable de créer un contexte favorable à l'innovation, l'une des conditions à l'amélioration de la production, les laudateurs de l'approche des milieux innovateurs, pour leur part, considèrent le milieu en tant que facteur actif et prépondérant dans le processus d'innovation (Mattéaccioli et Tabariés, 1999). En d'autres termes, le milieu est un vecteur de l'innovation et, par ricochet, celui du développement endogène, puisqu'il fait référence à des conditions économiques et à certains processus qui facilitent l'innovation sur le territoire. Cette assertion suscite notre intérêt à connaître les principales caractéristiques d'un milieu innovateur.

La recension de la littérature montre que le milieu innovateur perçu comme « espace vécu » partage avec tout type de territoire la présence de ressources matérielles (machines, bâtiments, ressources financières), immatérielles (savoir-faire, éléments

⁴⁸ Maillat Denis, Quévit Michel et Senn Lanfranco (dir.) (1993), *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional*, GREMI Neuchâtel : EDES, 376 pages.

⁴⁹ Ratti, R., Bramanti, A. et Gordon, R., *The Dynamics of Innovative Regions: The Gremi Approach*, Aldershot, Ashgate Publishing Compagny, GREMI, 1997.

⁵⁰ J.A. Schumpeter, *Théorie de l'évolution économique*. Paris : Dalloz

institutionnels) et des acteurs (entreprises, institutions de recherche et de formation, pouvoirs publics locaux). Toutefois, certaines caractéristiques, comme la logique d'interaction et la dynamique d'apprentissage collectif, particularisent les milieux innovateurs. Pendant que la logique d'interaction fait référence à la capacité d'innovation qui est dépendante de la coopération entre les acteurs dans l'utilisation des ressources spécifiques du milieu, la dynamique d'apprentissage collectif concerne les capacités des acteurs du milieu à adapter leur comportement en fonction des transformations de l'environnement (Maillat, 1995). La juxtaposition de ces deux caractéristiques amène Paulré (1998)⁵¹ à parler des milieux innovateurs comme étant « auto-organisateurs », c'est-à-dire ayant la capacité de produire des « complémentarités » et des « interdépendances productives » à partir des modes de régulation internes au milieu. Jusqu'ici, nous avons vu ce que sont un milieu innovateur et ses caractéristiques. Il devient donc important de savoir quels sont les axes d'investigation de la théorie des milieux innovateurs et les concepts qui l'associent à d'autres approches organisationnelles territorialisées.

Liant une analyse industrielle à une analyse spatiale de l'innovation et cherchant à appréhender les relations qu'entretiennent les entreprises et leur milieu dans le processus d'innovation, la théorie des milieux innovateurs axe ses investigations sur trois paradigmes : technologique, organisationnel et territorial (Crevoisier, 2001). Le paradigme technologique met l'accent sur le rôle des techniques dans la transformation du système économique grâce à la génération de l'innovation par l'interaction de l'entreprise avec son milieu. Le paradigme organisationnel analyse les facteurs qui facilitent ou entravent la relation entre acteurs dans la dialectique concurrence/coopération dans le milieu. Pour sa part, le paradigme territorial porte sur le fait que l'innovation ne se propage pas uniformément dans l'espace. Sa génération et sa diffusion dépendent des attributs propres à un territoire, c'est-à-dire les ressources (savoir-faire, capital, compétence) et les acteurs (entreprises, institutions de soutien) (Crevoisier, 2001).

⁵¹ Paulré, B. Quelques observations sur la problématique de l'auto-organisation et l'étude des milieux innovateurs, Communication au colloque du GREMI, « Le paradigme de milieu innovateur dans l'économie spatiale contemporaine », Paris, 29 et 30 juin 1998.

Les technopôles, les districts industriels, les clusters, les systèmes productifs locaux, les *learning regions* sont d'autres approches d'analyse des dynamiques territoriales qui se rapprochent de la théorie des milieux innovateurs et partagent avec elle des proximités conceptuelles dont, notamment : encastrement (*embeddedness*), densité institutionnelle (*institutional thickness*), interdépendances non marchandes (*untraded interdependencies*). Selon Granovetter (1985)⁵², le concept d'encastrement (*embeddedness*) signifie que les actions économiques s'inscrivent au sein des réseaux de relations sociales qui étayent la structure sociale. La densité institutionnelle (*institutional thickness*) est pour Amin et Thrift (1997)⁵³ le développement d'institutions locales diverses (étatiques et non étatiques) dont les interactions et les synergies renforcent la dynamique locale d'innovation dans un contexte marqué par l'apparition d'une atmosphère industrielle. Le concept des interdépendances non marchandes (*untraded interdependencies*) réfère aux relations non marchandes à la fois formelles et informelles existant entre les firmes et acteurs d'une même localité et favorisant la circulation de l'information. Storper (1997)⁵⁴ précise qu'il s'agit de mécanismes, de règles de jeu, qui réduisent l'incertitude, favorisent l'émergence de la confiance et facilitent l'action collective. Somme toute, les relations sociales caractérisées par la coopération jouent un rôle crucial au sein des ensembles économiques régionaux dont la structure économique est particulièrement dense dans les petites et moyennes entreprises très innovantes.

Deux préoccupations subsistent au terme de cette présentation de la théorie des milieux innovateurs. La première concerne le tissu économique du milieu innovateur. *A priori*, est-il spécialisé ou diversifié? La seconde touche aux effets du milieu innovateur sur ce tissu. Dit autrement, est-ce qu'un milieu innovateur concourt à la spécialisation/diversification de son tissu économique? Selon Aydalot, précurseur de la théorie des milieux innovateurs, la diversification est l'un des traits essentiels du milieu innovateur, source de développement régional et endogène. L'assertion ci-dessous illustre assez bien cette idée :

⁵² M. Granovetter. « Economic Action and Social structure: The problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, 91 (3), pp. 481-599.

⁵³ A. Amin, et N. Thrift. « Globalization, Socio-Economics, Territoriality », dans Lee, R. et Wills, J., *Geography of Economies*, London: Arnold, 1997, pp. 147-157.

⁵⁴ M. Storper. « Regional Economies as Relational Assets », dans Lee, R. et Wills, J., *Geography of Economies*, London: Arnold, pp. 248-258.

« Le développement endogène ne peut se fonder sur une monoactivité, ni une filière unique. L'observation montre que les régions en crise sont celles qui avaient fondé leur développement sur des spécialisations strictes reposant le plus souvent sur des dotations naturelles⁵⁵. » (Aydalot, 1984 : 56)

Cette vision de la pluriactivité comme facteur de la diversification, en tant que condition du développement à long terme, est aussi partagée par Julien dans son analyse du développement régional au Québec à partir de l'exemple de la Beauce :

« Une des clefs du développement à long terme est la diversification pour ne pas être en reste lorsque l'unique industrie connaît des difficultés, comme on l'a vu dans les villes mono-industrielles⁵⁶. » (Julien, 1997: 45)

Si la diversification est l'un des traits descriptifs d'un milieu innovateur, les travaux du GREMI II, qui ont analysé une dizaine de régions différentes en Europe et aux États-Unis dans divers contextes, en viennent à la conclusion que les milieux innovateurs induisent une diversification du tissu économique lorsque les activités locales sont fortement interdépendantes les unes des autres, et ce, même lorsque le territoire est en phase de conversion dans des domaines nouveaux de haute technologie, à l'instar de l'Arc jurassien, qui a migré de la « micromécanique » à la « microtechnique » horlogère (Perrin, 1992). Trois ans plus tôt, ce même auteur, dans un effort de synthèse de la théorie des milieux innovateurs, avait bien résumé les effets induits par un milieu innovateur diversifié sur le renforcement de la densification économique du système productif local :

« La diversification du tissu industriel de la région et le dynamisme de son marché intérieur créent les conditions favorables au développement d'une autre population d'entreprises travaillant dans d'autres secteurs d'activité⁵⁷. » (Perrin, 1989 : 26)

Pour terminer cette première approche du développement endogène, force est de constater que la théorie des milieux innovateurs s'articule autour des paradigmes technologique, organisationnel et territorial. En lien avec le développement territorial, l'innovation est perçue comme le fruit de l'inventivité des milieux par le couplage

⁵⁵ Aydalot, Philippe (1984), *Crise et espace*, Paris : Economica, 350 pages

⁵⁶ Julien, P-A. (2005), *Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance : une métaphore des romans policiers*, Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec, 395 pages.

⁵⁷ J.C. Perrin, « Milieux innovateurs : élément de théorie et typologie », *Notes de recherche* numéro 104, Centre d'économie régionale, 1989, 39 p.

concurrence-coopération dans les relations marchandes et non marchandes. Mais qu'est-ce que le développement territorial? D'où provient-il? En quoi se différentie-t-il du développement local?

2.1.5-Développement territorial

Durant les deux dernières décennies, le concept de développement territorial est devenu un paradigme de plus en plus en vogue dans la littérature scientifique. Il s'y trouve sous plusieurs connotations en fonction des auteurs et des objets d'étude. Jean (2007)⁵⁸ parle du *développement territorial solidaire*, Quan et Nelson (2005) évoquent le *développement territorial rural*, Moulaert et Nussbaumer (2008) promeuvent le *développement territorial intégré* et Rochman (2008) discute des principes du *développement territorial durable*. Au cœur de ces expressions se trouve le «proto-concept» de développement territorial. Il convient d'abord de le définir et d'en suivre la trajectoire d'émergence et d'évolution; ensuite de connaître ce qui le différencie du développement local dont il serait apparemment une déclinaison; enfin d'énumérer quelques outils du développement territorial et de voir quelle place ce paradigme accorde à la diversification.

À la suite de notre recension des écrits sur le «proto-concept» de développement territorial, nous avons retenu la définition de Pecqueur (2005), qui appréhende cette notion comme :

« Tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire⁵⁹. »
(Pecqueur, 2005 : 298)

Trois mécanismes sous-tendent cette définition du développement territorial. Le premier mécanisme s'articule autour du fait que le développement territorial est le résultat d'un processus de construction par les acteurs. En ce sens, le territoire n'est plus seulement

⁵⁸ B. Jean, « Du développement régional au développement territorial durable : vers un développement territorial solidaire pour réussir le développement des territoires ruraux », Coloquio Internacional de desenvolvimento territorial sustentavel, Universidad Federal do Santa Carina, Florioanapolis, 22 au 25 août, 18 pages.

⁵⁹ Pecqueur, Bernard (2005), « Le développement territorial : Une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud », dans Aantheaume, B. et Giraut, F. (dir.) *Le territoire est mort. Vive les territoires Une (re)fabrication au nom du développement!* Paris: IRD, pp. 295-316.

« un réceptacle de l'activité économique, mais le cadre et le résultat de stratégies d'acteurs » (Perrat et Zimmermann, 2003)⁶⁰ et, par conséquent, « une ressource pour le développement » (Lacour, 2000)⁶¹. Le deuxième mécanisme montre que le développement territorial implique une stratégie d'adaptation vis-à-vis de la mondialisation, qui induit une concurrence entre acteurs internationaux et locaux. Cette montée de la concurrence à l'échelle mondiale incite les acteurs locaux à réorganiser l'économie locale afin de demeurer attractifs et compétitifs. Le troisième mécanisme renvoie à la territorialisation du développement, qui repose sur le principe de spécification des actifs. Il s'agit pour les acteurs locaux, de toute obéissance, de rechercher la spécificité du terroir qui lui permet de se différencier et de se distinguer par rapport à d'autres territoires aussi bien proches que lointains. Ce troisième mécanisme a déjà été clairement énoncé par l'un des pionniers de la construction du champ scientifique de l'économie du développement et du développement territorial, l'économiste américain Hirschman (1964), avec l'idée fondamentale de la révélation des ressources cachées :

« Il importe moins, pour promouvoir le développement économique, de trouver des combinaisons optimales de ressources et de facteurs de production donnés que de faire apparaître et de mobiliser à son service des ressources et des capacités cachées, épargnées ou mal utilisées. »
(Hirschman, 1964 : 17)

Le développement territorial est une approche territoriale du développement qui a vu le jour à la suite des travaux de recherche sur le développement endogène. Au Québec, ce terme a été popularisé par les travaux de la sociologie économique (Fontan; Klein; Lévesque, 2003). En France, il l'a été par les travaux de l'école de Grenoble avec Courlet et Pecqueur et ceux de la géographie socioéconomique (Benko et Lipietz, 2000). Le concept de développement territorial s'est progressivement substitué au concept de développement local en France, à partir du milieu des années 1990, dans un contexte caractérisé par les nouveaux défis posés par la mondialisation. Si le développement territorial est une déclinaison et un prolongement sémantique du développement local, il se différencie cependant de ce dernier sur trois traits essentiels : l'ouverture aux marchés

⁶⁰ Jacques Perrat et Jean-Benoît Zimmermann, *Stratégie des firmes et dynamiques territoriales*, dans *Entreprises et territoires - les nouveaux enjeux de la proximité*, Claude Dupuy et Antje Burmeister (dir.), La documentation française, 2003, p. 17.

⁶¹ Lacour, Claude, « Les territoires, nouvelles ressources du développement », dans INRA, *Recherches pour et sur le développement territorial*, Symposium de Montpellier, 11 et 12 janvier 2000.

extérieurs, la construction de systèmes de gouvernance élargis et la mobilisation de ressources spécifiques (Koop, Landel et Pecqueur, 2010)⁶². Ces auteurs en font d'ailleurs une bonne synthèse, que nous reprenons dans le tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Du développement local au développement territorial

Développement local	Développement territorial
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des circuits locaux • Identités et échanges monoscalaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration dans les marchés à diverses échelles • Identités et échanges multiscalaires
<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des ressources locales en réponse aux besoins locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétitivité (locale, nationale, mondiale) par la génération de ressources spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> • Rôle déterminant de l'État dans le dispositif de la contractualisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de nouveaux acteurs dans la gouvernance

Source : Koop, Landel et Pecqueur (2010).

L'intégration des nouveaux acteurs dans la gouvernance fait allusion au processus de décentralisation, base indispensable pour la réalisation du développement territorial, qui permet à la société civile de s'affirmer en tant qu'acteur du développement au même titre que les acteurs politiques et économiques. La décentralisation, politique de soutien du développement territorial, en constitue le premier outil dans le sens où elle est un processus au cours duquel les institutions gouvernementales transfèrent des pouvoirs de décision et des ressources pour se rapprocher à la fois des populations, bénéficiaires des politiques publiques, et de l'ensemble des acteurs de la société civile. Le second outil essentiel au développement territorial est l'ingénierie territoriale, qui est conçue par Lardon, Moquay et Poss (2007 : 11) comme « l'ensemble des concepts, méthodes et dispositifs mis à la disposition des acteurs des territoires pour accompagner la conception, la réalisation et l'évaluation de leurs projets de territoire ».

⁶² K. Koop, P.A. Landel et B. Pecqueur. « Pourquoi croire au modèle du développement territorial au Maghreb? Une approche critique? », *ÉchoGéo* (En ligne), numéro 13/2010, mis en ligne le 20 septembre 2010. URL : <http://echogeo.revue.org/12065>

Puisque la décentralisation est une politique au service du développement territorial et que l'ingénierie territoriale en est un outil, la diversification semble être un levier particulièrement important pour le développement territorial durable des collectivités locales en dévitalisation. La diversification économique favorise le développement d'autres activités et crée des opportunités en faveur des communautés locales dans les collectivités rurales aux prises avec les enjeux de l'exode des jeunes qui migrent vers les grands centres urbains en quête de travail à la suite des fermetures des entreprises dominantes dans leurs patelins respectifs. Aussi, une économie locale, régionale et nationale a besoin de se construire sur plusieurs types de capital (financier, humain, social, institutionnel, physique, naturel, etc.) dans l'optique de maintenir un flux de revenus pour les générations futures afin d'assurer un développement durable du territoire (Pezzey, 1992). Or, en situation de déprérissement du capital naturel, la diversification économique devient un moyen de renforcer le tissu économique local avec d'autres types de capital.

En guise de conclusion de cette première section, nous sommes à même de dire que la science régionale est une discipline-carrefour qui a donné naissance à plusieurs approches spatiales et territoriales du développement. Si le pôle de croissance a généralement tendance à concentrer spatialement l'activité économique, les effets d'entraînement de son unité motrice, lorsqu'elle est judicieusement articulée, peuvent se traduire par une densification du tissu économique local et régional. L'analyse et l'observation des expériences endogènes de développement révèlent aussi que l'orientation multisectorielle et la pluriactivité sont des facteurs de succès du développement endogène. Cette vision a aussi été développée dans la théorie des milieux innovateurs où la diversification économique est, pour ainsi dire, l'un des traits descriptifs d'un milieu innovateur. Ce milieu innovateur diversifié sécrète l'innovation grâce à la dialectique coopération-concurrence des acteurs du milieu et cette innovation induit à son tour une amplification du processus de diversification du tissu économique. Il a enfin été montré que la diversification est un levier du développement territorial durable des collectivités locales éprouvant d'énormes difficultés dans l'arrimage des objectifs locaux et globaux. Somme toute, les approches spatiales et territoriales du développement promeuvent la diversification économique au détriment de la spécialisation. Il devient crucial, à ce stade

de notre analyse, de percer les mystères du concept de la diversification économique en présentant ses fondements théoriques.

2.2-Fondements théoriques de la diversification économique

L'objectif de cette troisième section est de poser les jalons nécessaires à la compréhension du concept de la diversification économique. Pour y arriver, premièrement, nous le définissons et présentons ses dimensions. Deuxièmement, nous exposons sa trajectoire historique, sa genèse et son évolution. Troisièmement, nous décortiquons ses typologies afin de mieux le saisir. Quatrièmement, les stratégies de développement fondées sur la diversification ainsi que leurs expériences d'application dans le monde seront présentées. Enfin, cinquièmement, nous présenterons les théories fondatrices de la diversification économique.

2.2.1-Définitions et dimensions de la diversification économique

La diversification est une notion complexe et polysémique dont les acceptations varient selon les auteurs des différentes disciplines des sciences humaines et des sciences de la gestion. Peu importe le degré de complexité de cette notion, il ressort de plusieurs acceptations (Rosenstein-Rodan, 1943; Penrose, 1959; Marris, 1964; Leontief, 1986; Clemenson, 1992; Berezin et al, 2002, etc.) que la diversification touche les dimensions microéconomique et macroéconomique.

Sur le plan microéconomique, la diversification est une stratégie de développement de l'entreprise caractérisée par l'extension de sa gamme de produits. Plus spécifiquement, Ansoff (1957, 1965) définit la diversification comme l'entrée d'entreprises sur des nouveaux marchés avec des nouveaux produits simultanément. Pour continuer dans la même veine, Booz, Allen et Hamilton (1982) définissent la diversification comme une stratégie consistant à investir dans un nouveau produit ou service, dans une nouvelle clientèle cible ou un nouveau marché géographique (internationalisation). Pour leur part, Ramanujam et Varadarajan (1989) définissent la diversification comme l'incursion d'une entreprise dans de nouvelles lignes d'activité, grâce à un processus de développement interne d'affaires ou grâce à des fusions et des acquisitions, ce qui entraîne des

changements dans la structure productive et la gestion de l'entreprise. Selon Kotler et Dubois (2006), la diversification est une stratégie de développement à travers laquelle une entreprise élargit ses possibilités d'offre afin de se prémunir contre les variations de conjoncture économique et les goûts des consommateurs. Detrie et Ardoïn (2005) affirment que :

« La diversification du portefeuille produits/services est la mise en œuvre de nouvelles compétences, l'utilisation des nouvelles technologies et l'innovation pour la création des nouveaux produits qui doivent présenter une synergie forte et maximale qui permettra d'accroître l'expérience globale de l'entreprise sur chacun des nouveaux domaines d'activités et lui permettra également d'accroître son potentiel de ventes⁶³. »

En somme, la diversification du point de vue microéconomique est une stratégie de développement de l'entreprise caractérisée par l'expansion de l'offre des produits et services sur des nouveaux segments de marché ou l'offre des nouveaux produits et services sur les segments de marché déjà conquis.

Contrairement au plan microéconomique où la diversification concerne le développement des entreprises, la diversification sur le plan macroéconomique s'applique au développement des territoires, qui peuvent prendre la forme d'une collectivité locale, d'une ville, d'une municipalité, d'une province, d'un pays, d'une communauté/union économique et d'un continent. Pour Clemenson (1992), la diversification économique est un accroissement du nombre d'emplois dans une collectivité grâce à l'arrivée d'un nouveau secteur d'activité ou à l'expansion d'un secteur existant qui n'est pas le seul secteur ou le secteur dominant de la localité. Selon Schuh et Barghouti (1988), Barghouti et coll. (1990), Petit et Barghouti (1992), la diversification économique est le processus de transformation structurelle d'une économie qui migre d'un tissu économique dominé par les secteurs d'activités primaires (ressources naturelles, agriculture, etc.) vers les secteurs secondaires (industrie de transformation, manufactures, etc.) et tertiaires (commerce, tourisme, etc.). Cependant, ce processus dynamique et normatif ne se traduit pas nécessairement par la disparition des secteurs primaires, mais il se caractérise

⁶³ Détrie, J-P et Ardoïn, J-L.; Strategor [Groupe] (2005), *Politique générale de l'entreprise*, Paris : Dunod, 4^e édition, 877 pages.

seulement par la réduction de l'importance relative de leur contribution dans la création de richesse de l'économie concernée.

En revanche, si cette transformation structurelle de l'économie est de plus en plus possible grâce aux changements importants dans la demande, les technologies de production et les échanges commerciaux à l'ère de l'économie numérique mondialisée, cet objectif n'est pas facile à atteindre en raison du rôle joué par les firmes multinationales sur la monopolisation des ressources stratégiques dans les pays en développement. En fait, les firmes multinationales, qui détiennent les nouvelles technologies et bénéficient des avantages fiscaux, commerciaux et financiers octroyés par les pays-hôtes, affectent lourdement le développement des tissus productifs nationaux des pays du Sud lorsqu'elles réalisent des taux de profit deux fois plus élevés que dans leur pays d'origine. En outre, elles drainent les bénéfices réalisés dans leurs pays d'appartenance et, par conséquent, elles deviennent des moyens de défaillance des riches en faveur des pays impérialistes (Zoubdi, 2009).

À partir de ces quelques acceptations de la diversification économique dans sa dimension macroéconomique, nous la définissons dans le cadre de cette thèse de doctorat en développement régional comme *le processus de densification du tissu économique du Gabon grâce à la création des nouvelles branches d'activités ou à l'expansion des branches d'activités déjà existantes dans une perspective de durabilité*. Puisque le précédent chapitre a démontré clairement les enjeux de développement auxquels le Gabon est confronté à cause de sa forte dépendance vis-à-vis du secteur pétrolier, la diversification économique est susceptible de permettre à l'économie gabonaise de sortir de ce que Watkins (1963) a baptisé, dans le cas du Canada, de « piéges des produits de première nécessité⁶⁴ ».

Aussi, selon Kamgna (2010), la diversification économique permet à une économie de ne pas être *excessivement tributaire des secteurs économiques fondés sur l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles*. L'élargissement des champs d'activités de l'économie gabonaise devrait donc garantir le développement à long terme du pays,

⁶⁴ Les produits de première nécessité sont les produits de base comme le blé, le bois d'œuvre et le poisson, qui étaient des produits d'exportation importants au début de l'histoire du Canada.

puisque la diversification économique s'inscrit dans une perspective de recherche de compétitivité par l'identification des secteurs porteurs et susceptibles de créer de la valeur ajoutée. Dans quel contexte la diversification économique a-t-elle vu le jour et comment a-t-elle évolué depuis lors?

2.2.2-Genèse et évolution de la diversification économique

L'analyse historique de l'évolution du concept de la diversification nous amène d'abord à suivre sa trajectoire au niveau microéconomique avant de la voir au niveau macroéconomique. Étant donné que la diversification est une stratégie de développement d'entreprises sur le plan microéconomique, décrire sa genèse et son évolution passe par la mise en exergue de trois différentes phases de tendance stratégique. La première phase, qui couvre la période de 1910 à 1950, se caractérise par deux tendances stratégiques, à savoir la spécialisation (pour capitaliser les activités de base) et l'intégration verticale (pour développer la profitabilité). La seconde phase, qui va de 1950 à 1980, correspond à l'ère de l'essor de la stratégie de diversification qui est facilitée par la période de prospérité communément appelée « *Trente Glorieuses* ». Cependant, ce type de stratégie va être remis en cause par la crise économique, et les années 1980 à 1990 vont être marquées par des stratégies de réseaux (recentrage sur le métier et les compétences de base, pratiques de coopération) (Detrie et Ardoin, 2005).

Sur le plan macroéconomique, la genèse de la diversification remonte aux États-Unis et à l'Amérique latine lors de la crise des années 1930 avec la chute spectaculaire du cours des matières premières. Les premiers travaux sur le sujet ont été effectués par McLaughlin (1930) sur les villes américaines. Par la suite, les travaux de Rosenstein-Rodan et Leontief ont mis l'accent sur les notions d'effets d'entraînement et de densification des matrices intersectorielles (Leontief, 1986; Rosenstein-Rodan, 1943). D'autres travaux sur la diversification ont également montré qu'elle joue un rôle essentiel dans la maîtrise des aléas de la conjoncture et particulièrement des fluctuations du cours des matières premières pour les pays en développement (Massel, 1970). De leur côté, Kuznets et Rostow ont fait de la transformation structurelle des économies et de leur diversification des passages obligés vers la croissance et le développement (Kuznets, 1966; Rostow,

1960). Tous ces travaux vont alimenter par la suite les réflexions et les discussions sur les politiques régionales, commerciales et industrielles de nombreux pays (Berthélemy, 2005).

En matière de phase d'évolution du paradigme de la diversification économique, il est important de souligner qu'elle a constitué le paradigme dominant de la réflexion sur la croissance et le développement de 1940 à la fin des années 1970 (Bchir et coll., 2007). Durant cette phase, elle a été mise en œuvre comme stratégie de développement par la plupart des pays en développement (Ben Hammouda et coll., 2006). Cependant, la conjugaison de l'échec de cette stratégie dans certains pays et de la crise économique des années 1980 va réorienter les stratégies de développement vers la spécialisation internationale et la stabilisation économique. Cela va se traduire par l'application des Programmes d'ajustement structurel dans les décennies 1980 et 1990. Toutefois, les faibles performances enregistrées par les économies ayant été assujetties à ses programmes combinées aux chocs de la crise asiatique vont relancer le débat sur la diversification à la fin des années 1990 (Kamgna, 2010). De nos jours, la diversification est considérée comme la voie du salut pour le développement de l'Afrique dont l'économie est fortement tributaire de l'exploitation et de l'exportation des produits de base (produits agricoles et matières premières).

2.2.3-Typologies de la diversification économique

Les typologies et les avantages de la diversification sont présentés de manière synthétique sans distinction quant aux dimensions microéconomique et macroéconomique, puisque les principes de base sont applicables dans les deux cas.

À partir des typologies de la diversification d'Ansoff (1957), de Salter et Weinhold (1979), de Porter (1998) et de bien d'autres auteurs, nous distinguons six formes de diversification qui peuvent être utilisées par les dirigeants d'entreprises comme par les autorités politiques et administratives des milieux territoriaux, dans le but d'assurer leur repositionnement, leur redéploiement, leur expansion ou leur survie.

- 1. *Diversification verticale*** : est une forme de diversification dans laquelle une entreprise fabrique soit les sous-ensembles, pièces et matériaux entrant dans la

construction des produits existants, soit de nouveaux produits dont les produits existants constituent des matières premières ou des composantes. Ce type de diversification peut se faire en amont comme en aval de la chaîne de production dans le sens où l'entreprise étend ses activités à de nouvelles étapes du processus de production, antérieures ou postérieures à celles qu'elle réalisait jusque-là. Cette forme de diversification permet à l'entreprise d'acquérir de nouvelles compétences et de renforcer son potentiel concurrentiel dans son « champ d'activité » principal, pour reprendre l'expression d'Ansoff (1957). Dans la logique Salter et Weinhold (1979), il s'agit de *la diversification liée-supplémentaire*, puisque l'entreprise s'adjoint de nouvelles compétences fonctionnelles à celles déjà existantes.

2. *Diversification horizontale* : est une forme de diversification dans laquelle une entreprise fabrique des produits/services nouveaux qui sont conformes ou complémentaires à son expertise actuelle en matière d'expérience et de technique de production. Ces nouvelles activités s'appuient surtout sur les synergies et complémentarités au sein de l'organisation. Pour le modèle Salter et Weinhold (1979), la diversification horizontale est synonyme de *la diversification liée-complémentaire* dans le sens où l'entreprise étend son activité vers des couples produit/marché demandant des compétences fonctionnelles identiques à celles déjà obtenues.
3. *Diversification latérale* : est une forme de diversification dans laquelle une entreprise entre dans un nouveau domaine d'activité par la fabrication des produits nouveaux, sans aucun rapport avec ses produits ou services actuels et encore moins avec ses marchés actuels, mais qui sont destinés à des marchés nouveaux. Cette forme de diversification est aussi appelée *diversification hétérogène* ou *conglomérataire*. Dans la typologie de Salter et Weinhold (1979), elle est baptisée *diversification non liée*. Tous les experts s'entendent pour dire que c'est la forme de diversification la plus risquée à entreprendre parce qu'elle induit un changement important de la chaîne de production.
4. *Diversification concentrée* : est une forme de diversification dans laquelle une entreprise cherche dans un premier temps à augmenter la gamme de produits

offerts à ses clients habituels et, dans un deuxième temps, à atteindre des clients différents pour ses produits traditionnels. La diversification concentrique correspond à la *diversification totale* selon la typologie d'Ansoff (1957), car elle rend possible le développement d'un certain nombre de synergies au sein de l'entreprise. Cet auteur propose trois approches pour la mettre en œuvre. Il s'agit d'encourager les clients déjà existants à acheter davantage, d'attirer les clients des concurrents et de convaincre ceux qui n'utilisent pas le produit à le faire.

5. *Diversification géographique* : est une forme de diversification qui ne consiste pas uniquement à exporter ses produits dans d'autres pays ou régions, mais bien au contraire, pour une entreprise, à sortir de son marché traditionnel et à s'attaquer à une autre zone dans laquelle les facteurs clés de succès sont différents. Pour ce faire, elle exige de l'entreprise de l'adaptation au nouvel environnement dans lequel elle pénètre. Les adaptations dans un contexte de diversification géographique pour une optimisation des productions peuvent favoriser l'éclosion des pôles de développement territoriaux généralement appelés « clusters ».
6. *Diversification financière* : est une forme de diversification visant à limiter les risques courus par l'investisseur en répartissant les fonds entre des titres divers qui, vraisemblablement, ne devraient pas tous fléchir en même temps. Les effets de la diversification font que le risque d'ensemble du portefeuille peut être moins élevé que la moyenne des risques individuels pondérée par l'importance relative de chaque titre dans l'ensemble du portefeuille. Cette forme de diversification est aussi appelée *diversification du portefeuille international* quand l'investisseur combine dans son portefeuille des actions portant non seulement sur des secteurs différents de l'économie, mais également sur des économies des régions différentes du monde. Cela a comme avantage la diminution du risque relatif aux récessions économiques qui peuvent subvenir à n'importe quel moment et dans n'importe quelle région du monde.

Force est de constater que les diverses formes de diversification décrites ci-dessus ont certes une forte connotation microéconomique, mais leurs applications dans une perspective macroéconomique et mésoéconomique en tant que stratégie de

développement sont nombreuses, comme en témoignent les stratégies et expériences que nous allons maintenant aborder.

2.2.4-Stratégies et expériences de la diversification économique

Dans le but de diversifier la structure économique de leurs pays et collectivités locales, les acteurs administratifs et politiques ont élaboré et mis en œuvre des stratégies de développement s'appuyant sur le concept de la diversification économique. L'objectif de cette sous-section consiste donc à présenter ces stratégies, que nous regroupons en deux catégories, à savoir la diversification de la production agricole et l'industrialisation.

La diversification économique par la production agricole est une stratégie de développement qui est communément connue sous l'appellation de « *Révolution verte* ». Elle a connu deux phases de développement, à savoir la « *Révolution verte scientifico-technique* » et l'« *agriculture biologique et agroécologique* ». La « *Révolution verte scientifico-technique* » est une stratégie qui a vu le jour grâce aux travaux de recherche de l'agronome américain et Nobel de la Paix Norman Borlaug, qui ont permis l'intensification et l'utilisation des nouvelles variétés de céréales (riz, maïs, blé) à hauts rendements. Elle a été rendue possible grâce à la capacité scientifico-technique à modifier l'environnement avec des techniques comme l'utilisation des engrains pour les sols peu fertiles, des produits phytosanitaires pour éliminer les mauvaises herbes et les ravageurs, la mécanisation pour augmenter la productivité et l'irrigation en cas de sécheresse (FAO, 1996).

Il ressort de cette description les principes de la diversification concentrique. En effet, la création de nouvelles variétés de céréales à partir des céréales de base a permis d'offrir plusieurs gammes du même produit aux populations qui y avaient accès et d'en atteindre d'autres qui n'y avaient pas accès. Aussi, cela sous-entend l'optimisation des synergies liées à la recherche-développement en agronomie grâce aux avancées technologiques. Les expériences de la première « *Révolution verte* » ont été vécues en Asie (Afghanistan, Chine, Inde, Indonésie, Thaïlande, Pakistan, Philippines, Vietnam), en Amérique latine (Argentine, Brésil, Colombie, Mexique, Pérou...), en Afrique de l'Est (Kenya, Zimbabwe). Il est sans doute vrai que la première « *Révolution verte* » a permis à

l'homme de remporter un succès temporaire dans la lutte contre la faim et la malnutrition en sauvant des millions de vies et en évitant les famines. Cependant, il semble que ce succès s'est fait au prix d'un lourd tribut sur le plan environnemental (appauvrissement de la biodiversité et des sols, rupture de l'équilibre biologique et destruction de la faune, pollution, etc.) (Parrott et Marsden, 2002) et sur le plan social (exode rural massif, dépendance technologique des agriculteurs du Sud à l'égard des industries du Nord, cercle vicieux de l'endettement des agriculteurs, perte des savoirs et des savoir-faire traditionnels, etc.) (GRAIN, 2007)⁶⁵. Ces nombreuses limites ont conduit au développement d'une nouvelle forme de « Révolution verte ».

La seconde « Révolution verte », baptisée « *agriculture biologique et agroécologique* » par Doug Parr, scientifique en chef de Greenpeace, est une tendance actuellement en développement. Selon Riquois (1999), l'agriculture biologique repose sur un principe simple qui est le respect strict des liens et des équilibres naturels entre le sol, les plantes et les animaux (l'animal nourrit le sol qui nourrit la plante) auquel s'ajoute la contrainte de l'interdiction d'utilisation des produits chimiques de synthèse (pesticides, régulateurs de croissance, organismes génétiquement modifiés, etc.). Elle aspire à nourrir durablement une population mondiale en constante expansion sans compromettre pour autant les capacités des générations futures de se nourrir. Elle se développe en s'harmonisant avec la nature, en favorisant la biodiversité et en encourageant l'autonomie locale des agriculteurs dans un contexte mondial où la préservation de l'environnement est au cœur des débats géostratégiques (Parrott et Marsden, 2002). Par sa nature, « l'agriculture biologique et agroécologique » encourage la diversité des cultures agricoles, ce qui contraste fortement avec la première « Révolution scientifico-technique » qui misait sur la variété de la même culture.

Dans une perspective macroéconomique, « l'agriculture biologique et agroécologique » applique les principes de la diversification horizontale dans le sens où elle permet à une entité territoriale de diversifier son secteur agricole en offrant plusieurs produits

⁶⁵ GRAIN (2007), Une révolution verte pour l'Afrique? Le Rapport du GRAIN, 8 pages. En ligne : http://www.grain.org/briefings_files/agra-2007-fr.pdf. GRAIN est une petite organisation internationale à but non lucratif qui soutient la lutte des paysans et des mouvements sociaux pour renforcer le contrôle des communautés sur des systèmes alimentaires fondés sur la biodiversité.

alimentaires à ses habitants. Elle applique aussi le principe de la diversification biologique qui reconnaît à l'écosystème la capacité de s'autoréguler. Cette seconde forme de la « Révolution verte » est en cours dans plusieurs pays développés où les consommateurs veulent de plus en plus des produits biologiques certifiés dans le but de manger davantage santé. Le Canada est l'un des pays en tête de peloton en la matière et selon Forge (2001)⁶⁶, 85 % de la production biologique canadienne est exportée et la demande pour certains produits comme les céréales et les oléagineux augmente. Cette tendance touche aussi les pays en développement qui s'organisent pour en faire un levier de développement à cause des savoirs et savoir-faire traditionnels. À titre d'exemple, au Mexique, les Indiens Huaxtèques gèrent plusieurs parcelles sur lesquelles ils cultivent jusqu'à 300 espèces végétales différentes (Parrott et Marsden, 2002). Toujours selon cette même source, l'association internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM) estime que les deux tiers de ses nouveaux adhérents proviennent des pays du Sud. « L'agriculture biologique et agroécologique » permet aux paysans des pays en développement d'obtenir des revenus récurrents intéressants grâce aux réseaux traditionnels d'échange et surtout à l'émergence du commerce équitable avec des normes de certification internationales.

La seconde catégorie de stratégie de développement est celle de l'industrialisation dans laquelle on distingue trois dimensions, notamment *la substitution des importations, les industries industrialisantes* et *la substitution des exportations*. *L'industrialisation par la substitution des importations (ISI)* est une stratégie de développement qui consiste à répondre à la demande intérieure en remplaçant les produits de consommation importés par le développement de la production locale. Une telle démarche permet l'essor des industries naissantes lorsque le pays élabore une politique industrielle active s'appuyant sur « *un protectionnisme éducateur* », des subventions et prêts bonifiés aux entrepreneurs locaux et une monnaie forte pour encourager l'importation des biens d'équipement par les producteurs locaux (Bouret, 1999). Issue du courant structuraliste, *l'ISI* vise un triple objectif : enclencher un processus de développement industriel auto-entretenu, opérer une remontée de filières et réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

⁶⁶ Forge, Frédéric (2001), « Agriculture biologique au Canada : Un aperçu », Gouvernement du Canada. En ligne : <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/prb0029-f.htm>

L'application macroéconomique de la stratégie de *l'ISI* met en évidence au moins une typologie de la diversification. La diversification latérale est celle dont l'évidence est remarquable dans le sens où l'entité géographique se met à produire localement les biens de consommation qu'elle importait auparavant, ce qui se traduit par la densification de son tissu économique avec l'essor des nouveaux secteurs d'activités. Cette application macroéconomique est bien illustrée par Baer dans cette assertion :

« Tous les pays qui se sont industrialisés après le Royaume-Uni sont passés par une étape d'industrialisation par substitution des importations où la grande partie de l'investissement dans l'industrie a été dirigée pour remplacer des importations⁶⁷. » (Baer, 1972 : 95-96)

En ce qui concerne les pays en développement, les premières expériences historiques de cette stratégie ont été réalisées en Amérique latine dans les années trente et quarante à la suite de la Grande dépression. Elle a connu un succès relatif dans les pays comme l'Argentine, le Mexique, le Brésil (Baer, 1972). Dans une variante évoluée (concentration des subventions et investissements sur les industries pour l'exportation et non uniquement pour le marché intérieur), *l'ISI* a été appliquée avec succès en Corée du Sud dans les années soixante et soixante-dix. Ce pays qui fait partie des Nouveaux pays industrialisés d'Asie (NPIA) est depuis lors entré dans une ère de développement. En matière d'avantages, *l'ISI* a permis une remontée de filière, une augmentation de l'emploi domestique et une meilleure résilience aux chocs économiques externes, pour ne citer que ceux-là. En matière d'inconvénients, on parle d'un appauvrissement des producteurs locaux dans les milieux ruraux et, pour ce qui est des limites, il n'y a pas nécessairement de complémentarités entre les différents secteurs d'activités.

La seconde dimension de la stratégie d'industrialisation est celle de *l'industrialisation par des industries industrialisantes (III)*. La paternité de cette stratégie est attribuée à l'économiste français Destanne de Bernis⁶⁸. S'inspirant de la notion de pôles de croissance de François Perroux, dont il est le disciple, Destanne de Bernis a défini l'industrie industrialisante comme celle :

⁶⁷ Baer, Werner (1972), « Substitution d'importation et industrialisation en Amérique latine : Expériences et interprétations », *Revue latino-américaine* vol. de recherche. 7 (ressort), pp. 95-122.

⁶⁸ Cité par Yasmine Boudjenah (2002), dans « ALGÉRIE DÉCOMPOSITION D'UNE INDUSTRIE La restructuration des entreprises publiques (1980-2000) : l'État en question », l'Harmattan, 318 pages.

« Dont la fonction économique fondamentale est d'entraîner dans son environnement localisé et daté un noircissement systématique ou une modification structurelle de la matrice interindustrielle et des transformations de fonctions de production⁶⁹. » (Destanne de Bernis, 1966 : 419)

Il ressort de cette définition que *l'III* est centrée sur le déploiement d'une industrie lourde (énergie, acier, métaux, machines et équipement de transport) qui aura des effets d'entraînement sur d'autres secteurs. Nous pouvons illustrer des liens interbranches dans cette stratégie de la manière suivante : l'industrie de l'acier utilise le charbon et crée des sous-produits pour l'industrie chimique. Cette dernière fournit les engrains et des matières plastiques pour l'agriculture. De même, l'industrie des métaux et celle du ciment utilisent ce que produisent les mines et les carrières, et fabriquent des matériaux qui servent d'intrants dans la construction.

L'industrialisation par les industries industrialisantes (III) s'inscrit dans la logique de la diversification verticale, qui souscrit aux principes des notions d'effets d'entraînement et de densification des matrices intersectorielles promus par Rosenstein-Rodan et Leontief. Contrairement à l'ISI, qui ne mise pas nécessairement sur la complémentarité entre les industries naissantes, *l'III* privilégie la recherche des pôles d'industrialisation ayant des effets d'entraînement importants sur le reste de l'économie. On y retrouve aussi le principe de la complémentarité de la diversification verticale où les *outputs* d'un secteur deviennent les *inputs* d'un autre. Cette stratégie a été au cœur du développement des pays occidentaux. L'URSS, la Chine, la Corée du Sud, l'Algérie et d'autres pays en ont fait la pierre angulaire de leur stratégie d'industrialisation avec plus ou moins de succès selon les cas. Dans le cas de l'Algérie, elle s'est basée sur les industries des hydrocarbures (pétrole, gaz naturel), qui ont permis le développement des industries intermédiaires (pétrochimie, sidérurgie, cimenterie, énergie) et des industries de production des biens finis (textile, transport, etc.). Pour sa part, la Corée du Sud est passée de l'industrie de textile à celle de l'acier (chantiers navals et chimie) pour aboutir aux industries de l'automobile et de l'électronique (Bouret, 1999). Cependant, comme toutes les autres stratégies, celle-ci a montré ses limites quand les industries lourdes, appartenant

⁶⁹ Destanne de Bernis, G. (1966), « Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale », dans *Économie Appliquée*, Tome XIX, n°s 3-4, p.419.

généralement à l'État et en situation de monopole, n'ont pas contribué ni à l'innovation, ni à la fabrication des biens de qualité, ni, de façon générale, au dynamisme de l'économie (De La Taille, 2001)⁷⁰.

La troisième dimension de l'industrialisation opérant dans une logique de diversification économique est *l'industrialisation par la substitution des exportations (ISE)*, également connue sous le nom de *promotion des exportations*. L'ISE consiste à remplacer les exportations des produits primaires faiblement transformés (produits de base, matières premières) par les exportations des produits non traditionnels (produits manufacturés, produits semi-manufacturés, produits primaires élaborés). Autrement dit, il s'agit d'inciter les branches manufacturières à exporter leur production dans le but d'augmenter les revenus d'exportations du pays et, par ricochet, de parvenir à une croissance rapide susceptible de rehausser le niveau de vie de la population et d'élargir le marché intérieur. Cette stratégie repose sur certains avantages comparatifs liés à chaque territoire tels que les facteurs de production (main-d'œuvre bon marché et qualifiée, disponibilité des ressources naturelles, etc.). Contrairement aux deux précédentes dimensions de l'industrialisation où l'État joue un rôle important, dans celle-ci, c'est le secteur privé qui est considéré comme un moteur du développement et de l'industrialisation.

L'industrialisation par substitution des exportations est l'une des stratégies dont l'application intègre plusieurs typologies de la diversification. Premièrement, la diversification verticale est mise en valeur par la migration des exportations des produits de base vers des produits manufacturés. Deuxièmement, la transformation des produits de base non élaborés en produits élaborés est en conformité avec les principes de la diversification horizontale. Troisièmement, l'exportation des produits manufacturés vers d'autres pays et continents répond à la diversification géographique. Enfin, quatrièmement, la réduction des risques du pays aux effets néfastes des chocs commerciaux externes par l'exportation de plusieurs types de produits s'inscrit dans la logique de la diversification financière. L'ISE a été adoptée dans plusieurs pays, mais elle a connu un réel succès dans certains d'entre eux, comme la Corée du Sud, la Malaisie, la

⁷⁰ De La Taille, Elisabeth (2001), « Les stratégies de développement industriel des pays du sud : les leçons de l'expérience mexicaine », ATER à l'IEP de Toulouse, Université des sciences sociales de Toulouse. En ligne : http://gres.apinc.org/IMG/pdf/Delataille2001_2.pdf

Thaïlande, l'Indonésie, le Brésil, le Chili, l'Ouganda, etc. Dans le cas de la Malaisie et de la Thaïlande, l'ISE s'est opérée par une réorientation des exportations vers des produits industriels (textile et électronique) tout en poursuivant le développement de la transformation des produits primaires en produits à haute valeur ajoutée (huile de palme et caoutchouc dans le cas de la Malaisie, et agriculture et pêche dans celui de la Thaïlande). Dans le cas du Chili, c'est l'avantage de l'environnement agroécologique qui a permis au pays d'exporter les produits comme le vin, le saumon, les fruits ou les produits forestiers (Agosin et Bravo-Ortega, 2009; Bonaglia et Fukasaku, 2003). Cette dimension de la stratégie de l'industrialisation a l'avantage de contribuer à réduire la vulnérabilité économique des pays en développement tributaires des produits de base et à accroître la valeur ajoutée créée et conservée dans le pays, ce qui, à long terme, stimule l'économie nationale (CNUCED, 2003).

Au demeurant, nous pouvons affirmer que les stratégies et expériences de diversification par la production agricole et par l'industrialisation dans le monde ont intégré de façon générale les principes qui sous-tendaient les typologies de ce phénomène. Comprendre cet alignement entre stratégies et typologies de la diversification est certes pertinent, mais connaître les théories fondatrices de la diversification l'est encore davantage pour asseoir son ancrage paradigmique.

Tableau 2 : Stratégies et expériences de diversification économique

Pays	Stratégies	Secteurs d'activités/type de produit
Malaisie	ISE	<ul style="list-style-type: none"> Industrie du textile Agriculture (huile de palme) Industrie de l'électronique
Thaïlande	ISE 1 ^{ère} Révolution verte	<ul style="list-style-type: none"> Pêche Agriculture
Chili	ISE	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture (vin, saumon, fruits) Produits forestiers
Algérie	III	<ul style="list-style-type: none"> Hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) Pétrochimie, sidérurgie, cimenterie Textile, transports
Corée du sud	III ISI	<ul style="list-style-type: none"> Textile Chantiers navals, chimie Automobile, électronique

Source : Notre compilation à partir des diverses sources.

2.2.5-Théories fondatrices de la diversification économique

Jusqu'ici, nous avons pu voir que la diversification est un concept qui s'enracine dans les sciences économiques et les sciences de la gestion. Afin de mieux justifier cette orientation, nous allons maintenant présenter trois théories fondatrices de la diversification, en l'occurrence la théorie moderne du portefeuille, la théorie du commerce intra-branche et la théorie de la croissance endogène.

La théorie moderne de portefeuille est une approche avancée grâce à des travaux réalisés dans les années cinquante par le père fondateur, qui est nul autre que le professeur Harry Markowitz, de l'Université de Chicago. Ses travaux lui ont d'ailleurs permis d'obtenir en 1990 le prix Nobel d'économie en compagnie de Merton Miller et William Sharpe pour

les fondements de base sur lesquels les investisseurs institutionnels contemporains construisent leurs portefeuilles. Pourquoi cette théorie est-elle qualifiée de moderne et quels sont les postulats et principes qui la sous-tendent? Quels enseignements peut-on tirer de ces postulats et principes pour la diversification économique?

Si les historiens sont partagés sur l'origine des temps modernes entre l'invention de l'imprimerie typographique par Gutenberg vers 1440 et la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492, les financiers sont tous unanimes pour dire que la finance moderne trouve son origine après la Seconde Guerre mondiale dans les années cinquante avec les travaux de Markowitz (1952, 1959)⁷¹ et de Modigliani et Miller (1958)⁷². Selon Goffin (2004), la finance moderne « *veut expliquer les phénomènes financiers et indiquer les meilleures décisions financières à prendre pour gérer les entreprises ou les portefeuilles*⁷³ ». La finance moderne est donc l'un des outils utilisés par les investisseurs (gouvernements, dirigeants d'entreprises, actionnaires, banquiers, courtiers en bourse) pour prendre des décisions dans un contexte de mondialisation financière et numérique caractérisée par une prédominance de l'économie financière et spéculative sur l'économie réelle.

La théorie moderne du portefeuille repose sur le concept de la diversification, qui postule qu'un groupe d'actifs financiers (actions, obligations, bons du Trésor, etc.) correctement choisi peut atteindre une meilleure performance avec un risque moindre qu'un actif financier isolé. Autrement dit, lorsqu'un investisseur compose un portefeuille de titres non corrélés, c'est-à-dire des titres dont les cours ou les prix évoluent indifféremment les uns des autres, cela lui permet d'amoindrir son risque et d'obtenir un rendement supérieur. Pour élaborer cette théorie moderne du portefeuille, Markowitz (1952, 1959) base son raisonnement sur le principe de l'aversion du risque. Ce principe est fondé sur deux postulats.

⁷¹ Markowitz, Harry (1952), « Portfolio selection », *Journal of Finance*, 7(1), pp. 77-91.

Markowitz, Harry (1959), *Portfolio selection: efficient diversification of investments*. New York: Wiley.

⁷² Modigliani, Franco et Miller, Merton H. (1958), « The Cost of Capital, Corporation Finance and the Theory of Investment », *The American Economic Review*, 48(3), pp. 261-297.

⁷³ Robert Goffin (2004), *Principes de Finance Moderne*, Éditions Economica, p. 7 (Avant-propos).

Le premier postule qu'entre deux investissements possédant le même rendement espéré, l'investisseur préférera celui qui est le moins risqué; le second postule qu'entre deux investissements de même risque, l'investisseur préférera celui dont le rendement espéré est le plus grand. Dans un langage accessible à tous, nous pouvons affirmer que la théorie moderne du portefeuille trouve écho dans le dicton populaire qui dit de « *ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier* ». La diversification des actifs financiers réduit efficacement le risque dans le sens où la volatilité d'un portefeuille diversifié est moindre que la moyenne des volatilités de ces composantes, donc de ses actifs financiers pris individuellement. Nonobstant les critiques que Markowitz a essuyées à cause du caractère statique de sa théorie, elle demeure riche d'enseignements pour l'étude de la diversification dans plusieurs sphères de la vie d'un agent économique.

La théorie moderne du portefeuille de Markowitz est premièrement riche d'enseignements si on l'applique à la situation d'un employé qui souhaiterait réduire ses risques en cas de perte d'emploi dans un contexte international où les crises sont de plus en plus cycliques. La diversification du portefeuille de revenus (revenus de travail et revenus d'investissement) aiderait cet employé, en cas de licenciement, à vivre de ses revenus d'investissement jusqu'à ce qu'il trouve un nouvel emploi. Deuxièmement, le même principe peut s'appliquer à une entreprise ayant un portefeuille de produits latéralement diversifiés. Les pertes encourues par une gamme de produits en difficulté ne mettraient pas en péril l'avenir de l'entreprise si les autres gammes de produits ne sont aucunement corrélées avec celle traversant une période de tribulations dans un contexte économique défavorable. Enfin, troisièmement, au niveau macroéconomique, une entité territoriale quelconque, dont le tissu économique est composé de secteurs d'activités différents, est moins assujettie aux turbulences internes et externes lorsque les secteurs d'activités ont un faible degré de corrélation. Si, dans un contexte de mondialisation financière, la théorie moderne du portefeuille trouve son application directe dans la diversification financière internationale et indirecte dans la diversification des exportations, cette dernière est aussi enracinée dans la nouvelle théorie du commerce international de l'échange intra-branche.

Nous ne pouvons parler des théories du commerce international sans penser à la spécialisation internationale promue par les théories classiques des avantages absolus d'Adam Smith (1776), des avantages comparatifs de David Ricardo (1817) et de la loi des proportions des facteurs des théories néoclassiques d'Heckscher (1919), d'Ohlin (1933) et de Samuelson (1941, 1948 et 1949). Mais devant l'incapacité de ces théories d'expliquer le phénomène contemporain caractérisé par les échanges internationaux entre des pays industrialisés ayant des dotations factorielles peu différentes, et devant l'intensification du commerce intra-branche et la libération graduelle des échanges après la Seconde Guerre mondiale avec le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) et plus tard l'OMC (Organisation mondiale du commerce), des nouvelles théories du commerce international se sont développées. Quels sont les fondements de la théorie de l'échange intra-branche et dans quelle mesure intègre-t-elle le concept de la diversification pour expliquer l'échange international des biens intermédiaires et des produits similaires? En quoi la théorie de l'échange intra-branche forme-t-elle un corpus différent des approches classiques?

L'expression « échanges intra-branches » renvoie à deux connotations. La première connotation de l'échange intra-branche désigne les importations et exportations des produits similaires entre pays. À titre d'exemple, les Français importent des voitures allemandes et des Allemands importent des voitures françaises. La seconde connotation représente les importations et exportations des produits intermédiaires qui sont « réintroduits » dans le processus de production pour fabriquer des produits finis. Il s'agit donc de composants et de pièces détachées incorporés dans la production. La fabrication d'un micro-ordinateur en est un exemple type dans le sens où elle est organisée en stades productifs successifs (conception, fabrication des composants, assemblage) dissociés dans l'espace. La théorie de l'échange intra-branche intègre ces deux dimensions.

Ce sont les travaux de Linder (1961)⁷⁴ avec l'*« approche de la demande représentative »* qui ont constitué les fondements de la théorie de l'échange intra-branche. Selon cet auteur, la proximité des pays en matière de niveau de développement permet un échange croisé des produits similaires dans le sens où la demande intérieure stimule la production locale qui permet la réalisation des économies d'échelle et un perfectionnement du savoir-

⁷⁴ Linder S. B. (1961), *An Essay on Trade and Transformation*, New York : John Wiley and Sons.

faire (*learning by doing*). La réalisation des économies d'échelle incite les producteurs locaux à rechercher des débouchés sur des marchés extérieurs où la demande pour ce type de produit existe déjà. Dans ce cas de figure, ce ne sont plus les facteurs de production (travail, capital, etc.) qui déterminent le commerce international, mais la demande du produit parce que le marché extérieur n'est que le prolongement du marché intérieur. L'approche de Linder (1961) a été bonifiée par Lassudrie-Duchêne (1971)⁷⁵ avec l'*« approche de la demande différenciée »*, qui stipule que si les échanges croisés entre deux pays portent sur des produits similaires, ceux-ci ne sont pas totalement identiques. Ils peuvent être différenciés par leur qualité ou par leur caractéristique réelle. Par conséquent, la participation d'un pays à l'échange intra-branche lui permettrait de satisfaire la demande intérieure des consommateurs qui veulent différencier leur consommation de celle des voisins et compatriotes. Aussi, cette participation à l'échange intra-branche permettrait d'élargir le marché potentiel des entreprises locales à l'étranger.

Dans la perspective de biens intermédiaires, Lassudrie-Duchêne et Mucchielli (1979) ont démontré que les *« pays intermédiaires »*, fabriquant des produits technologiquement avancés, intensifs en capital technique et en savoir-faire humain, ont des avantages comparatifs par rapport aux pays en développement et un désavantage comparatif par rapport aux pays développés. Il s'agit du principe des avantages comparatifs relatifs qui permet de mieux saisir l'essor des NPIA par rapport aux pays en développement et leur ratrappage par rapport aux pays développés. En peaufinant cette analyse, Lassudrie-Duchêne (1982) a élaboré le concept de *décomposition internationale des processus productifs* (DIPP), qui semble rendre compatible l'analyse de la diversification avec les nouvelles théories du commerce international.

La *décomposition internationale des processus productifs* est à l'origine de la diversification horizontale dans une même industrie à cause des importations et exportations des biens intermédiaires. La DIPP permettrait ainsi aux pays intégrés au commerce international de combler leurs handicaps dans la filière de production par l'échange intra-branche des composants pour lesquels ils sont moins compétitifs, ce qui se

⁷⁵ Lassudrie-Duchêne, B. (1971), « La demande de différence et l'échange international », *Cahiers de l'I.S.E.A., Economies et Sociétés*.

traduit par une diversification de la structure industrielle avec la création d'une nouvelle industrie compétitive. Celle-ci est facilitée par la fragmentation de la chaîne de valeur et les délocalisations industrielles opérées par les firmes multinationales. La congruence entre la diversification et le développement international des échanges intra-branches s'observe par une plus grande diversité potentielle des exportations, comme en témoignent l'industrie aéronautique avec le programme Airbus en France (Lassudrie-Duchêne, Berthélemy et Bonnefoy, 1986) et l'exemple du commerce d'assemblage de la Chine, qui lui a permis d'exporter de plus en plus de produits manufacturés à l'étranger (Lemoine et Unal-Kezenci, 2004).

Le corpus de ces nouvelles approches du commerce international se distingue de celui des approches classiques et néoclassiques, tout en s'inscrivant dans la continuité de ces dernières, par l'abandon de la concurrence pure et parfaite, et de l'immobilité des facteurs de production au profit de la concurrence imparfaite et de la mobilité des facteurs de production. Ce nouveau corpus permet donc de mieux étudier les échanges internationaux dans le contexte de la mondialisation. Les avancées théoriques de l'échange intra-branche vont concourir à l'intégration de la diversification dans les théories de la croissance endogène.

Les théories de la croissance endogène s'inscrivent dans la lignée des travaux de Schumpeter (1942)⁷⁶ et de Solow (1956)⁷⁷, qui ont tenté d'expliquer les sources de la croissance dans une économie. Ces théories ont vu le jour sous la plume d'économistes tels que Romer (1986), Lucas (1988), Barro (1990), Barro et Sala-i-Martin (1995, 2003) et Grossman et Helpman (1991). Quelles sont les sources de la croissance selon ces théories? Et en quoi forment-elles un corpus explicatif de la diversification?

Précisons que les théories de la croissance endogène vont connaître leur essor grâce aux démonstrations de l'existence de la concurrence imparfaite par les nouvelles théories du commerce international. Cette démonstration va ouvrir une brèche à ces économistes pour expliquer les facteurs de la croissance économique. Le progrès technique

⁷⁶ Schumpeter, J.A. (1942), *Capitalism, Socialism and Democracy*, New York : Harper.

⁷⁷ Solow, Robert M. (1956), « A Contribution to the Theory of Economic Growth », *The Quarterly Journal of Economics*, 70(1), pp. 65-94.

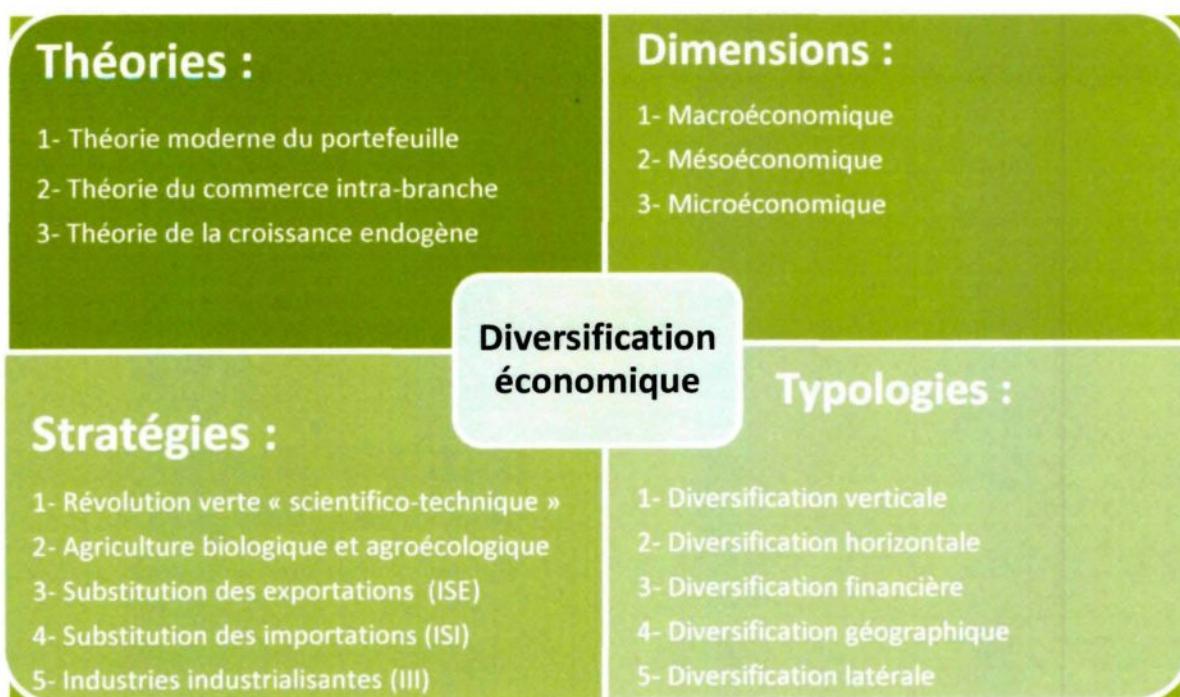
(innovation) n'est plus un phénomène exogène, extérieur à l'économie, mais bien au contraire le résultat des choix des agents économiques et une conséquence des activités de recherche et développement (R&D). Autrement dit, le progrès technique serait à la fois à l'origine et le résultat de la croissance. Cette hypothèse de base donnera lieu au développement de trois modèles dominants dans les théories de la croissance endogène.

Le premier modèle de la croissance endogène est celui de Lucas (1988), qui prône d'investir dans le capital humain parce que les différences de croissance entre pays et régions pourraient s'expliquer par les dotations dans la qualité du capital humain. Par ailleurs, un capital humain bien formé avec des compétences et connaissances valorisables permettrait à la fois de faire apparaître l'innovation et de la diffuser dans le processus de production. Le second modèle est celui de Barro (1990), qui considère qu'il convient d'investir dans le capital public (infrastructures, santé, éducation) qui pourrait avoir des externalités positives favorables sur la croissance à long terme. Enfin, le troisième modèle est celui de Romer (1986, 1990), dont les fondements de la croissance reposent, d'une part, sur le capital physique et ses externalités liées à la complémentarité et à la diffusion des connaissances entre firmes et, d'autre part, sur le progrès technique et la technologie qui trouvent leur essence dans l'innovation et la recherche et développement (R&D). Ces trois modèles de la théorie de la croissance endogène reconnaissent l'intervention de l'État dans l'investissement de la R&D, dans la fourniture des biens publics (infrastructures), dans la régularisation du marché dans un contexte de concurrence imparfaite. En cherchant les sources fondamentales de la croissance à long terme, ces modèles en général et celui de Romer (1986, 1990) en particulier ont intégré la diversification comme l'un des facteurs de la croissance économique dans son ensemble.

Les externalités technologiques engendrées par la diffusion de l'innovation entre les entreprises novatrices, les laboratoires publics et les universités permettent la création de nouveaux produits intermédiaires, de nouveaux procédés de fabrication et de produits finaux nouveaux ou améliorés. La prolifération de produits diversifiés à la fois intermédiaires et finaux induite par la R&D se traduit par une plus grande diversification économique (accroissement des biens qu'une économie sait produire grâce à l'émergence d'un plus grand nombre de secteurs industriels). Partant de ce raisonnement,

Romer (1990) a fourni un argument supplémentaire selon lequel la diversification des intrants (biens intermédiaires) dans la production peut être bénéfique pour la croissance. En adaptant cette argumentation à la diversification de la production, Feenstra et coll. (1999) sont arrivés aux mêmes conclusions. Dans la même foulée, plusieurs études empiriques (Berthélemy et Chauvin, 2000; Berthélemy et Söderling, 2001; Al-Marhubi, 2000, De Ferranti et coll., 2002) ont démontré par des méthodologies différentes qu'un pays ou une région économiquement diversifiée est moins sensible aux aléas conjoncturels, et ce, à condition que ces aléas qui touchent les différents secteurs ne soient pas positivement bien corrélés.

Figure 2 : Schéma synoptique sur la diversification économique



Conclusion du chapitre II

La mobilisation de la science régionale comme champ scientifique interdisciplinaire et pluridisciplinaire a permis de voir qu'il existe plusieurs approches territoriales du développement qui réintègrent l'espace, le territoire, le milieu dans l'analyse économique du développement. Une analyse approfondie de ces approches (pôles de croissance, développement endogène, milieux innovateurs, développement territorial) a permis d'en arriver à la conclusion que la diversification économique y est plus valorisée que la spécialisation économique.

Ayant généralement tendance à concentrer spatialement l'activité économique, le pôle de croissance peut avoir des effets d'entraînement qui peuvent se traduire par une densification du tissu économique local et régional, si et seulement s'il est judicieusement articulé. Les expériences réussies de développement endogène sont caractérisées par un tissu économique multisectoriel et hétéroclite. De même, la diversification est l'un des traits descriptifs d'un milieu innovateur où celle-ci est induite et amplifiée par la dialectique coopération-concurrence entre les acteurs du milieu. La diversification est enfin un levier du développement territorial des collectivités dans l'arrimage des défis locaux et globaux.

Fort de ces constats, nous avons donc traité du phénomène de la diversification économique et l'avons définie comme le processus de densification du tissu économique du Gabon grâce à la création des nouvelles branches d'activités ou à l'expansion de celles déjà existantes dans une perspective de durabilité. La revue de la littérature a permis de voir à la fois ses dimensions macroéconomique, mésoéconomique et microéconomique de même que ses typologies (verticale, horizontale, latérale, concentrique, géographique, financière), ses stratégies de développement (révolution verte, industrialisation par substitution des importations, industrialisation par substitution des exportations et industries industrialisantes) et ses théories fondatrices (théorie moderne du portefeuille, théorie du commerce intra-branche et théorie de la croissance endogène).

Chapitre III-Cadre conceptuel et méthodologique de la recherche

Introduction du chapitre III

« Un concept est une invention à laquelle rien ne correspond exactement, mais à laquelle nombre de choses ressemblent. »
[Friedrich Nietzsche] : Extrait de *Posthumes*.

« Il n'y a pas une méthode unique pour étudier les choses. » [Aristote] : Extrait de *Traité de l'âme*, IV^e s. av. J.-C.

Ce chapitre a pour objectif de présenter le cadre conceptuel et méthodologique de la recherche. Plus spécifiquement, il s'agit de retenir, à partir des études empiriques réalisées par d'autres chercheurs à travers le monde, les déterminants de la diversification économique, d'émettre ensuite des hypothèses de recherche pour analyser l'état de celle-ci au Gabon et d'élaborer le cadre méthodologique pour y arriver.

Dans le but d'atteindre cet objectif, nous répondrons, dans la mesure du possible, aux questions suivantes : Que nous révèlent ces études empiriques à propos de la diversification économique? Quels enseignements pouvons-nous tirer de cette littérature empirique pour l'Afrique? Comment pouvons-nous opérationnaliser le concept de diversification économique et le mesurer? Quels sont les déterminants de la diversification économique empiriquement validés et comment pouvons-nous les spécifier dans un contexte gabonais?

Trois sections composent le troisième chapitre de ce travail de recherche en développement régional. La première section fait une quintessence des différentes études sur la diversification économique dans sa dimension macroéconomique et mésoéconomique dans le but non seulement d'en donner une définition opératoire, mais aussi d'en retenir un indicateur de mesure. La deuxième section présente le modèle conceptuel et les hypothèses de recherche après avoir retenu quelques déterminants de la diversification économique parmi ceux empiriquement validés dans la littérature empirique mobilisée. La troisième section est consacrée à la présentation du cadre méthodologique de la recherche, qui est l'ensemble des instruments requis pour nous aider à confirmer ou à infirmer les hypothèses de recherche.

3.1-Littérature empirique sur la diversification économique

Dans la première section de ce troisième chapitre, nous voulons effectuer un tour d'horizon, bien évidemment non exhaustif, des études empiriques pertinentes qui se sont intéressées à la question de la diversification économique comme enjeu de développement. Ce tour d'horizon sera accompli en quatre épisodes. Le premier épisode s'attaquera aux études dans le monde aussi bien dans les pays riches en ressources naturelles que dans ceux qui ne le sont pas. Le deuxième épisode sera consacré aux études empiriques ayant étudié globalement la situation panafricaine. Le troisième épisode présentera les études consacrées à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), dont le Gabon est un membre fondateur. Le quatrième et dernier épisode s'occupera de donner une définition opératoire de la diversification économique ainsi que l'indicateur de mesure que nous retenons dans le cadre de cette recherche.

3.1.1-Situation dans le monde : Quelques enseignements pour l'Afrique

La littérature scientifique souligne que les économies diversifiées offrent certains avantages, dont une hausse des échanges commerciaux, une plus grande productivité de capital et de travail, une meilleure intégration économique régionale et un moyen d'affronter les impacts des chocs externes. Ces bénéfices combinés à une gestion publique saine et efficace peuvent contribuer à la réduction de la pauvreté et à la promotion d'un développement humain et social (OCDE, Nations unies, OSAA, 2010 : Overview). Aussi, il appert que les économies diversifiées enregistrent de meilleures performances économiques à long terme (Hesse, 2008; Lederman et Maloney, 2007)⁷⁸. Or le chemin pour migrer d'une économie spécialisée vers une économie diversifiée est parsemé d'embûches et les études identifiées dans la littérature sont à la fois disparates en matière d'expériences et de méthodologies. En revanche, il ressort de ces études plusieurs facteurs qui favoriseraient le succès des stratégies de diversification économique.

⁷⁸ Hesse, Heiko (2008), « Export diversification and Economic Growth », *Working Paper No 21*, Commission on Growth and Development of The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 36 pages. Lederman, D. and W. F. Maloney (2007), « Trade Structure and Growth », dans *Natural Resources: Neither Curse Nor Destiny* (eds.) D. Lederman and T.N. Srinivasan, Stanford University Press, Palo Alto.

À partir de ses recherches antérieures, Gylfason a élaboré en 2005 un modèle économétrique des déterminants de la croissance économique dans les économies de rente, riches en ressources naturelles. Dans ce modèle, il tente de comprendre, d'une part, les relations entre la diversification économique et la croissance et, d'autre part, les relations entre les autres déterminants de la croissance et la diversification. Il a testé son modèle avec les données d'un échantillon composé de 85 pays pour la période de 1965-1998. Gylfason est arrivé à la conclusion que tout ce qui est bon pour la croissance économique encourage la diversification économique. Selon lui, l'investissement public dans des secteurs autres que les industries extractives, comme l'infrastructure, le tourisme, l'éducation et la formation, est un déterminant de la diversification. L'Inde et l'Irlande sont de bons exemples de l'effet de l'investissement public dans l'éducation et la formation sur la transformation de la structure productive. Cette étude statue aussi que l'ouverture commerciale et l'investissement direct étranger sont aussi des déterminants de la diversification économique. Les investissements étrangers directs ont joué un rôle crucial dans la croissance de la Chine, qui détient l'un des meilleurs taux de croissance depuis son ouverture au commerce international. Enfin, le pluralisme politique renforce la diversification économique parce que les démocraties évoluent naturellement vers des sociétés modernes diversifiées. La Norvège est citée en exemple (Gylfason, 2005).

La constitution du capital humain et la qualité des institutions comme facteurs de la diversification dans les pays riches en ressources naturelles ont aussi été étudiées par d'autres chercheurs. Pour Noland et Pack (2003)⁷⁹, l'accumulation de capital humain a joué un rôle essentiel dans la diversification et la croissance économique de certains pays asiatiques. Lederman et Maloney (2007) vont dans le même sens avec l'exemple du Canada, de l'Australie et de la Norvège, qui ont su bien exploiter leurs ressources naturelles pour se développer grâce à un niveau élevé et croissant du capital humain. Maier et Wood (1998)⁸⁰ avaient déjà démontré que les pays qui n'arrivaient pas à investir beaucoup dans leur capital humain ont éprouvé des difficultés à s'affranchir de leur dépendance aux produits primaires et à passer à des produits complexes. Le succès du

⁷⁹ Noland, Marcus et Howard Pack (2003), *Industrial Policy in an Era of Globalization: Lessons from Asia*. Institute for International Economics, Washington, DC.

⁸⁰ Maier, Jorg et Adrian Wood (1998), « Africa's Export Structure in a Comparative Perspective », *Study Number 4*, UNCTAD, Geneva.

Chili dans la diversification de ses exportations avec des produits sophistiqués à partir des ressources naturelles tient à l'investissement public du gouvernement dans le capital humain de haut niveau en finançant des bourses d'études à l'étranger et en mettant sur pied un fonds pour la compétitivité et l'innovation pour construire des pôles d'excellence opérationnels (Sinnot et coll., 2010). Pour ce qui est de la qualité des institutions, Acmoglu, Johnson et Robinson (2003) démontrent à l'aide de l'expérience du Botswana l'importance de la qualité des institutions aussi bien pour la croissance à long terme que pour la diversification des économies riches en ressources naturelles.

Pour sa part, Coxhead (2007)⁸¹ a identifié cinq pays (la Malaisie, la Thaïlande, la Chine, l'Indonésie et le Sri Lanka) dotés de riches ressources naturelles et ayant une forte croissance à long terme. Un autre dénominateur commun à ces pays est le fait que certains se sont diversifiés en direction de la production manufacturière et d'autres ont transformé leur production à base de ressources naturelles en produits sophistiqués. À l'issue de son étude, ce chercheur argue que l'investissement public dans les technologies et les infrastructures aussi bien dans les milieux urbains que dans les espaces ruraux, un régime d'ouverture commerciale bien articulé, a exercé un impact positif sur la diversification économique de la Malaisie. Dans le cas de l'Indonésie, en plus d'une priorité des investissements publics dans les infrastructures en campagne, le gouvernement a mené une politique prudente de gestion des dépenses publiques (limitation des dépenses publiques dans un cycle d'expansion et d'accumulation des réserves et des excédents budgétaires), une politique préventive du taux de change (stabiliser le taux de change réel durant les phases de prospérité et dévaluer durant les phases de ralentissement économique) et une politique de libéralisation des investissements directs étrangers dans les secteurs exportateurs.

Harding et Javorcik (2007)⁸² ont réalisé une étude empirique pour examiner si l'investissement direct étranger contribuait à la diversification des exportations de neuf pays d'Europe centrale et australe (Bulgarie, République tchèque, Hongrie, Lettonie,

⁸¹ Coxhead, Ian (2007), « A New Resource Curse? Impacts of China's Boom on Comparative Advantage and Resource Dependence in Southeast Asia », *World Development* 35: 7, pp. 1099-1119.

⁸² Harding, T. et Javorcik, B.S (2007), « Note on the effect of FDI on export diversification in Central and Eastern Europe », DECRG-TR.

Lituanie, Pologne, Roumanie, République slovaque et Slovénie) qui ont subi une rapide transformation de leurs économies au cours des deux dernières décennies, passant d'une économie planifiée à une économie libéralisée et ayant intégré l'Union européenne. Ces chercheurs concluent qu'il existe une relation positive entre l'IDE et la diversification des exportations dans ces pays. En plus de cette corrélation positive, l'étude allègue également que l'IDE influe sur le degré de sophistication des produits exportés. Que nous révèlent les études réalisées sur ce sujet en Afrique?

3.1.2-Situation panafricaine : Quelques résultats encourageants

La marginalisation croissante de l'Afrique dans la mondialisation, qui perdure depuis longtemps et qui s'est même accélérée au cours des dernières décennies, a incité plusieurs chercheurs à investiguer les causes d'une telle situation. Certains d'entre eux, comme Berthélemy et Söderling (2001) et Feenstra et coll. (1999), en sont arrivés à la conclusion que l'Afrique ne pouvait tirer profit du commerce international à cause de sa structure productive peu diversifiée. Ce constat a suscité l'intérêt d'autres chercheurs à étudier la problématique de la diversification économique en Afrique. C'est ainsi que certaines études ont analysé la situation panafricaine en général et d'autres se sont contentées d'étudier en profondeur quelques cas de succès sur le continent afin d'identifier des enseignements utiles pouvant servir à d'autres pays du continent. Pour brosser le portrait du deuxième épisode de la littérature empirique sur la diversification économique, nous verrons la situation continentale, sous-régionale et nationale avec quelques « success stories » sur le continent considéré comme le berceau de l'humanité.

Une première étude exhaustive sur les enjeux de la diversification économique en Afrique a été réalisée en 2006 par les chercheurs du Centre africain de politique commerciale (CEPAL) de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA). Cette étude, dont les résultats ont été repris dans le *Rapport économique pour l'Afrique 2007*, a permis, d'une part, de dégager la tendance de diversification du continent et, d'autre part, de répertorier les déterminants de la diversification en Afrique. Sur plan continental, les résultats montrent que les économies africaines, en plus d'être caractérisées par un très faible niveau de diversification, ont des indicateurs de la diversification très instables. Cette affirmation est bien illustrée dans cette assertion :

« Les économies africaines présentent un faible degré de diversification et dans l'ensemble, les évaluations indiquent que la diversification des exportations a très peu évolué au cours de ces 25 dernières années. [...] Les résultats en matière de diversification sont volatiles et fragiles⁸³. »
(UNECA, 2007 : 130 et 145)

À l'échelle sous-régionale, c'est-à-dire au niveau des différentes communautés économiques composées de plusieurs pays, Ben Hammouda et coll. (2006) ont montré qu'en 1980, les sous-régions les plus diversifiées étaient celles du COMESA (marché commun d'Afrique orientale et austral) et de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), tandis que la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) était moins diversifiée. Les sous-régions de la SADC (communauté de développement de l'Afrique austral) et de l'Afrique du Nord se situaient entre les deux. En 2002, la situation a complètement changé. Les gains les plus importants en matière de diversification ont été enregistrés par la SADC, qui est désormais la région la plus diversifiée du continent, suivie par la COMESA et l'Afrique du Nord, alors que la CEMAC demeure la moins diversifiée. Pour rester au niveau sous-régional, une étude réalisée par Ben Hammouda, Oulmane et Sadni Jallab (2009) en Afrique du Nord pour la période 1980-2002 conclut sur l'importance des politiques publiques (industrielle et budgétaire) dans le processus de diversification sectorielle des économies de cette zone.

Les résultats de Ben Hammouda et coll. (2006) montrent, à l'échelle continentale et sous-régionale, que le processus de diversification est fortement influencé par l'investissement, la croissance du revenu, une politique commerciale optimale, une politique macroéconomique stabilisant le taux de change et l'inflation, une politique budgétaire ambitieuse, une bonne gouvernance et l'absence de conflits. Une économie ne peut prétendre se diversifier que si une part suffisante du revenu national est investie pour la création du capital dans le pays même. Si la totalité des investissements privés et publics est indispensable pour le processus de diversification, cela dépend de la coordination des stratégies entre le gouvernement et le secteur privé. Lorsque le revenu par habitant augmente, les économies africaines ont tendance à progresser en matière de

⁸³ UNECA (2007), *Rapport sur le développement de l'Afrique 2007 : Accélérer le développement de l'Afrique par la diversification*, Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, Addis-Abeba, Éthiopie, 200 pages.

diversification, mais pour que ce processus soit durable, il est impératif que ces économies maintiennent des taux élevés et stables de croissance économique. Les résultats de cette étude semblent indiquer qu'au lieu d'encourager le processus de diversification, l'ouverture commerciale aurait tendance à stimuler la spécialisation. D'où une politique commerciale optimale qui consisterait à ouvrir progressivement le pays au commerce extérieur si le gouvernement veut diversifier son économie, et à le faire rapidement s'il veut la spécialiser. Comme indicateurs de la stabilité macroéconomique, l'inflation et les taux de change effectifs réels semblent être des déterminants essentiels du processus de diversification/concentration en Afrique. L'équilibre budgétaire, un aspect de la politique budgétaire, favoriserait le maintien et le renforcement des efforts en matière de diversification. L'amélioration des structures de gouvernance est un facteur qui contribue à développer une base d'exportation diversifiée d'un pays. Cette interaction de l'investissement avec d'autres facteurs, tels le revenu par habitant et les investissements, concourent à son influence sur la diversification (Ben Hammouda et coll., 2006; UNECA, 2007).

À l'échelle nationale, l'étude du CEPAL (Ben Hammouda et coll., 2006) mentionnait quelques pays où le processus de diversification avait été enclenché sans faire de progrès notables (le Kenya, l'île Maurice) et ceux dont le processus s'est approfondi (Tunisie). Une recherche récente (OCDE, Nations unies, OSAA, 2010) a fait l'étude de cas de cinq pays africains (l'Afrique du Sud, l'Angola, le Benin, le Kenya et la Tunisie) dont les stratégies et profils de diversification pourraient inspirer d'autres pays du continent. L'étude des « success stories » renchérit sur les déterminants de la diversification en Afrique, puisque d'autres facteurs tels que le leadership gouvernemental, le secteur privé, les partenariats public-privé (PPP), les ressources naturelles, les ressources humaines, les ressources financières, les capacités institutionnelles, l'investissement dans les infrastructures et l'intégration régionale ont joué un rôle crucial dans le succès des expériences de ces pays.

Le leadership gouvernemental a joué un rôle important dans la diversification de l'économie sud-africaine en donnant son appui aux nouveaux secteurs comme l'assemblage des automobiles. Il s'est illustré au Kenya par le soutien accordé au secteur

de l'horticulture, au point qu'en 2006, les exportations kenyanes de fleurs ont surpassé les exportations traditionnelles du pays, à savoir le thé et le café. Dans le cas de la Tunisie, le gouvernement a aidé l'industrie agroalimentaire tunisienne à satisfaire aux exigences de l'Union européenne en matière d'importations agricoles pour tirer profit de l'accord de libre-échange signé en 1995. Dans ces trois pays, les partenariats public-privé se sont avérés très utiles pour le développement de l'infrastructure et l'amélioration du climat d'affaires. À cause de la présence des institutions de recherche scientifique de haute qualité, qui sont en étroite collaboration avec le milieu des affaires, les ressources humaines en Tunisie, au Kenya et en Afrique du Sud ont contribué au processus de diversification dans ces pays. Pour ce qui est des ressources naturelles, la biodiversité du Kenya lui a permis de construire l'une des industries touristiques les plus sophistiquées d'Afrique. L'investissement dans l'infrastructure de transport, en particulier, est un facteur clé de la diversification économique dans tous les pays étudiés. Les ressources financières combinées à une saine gestion du gouvernement dans les pays riches en ressources naturelles jouent un rôle important dans la diversification économique. L'intégration régionale est un déterminant de la diversification économique dans tous les cas étudiés, dans le sens où non seulement elle facilite l'échange des biens et services entre les pays membres des différentes communautés économiques, mais elle permet également aux pays à faible densité de population d'accéder à un plus grand marché de consommateurs. Voyons maintenant si ces facteurs sont présents dans les études menées dans la CEEAC⁸⁴.

⁸⁴ CEEAC : La Communauté économique des États de l'Afrique centrale est un organisme intergouvernemental qui a été créé par un traité signé le 20 octobre 1983 à Libreville, au Gabon, où se trouve son siège social. Elle a pour mission de conduire le processus de coopération et d'intégration régional en Afrique centrale. Les États membres de la CEEAC sont : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine (RCA), la République démocratique du Congo (RDC), São Tomé et Principe et le Tchad. Étant donné que certaines compétences de la CEMAC se recoupent avec celles de la CEEAC, cette dernière a tendance à mettre la priorité sur les questions de sécurité.

3.1.3-Situation de la CEEAC : Beaucoup d'efforts encore à réaliser

En s'inspirant de l'étude à l'échelle du continent africain menée par Ben Hammouda et coll. (2006), Kamgna (2007), un économiste de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a réalisé une étude pour déterminer les tendances et les déterminants de la diversification économique dans la sous-région de la CEMAC pour la période de 1987 à 2002. Il est arrivé à la conclusion que les économies de cette sous-région sont caractérisées par un faible niveau de diversification et une forte concentration autour du secteur pétrolier, minier et agricole. En effet, la structure des exportations de la CEMAC est quasiment restée inchangée durant la période de l'étude, et ce, malgré une forte croissance de la valeur globale de ces exportations dans le PIB (de 23,6 % en moyenne de 1987 à 1993; de 36,1 % de 1994 à 2000 et de 44,8 % de 2001 à 2006). Ce résultat corrobore celui obtenu par Ben Hammouda et coll. (2006) dans l'analyse sous-régionale de la situation de la CEMAC.

En matière de déterminants de la diversification économique, il ressort de la modélisation économétrique effectuée que les facteurs explicatifs de la diversification/concentration les plus pertinents dans la région de la CEMAC sont le solde budgétaire, l'ouverture commerciale et le taux d'investissement. Dans le cas de la région, ces variables sont plutôt de nature à accentuer la spécialisation économique. Pour quelles raisons ces variables favorisent-elles la concentration économique, phénomène opposé de la diversification? De l'avis de cet auteur, les stratégies d'investissement semblent orientées vers les secteurs d'exploitation des ressources naturelles (pétrole, gaz, diamants, etc.), ce qui n'est pas de nature à favoriser la diversification économique. L'ouverture de la région au commerce extérieur accentue la spécialisation de la CEMAC en tant que pourvoyeuse de matières premières pour les autres régions du monde.

Le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA/BSR-AC) a organisé, du 18 au 19 mars 2010, à N'Djamena, la réunion du Comité intergouvernemental d'experts sur le thème « *Mobilisation des ressources internes et diversification des économies en Afrique centrale* ». Cette étude réalisée par Kamgna (2010) montre qu'en plus d'avoir un processus de diversification des bases de production et d'exportation très embryonnaire,

la sous-région souffre d'une dépendance importante à l'égard des ressources externes (aide publique au développement, investissements directs étrangers, initiatives de réduction de la dette...) pour son développement. Il appert que les causes macroéconomiques de cette dynamique résideraient dans plusieurs facteurs au nombre desquels on trouve l'étroitesse du tissu économique, la volatilité de la croissance, la faiblesse des investissements publics, l'insuffisance de l'épargne intérieure et des recettes publiques, les carences de l'organisation institutionnelle et les incohérences des stratégies à moyen et long terme au regard des potentialités financières existantes.

Concernant les déterminants de la diversification dans la sous-région de la CEEAC, les résultats des différentes spécifications économétriques montrent que l'investissement public, le produit intérieur brut par habitant, le solde budgétaire, le taux de scolarisation au secondaire (proxy du capital humain) et l'épargne intérieure sont des facteurs qui sont de nature à favoriser la diversification économique de la sous-région, alors que la valeur ajoutée du secteur industriel, le taux d'ouverture commerciale et la population ne le sont pas. L'étude confirme qu'une mobilisation des ressources internes de l'Afrique centrale influence significativement le processus de diversification de la sous-région et, qu'en inversement, une diversification de la sous-région favoriserait une mobilisation des ressources internes. Cette relation biunivoque et significative est illustrée par l'auteur dans les assertions présentées plus loin, qui montrent que les pays de l'Afrique centrale ont encore beaucoup d'efforts à faire pour atteindre le niveau de diversification des exportations de la Tunisie, considérée comme un « success story » en la matière sur le continent :

« De manière précise, on remarquera qu'en ce qui concerne la CEEAC en moyenne, pour atteindre le niveau de diversification d'un pays tel que la Tunisie (dont l'indice de diversification des exportations était de 0,397 en 2006) il faudrait, toutes choses restantes égales par ailleurs, respectivement atteindre un taux d'épargne domestique de l'ordre de 45,31 %, un niveau des recettes fiscales de l'ordre de 30,07 % du PIB et un niveau des recettes non pétrolières de l'ordre de 48,67 % du PIB. Par ailleurs, l'atteinte d'un indice de diversification des exportations de l'ordre de 0,40 permettrait d'obtenir, toutes choses restantes égales par ailleurs, un niveau des recettes non pétrolières de l'ordre de 50 %

environ du PIB ainsi qu'un niveau de taux d'épargne domestique de l'ordre de 45 % environ⁸⁵. » (Kamgna, 2010 : 83)

Au demeurant, la recension des études empiriques réalisées dans le monde, en Afrique et dans le CEEAC nous a permis d'identifier plusieurs déterminants de la diversification économique. Au nombre de ces déterminants figurent l'investissement public bien ciblé, un régime d'ouverture commerciale bien articulé, une politique préventive du taux de change, une politique contracyclique de gestion des dépenses publiques, l'investissement direct étranger, les ressources naturelles, le capital humain (éducation et formation), la bonne gouvernance, l'absence de conflits, le leadership gouvernemental, le secteur privé (entrepreneuriat), les partenariats public-privé (PPP), le capital financier, l'intégration régionale, le capital institutionnel (qualité des institutions). Maintenant que les divers déterminants de la diversification économique validés empiriquement sont répertoriés, nous pensons qu'il est crucial d'opérationnaliser le concept de diversification économique.

3.1.4-Diversification économique : Définition opératoire et indicateurs

Si un concept est une représentation abstraite d'un objet réel, l'opérationnalisation d'un concept est un processus qui consiste à le définir pour qu'il puisse être observé et mesuré de manière à passer de l'abstraction au réel à l'aide des variables, dimensions, indicateurs ou indices (Giroux et Tremblay, 2002). Pour éviter d'aller dans tous les sens, rappelons que nous nous préoccupons de la diversification économique du Gabon dans sa dimension macroéconomique et mésoéconomique.

À cet effet, nous l'avions définie au chapitre précédent comme *le processus de densification du tissu économique du Gabon grâce à la création de nouvelles branches d'activités ou à l'expansion de branches d'activités déjà existantes dans une perspective de durabilité*. Il ressort de cette définition conceptuelle plusieurs éléments qu'il convient d'expliquer pour le bénéfice des discussions subséquentes.

Le tissu économique regroupe le tissu industriel, c'est-à-dire toutes les entreprises d'une économie classées selon le découpage public-privé. La structure de l'emploi (nombre

⁸⁵ Kamgna, Yves Séverin (2010), « Mobilisation des ressources internes et diversification des économies en Afrique centrale », *Travail de recherche* présenté à la Commission intergouvernementale d'experts de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale à N'djamena au Tchad les 18 et 19 mars 2010.

d'emplois par secteur d'activité), le poids des secteurs d'activités dans l'activité économique (valeur ajoutée dans le produit intérieur brut global), le nombre et la taille des entreprises au sein des différents secteurs (PME, GE dans chaque industrie) sont les paramètres généralement utilisés pour diagnostiquer les caractéristiques du tissu économique d'un territoire. La densification du tissu économique par la création de nouvelles branches d'activités signifie deux choses : des nouvelles entreprises qui se lancent dans des branches d'activités inexistantes sur le territoire ou des entreprises déjà existantes qui en font autant. Dans les deux cas, il y a création d'emplois et de valeur ajoutée directement ou indirectement dans la communauté locale.

La densification du tissu économique par l'expansion de branches déjà existantes veut dire que les entreprises œuvrant sur le territoire décident de créer de la valeur ajoutée en transformant davantage le produit de base qu'elles produisent ou en pratiquant des activités complémentaires, en lien avec le produit, le métier ou la structure d'exploitation de base. Dans ce cas de figure, il y a création de la valeur ajoutée pour l'entreprise dans la branche d'activité et pour la branche d'activité dans le produit intérieur brut global du territoire. La création d'emplois dans la communauté locale n'est pas garantie, d'autant plus qu'elle dépend de la technologie utilisée dans cette industrie. Il pourrait même y avoir des pertes d'emplois dans certains cas extrêmes.

La perspective de durabilité de la diversification économique renvoie à l'idée que la densification du tissu économique doit se construire sur plusieurs types de capital de manière à ne pas surexploriter le capital naturel afin d'en léguer une partie aux générations futures pour une équité intergénérationnelle. Cette préservation du capital naturel (écosystème et biodiversité) permettra de maintenir un flux de revenus pour les générations futures et, par conséquent, d'assurer un développement durable du territoire (Pezzey, 1992). Aussi, la densification du tissu économique dans une perspective de durabilité grâce à plusieurs types de capital est censée améliorer les conditions de vie des populations par la création de l'emploi et par le développement de leurs habiletés. Vue sous cet angle, la diversification peut être utilisée comme un outil pour augmenter les revenus agricoles, créer des emplois, réduire la pauvreté et préserver les précieuses ressources du sol et de l'eau (Pingali et Rosegrant 1995; Ramesh, 1996). Si la

diversification économique est le processus de densification du tissu économique d'un territoire dans une perspective de durabilité, de quelle sorte de diversification parle-t-on?

La densification du tissu économique d'un territoire fait référence à deux sortes de diversification, qui sont intimement liées l'une à l'autre. Il s'agit de la diversification de la production et de celle des exportations. La diversification de la production est simplement la production d'une variété de différents articles, biens et services par les agents économiques, destinée à une consommation et utilisation locale ou en vue de l'exportation. Ce processus aide le tissu économique d'un territoire à mieux amortir les chocs économiques contre les risques et les effets de la baisse de la demande pour un produit particulier. L'une des caractéristiques de la diversification de la production est donc la pluriactivité dans les branches agricoles, industrielles et tertiaires.

La diversification des exportations, quant à elle, se définit comme la gamme des produits exportés par une entité géographique à l'étranger dans le cadre de ses échanges internationaux avec ses partenaires commerciaux. En plus des exportations traditionnelles, peu importe leur nature, l'entité géographique exporte désormais des nouveaux produits grâce à la transformation de la structure productive de son tissu économique. La diversification des exportations peut aussi faire référence à la diversification des marchés d'exportation, dans le sens où l'entité géographique peut hétérogénéiser ses partenaires commerciaux. Puisqu'on vend et exporte ce qu'on produit, la diversification des exportations est donc une conséquence de la diversification de la production. C'est d'ailleurs l'une des raisons évoquées par les chercheurs pour justifier le fait d'apprécier le processus de diversification économique dans les pays en développement à partir de l'évolution de leur structure d'exportation (Gros et coll., 2006).

Pour aller dans le même sens, Klinger et Lederman (2006) et Cabellero et Cowan (2006) ont montré que la structure d'exportation des pays suit la même tendance de développement que celle de leur production nationale. Étant donné que certains pays d'Afrique ont des structures de production très concentrées sur des produits de base destinés à l'exportation, en sachant ce qu'ils exportent, il est facile de savoir le degré de diversification du tissu économique. Comment savoir ce qu'un pays produit et exporte? Quelles sont les différentes mesures de la diversification empiriquement validées?

La diversification peut être mesurée de plusieurs façons selon l'objectif de l'étude, la définition, le type et la dimension (Clarke, 1993)⁸⁶. Il ressort de la revue de la littérature sur les indicateurs de mesure de la diversification/concentration économique qu'il existe un spectre assez large des mesures, allant du plus simple au plus élaboré. Dans les méthodes les plus simples de mesure de la diversification économique, il y a la part du secteur manufacturier dans les indicateurs économiques globaux, telles que la part des produits manufacturés dans le PIB et la part des produits manufacturés dans les exportations de marchandises. Suivant la même logique, il y a l'analyse du portefeuille de la force de travail qui permet de mesurer la fluctuation de l'emploi dans une même industrie, entre plusieurs industries au niveau aussi bien local et provincial que national, et ce, dans le temps (Chambers and Ryan, 2009)⁸⁷.

Dans les outils les plus élaborés, la littérature regorge de plusieurs indices qui ont été conçus pour mesurer la diversification/concentration économique. Les plus communément utilisés pour mesurer la diversification/concentration industrielle de la production et des exportations sont : l'indice d'Ogive, l'indice d'Entropie, l'indice de Heirfindahl, l'indice de Hirschman, l'indice agrégatif de spécialisation et l'indice de Gini. Sans entrer dans des considérations économétriques très détaillées, résumons ces taux de diversification/concentration en décrivant succinctement leur utilité avant d'en retenir un pour les fins de cette recherche

L'indice d'Ogive (OGV) a été utilisé pour la première fois par Tress (1938)⁸⁸ pour mesurer la diversification industrielle. Depuis lors, il est considéré par Attaran et Zwick (1987) comme l'un des indices de diversification industrielle les plus couramment utilisés. **L'indice d'Entropie** est une mesure dont l'application touche plusieurs domaines d'études parmi lesquels on remarque la biologie, la psychologie, la communication, les sciences de la gestion, l'économie et même les sciences régionales. En sciences régionales, il a été utilisé comme mesure de la diversité économique régionale par Kort (1981), Smith et Gibson (1988), Deller et Chicoine (1989), et ses applications à la

⁸⁶ Clarke, R. (1993). *Industrial Economics*. Blackwell Publishers, UK : Oxford.

⁸⁷ Chambers, E. J. et Ryan, C. (2009). « Breaking the Boom and Bust: Exploring Thirty Years of Diversification in Western Canada », *Western Centre for Economic Research*, University of Alberta.

⁸⁸ Tress, R.C. (1938). « Unemployment and Diversification of industry », *The Manchester school* 9, pp.140-152.

statistique sont apparues à la fin des années soixante et soixante-dix selon Frenken (2003).

Largement utilisé pour mesurer la diversification/concentration industrielle, **l'indice de Herfindahl** a été élaboré par ce chercheur dans le cadre de son doctorat à l'Université Columbia aux États-Unis (Herfindahl, 1950). Originalement utilisé comme indicateur pour déterminer comment le marché est contrôlé par les plus grandes firmes industrielles et dans quelle mesure une industrie est oligopolistique, il a de plus en plus été utilisé comme mesure de la diversification/concentration des exportations dans des études récentes (Gutierrez de Pineres et Ferrantino, 1997; Imbs et Wacziarg, 2003; Feensta et coll., 2005; Lederman et Maloney, 2007; Hesse, 2008).

L'indice de Hirschman a été conçu par Albert Hirschman en 1945 pour mesurer la diversification/concentration géographique des échanges et des produits dans le commerce extérieur (Hirschman, 1945, 1964)⁸⁹. Cet indice s'est vite imposé comme mesure de la diversification/concentration des exportations dans les études sur le développement (Massel, 1970; Kingston, 1976; MacBean et Nguyen, 1980; Stanley et Bunnag, 2001). Cet indice a été normalisé et sa version normalisée, nommée parfois par l'indice de Hirschman normalisé ou par l'indice de Herfindahl-Hirschman normalisé (IHHN), a été utilisée dans de récentes études sur la diversification des exportations (Al-Marhubi, 2000; Ben Hammouda et coll., 2006, 2009; Kamgna, 2007, 2010).

L'indice agrégatif de spécialisation (SPE) est une version modifiée de l'indice de Herfindahl de la diversification/concentration industrielle et de l'indice de Hirschman de la diversification/concentration commerciale. Il sert à mesurer la diversification des exportations à partir de la répartition des exportations selon les produits. **L'indice ou le coefficient de Gini** a été mis au point par le statisticien italien Corrado Gini comme mesure d'évaluation de la répartition des revenus au sein d'une société, à la fois à l'intérieur des classes sociales et entre les classes sociales (Gini, 1921)⁹⁰. En sciences

⁸⁹ Hirschman, A. O. (1945), *National Power and the Structure of Foreign Trade*, Berkeley et Los Angeles: University of California Press.

⁹⁰ Gini, C. (1921), « Measurement of Inequality of Incomes », *The Economic Journal*, Mars, pp. 124-126.

régionales, il a été utilisé, d'une part, pour étudier la question de l'inégalité des revenus et des disparités spatiales (Mussard et coll., 2004), et, d'autre part, comme une mesure sectorielle, industrielle et régionale de la concentration géographique des activités (Amiti, 1998; Brülhart, 1998). Ce coefficient a été utilisé dans les études d'Imbs et Wacziarg (2003) et de Gylfason (2005).

Au terme de cette revue de la littérature quasi exhaustive sur les indicateurs de mesure de la diversification/concentration de la production et des exportations, nous avons décidé, dans le cadre de cette étude, de retenir l'indice de Herfindahl-Hirschman normalisé comme mesure de la diversification économique du Gabon. Quels sont les critères de sélection qui ont prévalu dans ce choix? Quels sont les avantages de cet indice comparativement aux autres indices et quelles en sont les limites?

À l'image de ces deux composantes principales, l'indice de Herfindalh-Hirschman normalisé mesure le degré de diversification/concentration des exportations d'un pays. Il est défini comme la somme au carré des pourcentages de la part de chaque produit exporté dans les exportations totales du pays. Il prend une valeur comprise entre 0 et 1 où 0 indique une forte diversification des exportations du pays et 1 une concentration des exportations sur quelques produits. L'indice de Herfindalh-Hirschman normalisé est déterminé selon la formule mathématique ci-dessous :

$$IHHN = \frac{\sqrt{\sum_i^N P_i^2} - \sqrt{\frac{1}{N}}}{1 - \sqrt{\frac{1}{N}}}$$

Où $P_i = \left(\frac{x_i}{X}\right)$, x_i représente la valeur des exportations du produit i , ($X = \sum_1^N x_i$) représente le nombre de produits exportés par le pays.

Trois critères nous ont guidé dans le choix de cet indice comme indicateur de mesure de la diversification économique du Gabon, interprétée comme étant la diversification des exportations, d'autant plus qu'un pays exporte généralement ce qu'il produit. Le premier critère est la disponibilité des données sur l'indice de Herfindalh-Hirschman

normalisé (IHHN). Or nous savons que cet indice est l'un des plus utilisés par la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) dans ses publications sur les questions touchant au commerce mondial, à l'investissement et au développement.

Le second critère est la crédibilité de la source de données. Comme nous venons de le dire, l'IHHN est l'un des indices produits dans le *Manuel de statistique de la CNUCED*. Ce manuel a pour but de fournir l'ensemble des séries chronologiques de statistiques essentielles sur le commerce et le développement aux administrations nationales, aux organisations internationales, aux universitaires et autres spécialistes ayant de l'intérêt pour ces questions. Cette publication est disponible en trois versions complémentaires, l'édition imprimée, le CD-ROM et la version en ligne. Cet indice est estimé par le CNUCED à partir des données collectées auprès des agences statistiques des différents pays, à la condition que les données soient préalablement colligées.

Le troisième et dernier critère est celui de la pertinence de la mesure par rapport au sujet et à la problématique de cette étude. L'indice de Herfindalh-Hirschman normalisé est tout à fait pertinent pour mesurer la diversification économique du Gabon, puisqu'il a été colligé dans le but de faire des comparaisons internationales sur la diversification/concentration des exportations des différents pays. Qui plus est, ses deux composantes principales font partie des indices les plus utilisés dans la littérature empirique sur la diversification économique. Dans le cas des études empiriques menées en Afrique, l'IHHN est l'indice dont l'usage n'est plus à démontrer, car il est le plus utilisé.

L'utilisation de l'indice de Herfindahl-Hirschman normalisé offre un certain nombre d'avantages qui permettent de juger de sa robustesse. Le processus de normalisation préalablement appliqué permet à cet indice d'être une meilleure mesure pour faire des comparaisons internationales entre les différents pays sur la même base. L'indice de Herfindahl-Hirschman normalisé a l'avantage d'être une mesure unidimensionnelle de la diversification des exportations, qui est indépendante de la taille des pays exportateurs dans les comparaisons internationales. Dans le cadre de cette étude, cet avantage nous

permettra, selon la disponibilité des données, de comparer les performances du Gabon par rapport à celles des autres pays de la région de la CEEAC.

Cependant, l'indice de Herfindahl-Hirschman normalisé n'a pas que des avantages. Il a aussi des désavantages ou limites comme indicateur de mesure de la diversification/concentration des exportations. Les limites de cet indice sont inhérentes aux données sur le commerce international qui sont utilisées pour le calculer. En effet, ce type de données a comme inconvénient de ne recouvrir qu'une partie de l'activité économique, les services étant généralement exclus (Berthélemy, 2005). Par ailleurs, le seul fait que les données sur le commerce international sont fortement dominées par les marchandises (produits de base, matières premières, produits manufacturés, etc.), l'IHHN tend à être très vulnérable aux fluctuations cycliques des prix relatifs des matières premières, de telle sorte qu'une hausse des prix des matières premières aurait pour conséquence d'accentuer la concentration des pays exportateurs de cette catégorie de produits. En dépit de ces limites, nous croyons que l'indice de Herfindahl-Hirschman normalisé reste tout de même l'indicateur le plus approprié pour mesurer la diversification économique du Gabon, d'autant plus que le développement des services du pays est loin d'être aussi avancé que dans les pays développés pour que ces services soient exportés. La perte d'information liée à la non-intégration des données sur les services est sans conséquence majeure pour cette étude.

Au terme de la présentation de notre cadre opératoire de la diversification économique, il est important de retenir que la diversification économique fait référence, dans le cadre de cette étude, à la densification du tissu économique par la pluriactivité dans les différentes branches de l'économie gabonaise. Cette pluriactivité du tissu économique est une source de la diversification des exportations ou bien de la densification de la gamme des produits exportés et des partenaires commerciaux. L'indice de Herfindahl-Hirschman normalisé a été retenu parmi plusieurs indices comme mesure de la diversification des exportations, qui est une dimension macroéconomique de la diversification économique. La revue de la littérature empirique sur les déterminants de la diversification économique effectuée à la section précédente nous avait déjà permis de répertorier plusieurs déterminants de ce phénomène. Nous pouvons dès à présent retenir quelques déterminants de la

diversification économique et présenter le modèle de recherche. Ce mandat est dévolu à la section subséquente.

3.2-Modèle conceptuel et hypothèses de la recherche

Consacrée à la description du modèle conceptuel et à l'élaboration des hypothèses de la recherche, la deuxième partie de ce chapitre est sectionnée en quatre sous-sections. La première présente les déterminants de la diversification économique que nous avons retenus à partir de la littérature empirique mobilisée dans la partie précédente. La deuxième présente, sous forme schématique, le modèle conceptuel de la recherche. La troisième sous-section spécifie statistiquement et économétriquement le modèle de la recherche. La quatrième énonce les hypothèses de la recherche et les signes attendus des coefficients.

3.2.1-Déterminants de la diversification économique à valider au Gabon

Pour les fins de cette recherche et à partir de la littérature empirique mobilisée, nous avons retenu huit déterminants de la diversification économique validés empiriquement dans d'autres contextes dans le but de vérifier s'ils peuvent l'être aussi dans un contexte gabonais. Ces huit déterminants sont : niveau de développement (niveau de vie), investissement public, investissement direct étranger, inflation, cours du change, gestion des finances publiques, ouverture commerciale et entrepreneuriat. Dans les prochains paragraphes, nous passerons en revue chacun de ces déterminants.

Afin de mesurer le **niveau de développement** de chaque pays et de le comparer à celui d'autres pays dans le monde, les grandes institutions du développement (FMI, Banque mondiale, PNUD, OCDE, etc.) ont élaboré un catalogue d'indicateurs de mesure du niveau de développement en s'inspirant des travaux précurseurs de William Petty (1682)⁹¹ sur *L'Arithmétique politique*. Parmi les agrégats macroéconomiques d'ordre économique, social et financier développés par les institutions de Bretton Woods

⁹¹ William Petty (1682). *Another Essay in Political Arithmetic, Concerning the Growth of the City of London: with the Measures, Periods, Causes, and Consequences thereof*. Jacques et Michel Dupaquier, dans *Histoire de la démographie, La statistique de la population des origines à 1914*, considèrent l'arithmétique politique élaborée par William Petty comme « l'ancêtre » de la statistique, et en particulier de la statistique démographique.

et les agences des Nations unies, les plus fréquemment utilisés sont le Produit intérieur brut (PIB) et l'Indice de développement humain (IDH). Aux fins de cette recherche, nous avons choisi de retenir le PIB *per capita*, qui dérive du PIB, comme indicateur de mesure du niveau de développement du Gabon.

Selon plusieurs auteurs (Silem, Albertini et Bichot, 2008; Bezbakh et Gherardi, 2011; Lakehal, 2001), le Produit intérieur brut est un agrégat de la comptabilité nationale qui mesure l'ensemble des biens et services produits sur le territoire national, sans distinction de nationalité des agents économiques, au cours d'une période donnée. En d'autres mots, il recense la richesse créée par tous les résidents et non-résidents d'un pays au cours d'une période (mensuelle, trimestrielle, semestrielle et annuelle). C'est, de loin, l'outil le plus utilisé par les analystes économiques parce qu'il contribue à dresser le bulletin de santé de l'économie et à situer l'activité économique dans une phase de son cycle de vie⁹². Le PIB *per capita* au prix du marché mesure théoriquement le niveau de vie ou le bien-être économique des habitants d'un pays si et seulement si la production totale était équitablement redistribuée entre ces habitants. Le PIB *per capita* se calcule de la manière suivante :

$$\text{PIB}_{\text{ca}_t} = \frac{\text{PIB}_t}{\text{Population totale}_t}$$

Où t correspond à la période d'étude de 1980 à 2010.

Attendu que Ben Hammouda et coll. (2006) ont montré qu'une augmentation de la richesse créée consolide le processus de diversification au niveau continental et que Kamgna (2010) en est arrivé à la même conclusion pour la CEEAC, il semble approprié de vérifier, dans le cas du Gabon, si le niveau de développement induit une plus grande diversification économique ou non. Ceci nous permettra aussi de vérifier si la relation en forme de U inversé entre la diversification et le niveau de développement économique démontré par Imbs et Wacziarg (2003) est aussi vraie entre le niveau de développement économique et la diversification.

⁹² Melchior, site de sciences économiques et sociales : <http://www.melchior.fr/Le-PIB-comme-indicateur-synthe.3820.0.html> consulté le 14 novembre 2009.

Au sens de la comptabilité nationale, l'**investissement public** est un acte d'utilisation, au cours d'une période, d'une partie du revenu national par l'État et les collectivités territoriales dans le but de renouveler ou d'améliorer l'équipement collectif aussi appelé l'infrastructure publique : routière, ferroviaire, portuaire, aéroportuaire, scolaire, sanitaire, hydroélectrique et sociale (logements sociaux). Plus spécifiquement, l'investissement public se décompose en investissement non productif (logement et équipement sociaux et collectifs) et en investissement en capital humain (éducation, formation, dépenses de santé). L'investissement public joue un double rôle essentiel en fonction de la conjoncture économique qui prévaut dans le monde, dans le pays et dans la collectivité territoriale. En période de récession ou crise économique, l'investissement massif dans les infrastructures publiques est utilisé comme un levier de la relance économique. En période de prospérité économique, l'investissement public est une composante de la demande globale, donc un ingrédient stratégique de la croissance et du développement économique, comme en témoigne l'ancien chancelier allemand Helmut Schmidt en ces termes : « *Les investissements d'aujourd'hui sont les profits de demain et les emplois d'après-demain.* » (cité par Bezbakh et Gherardi, 2011 : 405)

Dans le deuxième chapitre, il a été démontré que les modèles de la théorie de la croissance endogène plaident pour un investissement dans le capital humain (Lucas, 1988), dans le capital public (Barro, 1990) et dans la recherche et développement, source du progrès technique et technologique (Romer 1986, 1990). Abondant dans le même sens, Gylfason (2005) est aussi arrivé à la conclusion que tout ce qui concourt à la croissance économique encourage la diversification économique en montrant que l'investissement dans l'éducation, la formation et l'infrastructure est un déterminant de la diversification économique. Kamgna (2010) arrive à la même conclusion dans le cas de la CEEAC, et nous pourrions en dire davantage. Compte tenu des apports aussi bien théoriques qu'empiriques, il va sans dire que l'intégration de l'investissement public comme une variable explicative pour l'étude de la diversification au Gabon est logique et pertinente. Il nous reste à savoir comment nous pouvons mesurer cet investissement public.

L'investissement est généralement mesuré par la Formation brute du capital fixe (FBCF), un agrégat en comptabilité nationale qui représente la somme des investissements réalisés au cours d'une année dans un pays. Bien que la FBCF inclue les investissements des entreprises et des ménages, elle est souvent utilisée comme indicateur de mesure de l'investissement public à cause des difficultés à distinguer les investissements immatériels des dépenses courantes de consommation intermédiaire des entreprises. Nous utiliserons la FBCF comme dans les études de Ben Hammouda et coll. (2006), Ben Hammouda, Oulman et Sadni Jallab (2009) et Kamgna (2007, 2010) malgré le fait qu'elle a des limites (estimation approximative des investissements immatériels, exclusion des dépenses en recherche et développement, formation, publicité, etc.) en tant que mesure de l'investissement public.

Les investissements directs étrangers (IDE) constituent des investissements réalisés par des firmes multinationales (FMN) et ils sont l'un des leviers de la mondialisation des échanges et du développement économique depuis plusieurs décennies (Blonigen, 2005)⁹³. *Lato sensu*, l'IDE représente l'ensemble des capitaux que les résidents d'un pays possèdent dans un autre pays et qui y ont investi essentiellement dans les activités productives, par opposition aux investissements de portefeuille qui sont de transaction de nature essentiellement financière (Dioury, 2003). *Stricto sensu*, l'IDE désigne les investissements qu'une entité résidente d'une économie effectue dans le but d'acquérir un intérêt durable et d'exercer un contrôle direct et significatif dans la gestion d'une entité résidant dans une autre économie (Bezbakh et Gherardi, 2011). À des fins statistiques, le FMI a établi à un seuil d'au moins 10 % le pourcentage d'actifs (capital social) de l'entité détenu par l'investisseur étranger. En dessous de ce seuil de 10 %, ces investissements sont considérés comme des investissements de portefeuille (Mucchielli, 2001).

Typologiquement parlant, l'IDE peut prendre la modalité soit d'une fusion-acquisition (*Mergers and Acquisitions*), c'est-à-dire le rachat ou l'acquisition à plus de 50 % d'une entreprise étrangère déjà existante, soit la construction d'une nouvelle unité de production (*Greenfield*) ou l'extension de la capacité de production d'une filiale (*Brownfield*), en ce sens que la maison mère implante une usine à l'étranger qu'elle détient à 100 %, soit la

⁹³ Blonigen, B.A (2005), « A Review of the Empirical Literature of FDI Determinants », *NBER Working Paper* 11299.

création d'une société mixte à l'étranger (*Joint Venture*) détenue par deux partenaires dans une proportion de 50/50 ou 60/40. L'IDE est mesuré, d'une part, par le stock d'investissement direct entrant, qui correspond à une estimation de la valeur totale des capitaux dans un pays à un moment donné, et, d'autre part, par le flux d'investissement direct entrant, qui représente la sommation des bénéfices réinvestis sur place par les firmes multinationales, les opérations en capital (les investissements immobiliers, les fusions-acquisitions, *Greenfield, Brownfield*). Le flux d'investissement direct entrant a été préféré au stock d'investissement entrant parce qu'il est plus fiable, dans le sens qu'il est en mouvement au cours d'une période donnée, alors que le stock est une valeur résiduelle cumulative dont la sommation peut contenir des flux se chevauchant sur plus d'une période.

In fine, selon la littérature empirique, l'IDE serait un facteur catalyseur de la croissance économique du pays hôte (Mishra et coll., 2001; Bronstein et coll., 1998) grâce à l'amélioration de la productivité des entreprises nationales (De Mello, 1997), à une augmentation des investissements domestiques (Bosworth et Collins, 1999), à la diffusion et au développement technologiques (Brooks et Hill, 2004; Feenstra et Markusen, 1994), à l'accroissement du stock des connaissances (Baldwin et coll., 2005) et des exportations (Mucchielli, 2002). Pour ce qui est de l'impact de l'IDE sur la diversification économique, les résultats empiriques divergent. Si Harding et Javorcik (2007) montrent que l'injection de flux d'investissement par les firmes multinationales dans huit pays de l'Europe centrale a permis une offre plus diversifiée et sophistiquée des exportations, si la récente recherche menée conjointement par l'OCDE, les Nations unies et l'OSAA (2010) sur quelques « success stories » des pays d'Afrique abonde dans le même sens pour des pays tels que le Kenya et la Tunisie, il en est autrement des résultats de Kamgna (2007, 2010), qui montrent que l'IDE a tendance à favoriser la spécialisation des économies de la CEMAC et de la CEEAC. Cette divergence nous conduit *ipso facto* à vérifier l'effet de l'IDE sur le processus de densification de l'économie gabonaise.

Le cours du change se définit comme le prix d'une devise étrangère exprimée en monnaie du pays, c'est-à-dire le nombre d'unités de monnaie étrangère que l'on peut obtenir avec une unité de monnaie nationale. Pour une meilleure compréhension,

illustrent cette définition à l'aide de la convertibilité de deux devises dominantes de l'économie nord-américaine, à savoir le dollar américain (USD) et le dollar canadien (CAD). Si $1 \text{ CAD} = 1,02 \text{ USD}$, cela veut dire qu'il faut 1,02 USD pour obtenir 1 CAD. Et inversement, si $1 \text{ USD} = 0,97 \text{ CAD}$, cela signifie qu'il faut 0,97 CAD pour obtenir 1 USD. Si nous sommes au Canada, nous dirons que le premier cas de figure exprime *le cours du change au certain* (le prix du CAD en USD), alors que le second cas illustre *le cours du change à l'incertain* (le prix du USD en CAD). Bien que le cours du change soit un bon baromètre de la vigueur d'une économie, de sa stabilité et de la valeur de ses titres financiers, il n'en demeure pas moins que sa variabilité (appréciation ou dépréciation) induit des effets immédiats importants sur une économie. Bosworth, Collins et Chen (1995)⁹⁴ ont abondé dans ce sens en démontrant une relation fortement négative entre la variabilité des taux de change et la croissance économique. De même, Collins et Razin (1997)⁹⁵ ont montré qu'une surévaluation très sensible d'une monnaie tendra à ralentir la croissance, alors qu'une sous-évaluation importante, sans être toutefois excessive, aura pour effet de l'accélérer.

Le FCFA est une monnaie qui a évolué dans un régime de change fixe depuis que la France l'a créé en 1945 dans le but de préserver des liens avec ses colonies (Masson et Pattillo, 2005)⁹⁶. Le régime de change fixe signifie simplement que la monnaie d'un pays est rattachée à celle d'un autre pays à une parité fixée que les autorités monétaires de ce pays s'engagent à maintenir aussi longtemps que possible. Dans le cas du FCFA, la garantie de convertibilité était assumée par le Trésor français. De 1945 à 1999, le taux de change du FCFA dépendait largement des niveaux enregistrés, sur les marchés internationaux de change, du franc français (FF) et du dollar américain; or, depuis l'arrimage du FCFA à l'euro ($1 \text{ EURO} = 655,957$) en 1999, la volatilité de l'euro par rapport au dollar américain (USD) fait réagir le FCFA de la même manière vis-à-vis de cette devise de référence.

⁹⁴ Bosworth, B.P., Collins, S.M. et Chen, Y.C. (1995), « Accounting for Differences in Economic Growth », Brookings Institution, Discussion Papers in International Economics n° 115, October.

⁹⁵ Collins, S.M. et Razin, O. (1997), « Real exchange rate misalignments and growth », NBER, Working Paper n° 6174, septembre.

⁹⁶ Masson, Paul et Pattillo, Catherine (2005), *The Monetary Geography of Africa*, Washington, DC : Brookings Institution Press.

Parmi les indicateurs de mesure du cours du change répertoriés dans la littérature, les plus connus sont le taux de change nominal (TCN), le taux de change à parité du pouvoir d'achat (TCPPA) et le taux de change effectif réel (TCER). Le TCER est un indicateur de la compétitivité-prix du pays, puisqu'il permet de mesurer le pouvoir d'achat externe de la monnaie nationale par rapport aux biens étrangers. Pour des raisons de disponibilité de données, nous avons opté de mesurer le cours du change à l'aide du taux de change effectif réel (TCER) entre le franc CFA gabonais et les monnaies étrangères, c'est-à-dire le prix de la monnaie nationale par rapport aux monnaies étrangères (l'année de base 2005). À cet effet, le TCER consiste en une moyenne pondérée des taux de change de plusieurs partenaires commerciaux et permet ainsi d'apprécier la compétitivité du pays. Comme il a été démontré par Gylfason (2005), tout ce qui est bon pour la croissance l'est également pour la diversification, et puisque le taux de change amplifie la nature de la relation entre le commerce extérieur et la croissance économique (Busson et Villa, 1997), il va sans dire, selon Ben Hammouda et coll. (2006) et l'UNECA (2007), que le cours du change est l'un des déterminants essentiels du processus de diversification en Afrique.

L'inflation est un terme fréquemment mentionné dans les bulletins économiques mensuels, trimestriels, semestriels et annuels par les agences statistiques et les banques centrales des pays aussi bien développés qu'en développement. Selon Laidler et Parkin (1975 : 741)⁹⁷, l'inflation est « *un processus continu de la hausse des prix, ou encore, la baisse de la valeur de la monnaie d'une façon continue* ». Selon cette définition, l'inflation est un phénomène économique qui correspond à une augmentation généralisée et durable du niveau moyen des prix à la consommation (aliments, logement, transport, meubles, vêtements, loisirs...) au sein d'une économie et au cours d'une période de temps donnée. Il ne s'agit donc pas de l'augmentation isolée et non entretenue du prix de quelques biens et services, mais bien celle de l'ensemble des biens de consommation. Si cette perspective de l'inflation est la plus connue, Shostak (2002)⁹⁸, chercheur associé à l'Institut Ludwig Von Mises, est d'avis que l'inflation est plutôt une augmentation de la masse monétaire (billets, pièces, dépôts à vue, bons du trésor...) qui se traduit en un

⁹⁷ Laidler, David E.W. et Parkin, J. Michael (1975), « Inflation: A Survey », *Economic Journal, Royal Economic Society*, 85(340), pp. 741-809, décembre.

⁹⁸ Le Québécois Libre : <http://www.quebecoislibre.org/020608-13.htm#shobas> consulté le 23 novembre 2009.

mouvement de hausse persistante des prix des biens et services. En fait, cette vision fait référence à l'inflation monétaire, qui trouve souvent sa source dans le mécanisme de la « *planche à billets* » utilisé par les banques centrales.

Pour mesurer l'inflation, les économistes des agences statistiques des pays développés et en développement ont élaboré des indices calculés sur une base mensuelle pour suivre la variation du niveau général des prix à la consommation à partir d'une année de référence. L'un des indicateurs le plus largement utilisés est l'indice des prix à la consommation (IPC), qui est la moyenne pondérée des prix d'un panier fixe de biens et services consommés par les ménages (Bezbakh et Gherardi, 2011). Cet indice reflète uniquement la fluctuation pure des prix, d'autant plus que le panier à la base de son établissement ne comprend que les biens et services d'une quantité et d'une qualité constante ou équivalente. L'IPC n'est pas à confondre avec le taux d'inflation, qui correspond justement au pourcentage de variation de l'IPC sur une année. Par exemple, si l'IPC pour le Canada était égal à 100 en 2002 (année de référence utilisée par Statistique Canada) et qu'il passait à 104 en 2003, cela signifie que le taux d'inflation (variation générale des prix à la consommation) était de 4 % de 2002 à 2003.

Dans le but de réaliser des comparaisons internationales, les autorités européennes ont uniformisé les indices de prix nationaux dans l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). En s'inspirant de cette expérience européenne et sur la base d'une nomenclature commune et internationale, les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont décidé de publier l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC). Dans cette démarche, le Gabon a été le premier État de sa communauté à le publier, en prenant comme année de référence l'année 2004. En effet, jusqu'en 2000, la Direction générale de la statistique et des études économiques (DGSEE) disposait d'un IPC établi à partir d'un panier de produits des ménages de 1975. Puisque cet IPC ne reflétait donc plus la consommation des ménages, cette direction a entrepris de le rénover avec l'appui technique d'Afrique statistique (AFRISTAT) et le soutien financier de la Coopération française. C'est ainsi qu'un nouveau panier de la ménagère a été élaboré et que des relevés de prix ont été effectués à partir de janvier 2003 pour

aboutir à l'élaboration de l'IHPC, que nous utiliserons d'ailleurs dans cette étude comme mesure de l'inflation.

Au même titre que le taux de change, l'inflation est aussi un déterminant de la croissance économique (Ghosh et Phillips, 1998; Sarel, 1996) dont l'impact varie non seulement en fonction d'un certain seuil (Christoffersen et Doyle, 1998), mais aussi selon le court, moyen et long terme (Faria et Carneiro, 2001), et ce, selon que le pays soit industrialisé ou pas (Khan et Senhadji, 2001). Plus spécifiquement, l'inflation réduit la croissance en décourageant l'épargne, les investissements et la productivité (Fischer, 1993; Bruno et Easterly, 1998). Dans le cas de la diversification, Ben Hammouda et coll. (2006) et le rapport de l'UNECA (2007) montrent que les niveaux d'inflation élevés compromettent les perspectives de diversification de l'Afrique. C'est particulièrement le cas dans les pays comme le Gabon, où la hausse du prix du baril de pétrole est l'une des sources de la hausse de l'inflation. Il est donc tout à fait pertinent de vérifier dans les dernières décennies comment le niveau d'inflation a affecté le processus de diversification de l'économie gabonaise.

Les finances publiques sont un champ de l'administration publique au cœur de la décision politique. **La gestion des finances publiques (GFP)** est le processus qui couvre toutes les phases du cycle budgétaire, à savoir l'établissement du budget, son exécution, l'audit interne et les rapports, les évaluations externes (audits). Ce processus édifie un garde-fou pour une utilisation efficace et responsable des ressources publiques en vue de répondre aux priorités nationales et d'assurer la stabilité macroéconomique et budgétaire du pays. Les deux principaux instruments de la gestion des finances publiques au service des élus et des fonctionnaires sont le budget de l'État et la loi de finances. Incarné dans la loi de finances (actes juridiques et politiques, ensemble des comptes) adoptée chaque année par le parlement, le budget de l'État est l'ensemble des recettes et dépenses prévisionnelles de l'État pour un an (Bezbakh et Gherardi, 2011). Les recettes proviennent essentiellement des impôts (impôts directs et indirects) payés par les citoyens et les entreprises et des recettes non fiscales (dividendes, produits du domaine...). Les dépenses, quant à elles, correspondent à l'argent que l'État utilise pour financer l'action publique (éducation, défense, justice, recherche, santé...) (Arkwright et coll., 2005). Puisque la gestion des

finances publiques est un enjeu de gouvernance au cœur des relations entre les bailleurs de fonds et les pays en développement, un programme PEFA (*Public Expenditure and Financial Accountability*) a été lancé en décembre 2001. En 2010, le Cadre PEFA est devenu l'outil d'analyse de la GFP le plus largement utilisé dans le monde, avec plus de 206 évaluations réalisées dans plus de 119 pays, dont le Gabon⁹⁹. L'un des éléments évalués dans le Cadre PEFA est la gestion des recettes et des dépenses publiques, qui conduit à la détermination d'un solde budgétaire

Le solde budgétaire est un indicateur de la GFP qui mesure la différence entre les recettes et les dépenses de l'État au cours d'une année financière donnée. Il peut être positif, nul ou négatif. Il est positif lorsque les recettes de l'État sont supérieures à ses dépenses. Dans ce cas de figure, il y a excédent budgétaire et on parle de solde budgétaire excédentaire. Une situation d'excédent budgétaire favorise le remboursement d'une partie de la dette publique (ensemble des emprunts contractés par l'État). Le solde budgétaire est nul lorsque les recettes de l'État sont égales à ses dépenses. Cette situation est généralement appelée équilibre budgétaire. Le solde budgétaire est négatif quand les recettes de l'État sont inférieures à ses dépenses; on parle alors de déficit budgétaire et de solde budgétaire déficitaire. Ce dernier cas de figure est de nature à augmenter la dette publique, puisque l'État doit emprunter pour financer le déficit. Dans la littérature empirique, les deux formes de solde budgétaire généralement utilisées sont le solde budgétaire global et le solde budgétaire primaire. Pendant que le solde budgétaire global représente la différence entre le total des recettes, qui incluent les dons, et le total des dépenses plus les prêts moins les remboursements, le solde budgétaire primaire est simplement la différence entre les recettes courantes et les dépenses courantes hors intérêts. Quoique les deux indicateurs soient de bonnes mesures de la GFP, notre choix s'est porté sur le solde budgétaire primaire pour deux raisons principales. La première raison est que le solde budgétaire primaire exprimé en pourcentage du PIB est l'indicateur qui a été utilisé dans l'étude de Ben Hammouda et coll. (2006) et celle de Kamgna (2007). Nous voulons poursuivre dans le même sens. La seconde est qu'il est un bon indicateur de l'effort budgétaire d'un gouvernement à faire ajuster ses dépenses à partir de ses revenus propres

⁹⁹ Site du PEFA : <http://siteresources.worldbank.org/PEFA/Resources/FR-PEFA-5th-Year-Anniversary-Brochure.pdf> consulté le 8 septembre 2011.

sans recourir au financement extérieur (dons, subventions, réduction des arriérés de la dette...).

Si l'investissement public, antérieurement présenté, permettait de vérifier les effets de la stratégie d'investissement du gouvernement gabonais sur le processus de diversification, la gestion des finances publiques, pour sa part, nous informerait sur la manière dont les autorités gabonaises ont utilisé les excédents budgétaires pour les répartir entre les pressions sociales en constante augmentation, l'investissement productif, la réduction de la dette de l'État et l'épargne pour les générations futures. Pour l'ONU et le FMI, les pays en développement, exportateurs de pétrole et de produits de base, ont enregistré une amélioration significative de leur solde budgétaire grâce aux cours élevés du pétrole brut (ONU-DAES 2006¹⁰⁰; FMI 2006¹⁰¹). Pour ce qui du lien entre la gestion des finances publiques et la diversification économique, le rapport de l'UNECA (2007) recommande la stratégie suivante :

« Une gestion efficace des recettes pétrolières aux fins de la diversification économique est indispensable pour que les économies africaines exportatrices de pétrole réduisent leur vulnérabilité aux chocs pétroliers, fassent en sorte que les recettes tirées du pétrole profitent au plus grand nombre et parviennent à assurer une croissance durable. » (UNECA, 2007 : 40-41).

Étant donné que la forte dépendance de l'économie gabonaise à la rente pétrolière perdure depuis le milieu des années soixante-dix, il nous paraît important de voir dans quelle mesure l'amélioration du solde budgétaire du Gabon s'est traduite par un renforcement ou non du processus de diversification économique.

¹⁰⁰ Département des affaires économiques et sociales au Secrétariat de l'ONU, ONU-DAES (2006), *LINK Global Economic Outlook*, New York, octobre.

¹⁰¹ Fonds monétaire international (2006), *Perspectives de l'économie mondiale*, Washington, DC.

La structure du commerce international des pays en développement a été profondément transformée depuis un peu plus de trois décennies. Alors qu'en 1980, les produits manufacturés de ces pays ne représentaient que 25 % de leurs exportations, en 1998, ce pourcentage atteignait les 80 %, et il ne cesse de croître depuis (Banque mondiale, 2004 : 45)¹⁰². Le succès des quatre « Dragons asiatiques » en la matière est souvent attribué aux politiques d'ouverture commerciale menées par ces pays. En matière de relations économiques internationales, **la politique d'ouverture commerciale** désigne la volonté des autorités d'un pays de multiplier les échanges économiques de toutes sortes avec d'autres pays ou de réduire les obstacles à cette multiplication. Cette politique délibérée de l'État peut se caractériser par un certain nombre de stratégies en fonction des objectifs poursuivis par les autorités politiques et administratives dudit pays. Elle peut prendre la forme de subventions à l'exportation pour encourager les entreprises locales, de politiques sélectives des taux d'intérêt pour faciliter l'accessibilité des entreprises et des particuliers aux crédits, et du protectionnisme éducateur pour protéger les industries naissantes et pour procéder à la remontée des filières. La majorité de ces mesures et bien d'autres sont souvent intégrées dans les accords commerciaux et les négociations commerciales conduites généralement sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La littérature empirique regorge d'une panoplie d'indicateurs pour mesurer le degré d'ouverture commerciale d'un pays par rapport à d'autres pays ou régions du monde. Le ratio d'ouverture (taux d'ouverture) est l'indicateur le plus couramment utilisé, à tort ou à raison, comme mesure de l'ouverture commerciale d'un pays. Il mesure la part de l'ensemble du commerce extérieur dans l'économie nationale et il est déterminé selon la formule ci-après :

$$\text{Ratio d'ouverture commerciale} = \frac{\text{Exportations} + \text{Importations}}{\text{Produit Intérieur Brut}} \times 100$$

¹⁰² Banque mondiale (2004), *Globalization, Growth and Poverty: Building an Inclusive World Economy* (2005), World development report 2006: Development and Equity.

Le ratio d'ouverture est utilisé comme indicateur du degré d'ouverture commerciale pour des raisons de pragmatisme relatives à l'accessibilité aux données statistiques. En fait, l'avantage de cet indicateur est qu'il est facile à calculer et que, par ailleurs, les organisations internationales (CNUCED, OMC, Banque mondiale...) qui compilent les données statistiques sur le commerce international disposent de données pour un nombre important de pays et sur une longue période de temps. En dépit de cet avantage de la disponibilité des données et de la crédibilité des organismes internationaux qui les produisent, Siroën (2000)¹⁰³ juge que le ratio d'ouverture n'est pas un bon indicateur d'ouverture commerciale, mais qu'il serait plutôt une bonne mesure de l'exposition (ou dépendance) d'une économie au commerce extérieur et aux aléas qui y sont associés (la volatilité des termes de l'échange, les crises économique, financière et alimentaire).

Même s'il a empiriquement été démontré que l'ouverture commerciale a favorisé la diversification des économies des NPIA par l'industrialisation et la remontée des filières, puisque ces pays réalisent désormais 75 % de l'exportation des produits manufacturés des pays en développement (Dioury, 2003), il n'en reste pas moins que dans le cas des pays africains, l'ouverture commerciale aurait tendance à favoriser la spécialisation de ces économies dans l'exportation des matières premières et des produits de base (Ben Hammouda et coll., 2006; UNECA, 2007; Ben Hammouda, Oulman et Sadni Jallab, 2009) et Kamgna (2007, 2010). Tenant compte de ces résultats divergents entre le continent africain et le continent asiatique et sachant que le Gabon est l'une des économies africaines les plus exposées aux chocs extérieurs à cause de sa spécialisation dans l'or noir, au prix très volatil, il est pertinent d'analyser l'effet de l'ouverture commerciale du Gabon sur le processus de diversification de son économie.

Le rôle du secteur privé dans le développement économique d'une collectivité territoriale, d'un pays et d'une communauté économique a fait l'objet de nombreuses études, et ce, dans un contexte où certaines régions moins nanties en ressources naturelles se développent, alors que celles riches dans ce type de capital stagnent, et inversement.

¹⁰³ Jean-Marc Siroën (2000), « L'ouverture commerciale est-elle mesurable? », Communication au Colloque sur l'Ouverture économique et développement tenu à Tunis, en Tunisie, du 22 au 24 juin 2000. En ligne : www.dauphine.fr/siroen/siroen.PDF

Selon les chercheurs du Global Entrepreneurship Monitor (GEM, 2003)¹⁰⁴, l'entrepreneuriat est un concept difficile à définir. Cette appréhension est aussi partagée par Verstraete (2000), pour qui ce concept est trop complexe pour être réduit à une simple définition. Si ces chercheurs reconnaissent le caractère polysémique de la notion d'entrepreneuriat, d'autres ont tout de même essayé de la circonscrire comme suit :

« L'entrepreneuriat est une façon de voir les choses et un processus pour créer et développer des activités économiques à base de risque, de créativité et d'innovation à gérer à l'intérieur d'une nouvelle ou d'une organisation existante. » (OCDE, 2003)

« L'entrepreneuriat est un phénomène d'émergence et d'exploitation de nouvelles opportunités créatives de valeur économique ou sociale, impulsé et rendu possible par l'initiative et la dynamique d'innovation/changement d'un homme, l'entrepreneur, en interaction avec son environnement. » (Coster et Slimane, 2009 : introduction, XIX)

Il ressort de ces deux définitions que l'entrepreneuriat est à la fois un processus et un phénomène qui se singularise par l'exploitation des opportunités d'affaires par un entrepreneur ayant non seulement le sens de l'initiative, mais aussi la capacité de prendre des risques, et ce, dans le but de les transformer en projet d'affaires et de créer de la valeur économique pour la collectivité. Si ce champ de l'entrepreneuriat est considéré par Fayolle (2005) en tant que phénomène économique et social, cet auteur en identifie deux autres. Il s'agit de l'entrepreneuriat en tant qu'objet de recherche et en tant que domaine d'enseignement. Bien évidemment, c'est le champ de l'entrepreneuriat en tant que phénomène économique et social qui nous intéresse dans le cadre de cette recherche.

Pour Julien (1997), Reynolds et coll. (2001), l'entrepreneuriat est l'un des catalyseurs du dynamisme économique et de la compétitivité nationale, car il contribue à la création d'une entreprise qui, à son tour, participe à la création d'emplois et accélère la production et la diffusion d'innovations technologiques, des sources importantes de productivité

¹⁰⁴ Global Entrepreneurship Monitor (GEM) est un projet de recherche international lancé conjointement en 1999 par la London Business School et le Babson College (USA) avec pour mission d'étudier l'activité entrepreneuriale de différents pays, la relation entre cette activité et la croissance économique ainsi que les caractéristiques nationales qui l'influencent. Depuis sa création, le GEM publie chaque année un rapport exécutif sur l'entrepreneuriat et c'est dans son Rapport 2000 qu'il reconnaît la complexité de la notion d'entrepreneuriat.

globale et de croissance économique durable (OCDE, 2001)¹⁰⁵. En Suède, les travaux de Davidson et coll. (2004)¹⁰⁶ ont conclu que les taux élevés de création d'entreprises jouaient un rôle statistiquement significatif sur la croissance économique régionale. En plus des résultats des études empiriques menées par les chercheurs universitaires, l'entrepreneuriat est reconnu par la classe politique comme un élément clé pour le développement économique national et local, comme en témoignent les propos tenus par Jacques Chirac alors qu'il était président de la République française :

« Si la création d'entreprise est une aventure personnelle et individuelle, c'est aussi l'affaire de la société toute entière. Car ses bénéfices sont collectifs. La création d'entreprise est en effet la clé de la croissance et de l'emploi¹⁰⁷. » (Jacques Chirac cité par Gastine)

Pour Gartner et Shane (1995) cités par Riverin (2004), il existe deux types de banques de données généralement utilisées en entrepreneuriat : celles qui recensent les individus et celles qui se penchent plutôt sur les entreprises. Le choix de l'une ou de l'autre dépend strictement de l'objet et de la perspective de la recherche. Pour leur part, Julien et Cadieux (2010) font une revue exhaustive des différentes mesures de l'entrepreneuriat qui touchent à la fois les entrepreneurs et les entreprises. Ils démontrent assez bien que chaque mesure a ses avantages, mais aucune ne reflète le caractère multidimensionnel et hétérogène de l'entrepreneuriat. Aux fins de cette recherche, nous utiliserons le nombre d'entreprises créées annuellement comme indicateur de mesure de l'entrepreneuriat au Gabon, sans égard à la taille, à la nationalité de l'entrepreneur ni au secteur d'activité. Ce choix est motivé par des raisons de pragmatisme relatives à l'accessibilité aux données statistiques. Quoique plusieurs critiques soient formulées à l'égard des registres d'incorporation, Chandler et Lyon (2001)¹⁰⁸ nous rappellent qu'ils ont l'avantage de recenser les entreprises aussitôt qu'elles sont créées.

¹⁰⁵ OCDE (2001), *Productivité et dynamique des entreprises : Leçons à tirer des micro-données*, Rapport d'étape, ECO/CPE/WP1-N° 8, Paris : OCDE.

¹⁰⁶ Davidson, P., Lindmark, L. et Olofsson, C. (2004), « New firm formation and regional economic growth in Sweden », *Regional Studies*, 28(4), pp. 395-410.

¹⁰⁷ Lionel Gastine, L'entrepreneuriat en France et dans le Grand Lyon, Millénaire 3 : Le centre Ressources Prospectives du Grand Lyon. En ligne : http://www.millenaire3.com/uploads/tx_ressm3/Gastine_entrepreneuriat.pdf consulté le 14 septembre 2011.

¹⁰⁸ Chandler, G.N. et Lyon, D.W. (2001), « Issues of Research Design and Construct Measurement in Entrepreneurship Research », *Entrepreneurship Theory and Practice*, 25 (4) pp. 101-113.

Puisque la récente étude de l'OCDE, des Nations unies et de l'OSAA (2010) conclut que le secteur privé est un déterminant de la diversification économique, il nous est apparu tout à fait pertinent d'associer le concept de secteur privé à celui d'entrepreneuriat. En égard à cette association, il devient crucial de mentionner que l'entrepreneuriat contribue à la diversification économique par la transformation de la structure économique de la collectivité territoriale, du pays et de la communauté économique. Cette assertion est défendue par Nelson et Pack (1999), qui ont démontré à l'aide d'un modèle économique que l'entrepreneuriat (habiletés entrepreneuriales) a contribué à la transformation des économies coréenne et taïwanaise, lesquelles ont migré d'une économie traditionnelle à une économie moderne grâce à l'adoption des technologies étrangères. Le même type d'exercice a été fait par Dias et McDermott (2006) dans le cas des États brésiliens. Là encore, l'entrepreneuriat semble jouer un rôle crucial dans les mutations économiques structurelles. Somme toute, l'entrepreneuriat semble avoir contribué à la diversification économique verticale des États du Brésil, de la Taïwan et de la Corée du Sud. Pouvons-nous affirmer la même chose pour le Gabon?

Au terme de cette section, force est de constater que la littérature empirique regorge d'une multitude de facteurs contribuant à la diversification économique. Guidés par des critères de disponibilité des données, de crédibilité des sources des données et de pertinence de la mesure, nous avons retenu huit déterminants ainsi que leurs indicateurs. Les déterminants de la diversification économique sélectionnés sont le niveau de développement, l'investissement public, l'investissement direct étranger, le cours du change, l'inflation, la gestion des finances publiques, l'ouverture commerciale et l'entrepreneuriat. Les indicateurs qui sont respectivement associés à ces déterminants sont : le produit intérieur brut *per capita*, le taux d'investissement public, le flux d'investissement entrant, le taux de change effectif réel, l'indice harmonisé des prix à la consommation, le solde budgétaire primaire, le ratio d'ouverture commerciale et le nombre d'entreprises créées annuellement. La diversification économique a été opérationnalisée dans la première partie de ce chapitre et nous venons juste de retenir les déterminants à valider empiriquement. Il ne nous reste plus qu'à les spécifier dans un modèle pour déterminer des liens possibles.

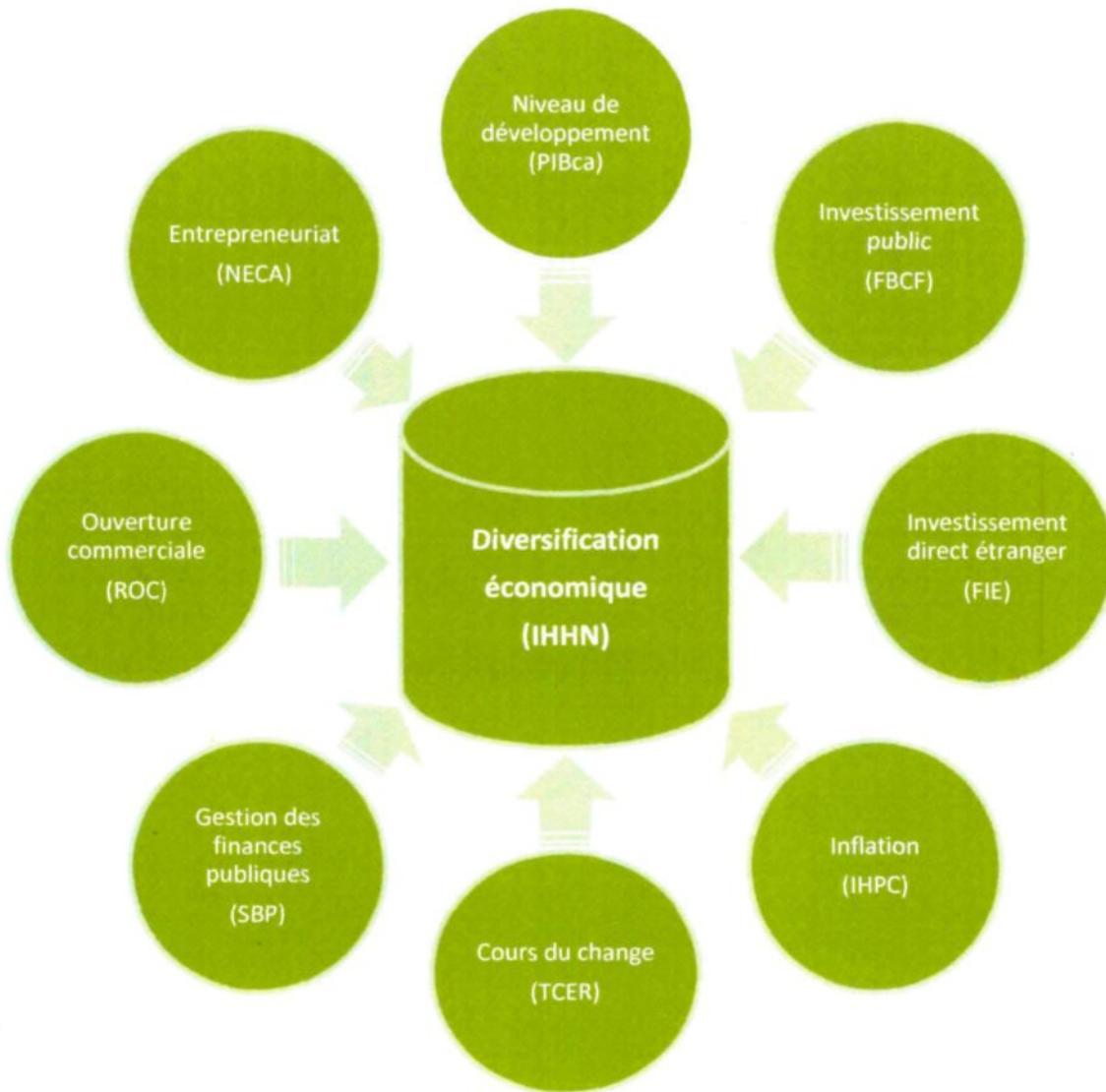
3.2.2-Modèle conceptuel des déterminants de la diversification au Gabon

Étant donné que les concepts de cette recherche ont été définis et opérationnalisés grâce à la sélection des indicateurs, il convient de présenter le modèle conceptuel de la recherche en précisant les relations entre les concepts et en hiérarchisant l'influence des variables retenues (déterminants) sur le phénomène étudié (diversification économique). La figure 3 ci-dessous présente le modèle de recherche des déterminants de la diversification de l'économie gabonaise à partir des variables et de leurs indicateurs préalablement décrits.

Dans ce schéma, les ellipses (cercles) représentent les variables explicatives (indépendantes), donc les déterminants, et le cylindre représente la variable expliquée (dépendante), la diversification économique. Dans le sens des aiguilles d'une montre, voici les variables et leurs indicateurs :

1. Niveau de développement : Produit intérieur brut *per capita* (PIBca)
2. Investissement public : Formation brute du capital fixe (FBCF)
3. Investissement direct étranger : Flux d'investissement entrant (FIE)
4. Inflation : Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)
5. Cours du change : Taux de change effectif réel (TCER)
6. Gestion des finances publiques : Solde budgétaire primaire (SBP)
7. Ouverture commerciale : Ratio d'ouverture commerciale (ROC)
8. Entrepreneuriat : Nombre d'entreprises créées annuellement (NECA)

Figure 3 : Modèle conceptuel de la diversification économique du Gabon



Ces variables explicatives, qui sont de nature endogène et exogène, couvrent un spectre assez large des facteurs pouvant agir sur la diversification de l'économie gabonaise. *Mutatis mutandis*, l'investissement public, la gestion des finances publiques, le niveau de développement, l'entrepreneuriat et l'inflation peuvent être considérés comme des variables explicatives de type endogène (contexte gabonais). Suivant cette même logique, l'investissement direct étranger, le cours du change et l'ouverture commerciale peuvent être classés comme des variables explicatives de type exogène (contexte international). Or nous savons qu'à l'ère de l'économie mondiale, la gestion des finances publiques d'un

pays et son niveau d'inflation sont fortement tributaires de la conjoncture économique mondiale. De même, des investisseurs étrangers sont à l'affût des avantages fiscaux et de la stabilité politique qu'offre un pays pour y investir. Par conséquent, l'endogénéité et l'exogénéité s'influencent mutuellement et leur catégorisation en deux sphères distinctes est illusoire dans ce contexte bien spécifique.

En revanche, une classification des variables explicatives selon les dimensions macroéconomique, financière, politique, stratégique et budgétaire est plus plausible. Ainsi, l'inflation et le cours du change sont des variables macroéconomiques. L'investissement direct étranger est une variable financière, alors que l'investissement public est plutôt une variable stratégique. La gestion des finances publiques est à la fois une variable budgétaire et une variable de gouvernance. L'ouverture commerciale est une variable politique et stratégique. Le niveau de développement et l'entrepreneuriat sont plutôt de nature institutionnelle dans le sens où le premier fait référence à la répartition des richesses créées et le second indirectement aux mécanismes réglementaires qui régissent les activités entrepreneuriales. Quoique cette classification soit plus plausible que la dernière, il n'en reste pas moins que l'enchevêtrement des variables explicatives dans plusieurs dimensions est de nature à complexifier leur regroupement en des catégories bien distinctes. Comment pouvons-nous traduire ce modèle conceptuel dans un langage économétrique pour en faire une estimation par la suite?

3.2.3-Spécification économétrique du modèle de recherche

La spécification du modèle proposé est inspirée par la littérature empirique, qui nous a permis de retenir les déterminants de la diversification économique empiriquement validés. La spécification économétrique est donc l'étape dont l'objectif est de traduire en langage économétrique la relation entre les huit variables explicatives et la diversification économique. Pour les besoins de la spécification, utilisons les indicateurs des variables retenus dans l'équation que voici :

$$\begin{aligned} \text{IHHN}_t = & \beta_0 + \beta_1 \text{PIBca}_t + \beta_2 \text{FBCF}_t + \beta_3 \text{FIE}_t + \\ & \beta_4 \text{IHPC}_t + \beta_5 \text{SBP}_t + \beta_6 \text{TCER}_t + \beta_7 \text{ROC}_t + \beta_8 \text{NECA}_t + \varepsilon_t \end{aligned}$$

Où β_i correspond aux coefficients du modèle à estimer, t à l'indice temporel couvrant la période de 1980 à 2010 et ε au terme d'erreur ou variable résiduelle.

Un temps d'arrêt s'impose pour expliquer brièvement ce qu'est le terme d'erreur ou variable résiduelle. Comme démontré dans les études empiriques mobilisées, la diversification économique peut être déterminée par plusieurs facteurs. Or, si le modèle de recherche spécifié ne contient que huit variables explicatives, cela revient à dire que d'autres facteurs pouvant influer sur la diversification économique au Gabon ont été ignorés. La variable résiduelle (le terme d'erreur) traduirait, dans ce cas de figure, la part de la variable expliquée (IHHN) qui est déterminée par d'autres facteurs que ceux spécifiés dans le modèle de recherche (PIBca, FBCF, FIE, IHPC, TCER, SBP, ROC et NECA). Dit autrement, la variable résiduelle, aussi appelée « variable fourre-tout », a pour mandat de capturer l'effet de tous les facteurs qui peuvent avoir un impact sur le niveau de la variable expliquée en dehors des variables explicatives spécifiées dans le modèle. Au demeurant, la variable résiduelle (le terme d'erreur) mesure la partie de la diversification économique (IHHN) qui ne peut être expliquée par les variables explicatives spécifiées dans le modèle. Opérationnaliser les concepts, présenter le modèle de recherche sous forme de schéma et le spécifier économétriquement sont très importants, mais non suffisants pour faire l'estimation empirique du modèle. L'estimation empirique du modèle de recherche nécessite que soient énoncées des hypothèses de recherche.

3.2.4-Hypothèses de recherche et signes attendus des coefficients

Selon Pétry (2003), une hypothèse de recherche est un énoncé déclaratif qui précise une relation anticipée et plausible entre des phénomènes étudiés, observés ou imaginés. Elle fait aussi le lien entre l'énoncé des questions de recherche et le cadre opératoire. Puisque nous voulions savoir comment a évolué la diversification de l'économie gabonaise au cours des trois dernières décennies et quels sont les facteurs qui ont influencé cette évolution, nous émettons les huit hypothèses suivantes selon le modèle de recherche que nous venons de présenter :

1. Le niveau de développement, mesuré par le produit intérieur brut *per capita*, est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise;
2. L'investissement public, mesuré par le taux d'investissement public, est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise;
3. L'investissement direct étranger, mesuré par les flux d'investissement entrants, est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise;
4. L'inflation, mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation, est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise;
5. Le cours du change, mesuré par le taux de change effectif réel, est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise;
6. La gestion des finances publiques, mesurée par le solde budgétaire primaire, est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise;
7. L'ouverture commerciale, mesurée par le ratio d'ouverture commerciale, est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise;
8. L'entrepreneuriat, mesuré par le nombre d'entreprises créées annuellement, est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise.

À partir des études empiriques mobilisées et des hypothèses de recherche précédemment énoncées, il sied bien de répondre à la question qui déterminera quel est le signe (positif ou négatif) des estimateurs que nous nous attendons voir prendre chacune des variables explicatives et pourquoi.

Nous nous attendons à ce que le signe du coefficient de la variable explicative, niveau de développement (PIBca), soit positif parce que nous partageons le point de vue de Ben Hammouda et coll. (2006), et Kamgna (2010) selon lequel plus il y a augmentation de la richesse créée, plus grande sera la diversification économique de l'entité territoriale étudiée.

Nous anticipons que le signe du coefficient de l'investissement public (FBCF) sera positif également parce qu'il est considéré par la théorie de la croissance endogène comme un facteur de la diversification d'un territoire et que cela a été empiriquement prouvé par plusieurs études, dont celles de Gylfason (2005) et Kamgna (2010).

Il y a divergence dans les résultats empiriques à propos de l'effet sur la diversification économique de la variable explicative, investissement direct étranger (FIE). Malgré ces résultats divergents, en nous appuyant sur les résultats des études de Kamgna (2007 et 2010), qui ont montré que les IDE ont tendance à accentuer la spécialisation des économies de la CEMAC et de la CEEAC, nous escomptons un signe négatif du coefficient de l'investissement direct étranger (FIE).

Du point de vue de la variable explicative, inflation (IHPC), nous pressentons un signe négatif de son coefficient. Cette prédition trouve son fondement dans le fait que certaines études (Ben Hammouda et coll., 2006; UNECA et UA, 2007) ont prouvé que les niveaux élevés d'inflation compromettent généralement les perspectives de diversification de l'Afrique, et inversement.

Pour la variable explicative, cours du change (TCER), nous prévoyons un signe positif de son coefficient. Ce pronostic se justifie par le fait que nous épousons la position défendue par les auteurs, qui ont démontré que le cours du change est un déterminant de la diversification économique en Afrique (Ben Hammouda et coll., 2006; UNECA et UA, 2007) et en Amérique latine (Rodrik, 2005).

Sur le plan de la variable explicative, gestion des finances publiques (SBP), nous prédisons un signe positif parce que nous croyons, comme l'UNECA et l'UA (2007) qu'une gestion efficace des finances publiques devrait se traduire par une plus grande diversification de l'économie gabonaise, qui a bénéficié au cours des dernières décennies de recettes pétrolières substantielles.

Prédire le signe du coefficient de la variable explicative, ouverture commerciale (ROC) est difficile à cause des résultats empiriques divergents dans le monde en développement. Si l'ouverture commerciale est l'un des déterminants de la diversification économique des NPIA (Dioury, 2003), il n'en est pas ainsi pour l'Afrique (Ben Hammouda et coll., 2006,

2009; UNECA et UA, 2007; Kamgna, 2007, 2010). Nous nous attendons à un signe positif du coefficient de l'ouverture commerciale. En raison du contexte gabonais, nous épousons donc la première position.

Pour terminer avec les signes attendus des coefficients, attardons-nous sur l'entrepreneuriat (NECA) comme dernière variable explicative. Nous anticipons que le signe de l'estimateur de l'entrepreneuriat (NECA) sera positif. En effet, nous sommes d'avis, avec l'OSAA (2010), Dias et McDermott (2006) et Nelson et Pack (1999) que l'entrepreneuriat pourrait également être un vecteur de la diversification économique du Gabon, comme ces études l'ont si bien confirmé dans le cas des pays tels que la Taïwan, la Corée du Sud, le Brésil, la Tunisie, et l'Afrique du sud.

Le tableau synoptique 3 ci-dessous présente une synthèse des signes attendus des coefficients des variables explicatives retenues dans le modèle conceptuel de la diversification économique au Gabon.

Tableau 3 : Signes attendus des coefficients des variables explicatives

Variables explicatives	Indicateurs des variables	Signes attendus	Études empiriques
Niveau de développement	PIBca	Positif (+)	Ben Hammouda et coll. (2006) Kamgna (2010)
Investissement public	FBCF	Positif (+)	Gylfason (2005) Kamgna (2010)
Investissement direct étranger	FIE	Négatif (-)	Kamgna (2007) Kamgna (2010)
Inflation	IHPC	Négatif (-)	Ben Hammouda et coll. (2006) UNECA et UA (2007)
Cours du change	TCER	Positif (+)	Ben Hammouda et coll. (2006) Rodrik (2005) UNECA et UA (2007)
Gestion des finances publiques	SBP	Positif (+)	UNECA et UA (2007)
Ouverture commerciale	ROC	Positif (+)	Dioury (2003)
Entrepreneuriat	NECA	Positif (+)	Dias et McDermott (2006) Nelson et Pack (1999) OSAA (2010)

À l'issue de la seconde section de ce troisième chapitre, un modèle conceptuel des déterminants de la diversification économique au Gabon a été proposé. Celui-ci est composé d'une variable expliquée, la diversification économique, qui est mesurée par l'IHHN, et de huit variables explicatives : niveau de développement (PIBca), investissement public (FBCF), investissement direct étranger (FIE), inflation (IHPC), cours du change (TCER), gestion des finances publiques (SBP), ouverture commerciale (ROC) et entrepreneuriat (NECA). Une spécification économétrique du modèle a été présentée dans laquelle nous avons incorporé une variable résiduelle afin de capturer, dans la mesure du possible, l'impact des facteurs non inclus dans le modèle spécifié. Nous avons aussi énoncé huit hypothèses de recherche pour faire le lien anticipé entre chacune des variables explicatives et la variable expliquée. Dans cet élan, nous avons également prédit les signes attendus des coefficients des variables explicatives en tenant compte des hypothèses de recherche émises. Quel agencement méthodologique est mobilisé pour valider les hypothèses de recherche?

3.3-Cadre méthodologique de la recherche

Si la méthodologie est la « stratégie, le plan d'action, le processus sous-jacent aux choix et à l'application de technique de travail spécifique nommées méthodes [...] qui fait le lien entre le choix des méthodes et les résultats attendus » (Crotty, 1998 : 3), quel est le cadre méthodologique le plus approprié pour cette recherche en développement régional? Dans le but de répondre à cette question, nous subdivisons cette partie en quatre sous-sections. Dans la première, nous précisons la stratégie de recherche et la période d'étude. Dans la deuxième, nous faisons ressortir la démarche de collecte de données et ses enjeux. Dans la troisième, nous exposons les instruments de traitement et d'analyse des données utilisés pour confirmer ou infirmer les hypothèses de la recherche. Dans la quatrième et dernière, nous mettons en évidence les enjeux éthiques relatifs à ce travail de recherche.

3.3.1-Stratégie de recherche et période d'étude

La stratégie de recherche privilégiée est fondamentalement quantitative et elle s'inscrit dans le courant épistémologique du positivisme, dont le postulat dominant est l'objectivité, c'est-à-dire cette capacité pour le chercheur de demeurer neutre et impartial devant les faits. Bien que plusieurs approches puissent être associées au paradigme positiviste, nous avons privilégié l'approche hypothético-déductive dans la conduite de cette recherche.

L'approche hypothético-déductive, qui va du général au spécifique, a l'avantage, dans la présente étude, de valider empiriquement la modélisation théorique du phénomène de la diversification économique que nous avons formulé au chapitre précédent à partir de la revue de la littérature théorique et empirique. Nous sommes parti des dispositions générales connues d'avance aussi bien sur le plan théorique que sur le plan empirique concernant les facteurs explicatifs de la diversification économique, et nous avons appliqué un raisonnement déductif dans le but de démontrer les relations entre certaines variables et la diversification économique dans le cas spécifique de l'économie gabonaise. Une telle approche permet donc de bonifier la théorie initiale sur les déterminants de la diversification à partir du cas du Gabon.

Le paradigme positiviste et l'approche hypothético-déductive afférente ont un caractère scientifique robuste dans le sens où les outils utilisés que nous verrons dans la troisième section de ce chapitre peuvent être passés au spectre de l'épreuve de la falsification par d'autres chercheurs. Autrement dit, le caractère scientifique du paradigme positiviste se mesure par la vérifiabilité, la confirmabilité et la réfutabilité des hypothèses de recherche ainsi que des résultats (Savall & Zardet, 2004).

L'approche hypothético-déductive privilégiée a été mise en œuvre dans une perspective longitudinale dans le sens où la période de 1980 à 2010 a été retenue pour étudier la diversification de l'économie gabonaise. Ce choix a été motivé pour des raisons méthodologiques, politiques et économiques qu'il convient d'expliciter dès à présent.

Sur le plan méthodologique, nous étions conscient des difficultés liées à la disponibilité et à l'accessibilité des données sur cinquante ans, d'autant plus que l'indépendance du Gabon n'a pas systématiquement donné naissance à une culture de développement statistique avec la création des organismes pour le faire. Nous avons pour preuve la création de la Direction générale de l'économie et de la Direction générale du budget en 1977 alors que l'ancêtre de l'actuelle Direction générale des statistiques a été créée en 1963. Anticipant le manque de données pour les décennies soixante et soixante-dix, nous avons alors intentionnellement choisi de retenir la période de 1980 à 2010 avec l'espérance d'y trouver des données fiables et exploitables.

Sur le plan politique, les trois dernières décennies ont été marquées par des bouleversements importants qui ont, dans une certaine mesure, eu une influence quelconque sur le processus de diversification de l'économie gabonaise. La fin de la décennie quatre-vingt est caractérisée par la chute du mur de Berlin le 10 novembre 1989. Cet évènement va entraîner une vague de démocratisation qui va débuter en Europe de l'Est et va s'étendre jusqu'au Gabon, où le multipartisme va être réinstauré en 1990. La décennie quatre-vingt-dix va être marquée politiquement par la dévaluation du FCFA en 1994 et l'introduction de l'euro comme monnaie de l'Union européenne en 1999. Nous imaginons que ces décisions n'ont pas été sans effet sur le processus de diversification économique du Gabon. Nous ne saurons passer sous silence l'invasion des États-Unis et de ses alliés en Afghanistan en 2001 et en Irak en 2003. Là encore, nous croyons qu'elle n'a pas été sans conséquence sur la densification du tissu économique du Gabon. À titre d'exemple, l'invasion américaine en Irak, qui a causé la flambée des prix du pétrole depuis 2003, a été de nature à favoriser davantage l'exploitation de cette ressource naturelle non renouvelable et, de ce fait, à accentuer la spécialisation économique du pays dans l'exportation des matières premières.

Sur le plan économique, La décennie quatre-vingt a été secouée par la crise de la dette en 1982, qui a fortement menacé la stabilité des économies occidentales. Elle a eu comme conséquence l'imposition des Programmes d'ajustement structurel aux pays en développement par les organisations de Bretton Woods. La décennie quatre-vingt-dix a été pour sa part fortement ébranlée par la crise financière et monétaire qui a frappé les

pays de l'ASEAN (Association of Southeast Asian Nations) après une décennie de forte croissance. Enfin, la décennie deux mille n'a pas connu de sursis, puisqu'elle a aussi été touchée par une crise boursière sans précédent en 2008 causée par la faillite de Lehman Brother. À cela, il faut ajouter la crise alimentaire mondiale. Il est difficile de croire que ces différents cataclysmes n'ont pas eu d'effet sur l'économie gabonaise, dont l'ouverture sur le monde n'est plus à démontrer.

Mais avant de présenter les instruments de traitement et d'analyse, il sied bien de nous attarder sur la collecte de données. Quelle démarche de collecte de données a été mise en œuvre pour obtenir les données nécessaires à la réalisation de ce travail de recherche? Auprès de quelles organisations cette démarche de collecte de données a été faite? Quel type de données a été obtenu à la suite de ladite démarche?

3.3.2-Démarche de collecte de données

Après la présentation du projet de thèse à l'hiver 2010, nous avons amorcé la démarche de collecte de données sur le terrain au printemps et à l'été de la même année en nous rendant au Gabon. Durant plus de deux mois, nous avons arpentré les rues de la capitale gabonaise en cognant aux portes de plusieurs ministères, organismes internationaux et directions générales afin d'obtenir les données dont nous avions besoin pour mener à terme cette étude.

Il convient de mentionner que le projet de thèse présenté à l'hiver 2010 contenait treize variables, soient une variable dépendante et douze variables indépendantes. C'est parce qu'il nous fallait obtenir ces données que le voyage au Gabon avait toute sa raison d'être. Ce périple nous a conduit dans plusieurs institutions gouvernementales, dont la Direction générale de l'économie (DGE), où nous avons consulté le *Tableau de bord de l'économie*, l'une de ses publications annuelles. La deuxième institution gouvernementale à laquelle nous nous sommes adressé est la Direction générale de la statistique (DGS), auprès de laquelle nous avons obtenu des données sur l'indice de la production industrielle, l'indice harmonisé des prix à la consommation et le coefficient de raccordement pour le calculer pour les années antérieures à 2004. En plus des informations purement statistiques, cette direction nous a fourni l'une de ses publications, à savoir l'*Annuaire statistique du Gabon*

2001-2007 publié en 2009. La troisième institution que nous avons visitée est la Direction générale du budget (DGB), auprès de qui nous avons collecté des données plus détaillées sur l'exécution du budget de l'État et, plus spécifiquement, sur la formation brute du capital fixe et le solde budgétaire primaire.

Nous avons aussi contacté quatre autres institutions étatiques, à savoir la Direction générale du commerce (DGC), le greffe du tribunal du commerce au palais de justice de Libreville, l'Agence de promotion des investissements privés (APIP) et la Direction générale des impôts (DGI) dans le but d'obtenir des informations sur la gouvernance publique, mesurée par le nombre de jours requis pour créer une entreprise au Gabon, et sur l'entrepreneuriat, mesuré par le nombre d'entreprises créées annuellement. Dans le cas des données sur l'entrepreneuriat, le *Registre des entreprises immatriculées* de la DGI a répondu à nos attentes. En revanche, dans le cas de la gouvernance publique, il a été impossible d'obtenir, pour la période à l'étude, les données sur le nombre de jours requis pour créer une entreprise au Gabon. Nous y reviendrons plus loin lorsque nous traiterons des difficultés éprouvées à cet égard.

Enfin, pour ce qui est des institutions étatiques, nous avons aussi rencontré l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) et la Direction générale de l'environnement (DGEN), qui nous ont fourni des données secondaires qualitatives telles que le *plan-cadre de gestion des parcs nationaux*, le *Manuel des procédures pour l'étude des impacts environnementaux* et le *Code de l'environnement*. Dans la même veine, nous avons aussi reçu, de l'APIP, le *Code des investissements*, la *Charte des investissements* et la *Procédure de création d'entreprises au Gabon*. Cependant, notre démarche de collecte de données ne s'est pas limitée aux institutions étatiques; elle s'est étendue aux organismes intergouvernementaux et internationaux.

Concernant les organismes intergouvernementaux, nous nous sommes adressé à la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) afin d'obtenir non seulement des données sur les investissements directs étrangers, mais également celles sur les exportations et les importations, nécessaires pour calculer le ratio d'ouverture commerciale. À cet effet, nous avons consulté les statistiques de la *Balance de paiement* de 1980 à 2008. Pour rester au niveau des organismes intergouvernementaux, nous sommes aussi allé au siège social de

la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEAC) pour y récolter des données qualitatives et quantitatives sur l'état des économies de l'Afrique centrale et leur niveau d'intégration régionale. La même démarche a été faite auprès de la Banque africaine de développement (BAD) pour solliciter les éditions disponibles du *Rapport sur le développement en Afrique* publié par cette institution.

En ce qui a trait aux organismes internationaux accrédités au Gabon, nous nous sommes adressé au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) afin d'obtenir les données sur l'indice de développement humain (IDH) pour l'ensemble de la période d'étude. Sans répondre à la totalité de nos attentes, le PNUD a tout de même pu nous fournir les données de 1990 à 2007. Dans le but de reconstruire l'IDH pour la décennie quatre-vingt, nous nous sommes rapproché des représentations régionales de l'UNESCO et de l'OMS pour avoir les données sur l'indice d'éducation et celui de l'espérance de vie au Gabon.

Notre démarche de collecte de données nous a ensuite conduit à tourner notre regard vers la CNUCED dans le but d'obtenir les données sur l'IHHN (diversification économique). C'est ainsi que nous avons consulté, au courant de l'année 2011, la base de données en ligne de son *Manuel de statistiques*, où nous avons trouvé les données sur l'IHHN de 1995 à 2010 ainsi que celles sur les flux d'investissement entrants (IDE) de 1980 à 2010. Pour les données de l'IHHN de 1980 à 1994, nous nous sommes rapproché de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (UNECA) pour solliciter ces mêmes données qu'elle avait utilisées dans le cadre de son étude, réalisée sous la direction de Ben Hammouda et coll. (2006). L'UNECA nous a transmis avec diligence les valeurs de l'IHHN pour le Gabon et les autres pays d'Afrique centrale.

Étant donné que les données collectées auprès de la BEAC sur le produit intérieur brut *per capita* et les importations et exportations (pour calculer le ratio d'ouverture) étaient incomplètes, il nous a fallu trouver des données pour compléter notre matrice de données. C'est dans cette quête d'informations que nous sommes tombé fort heureusement sur la *Banque des données mondiales* de la Banque mondiale, dans laquelle nous avons trouvé, pour toute la période à l'étude, une mine d'or de données, notamment sur le taux de

change réel effectif (cours du change), le ratio d'ouverture commerciale (ouverture commerciale) et le produit intérieur brut *per capita* (niveau de développement).

Le tableau 4 dresse un portrait assez exhaustif des étapes franchies dans la collecte de données. Il identifie aussi les organisations et directions contactées et les méthodes privilégiées pour accéder aux informations désirées. Le lieu dans ce tableau fait référence à l'endroit où se trouvait le chercheur au moment où il est entré en contact avec les personnes-ressources de chacune des organisations et directions interpellées. À cet égard, la majorité de l'information a été collectée à partir du Canada dans des bases de données accessibles en ligne.

Tableau 4 : Étapes franchies dans la collecte de données

Période	Lieu	Organisations/Directions	Méthodes utilisées
Printemps-Été 2010	Gabon	→ BAD → BEAC → DGB → DGE → DGI → DGS	Rencontre avec les personnes-ressources et consultation des archives papier et des bases de données informatisées lorsque cela a été possible dans certains établissements.
Automne 2010	Canada	→ UNECA → CNUCED	Échanges de courriels avec les personnes-ressources de l'UNECA et consultation en ligne du <i>Manuel de statistiques de la CNUCED</i> .
Automne 2011	Canada	→ Banque mondiale → DGE → DGB	Consultation en ligne de la <i>Banque de données mondiales</i> . Échanges téléphoniques et par courriel avec les personnes-ressources au Gabon pour obtenir les données sur la FBCF et le solde budgétaire pour 2009 et 2010.
Hiver 2012	Canada	→ Banque mondiale → Nations unies → Université de Sherbrooke	Consultation en ligne de la <i>Banque de données mondiales</i> pour la valeur totale des exportations gabonaises. Consultation en ligne de la base de données <i>COMTRADE</i> pour les principaux partenaires commerciaux du Gabon. Consultation en ligne de l'outil pédagogique <i>Perspective Monde</i> pour la classification des produits exportés par le Gabon.

La réalisation de ce travail de recherche a nécessité de recourir à une série de données chronologiques auprès des systèmes d'informations de base de données des organisations internationales et de trois directions générales dans deux ministères du gouvernement gabonais. *Grosso modo*, ces sources de données sont : *Manuel de statistiques de la CNUCED*, *Banque de données mondiales (World Data Bank)*, *Base de données COMTRADE (Commodity Trade)*, *Perspective Monde de l'Université de Sherbrooke*, *Registre des entreprises immatriculées de la Direction générale des impôts*, *Base de données de la Direction générale des statistiques*, *Base de données de la Direction générale du budget*. Le tableau 5 ci-après associe chaque source de données à chacune des variables du modèle de recherche.

Tableau 5 : Sources de données et variables du modèle de recherche

Variables	Indicateurs	N	Sources de données
<u>Variable dépendante :</u>			
❖ Diversification économique	IHHN	31	CNUCED et UNECA
<u>Variables indépendantes :</u>			
1. Niveau de développement	PIBca en US\$ courant	31	Banque de données mondiales
2. Investissement public	FBCF en US\$ courant	31	Direction générale du budget
3. Investissement direct étranger	FIE en US\$ courant	31	Manuel de statistiques de la CNUCED
4. Inflation	IHPC	31	Direction générale des statistiques
5. Cours du change	TCER	31	Banque de données mondiales
6. Gestion des finances publiques	SBP en % PIB	31	Direction générale du budget
7. Ouverture commerciale	ROC en % PIB	31	Banque de données mondiales
8. Entrepreneuriat	NECA	31	Registre des entreprises immatriculées

3.3.3-Instruments de traitement et d'analyse de données

Une fois que nous avons obtenu les données nécessaires pour effectuer les tests statistiques requis pour confirmer ou infirmer les hypothèses de recherche énoncées, nous avons dû recourir aux instruments de traitement et d'analyse de données les plus appropriés. Nous avons choisi l'interface Windows de SPSS 19.0 (*Statistical Package for the Social Sciences*) afin d'exécuter l'analyse des données collectées. SPSS est un logiciel d'analyse de données statistiques qui permet la saisie, la présentation, l'organisation et surtout l'analyse de données. Il fonctionne sur les plateformes Macintosh, Linux et Windows et il est doté, comme d'autres logiciels statistiques, des fonctionnalités de base nécessaires pour réaliser la statistique descriptive, la statistique bivariée, l'analyse de facteurs, l'analyse de groupe, l'analyse discriminante et la régression linéaire.

Étant donné que ce progiciel statistique est doté de plusieurs fonctionnalités, il nous fallait retenir le type d'analyse le plus pertinent par rapport à nos objectifs et aux hypothèses de la recherche. Puisque nous cherchons à déterminer quelle est la fonction qui lie la diversification économique (IHHN) aux huit variables explicatives (PIBca, FBCF, FIE, IHPC, TCER, SBP, ROC, NECA), nous sommes donc en présence d'une régression multiple. La régression multiple est un moyen de modéliser une réalité, c'est-à-dire d'en donner une représentation simplifiée et finalement de prédire ce qui peut survenir si tel paramètre est modifié. La régression, qu'elle soit simple ou multiple, a recours souvent à diverses méthodes mathématiques, soit les moindres carrés ordinaires, les moindres carrés partiels, les moindres carrés généralisés. Aux fins de cette recherche, nous avons utilisé la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO).

La méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) est l'une des plus utilisées en régression linéaire parmi les chercheurs non expérimentalistes en sciences sociales, comme l'affirme Lewis-Beck dans l'introduction de l'article de Berry (1993). Attribuée à Carl Friedrich Gauss, mathématicien allemand, la MCO consiste à rechercher les valeurs des estimateurs qui minimisent la différence de la somme des carrés des résidus de la valeur estimée et observée de la variable expliquée (variable dépendante). Autrement dit, la méthode des moindres carrés ordinaires a pour but de choisir la valeur des estimateurs

qui minimisent la somme des carrés des résidus. Pour qu'un modèle de régression multiple utilisant la méthode MCO soit bien spécifié, il faut qu'un certain nombre d'hypothèses soient respectées, autant que faire se peut, puisque leur violation n'est pas sans conséquence dans l'interprétation des résultats du modèle (Bressoux, 2008). Ces hypothèses, au nombre de sept, peuvent s'énoncer de manière très succincte dans les lignes qui suivent.

La première hypothèse suppose la linéarité du modèle, c'est-à-dire que les variables explicatives sont aléatoires. La deuxième hypothèse exige que les variables explicatives soient spécifiées et mesurées sans erreur. La troisième presuppose que les erreurs ont une moyenne nulle, c'est-à-dire qu'elles sont indépendantes des variables explicatives. La quatrième nécessite l'homoscédasticité des erreurs, autrement dit que la variance du modèle soit constante. La cinquième hypothèse postule que les erreurs sont indépendantes les unes des autres. La sixième exige que les erreurs suivent une distribution normale. Enfin, la septième et dernière hypothèse commande l'absence de colinéarité entre les variables explicatives du modèle. Dans le but de respecter les hypothèses sous-jacentes à l'application de la méthode MCO, certains tests statistiques ont été effectués sous l'interface Windows de Stata, qui dispose des fonctionnalités nécessaires.

3.3.4-Aspects éthiques de la recherche

Selon l'Énoncé de politique de trois Conseils¹⁰⁹ : *Éthique de la recherche avec les êtres humains* auquel adhère le réseau de l'Université du Québec, le mot éthique « fait référence à l'ensemble des valeurs relatives au respect de la dignité humaine dans le cadre d'une activité de recherche impliquant des êtres humains, valeurs dont la promotion se traduit par le respect de la personne, la recherche du bien pour autrui, la non-malfaisance et l'équité, dans le cadre d'une activité de recherche impliquant des êtres humains¹¹⁰ ». Or, dans le cas de cette recherche, nous n'avons guère eu besoin de soumettre notre projet de recherche au Comité d'éthique en recherche (CÉR) de l'Université du Québec à

¹⁰⁹ 1-CRSH : Conseil de recherches en sciences humaines du Canada; 2- CRSNG : Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada; 3-CRM : Conseil de recherches médicales du Canada.

¹¹⁰ Université du Québec à Chicoutimi : *La politique d'éthique de la recherche avec les êtres humains* http://www.uqac.ca/direction_services/secretariat_general/manuel/3/070.pdf (page 2) consulté le 14 octobre 2011.

Chicoutimi (UQAC) parce que notre recherche n'impliquait pas directement une collecte de données auprès d'êtres humains qui exigeait l'obtention d'un certificat de conformité à des normes éthiques telles que le risque minimal, le consentement écrit éclairé, l'anonymat et la confidentialité.

Même si ces aspects de l'éthique de la recherche sont plus ou moins concernés par le type d'étude que nous avons mené, les données numériques et statistiques collectées étant accessibles au grand public sur demande, d'autres aspects de l'éthique de la recherche ont été au cœur de ce travail. Pour prouver notre statut d'étudiant-chercheur aux organismes qui possédaient les données dont nous avions besoin, toute correspondance qui leur était adressée était accompagnée d'une lettre du directeur du programme de doctorat en développement régional attestant notre cheminement au sein du programme. L'aspect éthique qui a dominé dans cette recherche a été le respect des résultats de la modélisation qui infirmaient nos hypothèses de recherche. Nul n'a été besoin de chercher à tout prix à les confirmer, le but étant d'expliquer pourquoi, dans le cas du Gabon, elles ne l'étaient pas.

À l'issue de cette étude, l'aspect éthique auquel nous nous soumettrons sera de mettre à la disposition de la communauté scientifique et de la classe dirigeante gabonaise les résultats de ladite étude. Dans le premier cas, le but est de donner la possibilité à d'autres chercheurs de s'en inspirer pour explorer d'autres avenues de recherche suscitées par nos résultats. Dans le second cas, cela permettra à la classe dirigeante d'être informée de nos recommandations et de voir dans quelle mesure elles peuvent être intégrées à sa stratégie de développement. Il est important de noter que les autorités gabonaises, qui ont collaboré avec nous dans le processus de collecte de données, recevront les résultats de cette étude.

La troisième partie de ce troisième chapitre a permis d'indiquer que ce travail utilise une stratégie de recherche quantitative qui s'inscrit dans une approche hypothético-déductive. Cette approche hypothético-déductive s'appuie sur une perspective longitudinale parce que la période d'étude, pour des raisons méthodologique, politique et économique, couvre trois décennies (1980-2010). Cette troisième partie a montré que les données nécessaires

à la réalisation de cette étude étaient de type chronologique et qu'elles avaient été obtenues auprès de diverses organisations officiellement reconnues comme étant productrices de données. Les interfaces Windows de SPSS 19.0 et STATA sont les instruments que nous avons retenus pour valider le modèle de recherche, SPSS pour vérifier les hypothèses de recherche et STATA pour vérifier les hypothèses de la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO), l'instrument utilisé dans l'analyse de données. L'aspect éthique a été pris en considération lors de la collecte, du traitement et de l'analyse de données, ainsi que dans la diffusion et le transfert de connaissances.

Conclusion du chapitre III

Au demeurant, ce troisième chapitre nous a permis d'identifier les déterminants de la diversification économique empiriquement validés par des études réalisées dans le monde et en Afrique. Huit de ces déterminants ont été choisis comme variables explicatives de la diversification économique dans un contexte gabonais. Il s'agit notamment du niveau de développement, de l'investissement public, de l'investissement direct étranger, de l'inflation, du cours du change, de la gestion des finances publiques, de l'ouverture commerciale et de l'entrepreneuriat. Des indicateurs de mesure ont été sélectionnés pour chacune des variables explicatives et leur choix a été justifié. Le concept de diversification économique a aussi été explicité comme faisant référence à la densification du tissu économique par la pluriactivité dans les différentes branches de l'économie gabonaise. L'indice de Herfindahl-Hirschman normalisé a été retenu parmi plusieurs indices comme mesure de la diversification des exportations, qui donne une dimension macroéconomique de la diversification économique.

À la lumière de cette opérationnalisation, nous avons schématisé le modèle de recherche, qui a été spécifié dans une équation économétrique incluant huit variables explicatives, une variable expliquée et une variable résiduelle. Huit hypothèses de recherche reliant chacune des variables explicatives à la variable expliquée ont été énoncées. Dans la même veine, des signes attendus des estimateurs des variables explicatives ont été prédits sur la base à la fois de la littérature empirique mobilisée et du contexte historico-politique du Gabon. Pour confirmer ou infirmer ces hypothèses de recherche, une stratégie de recherche quantitative s'appuyant sur une approche hypothético-déductive a été retenue et mise à contribution pour comprendre la diversification de l'économie gabonaise de 1980 à 2010. Une collecte de données a été effectuée auprès des autorités gabonaises et des organisations internationales affiliées au système des Nations unies. Les interfaces Windows de SPSS et STATA ont servi comme instruments dans le traitement des données, tandis que la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) a servi comme instrument dans l'analyse des données. Des considérations d'ordre éthique ont aussi été évoquées.

Deuxième partie—Présentation et interprétation des résultats

Chapitre IV—Évolution et déterminants de la diversification au Gabon

Introduction du chapitre IV

« L'observation recueille les faits; la réflexion les combine; l'expérience vérifie le résultat de la combinaison. » **[Denis Diderot]**

Le présent chapitre est consacré à la présentation des résultats de la recherche, qui ont été obtenus grâce aux outils méthodologiques mobilisés et décrits au précédent chapitre. Cette présentation s'articule autour de l'analyse de données et de leur interprétation à la fois sur le plan descriptif et sur le plan statistique.

La première section de ce quatrième chapitre présente de manière descriptive l'évolution de la diversification des exportations du Gabon au cours des trois dernières décennies. Il s'agit concrètement de dresser un panorama de la diversification des exportations du Gabon afin de faire ressortir les tendances lourdes de son évolution.

La deuxième section décrit, de manière générale, les résultats de l'inférence statistique. Dans celle-ci, nous présentons succinctement la vérification des postulats de la MCO effectuée sur Stata. Ensuite, nous décrivons les modalités utilisées pour ajuster les modèles retenus. Enfin, nous exposons les résultats de l'inférence statistique des modèles spécifiés et leurs significativités.

La troisième section présente l'interprétation statistique et économique faite à partir des modèles spécifiés. Elle valide aussi les hypothèses de recherche énoncées et met en perspective les résultats obtenus par rapport aux objectifs de la recherche, et ce, en lien avec les études empiriques citées et les théories économiques mobilisées.

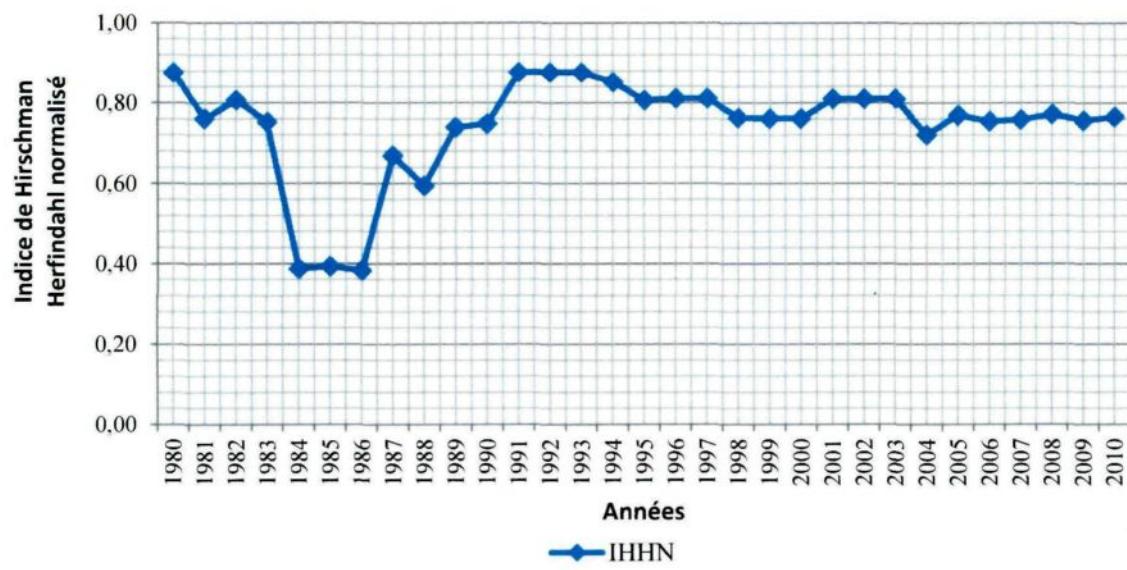
4.1-Évolution de la diversification économique du Gabon

La première section de ce quatrième chapitre se subdivise en quatre sous-sections. La première sous-section dépeint le portrait global de l'indice de la diversification économique du Gabon de 1980 à 2010. La deuxième sous-section s'attelle à caractériser cet indice pour la décennie des années quatre-vingt. Il en est de même pour la troisième et la quatrième sous-section pour les années quatre-vingt-dix et deux mille.

4.1.1-Diversification des exportations : Panorama de 1980 à 2010

Le graphique 5 ci-après trace le portrait de l'évolution de l'indice de la diversification du Gabon au cours des trois dernières décennies. À titre de rappel, remémorons-nous que l'indice de Herfindahl-Hirschman (IHHN) est un indice compris entre 0 et 1. Quand il tend vers 1, l'économie analysée est dite concentrée/spécialisée et à l'opposé, lorsqu'il tend vers 0, l'économie est considérée comme diversifiée.

Graphique 5 : Évolution de l'indice de la diversification du Gabon, 1980-2010



Sources : IHHN (CNUCED et UNEEA).

Quatre phases caractérisent l'évolution de l'indice de diversification économique du Gabon au cours de la période 1980-2010. De 1980 à 1986, cet indice est passé de 0,88 à 0,38, ce qui signifie que l'économie gabonaise s'est progressivement diversifiée et que le nombre et la variété des produits exportés ont augmenté. De 1986 à 1992, la tendance de

l'évolution de l'indice s'est inversée, passant de 0,38 à 0,88. D'une diversification relative, l'économie gabonaise s'est de nouveau concentrée sur l'exportation de quelques produits.

Au cours de la période 1993-1999, l'indice de diversification économique du pays a connu une légère embellie, passant de 0,88 à 0,64, d'où une atténuation de la concentration économique. Enfin, de 2000 à 2010, l'indice de diversification est resté stable dans la zone de concentration, oscillant de 0,72 à 0,76. Au demeurant, le Gabon a une économie spécialisée dans l'exploitation des ressources naturelles. Quelle est la répartition des exportations selon les produits exportés? Quelle est la part des exportations dans le produit intérieur brut du Gabon? Quels sont les principaux partenaires commerciaux du Gabon en matière d'exportations? Telles sont les questions auxquelles il convient de répondre pour les décennies quatre-vingt, quatre-vingt-dix et deux mille.

4.1.2-Décennie quatre-vingt : Légère amélioration du processus

Le graphique 5 montre que le processus de diversification de l'économie gabonaise a connu une embellie de 1983 à 1986, car l'indice de Herfindahl-Hirschman normalisé (IHHN) est passé de 0,75 à 0,38. L'IHHN nous apprend que la gamme des produits d'exportation du Gabon a augmenté significativement au cours de ces quatre années. Autrement dit, les exportations gabonaises, longtemps dominées par le pétrole brut, le manganèse, l'uranium et le bois, vont s'étendre à d'autres produits tels que les crustacés et mollusques frais et surgelés, les vernis, etc. Cette légère embellie a sans aucun doute permis au Gabon d'enregistrer un IHHN moyen de 0,64 au cours de cette décennie avec un maximum de 0,88 en 1980 et un minimum de 0,38 en 1986. Même si l'IHHN est un indice agrégé qui ne nous permet pas de décrire de manière détaillée les produits exportés, il n'en demeure pas moins que grâce aux données glanées dans l'outil pédagogique *Perspective Monde* de l'Université de Sherbrooke et dans la *Banque de données mondiales*, nous sommes capables de brosser un portrait général des exportations du Gabon au cours de la décennie quatre-vingt.

Il ressort des données disponibles dans l'outil pédagogique *Perspective Monde* de l'Université de Sherbrooke¹¹¹ que les exportations du Gabon ont été regroupées en trois catégories. En 1981, 1982 et 1983, le pétrole et les produits miniers représentaient respectivement 88 %, 90 % et 87 % des exportations totales du pays. Pour les mêmes années, les produits agricoles couvraient 7 %, 7 % et 8 % des exportations totales de la « Cendrillon de l'Afrique ». Suivant la même logique, les produits manufacturés ne représentent que 5 %, 3 % et 5 % des exportations. Selon la nomenclature ci-dessus présentées, le pétrole et les produits miniers dominent les exportations du Gabon avec le pétrole brut, l'uranium et le manganèse comme principaux produits exportés dans cette catégorie.

Au cours de la décennie quatre-vingt, la valeur moyenne annuelle des exportations du pays a été de 1 600 883 900 \$ (US courant) selon les données de la *Banque de données mondiales*. C'est en 1980 que le Gabon enregistre, en valeur absolue, le plus haut niveau d'exportations (2 189 292 000 \$ US courant), et c'est en 1988 que le pays enregistre le plus bas niveau d'exportations (1 207 345 000 \$ US courant). Durant la décennie quatre-vingt, la part des exportations dans le produit intérieur brut du Gabon a été en moyenne de 53,4 % avec une valeur maximale de 65 % en 1980 et une valeur minimale de 37 % en 1987. Pour ce qui est de la croissance annuelle des exportations, force est de constater qu'elle a été en moyenne de 4,40 % durant toute la décennie. La croissance annuelle la plus élevée des exportations du Gabon a été atteinte en 1989 (39 %) et la décroissance annuelle la plus forte en 1986 (-9 %).

Pour ce qui est de la destination des exportations, la *Banque de données mondiales* nous révèle qu'en moyenne 85,30 % des produits gabonais exportés ont été vendus dans le monde développé et le reliquat de 14,70 % dans le monde en développement au cours de la décennie analysée. En nous référant à la décennie des années 1980, où les exportations gabonaises ont atteint le niveau le plus haut, nous voyons que les principaux importateurs de ces produits ont été la France, qui en a absorbé 22,5 %, les États-Unis (13,0 %), le Brésil (12,4 %), le Chili (12 %), la République fédérale d'Allemagne (9 %) et les autres

¹¹¹ *Perspective monde* de l'Université de Sherbrooke, consulté le 17 janvier 2012 :

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMImportExportPays?codePays=GAB&annee=1981&langue=fr&langue=fr>
<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMImportExportPays?codePays=GAB&annee=1982&langue=fr&langue=fr>
<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMImportExportPays?codePays=GAB&annee=1983&langue=fr&langue=fr>

partenaires (31,3 %) selon les données de *COMTRADE* (Commodity Trade Statistics Data Base) de la Division statistique des Nations unies. En d'autres mots, en 1980, la France, les États-Unis et la République fédérale d'Allemagne sont les principaux partenaires commerciaux du Gabon dans le monde développé, tandis que le Brésil et le Chili le sont dans le monde en développement.

Au demeurant, la première moitié de la décennie des années quatre-vingt se caractérise par une nette amélioration du processus de diversification économique du Gabon, d'autant plus que l'indice de Herfindalh-Hirschman normalisé mesurant le degré de diversification des exportations a atteint son niveau le plus bas en 1986 (0,38). À quoi pouvons-nous attribuer l'embellie du phénomène de la diversification économique du Gabon au début de la décennie quatre-vingt et son fléchissement à la fin de la même période? Nous tenterons d'y répondre dans la section traitant des inférences statistiques. Pour l'instant, voyons l'évolution de ce phénomène durant la décennie quatre-vingt-dix.

4.1.3-Décennie quatre-vingt-dix : Détérioration du processus

Comme nous le montre le graphique 5, après une phase d'amélioration assez courte du processus de diversification économique du Gabon au milieu de la décennie quatre-vingt, il a amorcé, dans la seconde moitié de la décennie, une phase de détérioration qui s'est poursuivie durant la décennie quatre-vingt-dix. Cette détérioration du processus de diversification économique du Gabon s'est traduite par une moyenne de l'IHHN de 0,79. Une telle moyenne révèle que le pays s'est davantage enfoncé dans une spécialisation économique caractérisée par des exportations dominées par une gamme assez restreinte de produits. C'est en 1990, 1991 et 1992 que le pays a enregistré la valeur maximale de l'IHHN (0,88), alors que la valeur minimale a été enregistrée en 1999 (0,64). Cette valeur minimale correspond d'ailleurs à la moyenne de toute la décennie des années quatre-vingt.

Selon la nomenclature des exportations de *Perspective Monde* de l'Université de Sherbrooke¹¹², en 1993, 1996 et 1998, le pétrole et les produits miniers représentaient

¹¹² *Perspective Monde* de l'Université de Sherbrooke consulté le 17 janvier 2012 :
<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMImportExportPays?codePays=GAB&annee=1993&langue=fr&langue=fr>
<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMImportExportPays?codePays=GAB&annee=1996&langue=fr&langue=fr>

respectivement 95 %, 85 % et 81 % des exportations totales du Gabon. Pour les mêmes années, les produits agricoles représentaient 4 %, 13 % et 14 % et les produits manufacturés 1 %, 2 % et 5 % des exportations du pays. Comparativement à la décennie quatre-vingt, le pétrole brut et les produits miniers (manganèse et uranium) caracolent toujours en tête des produits exportés par le Gabon, et ce, malgré une augmentation notable de la part des produits agricoles dans les exportations totales du pays. Eu égard à ces quelques données, il apparaît évident que l'économie gabonaise demeure une économie rentière¹¹³ fortement dépendante des rentes pétrolière et minière.

Selon les données de la *Banque de données mondiales*, la valeur annuelle moyenne des exportations du Gabon a été de 2 703 620 700 \$ (US courant) au cours de la décennie quatre-vingt-dix. C'est en 1997 que le Gabon enregistre en valeur absolue le plus haut niveau d'exportations (3 478 656 000 \$ US courant), et c'est en 1993 que le pays enregistre le plus bas niveau d'exportations (2 194 915 000 \$ US courant). Durant la décennie quatre-vingt-dix, la part des exportations dans le produit intérieur brut du Gabon a été en moyenne de 54 % avec une valeur maximale de 63 % en 1996 et une valeur minimale de 46 % en 1990 et 1992. En matière de croissance annuelle, elle a été en moyenne de 3,50 % durant toute la décennie étudiée, soit une légère baisse par rapport à la moyenne enregistrée à la décennie précédente. La croissance annuelle la plus élevée des exportations du Gabon a été observée en 1993 (13 %) et la décroissance annuelle la plus forte en 1998 (-6 %).

En ce qui a trait à la destination des exportations, le monde développé a absorbé en moyenne au cours de la décennie 85,90 % des exportations du Gabon, alors que le monde en développement n'en a reçu que 14,10 %. Puisque les principaux importateurs, en 1997, ont été les États-Unis (63,8 %), la France (11,23 %), la Chine (6,09 %), la Hollande (5,76 %), la République de Corée (1,9 %) et tous les autres partenaires (11,24 %) selon la *Base de données COMTRADE* de la Division statistique des Nations

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMImportExportPays?codePays=GAB&annee=1998&langue=fr&langue=fr>

¹¹³ Une économie rentière est une économie dont la survie et la croissance sont dépendantes des rentes générées par l'exploitation des ressources naturelles. Autrement dit, une économie de rente caractérise un État dont l'essentiel des revenus provient de rentrées financières externes. Ce mode économique ne garantit pas de productivité à long terme et n'apporte guère de valeur ajoutée, il correspond plus à une utilisation de richesses qu'à une création de richesses. Les pays arabes producteurs et exportateurs de pétrole tels que l'Arabie Saoudite et l'Iran sont des exemples d'économies rentières.

unies, les exportations gabonaises ont atteint le niveau le plus haut durant la décennie étudiée. Autrement dit, en 1997, les États-Unis, la France et la Hollande sont les principaux partenaires commerciaux du Gabon dans le monde développé, alors que la Chine et la République de Corée le sont dans le monde en développement.

En somme, l'analyse descriptive de l'évolution du processus de diversification économique du Gabon au cours de la décennie quatre-vingt-dix confirme la détérioration du processus de diversification de l'économie gabonaise et l'accélération de sa spécialisation dans les matières premières. Le fait que la valeur minimale de l'IHHN (0,64) enregistrée au cours de cette décennie corresponde à la valeur moyenne de la décennie précédente appuie notre assertion selon laquelle l'économie gabonaise est davantage devenue une économie de rente fortement dépendante de la manne pétrolière.

4.1.4-Décennie deux mille : Stagnation du processus

La détérioration du processus de diversification de l'économie gabonaise amorcée au début de la fin des années quatre-vingt et qui s'est poursuivie durant la décennie quatre-vingt-dix n'a pas atteint le degré de spécialisation/concentration parfaite durant la décennie deux mille. Bien au contraire, l'IHHN du Gabon est quasiment resté stable dans la zone de forte spécialisation avec une moyenne de 0,75 durant la décennie deux mille. Avec une telle moyenne, l'IHHN a gagné 0,04 point par rapport à la décennie quatre-vingt-dix. Ce léger gain a contribué, à notre avis, à stabiliser le processus de diversification/concentration économique dans la zone de forte spécialisation. C'est en 2005 et 2008 que le pays a enregistré la valeur maximale de l'IHHN (0,77), alors que la valeur minimale a été enregistrée en 2004 (0,72). La stagnation du processus en zone de spécialisation économique tient aussi du fait que l'IHHN n'a évolué que de 0,05 point (0,77-0,72) au cours de toute la décennie deux mille.

Selon l'outil pédagogique *Perspective Monde*¹¹⁴ de l'Université de Sherbrooke, en 2001, 2003 et 2005, le pétrole et les produits miniers représentaient respectivement 84 %, 92 % et 87 % des exportations totales du Gabon. Pour les mêmes années, les produits agricoles

¹¹⁴ *Perspective Monde* de l'Université de Sherbrooke consulté le 17 janvier 2012 :

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMImportExportPays?codePays=GAB&annee=2001&langue=fr&langue=fr>
<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMImportExportPays?codePays=GAB&annee=2003&langue=fr&langue=fr>
<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMImportExportPays?codePays=GAB&annee=2005&langue=fr&langue=fr>

représentaient 12 %, 6 % et 9 % et les produits manufacturés 4 %, 2 % et 4 % des exportations du pays. À l'instar des deux précédentes décennies analysées, le pétrole brut et les produits miniers (manganèse et uranium) continuent toujours de caracoler en tête des produits exportés par le Gabon pendant que les produits manufacturés restent encore la lanterne rouge du peloton. La dépendance de l'économie gabonaise vis-à-vis de la rente pétrolière s'est accentuée au cours de la décennie deux mille grâce à la flambée des prix du Brent, qui a atteint un sommet historique de 145 \$ en juillet 2008 après avoir amorcé son ascension en 2003 avec l'invasion américaine en Irak.

Selon les données de la *Banque de données mondiales*, la valeur moyenne des exportations du Gabon a été de 4 894 038 181 \$ (US courant) au cours de la décennie deux mille. C'est en 2008 que le Gabon enregistre en valeur absolue le plus haut niveau d'exportations (8 045 395 000 \$ US courant), et c'est en 2002 que le pays enregistre le plus bas niveau d'exportations (3 061 422 000 \$ US courant). Au cours de cette décennie, la part des exportations dans le produit intérieur brut du Gabon a été en moyenne de 60 % avec une valeur maximale de 69 % en 2000 et une valeur minimale de 52 % en 2010. C'est donc au cours de la décennie deux mille que la part des exportations dans le produit intérieur brut est la plus élevée en matière de valeur moyenne, maximale et minimale. La flambée des prix du baril de pétrole au cours de cette période y est pour beaucoup. Paradoxalement, le taux de croissance annuelle des exportations a été en moyenne négatif avec une décroissance de 2,64 % durant toute la décennie étudiée, soit une forte baisse par rapport à la moyenne enregistrée à la décennie quatre-vingt-dix. Le taux de croissance annuelle le plus élevé des exportations du Gabon a été observé en 2003 (8 %) et la décroissance annuelle la plus forte en 2000, 2002 et 2006 (-11 %).

Concernant les partenaires commerciaux du Gabon, le monde développé a absorbé en moyenne au cours de la décennie deux mille 65,55 % des exportations du Gabon, alors que le monde en développement en a reçu 34,45 %. Ceci démontre que le Gabon a intensifié ses échanges commerciaux avec le monde en développement comparativement aux deux précédentes décennies, où la proportion des échanges avec cette catégorie de pays était très faible. *Ipsso facto*, le Gabon a diversifié géographiquement ses exportations et ses partenaires commerciaux. Étant donné qu'il a diversifié géographiquement ses

partenaires commerciaux et considérant que c'est en 2008 que les exportations gabonaises ont atteint le niveau le plus haut au cours de cette décennie, il nous apparaît important de mentionner les principaux partenaires commerciaux du pays. Selon les données recueillies auprès de la Division statistique des Nations unies dans le *COMTRADE*, les principaux partenaires économiques du Gabon ont été les États-Unis (51,9 %), la Chine (13,2 %), l'Inde (6,4 %), la France (6 %), la Hollande (3,6 %) et tous les autres partenaires (18,9 %). À l'instar de 1997, les États-Unis, la France et la Hollande demeurent en 2008 les trois principaux partenaires commerciaux du Gabon dans le monde développé. La seule différence notable en 2008 par rapport à 1997 est que l'importation des produits gabonais par ces trois pays développés est en baisse, mais en hausse pour la Chine, l'Inde, le monde en développement ainsi que pour tous les autres partenaires commerciaux confondus du Gabon.

Au terme de notre analyse de l'évolution de la diversification de l'économie gabonaise au cours des trois dernières décennies, force est de constater que ce phénomène économique mesuré par l'indice de Herfindahl-Hirschman normalisé (IHHN) a connu une légère embellie au début de la décennie quatre-vingt avant d'amorcer une phase de détérioration qui a été sanctionnée par une spécialisation de l'économie gabonaise avec un IHHN moyen de 0,73 de 1980 à 2010. Cette spécialisation économique s'est caractérisée par l'exploitation des ressources naturelles et, notamment, du pétrole, qui demeure le premier produit d'exportation du Gabon au cours de la période. En valeur absolue, la valeur moyenne des exportations gabonaises a été de 3 125 144 064 \$ (US constants) de 1980 à 2010, ce qui équivaut en valeur relative à une contribution moyenne de 56 % au produit intérieur brut du pays pour la même période et à un taux de croissance annuelle de 2 %. En matière de destination des exportations, le Gabon a exporté en moyenne 80 % de ses produits vers le monde développé et le reliquat de 20 % vers le monde en développement. Dans le monde développé, les États-Unis et la France ont été, au cours des trois décennies entières, les premiers partenaires commerciaux du Gabon. Dans le monde en développement, le Brésil et le Chili l'ont été au cours de la première décennie et la Chine l'a été à la fin de la deuxième décennie et tout au long de la dernière décennie. Puisque nous savons maintenant comment la diversification économique a évolué à partir de

l'IHHN, il devient intéressant de voir les résultats de l'inférence statistique afin de déterminer les facteurs qui ont influencé cette évolution.

4.2-Résultats de l'inférence statistique¹¹⁵ des modèles spécifiés

Nous subdivisons cette seconde section du chapitre en trois sous-sections. Dans la première sous-section, nous abordons de manière succincte la vérification des postulats de la MCO. Cette étape nécessaire sera suivie, dans la seconde sous-section, des ajustements effectués pour spécifier les modèles retenus. La troisième sous-section présente en conséquence les résultats des inférences statistiques obtenus à partir des modèles spécifiés.

4.2.1-Vérification des postulats de la MCO¹¹⁶

Afin de vérifier les sept postulats de la MCO, nous avons eu recours à l'interface Windows de Stata pour effectuer des tests d'hypothèse éprouvés et avérés. À cet égard, presque tous les postulats de la MCO ont été validés, à l'exception de l'homoscédasticité¹¹⁷ et de la normalité. Nous y reviendrons dans les prochains paragraphes, mais pour le moment, attardons-nous aux postulats vérifiés.

Le test de Ramsey-Reset a permis de valider la linéarité des modèles spécifiés et, par conséquent, d'estimer leurs paramètres par la MCO. Le test de Breush-Godfrey, qui détermine la présence ou non d'autocorrélation¹¹⁸ des résidus, a validé l'hypothèse nulle, d'absence d'autocorrélation des résidus. Le test de Pearson, qui détecte la multicolinéarité¹¹⁹ entre les variables explicatives, montre que l'entrepreneuriat, mesuré

¹¹⁵ L'inférence statistique consiste à estimer (induire) les caractéristiques inconnues d'une population à partir d'un échantillon aléatoire issu de cette population. Les caractéristiques de l'échantillon, une fois connues, reflètent avec une certaine marge d'erreur possible celles de la population.

¹¹⁶ Tous les résultats des tests de vérification des postulats de la MCO se trouvent dans l'annexe méthodologique.

¹¹⁷ L'homoscédasticité est une propriété fondamentale du modèle de la régression linéaire générale et fait partie de ses hypothèses de base. Il fait référence au fait que la variance σ^2 de Y (variable expliquée) est constante sur tout le domaine de la variable explicative X (régression simple) ou des variables explicatives X₁...X_n (régression multiple).

¹¹⁸ L'autocorrélation s'observe lorsque deux variables ont un lien entre elles qui interfère dans leur évolution. L'autocorrélation peut se faire dans le même sens ou en sens inverse. Une autocorrélation des résidus signifie donc que le modèle est mal spécifié et qu'il existe une forme plus pertinente de description de la relation entre les deux caractères X et Y que l'ajustement à une simple droite.

¹¹⁹ La multicolinéarité est un phénomène d'interdépendance entre les variables explicatives qui peut prendre deux formes. La multicolinéarité parfaite s'observe quand une variable explicative est une combinaison linéaire parfaite des

par le NECA (nombre d'entreprises créées annuellement), l'investissement public, mesuré par la FBCF (formation brute du capital fixe), et la gestion des finances publiques, mesurée par le SBP (solde budgétaire primaire), sont colinéaires. Le NECA a été spécifié dans un modèle n'incluant pas la FBCF et le SBP, et inversement, ces deux dernières ont été spécifiées dans des modèles sans le NECA. Le test de Pearson a aussi décelé une colinéarité entre l'inflation, mesurée par l'IHPC (indice harmonisé des prix à la consommation), et le développement, mesuré par le PIBca (produit intérieur brut *per capita*). Les résultats des spécifications sans la variable explicative niveau développement (PIBca) ont été les plus concluants. C'est ainsi que le niveau développement (PIBca) a été retiré des variables explicatives dans quatre des cinq modèles spécifiés, que nous décrivons à la sous-section subséquente.

Pour revenir aux postulats de la MCO qui n'ont pas été vérifiés, voyons tout d'abord le cas de l'homoscédasticité. En effet, le test de Breusch-Pagan, qui vérifie la constance de la variance des résidus du modèle, a décelé la présence d'hétéroscédasticité. Étant donné qu'en présence d'hétéroscédasticité, la matrice de variance-covariance¹²⁰ des coefficients est biaisée, il est impossible d'appliquer les tests d'hypothèse usuels post-estimation (Student, Fischer). Pour remédier à cette situation, nous avons eu recours à la matrice de White (1980), qui a permis à la fois de fournir une estimation convergente de la matrice variance-covariance des paramètres estimés et de mettre en œuvre les tests usuels post-estimation.

Pour ce qui est du postulat de la normalité des résidus, le test de Jarque-Bera rejette l'hypothèse nulle selon laquelle les résidus suivent la loi normale. Donc si les résidus ne suivent pas une distribution normale, quelles peuvent en être les causes et quelles en seraient les conséquences sur l'estimation de la MCO? De l'avis de la plupart des statisticiens, la normalité de la distribution des résidus diminue au fur et à mesure que l'échantillon augmente (Bressoux, 2008). Le postulat de la normalité n'est pas validé à cause de la faible taille de notre échantillon, qui est composé de 31 observations. Si

autres variables explicatives. Elle est partielle lorsqu'une variable explicative est fortement corrélée à une ou plusieurs variables explicatives (ou à l'une de leur combinaison).

¹²⁰ La matrice de variance-covariance est une option dans les logiciels de traitement statistique qui affiche les coefficients de corrélation et les variances entre les coefficients de régression et les variables du modèle.

l'hétéroscédasticité biaise les coefficients de régression, une distribution anormale des résidus ne crée guère de problèmes, d'autant plus que les coefficients de régression seront néanmoins correctement estimés (Bressoux, 2008). L'assertion de cet auteur nous a rassuré, et il n'a nul été besoin de procéder à la transformation de la variable expliquée de manière à satisfaire le postulat de la normalité ou d'augmenter la taille de l'échantillon à tout prix. De toute manière, cette dernière option n'aurait aucunement été envisageable à cause de l'indisponibilité des données à la fois pour la variable expliquée et pour certaines variables explicatives.

4.2.2-Procédure d'ajustement et d'estimation du modèle

Dans le but de tester la significativité globale du modèle, nous avons utilisé cinq méthodes différentes dans notre estimation. Dans le premier modèle (M1), six variables explicatives, retenues après l'analyse de la multicolinéarité, sont introduites simultanément dans le modèle. Les variables explicatives investissement public (FBCF) et gestion des finances publiques (SBP) sont exclues de ce modèle parce qu'elles sont colinéaires à l'entrepreneuriat (NECA). Dans le deuxième modèle (M2), six variables explicatives sont introduites. Pendant que les variables explicatives investissement public (FBCF) et gestion des finances publiques (SBP) sont réintroduites dans ce modèle, l'entrepreneuriat (NECA) et le niveau de développement (PIBca) y sont exclus. Dans le troisième modèle (M3), la variable investissements directs étrangers, mesurée par les flux d'investissement directs (FIE), est ignorée. Dans le quatrième modèle (M4), c'est la variable investissement public par le canal de la formation brute du capital fixe (FBCF) qui est ignorée. Enfin, dans le cinquième modèle (M5), les deux variables ignorées dans les deux précédents modèles sont simultanément ignorées. Ainsi, les cinq méthodes d'estimation et les modèles à estimer s'énoncent de la manière suivante :

Première méthode (Modèle M1)

$$IHHN_t = \beta_0 + \beta_1 PIBca_t + \beta_2 FIE_t + \beta_3 IHPC_t + \beta_4 TCER_t + \beta_5 ROC_t + \beta_6 NECA_t + \varepsilon_t \quad (1)$$

Deuxième méthode (Modèle M2)

$$IHHN_t = \beta_0 + \beta_1 FBCF_t + \beta_2 FIE_t + \beta_3 IHPC_t + \beta_4 TCER_t + \beta_5 SBP_t + \beta_6 ROC_t + \varepsilon_t$$

(2)

Troisième méthode (Modèle M3)

$$IHHN_t = \beta_0 + \beta_1 FBCF_t + \beta_2 IHPC_t + \beta_3 TCER_t + \beta_4 SBP_t + \beta_5 ROC_t + \varepsilon_t \quad (3)$$

Quatrième méthode (Modèle M4)

$$IHHN_t = \beta_0 + \beta_1 FIE_t + \beta_2 IHPC_t + \beta_3 TCER_t + \beta_4 SBP_t + \beta_5 ROC_t + \varepsilon_t$$

(4)

Cinquième méthode (Modèle M5)

$$IHHN_t = \beta_0 + \beta_1 IHPC_t + \beta_2 TCER_t + \beta_3 SBP_t + \beta_4 ROC_t + \varepsilon_t \quad (5)$$

Ces cinq modèles (M1, M2, M3, M4 et M5) ont donc été estimés à l'aide de la MCO avec l'interface Windows de SPSS 19.0 et les résultats de cette estimation vous sont présentés dans le tableau 6 ci-après :

Tableau 6 : Résultats des modèles estimés par la MCO

	M1	M2	M3	M4	M5
Constante	-	-	-	-	-
PIBca	-3,359 E-5 (2,211)				
FBCF		-5,464E-11 (-0,821)	-5,453E-11 (-0,836)		
FIE	-2,902 E-11 (-0,378)	1,152E-11 (0,155)		1,083E-11 (0,141)	
IHPC	-0,008 (-3,468)*	-0,005 (-2,291)	-0,005 (-2,362)	-0,006 (-3,237)*	-0,006 (-3,389)*
TCER	- 0,005 (-4,252)*	-0,003 (-2,424)*	-0,003 (-2,480)*	-0,003 (-3,511)*	-0,003 (-3,625)*
SBP		0,008 (2,946)*	0,008 (3,039)*	0,008 (2,898)*	0,008 (2,988)*
ROC	0,004 (-2,028)	-0,006 (-3,071)*	-0,006 (-3,131)*	-0,007 (-3,261)*	-0,007 (-3,322)*
NECA	2,053 E-6 (0,099)				
R	72 %	76 %	75 %	75 %	74 %
R² ¹²¹	52 %	57 %	57 %	56 %	56 %
R²-Ajusté ¹²²	41 %	46 %	48 %	47 %	49 %
F-Stat.	4,429	5,327	6,647	6,340	8,230
DL	(6,24)	(6,24)	(5,25)	(5,25)	(4,26)
(ρ)	(0,004)*	(0,01)*	(0,000)*	(0,001)*	(0,000)*

→ Les valeurs entre parenthèses, sous chaque indicateur (variable), désignent la T de Student estimée au seuil de 5 %. Lorsqu'un indicateur est suivi d'un (*), cela signifie que le coefficient est significatif à ce seuil.

→ La statistique de Fisher calculée est obtenue au seuil de ($\rho = 5\%$) en fonction des degrés de liberté pour chaque modèle spécifié.

¹²¹ Le coefficient de détermination exprime le pourcentage de la variance de Y expliquée par le modèle estimé. D'une valeur comprise entre 0 et 1, il mesure l'adéquation entre le modèle et les données observées et donne une idée globale de l'ajustement du modèle.

¹²² Le coefficient de détermination ajusté est déterminé pour pallier les limites du R², qui augmentent avec le nombre de variables explicatives. Il traduit à la fois la qualité de l'ajustement (liaison entre Y et les Xi) et la complexité du modèle (nombre de variables explicatives).

4.2.3-Significativité globale des modèles spécifiés

Avant de procéder à l'interprétation des résultats de l'inférence statistique, il est approprié de rappeler quelques règles de décision généralement reconnues en sciences sociales. En régression linéaire simple, quatre coefficients sont utilisés pour vérifier la validité et la significativité globale d'un modèle. Il s'agit du coefficient de corrélation (R), du coefficient de détermination (R^2), de la statistique de Fisher (F) et de la statistique de Student (T). Si les coefficients de corrélation et de détermination permettent d'apprécier la validité globale d'un modèle, la statistique de Fisher permet de valider sa significativité, et celle de Student (T) permet d'établir si les coefficients des variables sont significatifs ou pas dans l'explication du phénomène à l'étude.

Il est généralement reconnu que lorsque le coefficient de corrélation (R) est proche de 100 % et que le coefficient de détermination est supérieur à 50 %, le modèle est considéré comme globalement valide et valable. En règle générale, un modèle est significatif (robustesse et pouvoir explicatif) lorsque la statistique de Fisher calculée est supérieure à celle lue dans la table de Fisher. Une variable est significative lorsque sa statistique de Student (T) est différente de zéro et que la probabilité associée est inférieure à 5 %.

Le premier modèle (M1) donne une corrélation assez forte entre la variable expliquée mesurée par l'IHHN et les six variables explicatives, avec un coefficient de corrélation de 72 % qui se rapproche de 100 %. Ce coefficient de corrélation est de 76 % pour le deuxième modèle (M2), de 75 % pour le troisième et quatrième modèle (M3 et M4), alors qu'il est de 74 % pour le cinquième modèle (M5). L'estimation par la MCO donne des coefficients de détermination de 52 % et une statistique de Fisher de 4,429 pour le premier modèle (M1). Pendant que le coefficient de détermination est de 57 % pour les modèles M2 et M3, leurs statistiques respectives de Fisher sont de 5,327 et de 6,647. Le coefficient de détermination est de 56 % pour le quatrième et le cinquième modèles (M4 et M5), alors que leurs statistiques de Fisher sont respectivement de 6,340 et de 8,230. En ce qui a trait au coefficient de détermination ajusté, il est respectivement de 41 % pour le premier modèle (M1), de 46 % pour le deuxième modèle (M2), de 48 % pour le troisième modèle (M3), de 47 % pour le quatrième modèle (M4) et de 49 % pour

le cinquième modèle (M5). Que nous révèlent ces résultats statistiques sur la qualité de la régression (pouvoir explicatif des modèles spécifiés) et sur la robustesse (l'ajustement global des modèles spécifiés)?

Avec un coefficient de détermination ($R^2 = 52\%$) légèrement supérieur à 50 %, le premier modèle (M1) est globalement valide et acceptable dans l'ensemble. En ce qui a trait à sa robustesse, le premier modèle produit une statistique calculée de Fisher ($F_c = 4,429$) supérieure à la statistique lue dans la table de Fisher ($F_{lu} = 2,51$) au seuil de signification $\rho = 0,01 < 0,05$ pour des degrés de liberté de (6, 24). Cela annonce un modèle (M1) au bon pouvoir explicatif et confirme un lien de causalité entre certaines variables explicatives et la variable expliquée. Dans cette perspective, le T de Student est significatif pour l'IHPC (-3,468; $\rho = 0,002 < 0,025$) et le TCER (-4,252; $\rho = 0,000 < 0,025$), alors que ce n'est pas le cas pour le PIBca (2,211; $\rho = 0,037 > 0,025$), le FIE (-0,378; $\rho = 0,709 > 0,025$), le ROC (-2,028; $\rho = 0,054 > 0,025$) et le NECA (0,099; $\rho = 0,922 > 0,025$).

Avec un coefficient de détermination ($R^2 = 57\%$) supérieur à 50 %, le deuxième modèle (M2) est globalement valide et acceptable dans l'ensemble. En ce qui a trait à sa robustesse, le premier modèle produit une statistique calculée de Fisher ($F_c = 5,327$) supérieure à la statistique lue dans la table de Fisher ($F_{lu} = 2,51$) au seuil de signification $\rho = 0,01 < 0,05$ pour des degrés de liberté de (6, 24). Cela annonce un modèle (M2) au bon pouvoir explicatif et confirme un lien de causalité entre certaines variables explicatives et la variable expliquée. À ce sujet, le T de Student est significatif pour le SBP (2,946; $\rho = 0,007 < 0,025$), le TCER (-2,424; $\rho = 0,023 < 0,025$) et le ROC (-3,071; $\rho = 0,005 < 0,025$), alors que ce n'est pas le cas pour la FBCF (-0,821; $\rho = 0,420 > 0,025$), le FIE (0,155; $\rho = 0,878 > 0,025$) et l'IHPC (-2,291; $\rho = 0,031 > 0,025$).

Le troisième modèle (M3) sort un coefficient de détermination ($R^2 = 57\%$) supérieur à 50 %, ce qui nous amène à conclure que ce modèle est valide et acceptable dans l'ensemble. La statistique calculée de Fisher ($F_c = 6,647$) est supérieure à celle lue dans la table de Fisher ($F_{lu} = 2,60$) au seuil de signification $\rho = 0,000 < 0,005$ pour des degrés de liberté de (5, 25). Cela annonce un modèle (M3) au bon pouvoir explicatif et confirme ainsi un lien de causalité entre certaines variables explicatives et la variable expliquée. Le

T de Student est significatif pour le TCER (-2,480; $\rho = 0,020 < 0,025$), le SBP (3,039; $\rho = 0,005 < 0,025$) et le ROC (-3,131; $\rho = 0,004 < 0,025$) et il ne l'est pas pour la FBCF (-0,836; $\rho = 0,411 > 0,025$) et l'IHPC (-2,362; $\rho = 0,026 > 0,025$).

Les résultats du quatrième modèle (M4) donnent un coefficient de détermination ($R^2 = 56\%$) qui témoigne d'un niveau d'ajustement acceptable du modèle, d'autant plus qu'il est supérieur à la norme de 50 % généralement reconnue en sciences sociales. Avec une statistique de Fisher calculée ($F_c = 6,340$) supérieure à celle lue dans la table de Fisher ($F_{lu} = 2,60$) au seuil de signification $\rho = 0,001 < 0,05$ pour des degrés de liberté de (5, 25), la qualité de la régression dans le M4 est donc bien calibrée. Pareillement au M2, le T de Student n'est pas significatif pour le FIE (0,147; $\rho = 0,884 > 0,025$) dans le quatrième modèle (M4), tandis qu'il l'est pour les quatre autres variables : l'IHPC (-3,237; $\rho = 0,003 < 0,025$), le TCER (-3,511; $\rho = 0,002 < 0,025$), le SBP (2,898; $\rho = 0,008 < 0,025$) et le ROC (-3,261; $\rho = 0,003 < 0,025$).

Le cinquième modèle (M5) donne un coefficient de détermination ($R^2 = 56\%$) équivalent à celui du quatrième modèle (M4). Cela témoigne également d'un ajustement acceptable du modèle, puisque ce coefficient est supérieur à la norme de 50 % généralement admise dans les sciences sociales. La statistique calculée de Fischer ($F_c = 8,230$), qui est supérieure à celle lue dans la table de Fisher ($F_{lu} = 2,74$) au seuil de signification $\rho = 0,000 < 0,05$ pour des degrés de liberté de (4, 26), annonce un modèle (M5) au bon pouvoir explicatif et confirme ainsi un lien de causalité entre les variables explicatives et la variable expliquée. Contrairement aux quatre premiers modèles où le T de Student n'était significatif que pour certaines variables, le cinquième modèle (M5) présente un T de Student significatif pour les quatre variables explicatives spécifiées : l'IHPC (-3,389; $\rho = 0,002 < 0,025$), le TCER (-3,625; $\rho = 0,001 < 0,025$), le SBP (2,988; $\rho = 0,006 < 0,025$) et le ROC (-3,322; $\rho = 0,003 < 0,025$).

Somme toute, nous constatons que tout en étant exempts de multicolinéarité au seuil de 5 % et d'hétéroscédasticité, les cinq modèles sont significatifs et annoncent par conséquent un bon pouvoir explicatif de la diversification économique, phénomène à l'étude dans cette recherche. Maintenant que la significativité globale des modèles

spécifiés est attestée, la question qu'il convient d'éclaircir est de décrire, parmi les variables spécifiées, celles qui influent sur la diversification économique du Gabon.

4.3-Interprétation et discussion des résultats statistiques

La troisième section présente l'interprétation statistique et économique des résultats faite à partir des modèles spécifiés. La première sous-section présente les résultats sur les signes des coefficients des variables explicatives ainsi que sur leur niveau de significativité. La deuxième sous-section interprète les résultats dans l'optique de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de recherche énoncées et d'expliquer l'importance relative de l'impact de chacune des variables explicatives significatives sur la diversification économique. Tout en mettant en perspective les résultats obtenus par rapport à d'autres études empiriques consultées, la troisième sous-section explique et interprète la variable résiduelle dans les cinq modèles spécifiés.

4.3.1-Signes des coefficients et significativité des variables explicatives

Les résultats obtenus des signes des coefficients des variables explicatives après la spécification de cinq modèles sont présentés au tableau 7 ci-dessous. Est-ce que les signes des coefficients estimés sont semblables à ceux attendus pour chaque variable?

Tableau 7 : Résultats des signes des coefficients des variables explicatives

Indicateurs des variables	Signes attendus	Signes obtenus après estimation des modèles spécifiés				
		M1	M2	M3	M4	M5
PIBca	(+)	(-)				
FBCF	(+)		(-)	(-)		
FIE	(-)	(-)	(+)		(+)	
IHPC	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)
TCER	(+)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)
SBP	(+)		(+)	(+)	(+)	(+)
ROC	(+)	(+)	(-)	(-)	(-)	(-)
NECA	(+)	(+)				

Si les signes des coefficients estimés sont conformes à ceux attendus pour certaines variables explicatives, ils ne le sont ni pour toutes les variables ni dans tous les modèles

estimés. Les lignes qui suivent nous permettent d'illustrer, de manière détaillée, ce que nous voulons dire.

Nous nous attendions à un signe positif du coefficient de la variable explicative niveau de développement (PIBca), mais il apparaît clairement de l'estimation du premier modèle (M1) que non seulement le signe de ce coefficient est négatif, mais qu'en plus, cette variable explicative est non significative selon l'interprétation du T Student (voir sous-section 4.2.3). La section subséquente nous permettra d'interpréter ce résultat à la lumière des hypothèses de recherche qui ont été énoncées. L'investissement public (FBCF) comme variable explicative a été estimé dans le deuxième modèle (M2) ainsi que dans le troisième modèle (M3). Contrairement à nos attentes, le signe obtenu du coefficient estimé de cette variable est négatif dans les deux modèles. Qui plus est, l'investissement public (FBCF) est une variable explicative qui n'est pas non plus significative dans les deux modèles estimés selon l'interprétation faite du T Student (voir sous-section 4.2.3).

À titre de variable explicative, l'investissement direct étranger (FIE) a été estimé dans les modèles M1, M2 et M4. Quoique le signe du coefficient de cette variable soit négatif dans le premier modèle (M1), il est positif dans les modèles M2 et M4. Les résultats des modèles M2 et M4 sont conformes à nos prévisions sur ce plan, mais ils ne le sont pas sur le plan de la significativité de cette variable explicative. En effet, la variable explicative FIE n'est pas significative dans les trois modèles (M1, M2 et M4) où elle a été estimée (voir sous-section 4.2.3). Le signe du coefficient estimé de la variable inflation (IHPC) est négatif dans les cinq modèles (M1, M2, M3, M4 et M5), ce qui est conforme au pronostic que nous avons posé. Sur le plan de la significativité, l'inflation (IHPC) est significative dans les modèles M1, M4 et M5, mais elle ne l'est pas dans les modèles M2 et M3. Jusqu'ici, l'inflation (IHPC) est la première variable explicative qui répond totalement à nos attentes concernant le signe attendu du coefficient estimé, et partiellement concernant celui du niveau de significativité.

Il résulte de l'estimation de la variable explicative cours du change (TCER) que le coefficient affiche un signe négatif dans les cinq modèles (M1, M2, M3, M4 et M5).

Nous nous attendions à un signe positif. Du côté de la significativité de cette variable explicative, le cours du change (TCER) est significatif pour les cinq modèles spécifiés (voir sous-section 4.2.3). Ainsi, le cours du change (TCER) satisfait entièrement nos attentes sur le plan de la significativité dans les modèles estimés. Concernant la gestion des finances publiques (SBP), nous constatons à notre plus grande satisfaction que le coefficient de cette variable affiche comme prévu un signe positif dans les quatre modèles où cette variable a été spécifiée (M2, M3, M4 et M5). Du point de vue de la significativité, ces mêmes résultats attestent clairement que la gestion des finances publiques (SBP) est significative dans les quatre modèles (voir sous-section 4.2.3). Cette variable explicative est la première qui nous satisfait, autant pour le signe attendu de son coefficient que pour sa significativité.

Pour ce qui est de l'ouverture commerciale (ROC), son coefficient affiche un signe positif dans le premier modèle (M1), ce qui est conforme à nos attentes. En revanche, il affiche un signe négatif dans les quatre autres modèles (M2, M3, M4 et M5). Relativement à la significativité, l'ouverture commerciale (ROC) est significative dans les quatre modèles (M2, M3, M4 et M5), où son coefficient affiche un signe négatif. Elle ne l'est pas dans le modèle M1, où son coefficient a un signe positif (voir sous-section 4.2.3). La sous-section 4.2.3 nous permettra d'apporter un éclairage sur ces résultats assez surprenants. L'entrepreneuriat (NECA) comme variable explicative a été spécifié uniquement dans le premier modèle (M1). Le coefficient de cette variable explicative affiche un signe positif, ce qui est en conformité avec nos prévisions. Par contre, l'entrepreneuriat est une variable explicative qui n'est pas significative selon l'interprétation faite du T Student (voir sous-section 4.2.3).

Au terme de l'analyse des signes des coefficients estimés et de la significativité des variables explicatives, une synthèse s'impose avant de faire une interprétation plus approfondie. La spécification des huit variables explicatives dans les cinq (5) modèles (M1, M2, M3, M4 et M5) a donné lieu à un total de vingt-six (26) coefficients estimées répartis comme suit : PIBca (1), FBCF (2), FIE (3), IHPC (5), TCER (5), SBP (4), ROC (5) et NECA (1). Douze (12) de ces coefficients affichent un signe conforme à nos attentes. Les quatorze (14) autres ont un signe contraire à ce à quoi nous nous attendions.

Quant à la significativité des variables explicatives, quatre (4) sont significatives (IHPC, TCER, SBP et ROC), et quatre (4) ne le sont pas (PIBca, FBCF, FIE et NECA). Comment pouvons-nous valider les hypothèses de recherche à la lumière de ces résultats, synthétisés au tableau 5? Comment pouvons-nous apprécier l'importance relative de chacune des variables indépendantes pour expliquer le niveau de la variable dépendante?

4.3.2-Validation des hypothèses et impact des variables explicatives

Rappelons qu'au troisième chapitre de ce travail de recherche, il a été retenu huit hypothèses de recherche dépeignant des liens de causalité possibles entre les facteurs retenus et la diversification économique. Comment interpréter et valider ces hypothèses de recherche à la lumière des résultats présentés au tableau 5?

En ce qui a trait au niveau de développement, mesuré par le produit intérieur brut *per capita* (PIBca), cette variable n'est pas significative dans le modèle 1 (M1) où elle a été spécifiée. Au demeurant, notre première hypothèse selon laquelle le niveau de développement est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise est invalidée.

Du côté de l'investissement public, qui est mesuré par la formation brute du capital fixe (FBCF), cette variable n'est pas significative pour la diversification de l'économie gabonaise dans les modèles M3 et M4, où elle a été spécifiée comme l'une des variables explicatives. À partir de ce résultat, il appert que notre deuxième hypothèse, selon laquelle l'investissement public est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise, n'est pas non plus validée. Par conséquent, l'investissement public n'est pas, dans le cas du Gabon, un déterminant du degré de diversification de son économie.

Pour ce qui est de l'investissement direct étranger, qui est mesuré par les flux d'investissement entrants (FIE), cette variable n'est pas significative dans les modèles M1, M2 et M4, où elle a été spécifiée comme variable explicative. Cela revient donc à dire que notre troisième hypothèse, selon laquelle l'investissement direct étranger est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise, est infirmée.

Quant à l'inflation, mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation (l'IHPC), elle n'est pas significative dans les modèles M2 et M3, mais elle l'est dans les modèles M1, M4 et M5. Il apparaît clairement qu'en l'absence d'investissements publics et d'investissements directs étrangers, l'inflation influe de façon significative sur la diversification de l'économie gabonaise. Plus précisément, le signe négatif indique qu'une hausse de l'IHPC se traduit par une baisse de l'IHHN et qu'en inversement, une baisse de l'IHPC se traduit par une hausse de l'IHHN. Autrement dit, le fait que l'inflation soit significative dans les modèles M1, M4 et M5 signifie que la quatrième hypothèse de cette recherche, selon laquelle l'inflation est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise, est validée.

Concernant le cours du change, mesuré par le taux de change effectif réel (TCER), il est significatif dans les cinq modèles spécifiés (M1, M2, M3, M4 et M5). Peu importe la présence ou non des investissements publics et des investissements directs étrangers, le cours du change a un impact significatif sur la diversification de l'économie gabonaise, et ce, notamment sur le plan des exportations du pays. À l'instar de l'inflation, le cours du change a un signe négatif, ce qui veut dire qu'une augmentation du TCER entraîne une diminution de l'IHHN, et donc qu'une diminution du TCER se traduit par une augmentation de l'IHHN. Somme toute, notre cinquième hypothèse, qui stipulait que le cours du change est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise, est statistiquement confirmée.

À propos de la gestion des finances publiques, mesurée par le solde budgétaire primaire (SBP), cette variable a un coefficient qui est significatif dans les quatre modèles où elle a été spécifiée (M1, M2, M3 et M4). Cela revient à dire que la gestion des finances publiques est effectivement corrélée à la diversification de l'économie gabonaise. La validation de cette corrélation atteste donc que notre sixième hypothèse de recherche, selon laquelle la gestion des finances publiques est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise, est confirmée.

L'ouverture commerciale, mesurée par le ratio d'ouverture commerciale (ROC), est une variable significative dans quatre (M2, M3, M4 et M5) des cinq modèles spécifiés. Elle

n'est donc pas significative dans le premier modèle spécifié (M1). Comme dans le cas de l'inflation et du cours du change, l'ouverture commerciale a un signe négatif. Cela indique donc qu'une plus grande ouverture commerciale (ROC) se traduit par une diminution de l'IHHN et qu'en inversement, une faible ouverture commerciale (ROC) se traduit par une augmentation de l'IHHN. Ce résultat valide notre septième hypothèse, selon laquelle l'ouverture commerciale est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise.

L'entrepreneuriat, mesuré par le nombre d'entreprises créées annuellement (NECA), n'est pas significatif dans le premier modèle (M1), où il a été spécifié comme l'une des variables explicatives. Ce résultat ainsi que l'exclusion de cette variable des autres modèles spécifiés, exclusion causée par les effets de multicolinéarité avec l'investissement public (FBCF) et la gestion des finances publiques (SBP), nous amènent à conclure que l'entrepreneuriat n'est pas un déterminant de la diversification de l'économie du Gabon.

L'interprétation des résultats sur l'inférence statistique permet de constater que quatre hypothèses de recherche sur huit sont confirmées. La contrepartie est infirmée. Statistiquement parlant, l'inflation, le cours du change, la gestion des finances publiques et l'ouverture commerciale ont été les déterminants de la diversification économique du Gabon de 1980 à 2010. Aussi surprenant que cela puisse paraître du point de vue statistique, le niveau de développement (niveau de vie), l'investissement public, l'investissement direct étranger et l'entrepreneuriat ne sont pas des déterminants de la diversification économique du Gabon. Le tableau 8 ci-dessous récapitule, de manière synoptique, l'ensemble des résultats sur la validation des hypothèses de recherche.

Tableau 8 : Récapitulatif de la validation des hypothèses de recherche

Hypothèses de recherche	Résultats après estimation
1. Le niveau de développement, mesuré par le produit intérieur brut <i>per capita</i> , est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise.	Infirmée
2. L'investissement public, mesuré par le taux d'investissement public, est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise.	Infirmée
3. L'investissement direct étranger, mesuré par les flux d'investissement entrants, est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise.	Infirmée
4. L'inflation, mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation, est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise.	Confirmée
5. Le cours du change, mesuré par le taux de change effectif réel, est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise.	Confirmée
6. La gestion des finances publiques, mesurée par le solde budgétaire primaire, est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise.	Confirmée
7. L'ouverture commerciale, mesurée par le ratio d'ouverture commerciale, est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise.	Confirmée
8. L'entrepreneuriat, mesuré par le nombre d'entreprises créées annuellement, est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise.	Infirmée

Puisque nous savons que la diversification économique du Gabon, mesurée par l'IHHN, a été influencée au cours des trois dernières décennies (1980-2010) par l'inflation, le cours du change, la gestion des finances publiques et l'ouverture commerciale, une question reste à éclaircir : Quelle est l'importance relative de ces variables dans l'explication du niveau de diversification économique du Gabon? Éclaircir cette question revient à décortiquer l'importance relative de chacune de ces variables modèle par modèle, d'une part, et à faire un classement de l'importance relative de ces cinq variables dans l'explication de la diversification de l'économie gabonaise, d'autre part.

Pour expliquer l'importance relative de chacune des cinq variables, qui sont significatives dans les cinq modèles estimés, nous allons focaliser notre énergie aussi bien sur la valeur que sur le signe de leur coefficient respectif. Aussi, il sied bien de rappeler que l'IHHN, qui mesure la diversification économique du Gabon, s'améliore lorsqu'il tend vers zéro (0). Ce rappel est crucial dans l'interprétation, car il nous renseigne sur le fait que les

variables explicatives dont les coefficients affichent un signe négatif auront *ipso facto* plus d'impact sur la diversification économique du Gabon que celles ayant un signe positif. Si, dans un même modèle estimé, les signes des coefficients sont tous négatifs, c'est la valeur du coefficient qui permettra de discriminer l'importance relative de chacune des variables explicatives sur la variable expliquée.

Dans le premier modèle (M1), les coefficients du cours du change (TCER) et de l'inflation (IHPC) affichent tous les deux des signes négatifs et ils sont aussi tous significatifs. Avec une valeur de (-0,008), le coefficient de l'inflation (IHPC) influe plus sur la diversification économique (IHHN) du Gabon que le cours du change (TCER), dont la valeur du coefficient est de (-0,005). Autrement dit, une hausse de 1 % de l'IHPC ferait diminuer de (0,008) l'IHHN, alors que cette diminution ne serait que de (0,005) pour une augmentation de 1 % du TCER.

Dans le deuxième modèle (M2), le cours du change (TCER), la gestion des finances publiques (SBP) et l'ouverture commerciale (ROC) ont des coefficients qui sont significatifs. Étant donné que le coefficient de la gestion des finances publiques (SBP) a une valeur (0,008) qui a un signe positif, cette variable explicative est un déterminant de la diversification économique dont le niveau d'impact est relativement faible par comparaison avec le cours du change et l'ouverture commerciale, dont les coefficients ont des signes négatifs (TCER : -0,003; ROC : -0,006). L'ouverture commerciale a plus d'impact sur la diversification économique (IHHN) que le cours du change dans ce modèle (M2). Les résultats du troisième modèle (M3) sont identiques à ceux du deuxième modèle (M2) sur le plan de la valeur et des signes des coefficients des variables explicatives significatives (TCER : -0,003; SBP : 0,008; ROC : -0,006). Pour ces deux modèles (M2 et M3), le classement par ordre d'importance relative de ces trois variables explicatives dans l'explication de la diversification économique (IHHN) est le suivant : ouverture commerciale, cours du change et gestion des finances publiques.

Dans le troisième modèle (M3), le cours du change (TCER), la gestion des finances publiques (SBP) et l'ouverture commerciale ont des coefficients qui sont significatifs. À l'image du deuxième modèle (M2), le coefficient de la gestion des finances

publiques (SBP) affiche également un signe positif pendant que les coefficients des deux autres variables ont des signes négatifs. En appliquant la règle de décision énoncée précédemment, l'impact de la gestion des finances publiques (SBP : 0,008) sur la diversification économique (IHHN) du Gabon est moins important que celui du cours du change (TCER : -0,003) qui, à son tour, est moins important que celui de l'ouverture commerciale (ROC : -0,006).

Dans le quatrième (M4) et le cinquième modèles (M5), l'inflation (IHPC), le cours du change (TCER), la gestion des finances publiques (SBP) et l'ouverture commerciale (ROC) sont les variables explicatives qui sont significatives. En plus d'être significatives, la valeur du coefficient de chacune de ces variables est identique dans les deux modèles estimés (M4 et M5). À la lumière de cette information, nous pouvons procéder à l'ordonnancement de ces variables par rapport à leur impact sur la diversification économique (IHHN) du Gabon. L'ouverture commerciale (ROC : -0,007) se classe au premier rang. Elle est talonnée de près par l'inflation, dont le coefficient a une valeur de (-0,006). Le cours du change (TCER : -0,003) se classe au troisième rang et la gestion des finances publiques (SBP : 0,008) se positionne au quatrième et dernier rang.

Le classement, modèle par modèle, des variables explicatives significatives (IHPC, TCER, SBP et ROC) en fonction de leur impact sur la diversification économique du Gabon au cours des trois dernières décennies ne permet pas de différencier l'importance relative de chacune de ces variables. Pour parvenir à un classement général, *Ceteris paribus*, il convient de faire une moyenne générale des coefficients de toutes les variables explicatives significatives. Le tableau 9, qui présente les résultats de cette opération, nous montre les moyennes suivantes : (IHPC : -0,006), (TCER : -0,0034), (SBP : 0,008) et (ROC : -0,0065). Ces résultats indiquent clairement que la diversification économique est influencée premièrement par l'ouverture commerciale (ROC), deuxièmement par l'inflation (IHPC), troisièmement par le cours du change (TCER) et quatrièmement par la gestion des finances publiques (SBP).

Tableau 9 : Moyenne des coefficients des variables explicatives significatives

Modèles	Coefficients des variables explicatives significatives			
	IHP	TCER	SBP	ROC
M1	-0,008	-0,005	-	-
M2	-0,005	-0,003	0,008	-0,006
M3	-0,005	-0,003	0,008	-0,006
M4	-0,006	-0,003	0,008	-0,007
M5	-0,006	-0,003	0,008	-0,007
Valeur moyenne	-0,006	-0,0034	0,008	-0,0065

Eu égard à l'importance relative de chacune des variables explicatives significatives dans l'explication de la diversification économique du Gabon, il nous semble judicieux de nous questionner sur la variable résiduelle (ou terme d'erreur) avant de discuter globalement des résultats de la recherche. Comment pouvons-nous l'expliquer et l'interpréter à la lumière des résultats obtenus? Comment pouvons-nous expliquer ces résultats par comparaison avec les études empiriques mobilisées aussi bien en Afrique qu'ailleurs dans le monde? Pourquoi, dans le contexte gabonais, certaines variables sont significatives alors qu'elles ne l'étaient pas dans d'autres contextes? Est-ce que le territoire y est pour quelque chose ou non?

4.3.3-Interprétation de la variable résiduelle et discussion des résultats

Les résultats de l'inférence statistique présentés au tableau 5 ont permis d'afficher le coefficient de détermination (R^2) pour chaque modèle estimé. Rappelons que le coefficient de détermination (R^2) exprime la part des variations observées de la diversification économique (IHHN) qui peut être attribuable aux variations des variables explicatives significatives (IHPC, TCER, SBP et ROC). Si une partie des variations observées de la diversification économique (IHHN) du Gabon est expliquée par l'ouverture commerciale (ROC), l'inflation (IHPC), le cours du change (TCER) et la gestion des finances publiques (SBP), la contrepartie est expliquée par d'autres facteurs non spécifiés dans le modèle et dont le pouvoir explicatif est appréhendé par la variable résiduelle. Quelle est la variation de l'IHHN attribuable à la variable résiduelle dans les

cinq modèles estimés? En tenant compte du contexte gabonais, quels facteurs non inclus dans les modèles spécifiés pourraient avoir affecté le niveau de diversification économique du Gabon?

Tableau 10 : Variable résiduelle et variation de la diversification économique du Gabon

Variation de l'IHHN attribuable à la variable résiduelle selon les modèles estimés					
	M1	M2	M3	M4	M5
Δ de l'IHHN expliquée par le modèle	52 %	57 %	57 %	56 %	56 %
Δ de l'IHHN inexpliquée par le modèle	48 %	43 %	43 %	44 %	44 %

Dans le premier modèle (M1), la part de la variation de la diversification économique (IHHN) du Gabon est expliquée à 52 % par les variables explicatives significatives (ROC, IHPC, TCER et SBP); la contrepartie de 48 % est attribuable à la variable résiduelle (terme d'erreur). Dans les modèles M2 et M3, la part de la variation de la diversification économique (IHHN) qui est attribuable aux variables explicatives significatives s'élève à 57 %, alors que celle qui est imputable à la variable résiduelle est de 43 %. Un scénario quasi identique se répète dans les modèles M4 et M5, avec 56 % de la part de la variation de la diversification économique (IHHN) qui est expliquée par les variables explicatives significatives et 44 % par la variable résiduelle.

S'il est statistiquement difficile d'identifier les facteurs qui sont inclus dans la variable résiduelle, nous pouvons intuitivement lui associer deux composantes en nous inspirant non seulement des études empiriques mobilisées, mais surtout du contexte socio-historique du Gabon, de l'indépendance à nos jours. Selon nous, la première composante de la variable résiduelle qui a influé sur le niveau de diversification économique du Gabon est le capital humain. Certaines études empiriques (Noland et Pack, 2003; Lederman et Maloney, 2007) ont démontré que l'accumulation du capital humain a joué un rôle déterminant dans la diversification et la croissance économiques aussi bien dans

les pays nantis en ressources naturelles (Canada, Australie, etc.) que dans ceux moins nantis dans ce type de capital (Singapour, Taïwan, etc.). C'est donc un facteur qui se retrouverait dans la variable résiduelle parce que nous n'avons pu l'intégrer comme variable explicative dans les modèles spécifiés, faute de données disponibles pour l'ensemble de la période d'étude (1980-2010) à la fois pour l'indice de développement humain (IDH) et le taux brut d'alphabétisation. La non-diversification de l'économie gabonaise pourrait s'expliquer, en partie, par un capital humain incapable de créer localement de la valeur ajoutée avec ses abondantes ressources naturelles. C'est pour sortir de cette léthargie intellectuelle que Ropivia (2007) en appelle à la conscience des Gabonais en ces termes :

« En ce XXI^e siècle commençant, il n'y a pas d'autre choix pour les Gabonais que de comprendre qu'il est impératif, pour la renaissance de la nation dans le cadre de la révolution développementaliste, de réhabiliter tous les gisements de savoirs et de savoir-faire qui pourraient donner une impulsion nouvelle au processus de développement. » (Ropivia, 2007 : 202).

La deuxième composante de la « *variable fourre-tout* » pourrait être la gouvernance publique, que l'on peut définir comme la gestion efficace, transparente de l'autorité politique, économique et administrative du gouvernement d'un pays et ses mandataires (agences publiques, établissements publics, collectivités locales, etc.). Comment pouvons-nous caractériser la gouvernance publique au Gabon au cours des dernières décennies? Le concept de « *géopolitique* » reste sans équivoque le symbole de la gouvernance publique au Gabon depuis la fin des années soixante. Le terme « *géopolitique* », dans la conception gabonaise, signifie le partage tribalo-régional de l'espace politico-administratif (Matsiegui Mboula, 2011). C'est une philosophie de la répartition du pouvoir et des responsabilités politico-administratives, non point en fonction du noble principe du mérite, mais en fonction de l'appartenance ethno-régionale. Sous la houlette de cette idéologie, la gouvernance publique du pays a été entachée par des comportements prédateurs caractérisés par le népotisme, la gabegie, la corruption, la concussion et la mal-gouvernance (Ropivia, 2007). Ces comportements ont eu comme conséquences d'enrichir d'une manière exponentielle une élite politico-administrative et de paupériser la masse populaire. Nous avons l'intuition que l'idéologie de « la géopolitique » et les comportements répréhensibles dans un État de droit qui l'ont

caractérisée peuvent ne pas avoir impacté directement ou indirectement le processus de diversification économique du Gabon au cours des trois dernières décennies. Cette interprétation de la variable résiduelle était cruciale avant de discuter des résultats de la recherche.

Si Ben Hammouda et coll. (2006) et Kamgna (2010) ont montré respectivement au niveau continental (Afrique) et régional (CEEAC) qu'une augmentation de la richesse créée consolide le processus de diversification, cela ne semble pas se vérifier dans le cas du Gabon au niveau national. En effet, le niveau de développement ou niveau de vie, mesuré par le PIB *per capita*, qui n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies tout en étant l'un des plus élevés d'Afrique subsaharienne, est non significatif dans l'explication du phénomène de la diversification économique au Gabon. Ce résultat peut traduire la spécificité du contexte gabonais caractérisée par le « *paradoxe de la pauvreté dans l'abondance* », où les retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles ne sont pas équitablement redistribuées entre ses habitants. La répartition inéquitable des rentes pétrolière, minière et forestière a accru les inégalités sociales au Gabon et a limité les effets de l'amélioration du bien-être des Gabonais sur la diversification économique du pays. Pour terminer, la liaison en U inversé entre la diversification et le niveau de développement économique démontrée par Imbs et Wacziarg (2003) ne se trouve pas vérifiée entre le niveau de développement et la diversification économique dans un contexte gabonais.

Si Gylfason (2005) a validé la perspective de Romer (1986 et 1990) sur la théorie de la croissance endogène en montrant que l'investissement public dans l'éducation, la formation et l'infrastructure est un déterminant de la diversification dans plusieurs pays riches en ressources naturelles, cette conclusion n'est pas vérifiée dans le cas du Gabon, puisque l'investissement public est non significatif. Nous pouvons expliquer l'inefficacité de l'investissement public sur la densification du tissu économique du Gabon par un faible niveau d'investissement public accompagné d'une stratégie gouvernementale non structurante au cours des trois dernières décennies. En effet, la modulation (hausse et baisse) de la formation brute du capital fixe (FBCF) a évolué de concert avec les recettes pétrolières dans le budget de l'État gabonais. Autrement dit, lorsque les pétrodollars

engrangés par l'exportation du pétrole gabonais ont été importants, le budget d'investissement l'a été aussi, et inversement. L'investissement public s'est fait prioritairement dans des projets de développement du secteur productif et d'aménagement des infrastructures du pays. Cependant, les effets multiplicateurs limités de ces investissements sur la diversification économique témoignent d'une stratégie d'industrialisation économique qui reste à peaufiner et à redéfinir pour obtenir de meilleurs résultats dans l'avenir.

Les résultats de cette recherche n'abondent pas dans le même sens que ceux de Harding et Javorcik (2007) en Europe centrale ni de ceux de l'OCDE, des Nations unies et de l'OSAA (2010) dans certains pays d'Afrique, qui ont démontré que les flux d'investissement étrangers directs contribuaient à la diversification des exportations des pays d'accueil. En revanche, nos résultats corroborent ceux de Kamgna (2007), qui ont montré que l'IDE favorisait la spécialisation des économies de la CEMAC et de la CEEAC, dont le Gabon est un pays membre. Étant donné que le Gabon est doté de nombreuses ressources naturelles, les multinationales s'évertuent à investir dans l'exploration, l'exploitation et l'exportation de ces ressources naturelles depuis toujours, aussi bien avant qu'après l'accession du pays à l'indépendance en 1960. Ce *modus operandi* est de nature à favoriser la spécialisation plutôt que la diversification de l'économie gabonaise. À titre d'exemple, l'augmentation des flux d'IDE dans les secteurs pétrolier, minier et forestier a pu entraîner une hypertrophie de ces secteurs dans le tissu économique du Gabon au détriment d'autres secteurs en gestation dont l'éclosion a été compromise depuis plusieurs décennies. À partir de ces résultats, nous pouvons dire comme Ngouhou (2008)¹²³ que les ressources naturelles restent le premier vecteur des IDE dans la CEMAC et au Gabon en particulier.

S'il est généralement admis que l'appréciation d'une monnaie par rapport au dollar américain constitue un inconvénient majeur parce qu'elle pénalise la compétitivité extérieure mesurée par l'évolution du taux de change effectif réel (TCER), il semble tout de même que cet inconvénient diffère selon les structures économiques. Dans le cas du

¹²³ Ibrahim NGOUHOOU, *Les investissements directs étrangers en Afrique centrale : Attractivités et effets économiques*, Thèse de doctorat en sciences économiques soutenue publiquement le 26 mars 2008 à l'Université du Sud Toulon-Var.

Gabon, les résultats statistiques et économétriques démontrent que le taux de change effectif réel est un déterminant de la diversification économique du pays. Ce résultat contraste avec ceux de l'UNECA et de l'UA (2007), qui ont montré que l'appréciation des monnaies africaines s'est accompagnée d'effets négatifs sur la diversification économique et la création de l'emploi pour la plupart des pays exportateurs de pétrole et pour ceux qui tirent une grande partie de leurs recettes de l'exploitation de produits de base. Qu'est-ce qui explique donc les effets négatifs, relativement limités, de l'appréciation du franc CFA sur la diversification économique au Gabon? Une explication plausible pourrait être que le pays a une économie mono-exportatrice de pétrole (prédominance du pétrole dans les exportations du pays) et l'envolée des cours du baril a permis à l'économie gabonaise d'améliorer ces termes de l'échange, ce qui a eu comme conséquence d'amortir les effets négatifs des fluctuations du TCER sur la diversification. Les mécanismes qui sous-tendent la relation entre le TCER et la diversification économique au Gabon seront détaillés dans le prochain chapitre.

Quoique Ben Hammouda et coll. (2006) et l'UNECA et l'UA (2007) arrivent à la conclusion que les niveaux d'inflation élevés compromettent les perspectives de diversification de l'Afrique, les résultats statistiques et économétriques de cette recherche affirment le contraire dans le cas du Gabon. En effet, l'inflation mesurée par l'IHPC est significative, ce qui revient à dire qu'elle est un déterminant de la diversification économique au Gabon, dans le sens qu'une hausse généralisée des prix à la consommation impulse le processus de densification du tissu économique du pays. Étant donné que le Gabon est un pays exportateur de pétrole, la flambée du prix du baril de pétrole entraîne une hausse des recettes pétrolières. Cette hausse provoque à son tour une inflation importée qui se caractérise par une augmentation généralisée du prix des biens essentiels de consommation. La pression inflationniste se traduit ensuite par la baisse du pouvoir d'achat des ménages et les plus démunis se tournent alors vers les biens substituts régionaux ou locaux. La baisse de la demande des biens importés fait place à une hausse soutenue de la demande intérieure et celle-ci est de nature à favoriser la diversification économique par l'éclosion des nouveaux secteurs d'activités ou l'expansion des secteurs déjà existants. Comme pour le TCER, nous étayerons ultérieurement les mécanismes qui sous-tendent la relation entre l'inflation (IHPC) et la diversification économique (IHHN).

Les résultats statistiques et économétriques de cette recherche abondent dans le même sens que les études de Ben Hammouda et coll. (2006) et l'UNECA et l'UA (2007), qui ont montré que la politique budgétaire est un facteur de la diversification de la base productive en Afrique. Si dans le cas des deux études précédentes, c'est son interaction avec d'autres facteurs tels que le revenu par habitant et les investissements qui concourent à son influence sur la diversification en Afrique, celle-ci ne semble pas s'appliquer dans le cas du Gabon, puisque les investissements publics, les investissements directs étrangers et les niveaux de vie ne sont pas significatifs dans les modèles spécifiés. Si la gestion des finances publiques est corrélée à la diversification économique au Gabon, son impact sur ce phénomène a été de très faible niveau au cours des trois dernières décennies. Ce faible impact s'explique par un manque de rigueur dans la gestion des finances publiques. En fait, pendant longtemps, la politique de maîtrise des dépenses publiques et d'optimisation des recettes n'a pas été au cœur des préoccupations des autorités administratives et politiques gabonaises. Elle ne l'est devenue que lorsque le pays a été confronté à la baisse tendancielle et épisodique de la production et des réserves pétrolières. La hausse des dépenses de fonctionnement (traitements et salaires) au détriment des investissements a, par conséquent, limité les effets de la gestion des finances publiques sur la compétitivité et la diversification économique du pays.

En revanche, nous pouvons constater une embellie de la gestion des finances publiques depuis cinq ans grâce à la hausse du cours du baril de pétrole couplée à la détermination des autorités à mettre en œuvre des ajustements budgétaires. La maîtrise des dépenses par la réduction du flux d'étudiants à l'étranger, le recensement des fonctionnaires de l'État (traque des fonctionnaires fictifs), la suppression des postes prestige à la présidence et à la primature, la réduction des dépenses en carburant de l'État, la réduction de la dette intérieure, l'alimentation du Fonds des générations futures et la privatisation des entreprises parapubliques sont des ajustements budgétaires et des réformes structurelles qui ont contribué à la diversification de l'économie gabonaise en 2010 (BAD, OCDE, PNUD, UNECA, 2011). Les autorités gabonaises auraient-elles décidé de mettre tardivement en application l'une des recommandations de l'UNECA et de l'UA (2007 : 40-41) selon laquelle une « gestion efficace des recettes pétrolières aux fins de la diversification est indispensable... ».

Si la majorité des études (Ben Hammouda et coll., 2006; UNECA et UA, 2007; Ben Hammouda, Oulman et Sadni Jallab, 2009; Kamgna, 2007, 2010) réalisées en Afrique sur le lien entre ouverture commerciale et diversification/spécialisation économique ont conclu que l'ouverture commerciale aurait tendance à favoriser la spécialisation des économies africaines dans l'exportation des matières premières et des produits de base, les résultats statistiques et économétriques de cette étude montrent qu'il en est autrement dans le cas du Gabon. Ils montrent que l'ouverture commerciale est sans équivoque un déterminant de la diversification économique au Gabon. Ces résultats corroborent les conclusions de l'étude réalisée par Gylfason (2005) dans laquelle il a démontré que l'ouverture commerciale était un déterminant de la diversification économique de 85 pays riches en ressources naturelles dans le monde. En ce qui a trait à l'économie gabonaise, l'apport de l'ouverture commerciale dans la diversification pourrait trouver son explication dans l'importation des machines et équipements industriels nécessaires à la fabrication des biens et services au Gabon. La théorie intra-branche par l'importation des intrants ou biens intermédiaires sied bien pour comprendre l'impact de l'ouverture commerciale sur la diversification de la structure industrielle du Gabon. Nous y reviendrons de façon plus élaborée dans le prochain chapitre.

L'inférence statistique a démontré que l'entrepreneuriat, mesuré par la création d'entreprises, n'est pas un déterminant de la diversification économique mesurée par l'indice de Herfindahl-Hirschman normalisé. Il est toutefois important de nuancer ces résultats par une analyse descriptive succincte de l'entrepreneuriat en 2010, où le taux de création d'entreprises a été le plus élevé. En 2010, 5 411 entreprises ont été créées au Gabon. Elles sont réparties en fonction de la forme juridique de la manière suivante : 71 % (3 842) en entreprises individuelles, 28,77 % (1 554) sous la forme de sociétés à raison, 20,6 % (1 116) en sociétés anonymes à responsabilité limitée (SARL), 6,5 % (354) en sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée (SUARL), 1 % (54) en sociétés anonymes (SA) et 0,60 % (30) en sociétés civiles immobilières. Concernant les secteurs d'activités, le tertiaire occupe la tête du peloton avec un taux de création de 76,60 %, soit 4 307 sur 5 411 entreprises créées en 2010. Le secondaire se classe au second rang avec 971 entreprises créées, soit 17,94 % du taux total de création. La lanterne rouge du classement revient au primaire avec seulement 133 entreprises créées pour un taux de

2,46 %. Les deux branches où le taux de création d'entreprises a été le plus élevé sont le commerce (35,87 % : 1 941) et les services (27,91 % : 1 510) (voir annexe A). En somme, en 2010, la création d'entreprises a été dominée par les entreprises individuelles dans le secteur tertiaire.

Cette analyse descriptive montre que l'entrepreneuriat a favorisé la tertiarisation de l'économie gabonaise en 2010. Or si la tertiarisation se caractérise par un tissu économique dominé par le secteur tertiaire, elle s'apparente donc à la diversification économique verticale, qui se manifeste par la migration d'un tissu économique dominé par les secteurs primaire et secondaire vers un tissu économique dominé par le secteur tertiaire. Ainsi donc, les entrepreneurs sont au cœur des mutations économiques structurelles au Gabon au même titre que leurs compères l'ont été au Brésil (Dias et McDermott, 2006), à Taïwan et en Corée du Sud (Nelson et Pack, 1999). Néanmoins, une différence fondamentale subsiste entre la réalité de ces pays et celle du Gabon. Pendant que les activités des entrepreneurs taïwanais et sud-coréens ont favorisé la diversification de la structure des exportations de leurs pays, les efforts des entrepreneurs au Gabon sont loin d'influer sur la structure des exportations gabonaises.

Conclusion du chapitre IV

À partir de l'analyse descriptive de l'indice de Herfindahl-Hirschman normalisé (IHHN) de 1980 à 2010, ce quatrième chapitre a permis de confirmer le caractère de la spécialisation économique du Gabon dans l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles. Après avoir connu une légère embellie du processus de diversification au début des années quatre-vingt, l'économie gabonaise s'est de nouveau spécialisée dans l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles avec un IHHN moyen de 0,73 au cours des trois dernières décennies. Le pétrole, le manganèse et le bois dominent les exportations du Gabon, qui sont destinées à 80 % au monde développé et à 20 % au monde en développement. Au cours de cette période, la contribution moyenne des exportations à la production intérieure brute a été de 56 %, ce qui confirme que le Gabon a une économie très extravertie.

Par ailleurs, après avoir vérifié les postulats de la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO), cinq modèles ont été spécifiés avec une significativité globale qui atteste un bon pouvoir explicatif concernant la diversification économique au Gabon. Les inférences statistiques ont montré que sur les huit variables spécifiées, trois d'entre elles sont des déterminants de la diversification économique au Gabon. Il s'agit de l'inflation (IHPC), du cours du change (TCER) et de l'ouverture commerciale (ROC). La gestion des finances publiques (SBP) est fortement corrélée à la diversification économique au Gabon sans être un facteur déterminant dans l'explication de son évolution. Cette même inférence statistique a démontré que le niveau de développement ou de vie (PIBca), l'investissement public (FBCF), l'investissement direct étranger (IDE) et l'entrepreneuriat (NECA) ne sont pas des déterminants de la diversification économique au Gabon. La discussion sur ces résultats semble démontrer que le contexte territorial spécifique du Gabon pourrait expliquer la significativité de certaines variables comme facteurs de la diversification économique, au détriment d'autres variables validées empiriquement dans d'autres contextes.

Le contexte gabonais est caractérisé par le « paradoxe de la pauvreté dans l'abondance », où une redistribution inéquitable des richesses créées par l'exploitation des ressources

naturelles en abondance serait la raison pour laquelle le niveau de vie (PIBca), en constante augmentation, n'a pas eu d'impact déterminant sur le processus de diversification du pays. Les effets limités de l'investissement public (FBCF) sur la diversification au Gabon au cours des trois dernières décennies s'expliquerait non seulement par une modulation du budget d'investissement en fonction des recettes pétrolières, mais également par une stratégie d'investissement gouvernementale non structurante à cause d'une gouvernance publique caractérisée par le népotisme, la gabegie, etc. Les investissements directs étrangers (IDE) des multinationales n'ont pas été déterminants dans la diversification économique du Gabon parce que les ressources naturelles, dont le pétrole, les mines et le bois, ont englouti la majorité de ces investissements au détriment des autres branches de l'économie, qui en ont reçu très peu.

La gestion des finances publiques (SBP) a été corrélée à la diversification économique du Gabon durant les dernières décennies. Toutefois, elle n'est pas significative dans l'explication de la densification du tissu économique, car son impact sur ce phénomène a été très faible. Cela s'explique surtout dans le contexte gabonais par un manque de rigueur dans la gestion des finances publiques. Même si l'inférence statistique a démontré que l'entrepreneuriat (NECA) n'a pas été un déterminant de la diversification économique au Gabon, il n'en demeure pas moins qu'une analyse descriptive de l'entrepreneuriat en 2010, où le taux de création d'entreprises a été le plus élevé, a révélé que l'entrepreneuriat a favorisé la tertiarisation de l'économie gabonaise. Les entrepreneurs sont donc au cœur de la mutation de l'économie gabonaise du primaire vers le tertiaire. En revanche, cette transmutation est loin d'avoir réussi à sortir le pays de sa dépendance à l'exploitation et à l'exportation de l'or noir et des autres ressources naturelles.

L'inférence statistique a aussi démontré que le cours du change est un déterminant de la diversification au Gabon, résultat qui contraste avec les conclusions de l'étude du CEA et de l'UA (2007). Ce contraste pourrait s'expliquer par l'effet pétrole dont l'envolée des prix du Brent a amorti l'impact de l'appréciation du franc CFA sur la diversification du pays. Dans la même veine, ces résultats ont montré que l'ouverture commerciale est un déterminant de la diversification au Gabon, ce qui corrobore les résultats de l'étude de Gylfason (2005), mais qui contraste avec ceux des études de Ben Hammouda et coll.

(2006), l'UNECA et l'UA (2007), Ben Hammouda, Oulman et Sadni Jallab (2009) et Kamgna (2007, 2010). Pour terminer, la poussée inflationniste qui a caractérisé le contexte gabonais au cours des dernières décennies a été favorable dans l'amélioration du processus de diversification économique par l'éclosion de nouvelles branches d'activités et l'expansion de celles déjà existantes pour répondre à une demande intérieure en croissance de biens substituts.

Chapitre V : Mécanismes et canaux d'influence des déterminants

Introduction du chapitre V

Après avoir démontré au précédent chapitre que l'inflation, le cours du change et l'ouverture commerciale étaient des déterminants de la diversification économique au Gabon, il semble pertinent d'étayer les mécanismes qui sous-tendent ces liens dans le présent chapitre. Ce chapitre a pour objectif de faire ressortir davantage d'éléments contextuels qui permettront de mieux comprendre les résultats des inférences statistiques et ainsi de donner une meilleure vue d'ensemble aux lecteurs.

La première section est consacrée à l'analyse descriptive et contextuelle des mécanismes économiques qui expliquent comment l'augmentation générale des prix à la consommation a influencé la diversification économique au Gabon au cours des trois dernières décennies. Cette analyse permettra aussi de comprendre les canaux de transmission de l'inflation au Gabon et leur influence respective sur les diverses formes de diversification économique que le pays a connues au cours des dernières décennies.

La deuxième section fait ressortir par l'analyse descriptive et contextuelle les mécanismes économiques par lesquels le cours du change a été déterminant dans la diversification économique au Gabon. La mise en exergue de ces mécanismes nous conduira à parler indirectement des effets de la dévaluation du franc CFA et de l'entrée en vigueur de l'euro sur la densification du tissu économique du Gabon.

La troisième section analyse les mécanismes économiques qui sous-tendent la relation entre l'ouverture commerciale du Gabon et cette densification. Il s'agit de montrer plus spécifiquement comment les échanges commerciaux du Gabon en matière d'exportations et d'importations ont été déterminants dans la diversification de l'économie du pays.

Au terme de cette troisième section et avant de conclure ce chapitre, nous récapitulons dans un schéma les mécanismes et canaux de transmission des effets de l'inflation, du cours du change et de l'ouverture commerciale sur la diversification au Gabon. Ce schéma permettra aussi de mettre en lumière la complémentarité entre les mécanismes et canaux d'influence des déterminants de la diversification.

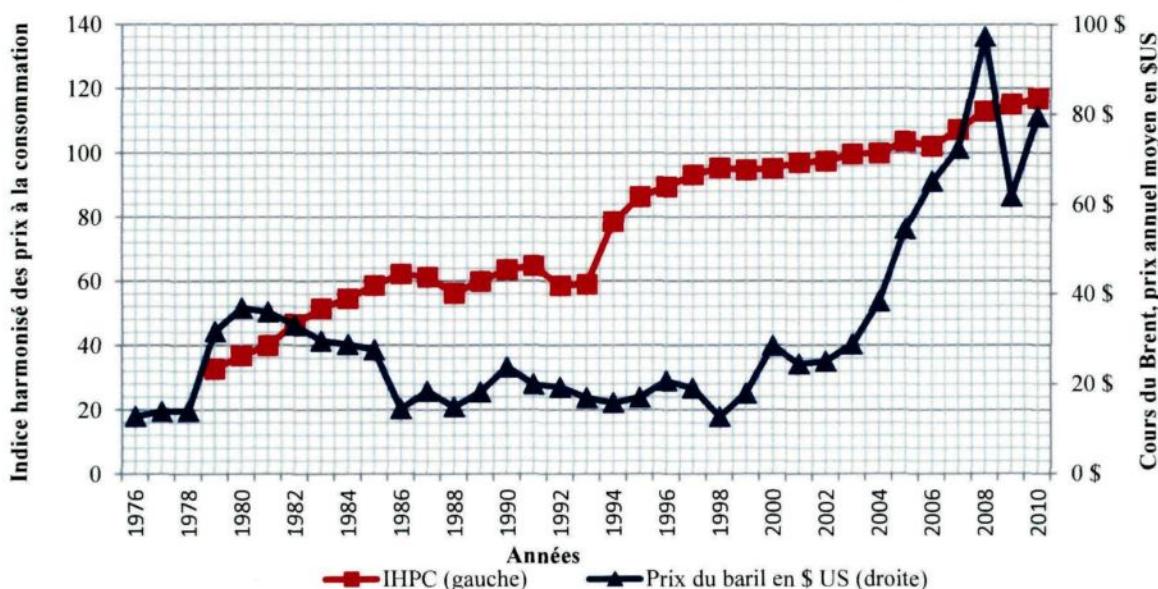
5.1-Inflation et diversification économique au Gabon

Cette première section, qui a pour objectif de décrire les effets de l'inflation sur la diversification économique au Gabon de 1980 à 2010, se subdivise en trois sous-sections. La première analyse l'évolution du prix du baril de pétrole et les mécanismes de transmission de l'inflation au Gabon. Dans cette analyse, nous faisons également ressortir les mécanismes de transmission de l'inflation dans l'économie par la dévaluation du franc CFA au Gabon depuis 1994. La seconde fait une analyse descriptive de l'impact de l'inflation sur la diversification de l'économie gabonaise de 1980 à 2010. La troisième et dernière sous-section montre comment les poussées inflationnistes ont stimulé un développement endogène au Gabon.

5.1.1-Cours du Brent, dévaluation du franc CFA et inflation au Gabon

Le graphique 6 ci-dessous présente l'évolution du cours du pétrole de 1976 à 2010 et celle de l'indice harmonisé des prix à la consommation au Gabon de 1979 à 2010. Comment la flambée du prix du Brent du pétrole a-t-elle affecté le niveau d'inflation au Gabon depuis le premier choc pétrolier de 1973?

Graphique 6 : Cours du Brent (1976-2010) et Inflation du Gabon (1979-2010)



Sources : IHPC (DGSEE, 2010); cours du Brent (British Petroleum, 2011).

Rappelons que l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) utilisé dans le cadre de cette recherche a comme année de base 2004, selon les pondérations estimées à partir d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 2003 par la Direction générale de la statistique et des études économiques (DGSEE) auprès de 1 008 ménages de Libreville, la capitale gabonaise. Partant de ce postulat, la variation de l'IHPC annuel moyen est de 77,90 points de 1979 à 2010, étant passé de 32,75 en 1979 à 116,85 en 2010, soit un taux de croissance de plus de 257 % du niveau général des prix en 31 ans (graphique 6). Ce qui signifie que le niveau général des prix à la consommation n'a cessé de croître au Gabon durant les trois dernières décennies. L'inflation est donc une réalité au Gabon, d'autant plus que le pays détient déjà la réputation d'être l'un des plus chers au monde selon ECA International, qui le classe en 2011 au 18^e rang dans le monde et sa capitale, Libreville, au 17^e rang des villes les plus chères au monde¹²⁴.

Une analyse descriptive approfondie de la courbe de l'IHPC révèle que trois phases caractérisent l'évolution de cet indice. La première phase a débuté en 1979 et s'est achevée en 1986. Durant cette phase, l'IHPC est passé de 32,75 à 62,17 et il a été multiplié par 1,90 en sept ans (ce qui signifie que le niveau général des prix à la consommation a presque doublé en sept ans). Avec un IHPC moyen de 47,89, cette première phase est donc caractérisée par une hausse soutenue du niveau général des prix. La seconde phase a commencé en 1987 et a pris fin en 1992. L'IHPC est passé de 61,34 en 1987 à 58,60 en 1992 avec une moyenne de 60,75. Au cours de cette phase, l'IHPC a d'abord perdu 5,12 points (61,34-56,22) de 1987 à 1988, pour ensuite en gagner 3,44 (64,78-61,34) de 1988 à 1991 et en perdre à nouveau 2,74 (61,34-58,60) en 1991 et 1992. Le niveau général des prix à la consommation est plus instable et plus élevé durant cette deuxième phase par rapport à la première. Pour sa part, la troisième phase est caractérisée par une poussée inflationniste sans précédent, car l'IHPC est passé de 59,09 en 1993 à 78,67 en 1994 avant d'atteindre 116,85 en 2010, soit une augmentation de 97,75 % du niveau général des prix à la consommation de 1993 à 2010. Or la hausse générale des prix à la consommation à la fin des années deux mille n'est pas uniquement l'apanage du Gabon, c'est une situation mondiale qui provient de la crise alimentaire de 2007 causée

¹²⁴ ECA International : http://www.eca-international.com/news/press_releases/7544/#.T9ojH1LAgYk consulté le 14 juin 2012.

par l'envolée du cours des matières agricoles cotées à la Bourse de Chicago aux États-Unis. Somme toute, cette analyse descriptive de l'IHPC démontre que le coût de la vie au Gabon est en constante augmentation depuis plus d'une quinzaine d'années, au grand désarroi des ménages gabonais, dont le pouvoir d'achat n'a cessé de baisser.

De son côté, le prix annuel moyen du Brent du pétrole est passé de 12,80 \$ US en 1976 à 79,50 \$ US en 2010 et a ainsi été multiplié par 6,21, pour un taux de croissance de 521 % et une moyenne de la période de 31,11 \$ US. De manière plus détaillée, le cours du Brent du pétrole a connu trois phases d'évolution. La première phase correspondant à la période qui s'étend de 1973 à 1980 a été caractérisée par les chocs pétroliers de 1973 et de 1979. Le premier choc pétrolier, qui a été une conséquence de la guerre israélo-arabe du Yom Kippour, a fait passer le prix du baril de brut de 2,3 \$ US en octobre 1973 à 11,6 \$ US en janvier 1974. Le second choc de 1979, qui a été la conséquence de la crise iranienne, a fait bondir le prix du baril de 13 \$ US en 1978 à plus de 30 \$ US en 1980.

La deuxième phase s'étendait de 1981 à 2001. Durant cette période de 20 ans, le prix du baril brut a oscillé entre 35,93 \$ US en 1981 et 24,44 \$ US en 2001 avec deux contre-chocs pétroliers. Le premier contre-choc pétrolier, qui a été causé par une mésentente entre les membres de l'OPEP quant à une baisse de la demande mondiale, s'est produit en 1986 et a fait s'effondrer le prix du baril jusqu'à 7 \$ US, pour un prix moyen annuel de 14,43 \$ US. Le second contre-choc est survenu à la suite du relèvement de la production à 10 % par l'OPEP en novembre-décembre 1997, ce qui a provoqué une chute du prix du baril jusqu'à 10 \$ US, pour un prix moyen annuel de 12,72 \$ US en 1998.

La troisième phase s'est étirée de 2002 à 2010 et elle a été caractérisée par une appréciation sans précédent du prix du baril de pétrole, qui est passé d'un prix annuel moyen de 25,02 \$ US en 2002 à un record de 144,27 \$ US à New York le 2 juillet 2008. Cette appréciation est attribuable en début de période à l'accroissement de la demande des pays émergents (Chine et Inde), à l'invasion américaine en Irak et aux annonces de raréfaction de la ressource pétrolière. Que dire donc de l'impact des prix du Brent sur l'évolution de l'inflation au Gabon?

L'analyse des courbes de prix du Brent du pétrole par baril et celle de l'IHPC montrent que l'évolution de la première semble avoir eu des effets notables sur l'inflation, mesurée par l'IHPC, au cours des dernières décennies. La hausse du prix du baril de pétrole causée par les chocs de 1973 et de 1979 est associée à une hausse de l'inflation au Gabon de 1980 à 1986. De même, un léger fléchissement du prix du baril de pétrole de 1980 à 1986 est aussi suivi par des fluctuations assez faibles de l'inflation de 1987 à 1993. Chose certaine, les chocs pétroliers des années soixante-dix ont eu de fortes conséquences pour l'économie gabonaise dans la décennie quatre-vingt en matière d'inflation. En ce qui a trait à la flambée des prix du baril de pétrole depuis 2002, il apparaît évident qu'elle a eu un effet limité sur l'inflation par rapport aux deux premiers chocs pétroliers. Du moins, ces effets n'ont sans doute pas eu suffisamment de temps pour se manifester de manière claire; ou alors certains mécanismes atténuateurs (appréciation de l'euro par rapport au dollar américain) sont apparus pour réduire l'impact de la flambée du prix du baril sur l'inflation au Gabon. Si la flambée des prix du cours du pétrole a eu un effet limité sur l'inflation depuis le milieu de la décennie quatre-vingt-dix, quels autres facteurs pourraient expliquer cette tendance à la hausse du niveau général des prix à la consommation?

La dévaluation de 50 % du franc CFA par rapport au franc français (FF) intervenue en janvier 1994 est l'un des facteurs qui a le plus pesé sur l'inflation au Gabon du milieu des années quatre-vingt-dix à nos jours. La courbe de l'IHPC dans le graphique 6 illustre bien cette assertion. En effet, cette dévaluation a causé une poussée inflationniste par la montée en flèche du prix des biens de consommation dans les pays de l'UEMOA et de la CEMAC ayant le franc CFA comme devise. Comme l'un des objectifs de la dévaluation était le redressement du secteur extérieur des pays de ces deux communautés économiques et monétaires, celle-ci a eu comme conséquence de doubler le prix des produits importés. La hausse du prix des produits importés s'est traduite par la baisse de la demande des produits importés et une réorientation des consommateurs vers des produits substituts locaux. La dévaluation a donc encouragé les exportations gabonaises au détriment de l'importation des biens pouvant être produits sur le territoire national. C'est ainsi que l'augmentation de la demande intérieure induite par cette dévaluation a été suivie d'une hausse du prix des biens locaux, d'autant plus que l'importation de la

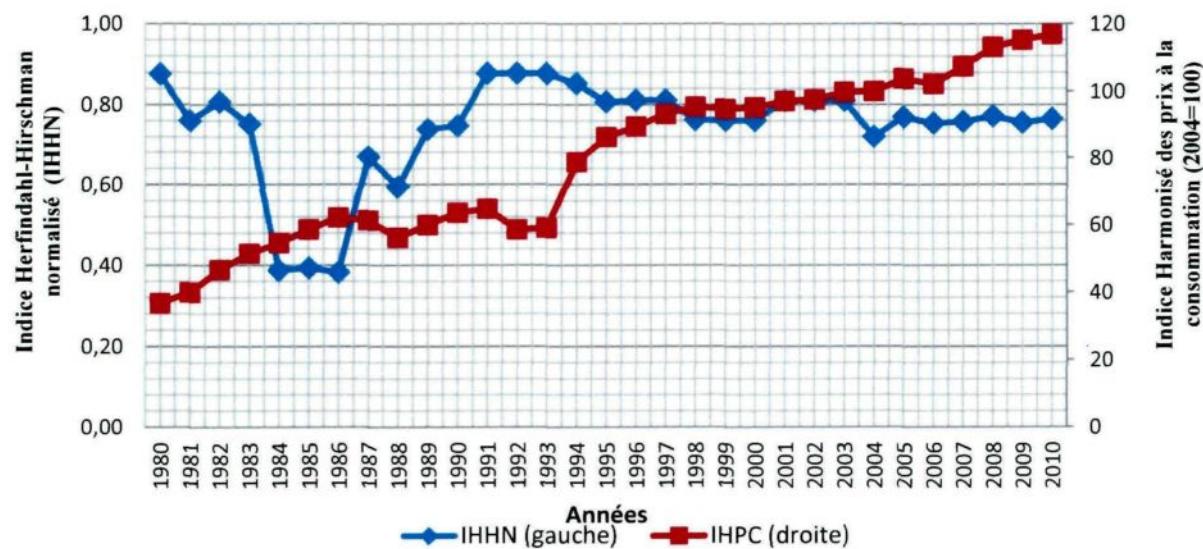
machinerie et des équipements de production de l'étranger coûtait le double aux entreprises implantées au Gabon.

Après avoir analysé comment les cours du pétrole et la dévaluation du franc CFA ont influencé l'évolution de l'inflation au Gabon, il sied bien d'analyser, cette fois-ci, les effets de cette dernière sur la diversification économique du pays.

5.1.2-Analyse descriptive de l'impact de l'inflation sur la diversification

Le graphique 7 ci-après présente l'évolution de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) et celle de l'indice de Herfindahl-Hirschman normalisé de 1980 à 2010. La mise en exergue de leur évolution respective permet de voir dans quelle mesure l'inflation a eu des effets positifs sur la diversification économique au Gabon au cours des trois dernières décennies.

Graphique 7: Inflation et diversification économique au Gabon, 1980-2010



Sources : IHPC (DGSEE, 2010), IHHN (CNUCED et UNECA).

Amorcée à la fin des années soixante-dix, la hausse du niveau général des prix à la consommation s'est poursuivie jusqu'en 1986. Elle semble avoir eu un impact significatif sur l'économie gabonaise, puisque son augmentation a été suivie d'une baisse de l'indice Herfindahl-Hirschman normalisé. Le Gabon a donc connu une amélioration du processus de diversification économique durant la première moitié de la décennie quatre-vingt (voir

graphique 5). L'amélioration de ce processus s'est traduite par l'augmentation du nombre et de la variété des produits exportés par le Gabon, comme en témoigne l'évolution de l'IHHN, qui est passé de 0,88 (spécialisation des exportations) en 1980 à 0,39 (diversification relative des exportations) en 1986. Le cours du pétrole durant cette période est le facteur le plus important de l'inflation, dont la fluctuation a également agi sur la diversification économique du pays.

La reprise de la hausse générale des prix à la consommation de 1993 à 2010, après un léger répit de 1986 à 1992, a également eu des effets sur la diversification de l'économie nationale (graphique 5). Toutefois, les effets de l'inflation sur la diversification économique au Gabon ont été moins pesants dans les décennies quatre-vingt-dix et deux mille qu'ils ne l'ont été au début de la décennie quatre-vingt, puisque l'IHHN a seulement varié de 0,11 points en 17 ans, passant de 0,87 en 1993 à 0,76 en 2010. Dans la décennie quatre-vingt-dix, la hausse générale des prix à la consommation au Gabon semble avoir été influencée par plusieurs facteurs, dont la dévaluation du franc CFA en 1994, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain, la flambée du cours du baril de pétrole à partir de 2003 et l'envolée du cours des matières premières agricoles à compter de 2007. En quoi les poussées inflationnistes au Gabon ont-elles été une thérapie de choc pour le pays au point d'encourager un développement endogène? Quelles branches de l'économie gabonaise ont été développées sous la pression de ces poussées inflationnistes au Gabon durant les dernières décennies? Quelle forme de diversification a été favorisée par ces poussées inflationnistes?

5.1.3-Inflation et développement endogène : Une thérapie de choc au Gabon

Peu importe leurs origines, les poussées inflationnistes au Gabon au cours des trois dernières décennies pourraient être considérées comme la cause de l'onde de choc qui a parcouru la population gabonaise ainsi que les expatriés vivant sur son territoire. Cette onde de choc s'expliquerait par la hausse du prix des biens de première nécessité importés de l'étranger sur les marchés des villes du pays. Cette hausse générale des prix a eu comme conséquence la dégradation du pouvoir d'achat des ménages et celle-ci a eu comme corollaire une baisse de la demande des biens importés et une hausse de la demande intérieure. Pour répondre à ladite demande en hausse, les opérateurs

économiques se sont lancés dans une production de produits substituts qu'ils étaient capables de produire localement. Cela a contribué, dans une certaine mesure, à l'émergence et à l'expansion de certaines branches du tissu économique national et a ainsi favorisé le développement territorial endogène du pays.

Durant la décennie des années quatre-vingt, les effets de l'inflation induite par la flambée du cours du pétrole ont permis le développement du secteur primaire et plus spécifiquement de l'agriculture urbaine et périurbaine. En effet, les citadins ne pouvant plus acheter des produits importés comme le riz et le blé ont été contraints d'orienter la production vers la mise en place de plantations en milieu périurbain, notamment sur la route Libreville-Kango, pour la production de cultures vivrières (bananes, manioc, taro/igname/patache douce) en vue de l'autoconsommation et de l'approvisionnement des marchés urbains. Certes, cette agriculture traditionnelle n'a pas permis de résoudre la problématique de l'insécurité alimentaire du Gabon. Elle a toutefois contribué à l'émergence des initiatives endogènes de développement afin d'atténuer les chocs externes. Le tableau 11 ci-après montre que la production de certaines cultures vivrières n'a cessé de croître pendant que celle d'autres cultures a stagné ou a évolué en dents de scie depuis la fin des années soixante-dix. Dans la même veine, certaines cultures d'exportation comme le cacao et le café ont connu un certain développement en réponse au contre-choc pétrolier de 1985-1986.

Tableau 11 : Évolution de la production vivrière au Gabon, 1960-2005

Production (en millier de tonnes)	1960	1976	1980	1994	2000	2005
Manioc	165	205	122	207	228	229
Banane plantain	80	125	175	238	270	269
Taro/Igname/Patache douce	44	61	79	54	60	55
Maïs	-	8	10	-	26	26
Arachide	-	5	7	-	15	17

Source : Tableau de bord de l'économie (DGE).

Tableau 12 : Évolution de la production des cultures d'exportation au Gabon, 1983-1990

Production (en tonnes)	1983/1984	1984/1985	1985/1986	1986/1987	1987/1988	1988/1989	1989/1990
Café	765	524	500	600	571	734	831
Cacao	1 597	1 568	1 872	1 657	1 600	2 145	1 986

Source : Tableau de bord de l'économie (DGE).

Durant la décennie des années quatre-vingt-dix, la création de l'Institut gabonais d'appui au développement (IGAD) en juin 1992 par un partenariat entre l'État gabonais et la société Elf-Gabon a insufflé une dynamique nouvelle dans la mise en œuvre des initiatives endogènes de développement dans l'agriculture urbaine et périurbaine. Plusieurs entreprises agricoles spécialisées dans le maraîchage (aubergine, gombo, amarante, etc.) ont été créées à Libreville, Franceville et Oyem grâce au soutien technique de l'IGAB. On dénombrait au total 470 de ces entreprises en 2004 autour de Libreville (Pourtier, 2004; FAO et NEPAD, 2005). Qui plus est, la dévaluation du franc CFA et l'inflation qui en a résulté ont surtout permis de relancer la compétitivité extérieure de certaines cultures d'exportation, comme le cacao, le café et le caoutchouc naturel. À titre d'exemple, prenons le cas de l'hévéaculture, dont le premier projet a vu le jour en 1981 grâce à une entente de financement entre le gouvernement gabonais et des partenaires au développement, dont la Banque africaine de développement (BAD), l'Agence française de développement (AFD), la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) et la Coopération française. Ce projet de la Société de développement de l'hévéaculture au Gabon (HEVEGAB) n'est entré dans sa phase productive qu'en 1990 et la production hévéicole a connu un essor de 1996 à 1998 avant de connaître des difficultés à compter de 1999, comme le montre le tableau 13 ci-dessous :

Tableau 13 : Évolution de la filière hévéicole au Gabon, 1995-2001

Activités	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Production (en tonnes)	4 878	7 202	10 693	12 705	3 677	2 363
Prix moyen de vente (franc CFA/Kg)	652	594	578	380	297	427
Masse salariale (en millions de francs CFA)	-	-	1 178	970	1 399	1 567

Source : Ovono Edzang, N. « Agriculture », in *Atlas du Gabon*, R. Pourtier (dir.), 2004, p 31

En tant que déterminant de la diversification économique au Gabon, l'inflation a été un catalyseur dans le réveil collectif de la population gabonaise, qui s'est retroussée les manches en imaginant des activités génératrices de revenus dans l'agriculture traditionnelle (cultures vivrières). Ce retour aux sources et à la terre a permis, dans une certaine mesure, une diversification horizontale du secteur primaire informel. Aussi, la dévaluation du franc CFA a créé un intérêt pour les filières agricoles autres que les cultures vivrières et a contribué à la relance des cultures d'exportation comme le cacao et le caoutchouc naturel au cours de la décennie quatre-vingt-dix. Là encore, la diversification horizontale du secteur primaire s'est poursuivie et elle a été notable dans la répartition des exportations du Gabon vers la fin de ladite décennie (voir graphique 5).

Tableau 14 : % des exportations du Gabon par catégorie de produits, 1981-2005

Exportations (%)	1981	1982	1983	1993	1996	1998	2001	2003	2005
Pétrole et produits miniers	88	90	87	95	85	81	84	92	87
Produits agricoles	7	7	8	4	13	14	12	6	9
Produits manufacturés	5	3	5	1	2	5	4	2	4
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Notre compilation à partir des données de *Perspective Monde* de l'Université de Sherbrooke.

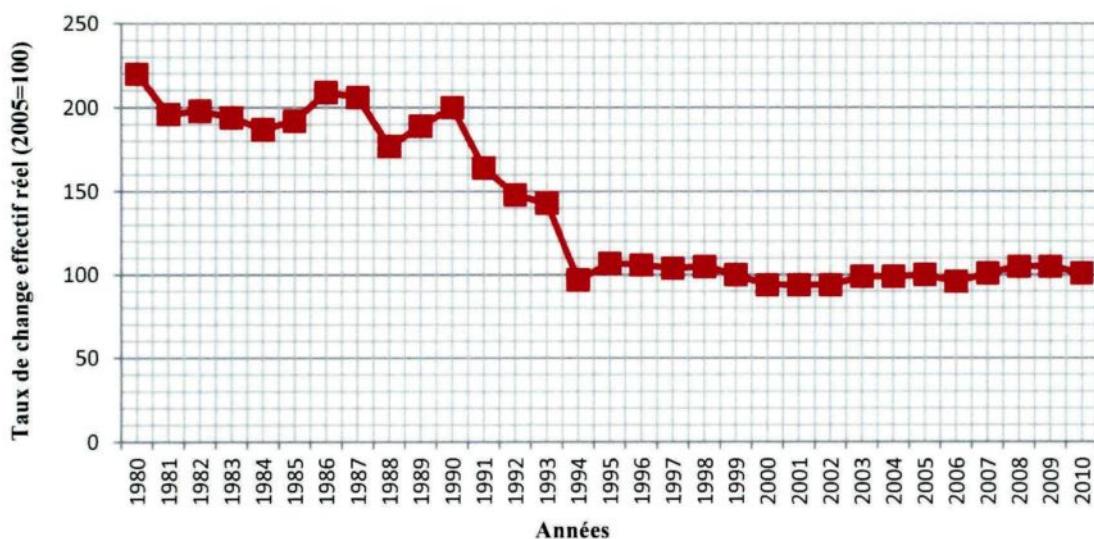
5.2-Cours du change et diversification au Gabon

Cette deuxième section a pour objectif de réaliser une analyse descriptive de l'impact du cours du change sur la diversification économique au Gabon. Pour ce faire, dans la première sous-section, nous présentons l'évolution du taux de change effectif réel du Gabon au cours des trois décennies et identifions les facteurs explicatifs de cette évolution. Dans la seconde, nous voyons les effets de cette évolution sur la diversification de l'économie gabonaise durant cette même période.

5.2.1-Cours du change du franc CFA gabonais : Évolution et déterminants

Le graphique 8 décrit l'évolution du taux de change effectif réel du Gabon de 1980 à 2010 à partir des données de la base de données de la Banque mondiale, à savoir les *World Development Indicators* et la *Global Development Finance*. Étant donné que cet indicateur macroéconomique est généralement influencé par divers facteurs selon les contextes socioéconomiques, il nous est apparu incorrect de le lier à un seul facteur, comme ça a été le cas avec l'inflation. Cependant, l'analyse descriptive de son évolution nous conduira à identifier, lorsque cela sera possible, les déterminants de ses variations.

Graphique 8 : Évolution du taux de change effectif réel du franc CFA gabonais, 1980-2010



Source : WDI (Banque mondiale).

L'évolution de l'indice du taux de change effectif réel du franc CFA gabonais (année de base 2005) de 1980 à 2010 se subdivise en quatre phases. Couvrant la période de 1980 à 1984, la première phase d'évolution est caractérisée par une légère dépréciation du franc CFA gabonais par rapport à la moyenne pondérée des devises étrangères au nombre desquelles se trouve le dollar américain. Cette légère dépréciation du franc CFA pourrait s'expliquer par l'aggravation de la récession économique mondiale de 1980 à 1982. Ladite récession a été suivie par la crise de la dette, dont l'une des conséquences a été la baisse du prix du baril de pétrole. Or les fluctuations du prix du baril de pétrole ont influencé le taux de change du franc CFA gabonais à cause de la prédominance du pétrole dans les exportations de ce pays de l'Afrique centrale (Ndong Ndo, 2002).

La deuxième phase s'étend de 1984 à 1986 et elle est caractérisée par une légère appréciation du taux de change effectif réel du franc CFA gabonais. Cette appréciation du franc CFA pourrait s'expliquer, entre autres, par la dépréciation de la valeur du dollar américain à partir de 1985 (Accords du Plaza, 22 septembre 1985) après une période de revalorisation du dollar américain de 1980 à 1985 sous l'influence de Paul Volker (contrôle des émissions de billets et hausse des taux d'intérêt).

Durant la troisième phase, qui va de 1987 à 1994, le franc CFA gabonais connaît l'une des plus fortes dépréciations de son histoire. Celle-ci pourrait s'expliquer par des facteurs conjoncturels, dont les effets de la limitation de la demande dictée par les Programmes d'ajustement structurel (PAS), un effort particulier dans le remboursement de la dette extérieure, la paralysie de l'activité économique engendrée par les perturbations politiques majeures en 1990 et 1993 (avènement de la démocratie), la tendance à la baisse des termes de l'échange et la dévaluation du franc CFA intervenue en janvier 1994.

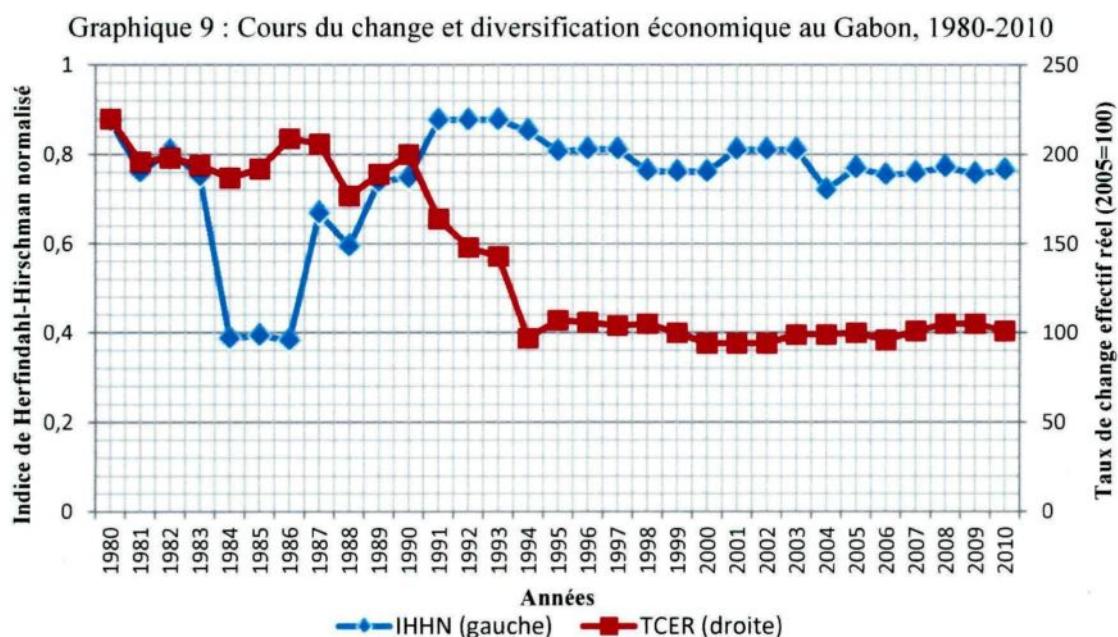
La quatrième et dernière phase, qui se situe entre 1994 et 2010, se caractérise, d'une part, par une légère appréciation du taux de change effectif réel de 1994 à 1995 et, d'autre part, par une stabilisation de cet indicateur entre 1995 et la fin de la période. La légère appréciation du taux de change effectif réel de 1994 à 1995 pourrait s'expliquer par la légère amélioration des termes de l'échange engendrée par les gains de compétitivité-prix à court terme obtenus grâce à la dévaluation du franc CFA. À partir du début de la

décennie 2000, le taux de change effectif réel du franc CFA gabonais s'est légèrement apprécié à nouveau sous le double effet de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain de par la parité fixe FCFA-Euro et de l'augmentation du cours du pétrole à partir de 2002.

5.2.2-Analyse descriptive de l'impact du cours du change sur la diversification

Le graphique 9 montre l'évolution respective de l'indice Herfindahl-Hirschman normalisé et celui du taux de change effectif réel du franc CFA gabonais de 1980 à 2010. Nous voulons, à travers l'analyse descriptive de leur évolution respective, approfondir les résultats de l'inférence statistique, qui ont montré que le cours du change est un déterminant de la diversification économique au Gabon.

Le signe négatif du coefficient du TCER dans les résultats de l'inférence statistique (voir tableau 5) signifie que la diversification est une fonction décroissante du taux de change effectif réel (TCER) du franc CFA. Autrement dit, une appréciation du TCER du franc CFA induit une baisse de l'indice de Herfindahl-Hirschman normalisé (IHHN), et inversement, une dépréciation du TCER provoque une hausse de l'IHHN.



Sources : IHHN (CNUCED et UNECA); TCER (WDI : Banque mondiale)

Selon le graphique 9, le cours du change est effectivement un déterminant de la diversification du Gabon si nous considérons la période de 1984 à 2010. En effet, une légère appréciation du franc CFA gabonais de 1984 à 1986 a coexisté avec une stabilisation du processus de diversification avec un IHHN autour de 0,38. De plus, au cours de la période 1986-1995, la plus forte dépréciation du franc CFA gabonais s'est accompagnée de la plus forte détérioration du processus de diversification au Gabon de 1986 à 1992, avant de se stabiliser à un bas niveau de diversification (IHHN = 0,8 en moyenne) sur tout le reste de la période d'étude (1992-2010). En fait, l'IHHN est passé de 0,38 en 1996 à 0,88 en 1991 avant de stabiliser autour d'une valeur de 0,87 en 1995. Pour terminer, la stabilité du cours du change du franc CFA de 1995 à 2010 s'est accompagnée de la stabilisation du processus de diversification en zone de forte spécialisation des exportations. Somme toute, le lien entre la variation du cours du change et la diversification est donc notoire de 1984 à 2010. En revanche, il est moins évident au début des années quatre-vingt (1980-1984), où une légère dépréciation du TCER a paradoxalement coexisté avec la plus forte amélioration du processus de diversification au Gabon. En effet, l'IHHN est passé de 0,88 en 1980 à 0,75 en 1983, avant d'atteindre son niveau le plus bas à 0,38 en 1986. À quoi attribuer cette évolution, au-delà des effets de l'inflation sur la diversification précédemment décrits?

À notre avis, si l'explication la plus plausible se trouve dans les effets de l'inflation sur la diversification, comme nous l'avons démontré à la première section de ce chapitre, une autre piste d'explication pourrait être envisagée. Cette piste d'explication est celle de la politique volontariste et productiviste entamée par les autorités gabonaises. Celle-ci a consisté à mettre la rente pétrolière au service de l'agro-industrie dans le but de réduire la trop grande dépendance de l'économie locale à l'activité pétrolière. Le gouvernement l'a matérialisée par l'engagement d'un vaste programme de diversification de la base productive par la création d'unités de production dans le secteur des agro-industries. Les investissements (voir le tableau 5) affectés au secteur agricole par les plans de développement illustrent bien la volonté des autorités gabonaises de faire de l'agriculture « *la priorité des priorités* ». Si les investissements publics consacrés à l'agriculture étaient respectivement de 1,25 % du budget national annuel dans le premier plan de développement (1966-1970) et de 1,2 % dans le deuxième (1971-1975), les autorités

gabonaises les ont multipliés par quatre dans le troisième et par huit dans le quatrième. Ce progrès incontestable de l'investissement dans l'agriculture témoigne d'une volonté manifeste des autorités gabonaises de bâtir une base productive diversifiée. Quelles unités productives agro-industrielles ont été créées dans le cadre de ces plans de développement? Et comment ont-elles contribué à la diversification économique du Gabon au début des années quatre-vingt?

Tableau 15 : Crédits publics affectés à l'agriculture par les plans de développement

Plans de développement	Périodicité	En millions de FCFA	% des investissements publics
1^{er} Plan	1966-1970	1 130	1,25
2^e Plan	1971-1975	1 795	1,2
3^e Plan	1976-1980	38 820	4,5
4^e Plan	1980-1982	37 900	10

Source : Pourtier (1989).

Plusieurs complexes agro-industriels ont vu le jour grâce aux plans de développement élaborés par le gouvernement en collaboration avec des partenaires privés dans le cadre des partenariats privés-publics. En 1975, la Société sucrière du Haut-Ogooué (SOSUHO) a vu le jour avec 51 % du capital social appartenant à l'État, 22 % à d'Elf-Gabon et 9,5 % à la SOMDIAA, le promoteur technique du projet. En 1977, la Société industrielle d'agriculture et d'élevage de Boumango (SIAEB) est née d'un partenariat entre l'État gabonais (51 % du capital social) et la SOMDIAA (49 %). La même année, l'État gabonais, sur ses fonds propres, a créé Agrogabon (société de développement de l'agriculture et de l'élevage au Gabon) avec pour double objectif l'implantation de ranchs bovins et le développement du palmier à huile. Il y a aussi eu la création, en 1981, de la Société de développement de l'hévéaculture au Gabon (HEVEGAB), que nous avons mentionnée à la section précédente. Au-delà des initiatives pilotées par l'État, il existe celles portées par les partenaires au développement et par les populations gabonaises.

Citons à titre d'exemple le projet du Centre d'introduction, d'adaptation et de multiplication (CIAM) des plants sélectionnés (maïs, manioc, plantain, arbres fruitiers) instauré par la FAO avec le soutien financier du PNUD. Un autre exemple est celui de la Coopérative de production agricole de Lebamba (COPRAL), créée en 1981 par un ancien instituteur avec la collaboration d'une vingtaine d'exploitants pour produire des ananas et des bananes plantains (Pourtier, 1989).

S'il est certes vrai que les complexes agro-industriels mis en place par l'État à la suite des deux booms pétroliers ont connu des difficultés par la suite, leur contribution à la diversification de la base productive a été importante au début des années quatre-vingt. En effet, la production sucrière de la SOSUHO, celle des poulets de la SIEAB et celle du palmier à huile d'Agrogabon ont contribué à réduire les importations alimentaires du pays en fournissant leur production sur le marché intérieur. Le tableau 16 nous montre que l'élevage de bovins par Agrogabon a augmenté de 68 % de 1983 à 1984, car le cheptel est passé de 6 039 têtes de bétail à 10 149 en 1984. Dans la même veine, la production d'huile de palme a connu un bond de 673 %, passant de 352 tonnes en 1983 à 2 722 tonnes en 1984 (voir tableau 17). Dans la même foulée, la production de poulets de la SIEAB est passée de 2 073 tonnes en 1983 à 2 473 tonnes en 1984, soit une augmentation de 21,40 %. Ces hausses de la production ont justement concordé avec l'amélioration du processus de diversification économique de 1983 à 1984, puisque l'IHHN est respectivement passé de 0,75 à 0,39. Les nouvelles productions comme le palmier à huile et l'élevage des bovins sont venues s'ajouter à la structure productive du pays dominé par le pétrole, le manganèse, le bois et l'uranium. Pour sa part, la croissance de la production gabonaise de sucre par la SOSUHO, qui s'est accompagnée d'une évolution en dents de scie des exportations, a aussi contribué à la diversification des exportations du pays. Par exemple, les exportations du sucre gabonais ont cru de 130 % de 1982 à 1983 avant de décroître de 2,86 % de 1983 à 1984.

Tableau 16 : Élevage de bovins par Agrogabon, 1983-1987

Cheptel en têtes de bétail ¹²⁵	1983	1984	1985	1986	1987
Ranch Nyanga	4 119	6 491	7 495	10 075	11 554
Ranch Lekabi	1 920	2 990	3 306	4 284	5 151
Ranch Ngounié	- ¹²⁶	668	685	1 568	1 808
Total Agrogabon	6 039	10 149	11 486	15 927	18 513

Source : Tableau de bord de l'économie (DGE).

Tableau 17 : Production de poulets (SIEAB) et d'huile de palme (Agrogabon), 1983-1987

Productions agro-industrielles	1983	1984	1985	1986	1987
Poulets (tonnes)	2 037	2 473	2 828	3 205	3 105
Huile de palme (tonnes)	352	2 722	4 725	8 023	8 349

Source : Tableau de bord de l'économie (DGE).

Tableau 18 : Production, ventes locales et exportations du sucre (SOSUHO), 1980-1986

Sucre (tonnes)	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Production	17 092	19 319	20 757	21 736	17 142	21 639
Ventes locales	6 282	6 925	7 894	9 211	9 249	10 873
Exportations	5 505	3 464	7 979	7 751	2 166	1 913

Source : Tableau de bord de l'économie (DGE).

¹²⁵ Composition du cheptel : Taureaux, vaches, veaux, génisses au taureau, etc.

¹²⁶ Année de démarrage dans ce ranch.

Au demeurant, à la lumière de l'évolution de quelques productions agro-industrielles du Gabon au début de la décennie quatre-vingt, nous sommes à même de conclure que ces productions ont participé à la densification du tissu économique du Gabon sous l'impulsion des investissements en partenariat public-privé entre les investisseurs étrangers et l'État gabonais. Cette évolution fait ressortir les manifestations d'un certain « développement endogène » soutenu par le capitalisme international, puisque la majorité des promoteurs des complexes agro-industriels sont des Occidentaux. Toutefois, l'histoire nous apprend que la stratégie visant à dynamiser la production agricole par le canal des complexes agro-industriels n'a pas été soutenue par l'État à long terme à cause de diverses contingences (baisse des recettes pétrolières, endettement, PAS, coût élevé de la main-d'œuvre). Cette stratégie a donc été abandonnée au milieu des années quatre-vingt-dix au profit du secteur privé par le biais des privatisations. Le secteur agricole gabonais demeure toujours le parent pauvre de l'économie gabonaise et il a du mal, malgré des potentialités importantes, à retrouver son poids de 15 % dans l'économie du pays au moment de l'accession de la nation à l'indépendance en 1960.

5.3-Ouverture commerciale et diversification au Gabon

Dans cette troisième section, nous avons pour objectif de décrire les mécanismes d'influence de l'ouverture commerciale sur la diversification économique au Gabon. L'atteinte de cet objectif passe, dans un premier temps, par une analyse de l'évolution historique de la dépendance de l'économie gabonaise au commerce extérieur. Cette analyse permettra aussi de déterminer quelques facteurs explicatifs de cette évolution. Dans la seconde sous-section, nous verrons dans quelle mesure l'évolution du degré d'ouverture commerciale du pays a affecté le processus de diversification de son économie.

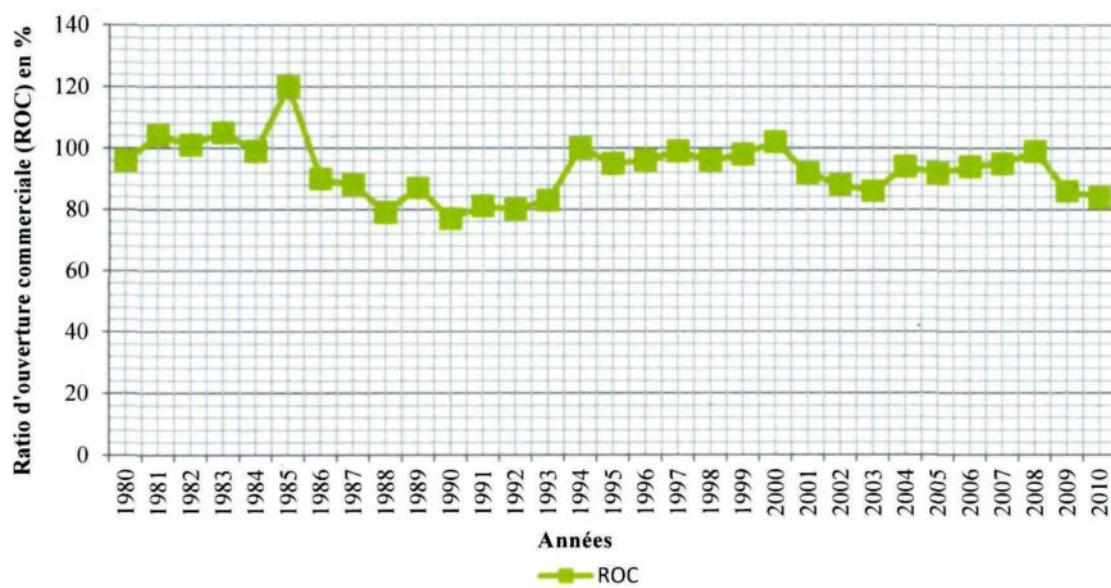
5.3.1-Degré d'ouverture de l'économie gabonaise : Évolution et déterminants

Le graphique 10 ci-dessous trace l'évolution historique du degré de dépendance de l'économie gabonaise au commerce international. Autrement dit, il montre dans quelle mesure le commerce extérieur participe au produit intérieur brut du Gabon (création de richesse). Le ratio de l'ouverture commerciale est souvent interprété de deux manières.

Premièrement, il peut être analysé comme l'apport du commerce extérieur (exportations et importations) à la production nationale. Deuxièmement, il peut être vu comme le niveau de dépendance d'une économie nationale à l'égard d'autres économies par le canal des échanges mondiaux de biens et services.

Les pays sont généralement classés en trois catégories selon leur degré d'ouverture commerciale. Un pays qui a un ratio d'ouverture commerciale inférieur à 20 % est considéré comme ayant une ouverture faible. Celui dont le ratio est compris entre 20 % et 50 % est considéré comme ayant une ouverture moyenne. Avec un ratio supérieur à 50 %, un pays est perçu comme ayant une ouverture forte. À partir de cette typologie du degré d'ouverture d'une économie et des données sur ce ratio, comment pouvons-nous qualifier le degré d'ouverture au monde de l'économie gabonaise?

Graphique 10 : Évolution du ratio d'ouverture commerciale du Gabon, 1980-2010



Source : ROC (WDI : Banque mondiale).

L'observation de la courbe d'évolution du ratio d'ouverture commerciale (graphique 10) montre une ouverture forte de l'économie gabonaise sur le monde, avec un ratio d'ouverture commerciale moyen de 93 % au cours des trois dernières décennies (1980-2010). Ce degré élevé d'ouverture est une preuve supplémentaire du niveau d'extraversion de l'économie gabonaise à l'égard des autres économies du monde à travers son insertion

dans les échanges internationaux. Avant de détailler les phases d'évolution de ce ratio, il nous semble pertinent d'expliquer les raisons du degré élevé d'ouverture de l'économie gabonaise aux échanges internationaux.

Selon Asselain et Blancheton (2008), l'ouverture commerciale est inversement proportionnelle à la taille de l'économie nationale (population, étendue). En d'autres termes, plus un pays est densément peuplé avec un grand marché intérieur, plus son ouverture commerciale sera faible, et réciproquement. Les États-Unis et le Japon, avec des populations respectives de 290 et 127 millions d'habitants, sont les économies ayant le plus faible ratio d'ouverture au monde (moins de 15 %). À l'opposé, le Gabon est l'une des économies les plus ouvertes du monde à cause de la faible taille de son économie caractérisée par une population estimée à moins de deux millions d'habitants. C'est pourquoi le développement des marchés d'exportation est vital pour le Gabon, contrairement aux États-Unis et au Japon, qui ont des marchés intérieurs capables d'absorber la production nationale.

Par ailleurs, pour ces mêmes auteurs, l'ouverture commerciale varie positivement avec le niveau de revenu de la population. Plus le revenu par tête s'accroît, plus la « *demande de variété* » se manifeste chez les consommateurs, d'où le développement des échanges internationaux qui font accroître le ratio d'ouverture commerciale. Or l'histoire nous apprend que le produit intérieur brut par tête du Gabon est parmi les plus élevés en Afrique. L'accroissement du revenu par tête a permis aux Gabonais d'importer une variété de produits (alimentaires, véhicules, technologies, etc.) de l'étranger, ce qui a eu comme conséquence d'accroître la dépendance du pays vis-à-vis du reste du monde.

Enfin, Asselain et Blancheton (2008) affirment aussi que la localisation géographique (éloignement et insularité) et le contexte politique (l'existence de tensions à l'intérieur du pays ou avec les pays voisins) exercent une influence négative sur le ratio d'ouverture commerciale. Les pays insulaires et enclavés ont tendance à avoir un faible degré d'ouverture comparativement à ceux qui ne le sont pas. Cette remarque est valable aussi pour les pays qui connaissent des tensions de tout genre (guerre, insurrection, crises politiques, coups d'État, etc.). Du point de vue de la localisation géographique et du contexte politique, le degré élevé d'ouverture de l'économie gabonaise est aisément

justifié en fonction de ces deux critères. Localisé sur la côte-ouest de l'Atlantique, le Gabon a une position privilégiée pour commerçer avec le reste du monde par voies maritimes et aériennes. Sur le plan du contexte politique, le Gabon reste un havre de paix en Afrique centrale en dépit de quelques soubresauts vécus en 1990 et 1993 avec l'avènement de la démocratie.

Revenons maintenant à la description de l'évolution du ratio d'ouverture commerciale de l'économie gabonaise vis-à-vis des autres économies du monde. À partir du graphique 10, nous distinguons six phases dans l'évolution du ratio d'ouverture du Gabon. De 1980 à 1985, le ratio d'ouverture commerciale du Gabon a augmenté significativement, passant de 96 % à 120 %. La dépendance de l'économie gabonaise aux échanges commerciaux avec le reste du monde s'est accentuée. Cette accentuation de la dépendance s'est accompagnée d'une plus grande vulnérabilité du pays aux chocs extérieurs. De 1985 à 1990, d'une très forte ouverture commerciale, le Gabon a réduit sa dépendance au secteur extérieur de 43 points de pourcentage, ce qui a fait descendre le ratio d'ouverture commerciale de 120 % à 77 %.

Après avoir connu une phase de réduction relative de sa dépendance au commerce extérieur, l'économie gabonaise a vu son ratio d'ouverture commerciale passer de 77 % à 102 % de 1990 à 2000. Cette tendance à la hausse est l'une des conséquences de la relance du commerce extérieur faite grâce à la dévaluation du franc CFA en 1994. Cette dernière a encouragé les exportations gabonaises tout en réduisant les importations. Toutefois, la hausse du ratio d'ouverture s'est estompée en 2000. La baisse a commencé, pour atteindre 86 % en 2003. Cette tendance à la baisse de ce coefficient est attribuable aux répercussions à moyen terme de la crise asiatique. En effet, cette crise a fait nettement reculer la demande asiatique pour certaines matières premières, comme les bois tropicaux en provenance du Gabon. Cela a eu pour effet de baisser les exportations du pays.

De 2003 à 2008, le ratio d'ouverture commerciale du Gabon a augmenté de 13 points de pourcentage, passant de 86 % à 99 %. Cette évolution pourrait s'expliquer en début de période par une reprise économique mondiale stimulée par les exportations américaines. En fait, le commerce mondial a été relevé grâce aux exportations américaines qui ont été

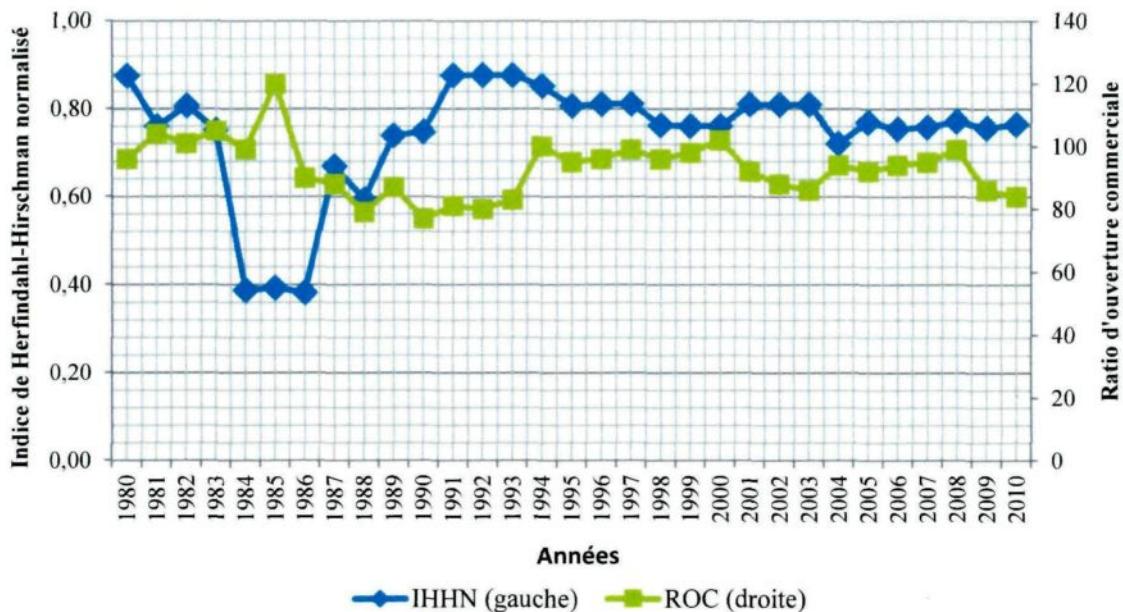
dopées par la dépréciation du dollar américain par rapport à la devise européenne. Les exportations gabonaises ont aussi été stimulées durant cette période par une évolution favorable du cours de certains produits de base (pétrole, bois tropicaux, sucre, café, or et huile de palme). Cela s'est traduit, dans une certaine mesure, par une amélioration notable des termes de l'échange du Gabon. Toutefois, cette tendance à la hausse du degré d'ouverture commerciale s'est inversée de 2008 à 2010 : le ratio d'ouverture a baissé de 99 % à 84 %. Une baisse relativement faible du degré d'ouverture est sans doute une manifestation de l'effet de la récession économique de 2008. Une des principales conséquences de cette récession a été la réduction des importations des économies industrielles en provenance des économies en développement et, par conséquent, la diminution de leurs exportations.

En somme, l'analyse de l'évolution du ratio d'ouverture commerciale du Gabon a révélé que l'économie gabonaise est l'une des plus ouvertes sur le monde. Cette analyse montre aussi que le ratio d'ouverture commerciale de la « Cendrillon de l'Afrique » a évolué en dents de scie. Cette évolution suit la trajectoire de la conjoncture économique mondiale. Lorsque cette conjoncture est favorable, le ratio d'ouverture commerciale de l'économie gabonaise s'accroît, et inversement. Lorsqu'elle est défavorable, le ratio décroît. Ce qui traduit la forte dépendance de l'économie gabonaise vis-à-vis de l'extérieur et de sa sensibilité aux chocs extérieurs.

5.3.2-Impact de l'ouverture commerciale sur la diversification au Gabon

L'évolution respective du ratio d'ouverture commerciale de l'économie gabonaise et de l'indice de Herfindahl-Hirschman normalisé est tracée dans le graphique 11 ci-dessous. Rappelons que l'inférence statistique a montré que l'ouverture commerciale était un déterminant de la diversification du Gabon. Elle a aussi démontré que la diversification économique (IHHN) est une fonction décroissante de l'ouverture commerciale (ROC), puisque le coefficient de l'indicateur du ROC a un signe négatif. Un accroissement du ROC de l'économie gabonaise provoque une baisse de l'IHHN, et inversement.

Graphique 11 : Ouverture commerciale et diversification économique au Gabon, 1980-2010



Sources : IHHN (CNUCED et UNECA); ROC (WDI : Banque mondiale)

La forte hausse du ratio d'ouverture commerciale (96 % à 120 %) de 1980 à 1985 a coïncidé avec la plus importante amélioration du processus de diversification du Gabon : l'IHHN, son indicateur de mesure, est passé de 0,88 à 0,39 durant la même période. De même, la forte baisse du ratio d'ouverture commerciale (120 % à 80 %) de 1985 à 1992 s'est accompagnée d'une détérioration importante du processus de diversification : l'évolution de l'IHHN s'est inversée, passant de 0,39 à 0,88. Pour poursuivre notre démonstration, une faible hausse du ratio d'ouverture commerciale du Gabon (80 % à 102 %) de 1992 à 2000 a légèrement fait décroître, de 0,12 point, l'indice de la diversification du pays. En effet, l'IHHN est passé de 0,88 à 0,76 au cours de cette période. Inversement, une faible baisse du ratio d'ouverture commerciale (102 % à 86 %) de 2000 à 2003 a coexisté avec une légère détérioration du processus de diversification du Gabon : l'IHHN a oscillé de 0,76 à 0,81. Cette évolution en sens contraire entre le ratio d'ouverture et l'IHHN s'est poursuivie de 2003 à 2008, où une faible hausse du coefficient d'ouverture de 13 % (86 % à 99 %) a concordé avec une légère amélioration du processus de diversification, dont l'indice a baissé de 0,81 à 0,77. Cette analyse descriptive atteste avec finesse les résultats de l'inférence statistique, qui avaient

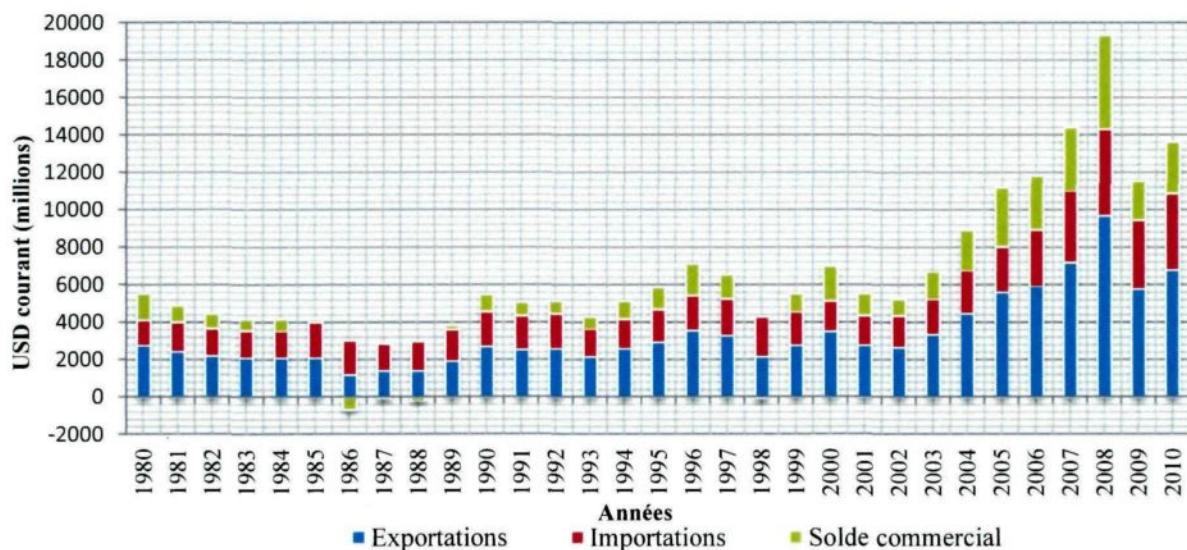
démontré l'influence significative de l'ouverture commerciale sur la diversification. Comment s'est concrétisé l'impact de l'ouverture commerciale de l'économie gabonaise sur la densification de son tissu productif? Quel type de diversification l'ouverture commerciale a-t-elle favorisé au Gabon au cours des trois dernières décennies? Quels sont les principaux canaux et mécanismes de transmission des effets de cette ouverture sur la diversification au Gabon?

La dépendance croissante de l'économie gabonaise aux échanges extérieurs au début de la décennie quatre-vingt-dix, illustrée par l'évolution du ratio d'ouverture de 1980 à 1985, a contribué à la prospérité du Gabon et à sa diversification. La complémentarité des effets de l'ouverture commerciale, de l'inflation et de la politique volontariste du gouvernement a permis une amélioration significative du processus de diversification du pays. Cette diversification a été caractérisée par une densification horizontale du secteur primaire avec le développement des branches agroalimentaires qui ont participé à la diversification des exportations du pays. Le Gabon a donc expérimenté, dans une certaine mesure et avec un succès éclair, la stratégie de diversification par la substitution de l'importation des biens alimentaires.

Analysé sous l'angle de l'ouverture commerciale, ce succès est attribuable en grande partie aux termes de l'échange, c'est-à-dire au rapport des indices du prix des exportations sur ceux des importations. L'histoire économique nous enseigne que les pays en développement ont commencé à subir une dégradation des termes de leurs échanges par rapport aux pays développés à cette époque. Le Gabon n'a pas échappé à cette tendance générale. Toutefois, il est important de souligner que le Gabon a faiblement été touché par la dégradation des termes de l'échange à cause du fait que ses exportations sont principalement dominées par l'or noir. Or, selon les principes économiques, la demande de pétrole est faiblement élastique (l'énergie la plus utilisée et la plus demandée dans l'économie mondiale) par rapport à la variation des cours du baril. Par conséquent, le Gabon n'a pas connu une dégradation drastique des termes de ses échanges, comme d'autres pays en développement spécialisés uniquement dans l'exportation de produits agricoles et miniers. La capacité des exportations gabonaises de payer les importations a donc permis au Gabon d'acheter des biens incorporant des technologies récentes

(équipement, matériel de transport, produits manufacturés, etc.). Ces technologies une fois installées ont permis d'améliorer de manière significative la productivité du travail dans les complexes agro-industriels et ainsi de stimuler la production nationale. La totalité de cette production ne pouvant entièrement être écoulée sur le marché intérieur à cause de sa taille modeste, une partie a été exportée à l'étranger en raison du niveau d'ouverture assez élevé du pays. C'est à travers ces canaux et mécanismes que l'ouverture commerciale a contribué à une amélioration significative du processus de diversification de la structure productive et des exportations du Gabon au début de la décennie quatre-vingt. Néanmoins, la conjoncture économique extérieure marquée par la crise de la dette et le contre-choc pétrolier vont faire baisser les exportations gabonaises, incluant celles du pétrole, à compter de 1986. La baisse de production du pétrole et la chute du prix du baril du Brent dans un contexte de ralentissement économique mondial causent la baisse des exportations gabonaises et la dégradation des termes de ses échanges. Tout cela a comme conséquence de rendre la balance commerciale du pays déficitaire en 1986, 1987 et 1988. Une situation que le Gabon n'avait pas connue depuis le milieu des années soixante-dix. Le graphique 12, qui montre justement l'évolution de la balance commerciale du Gabon de 1980 à 2010, illustre bien la dépendance de l'économie gabonaise à la rente pétrolière.

Graphique 12 : Évolution de la balance commerciale du Gabon, 1980-2010



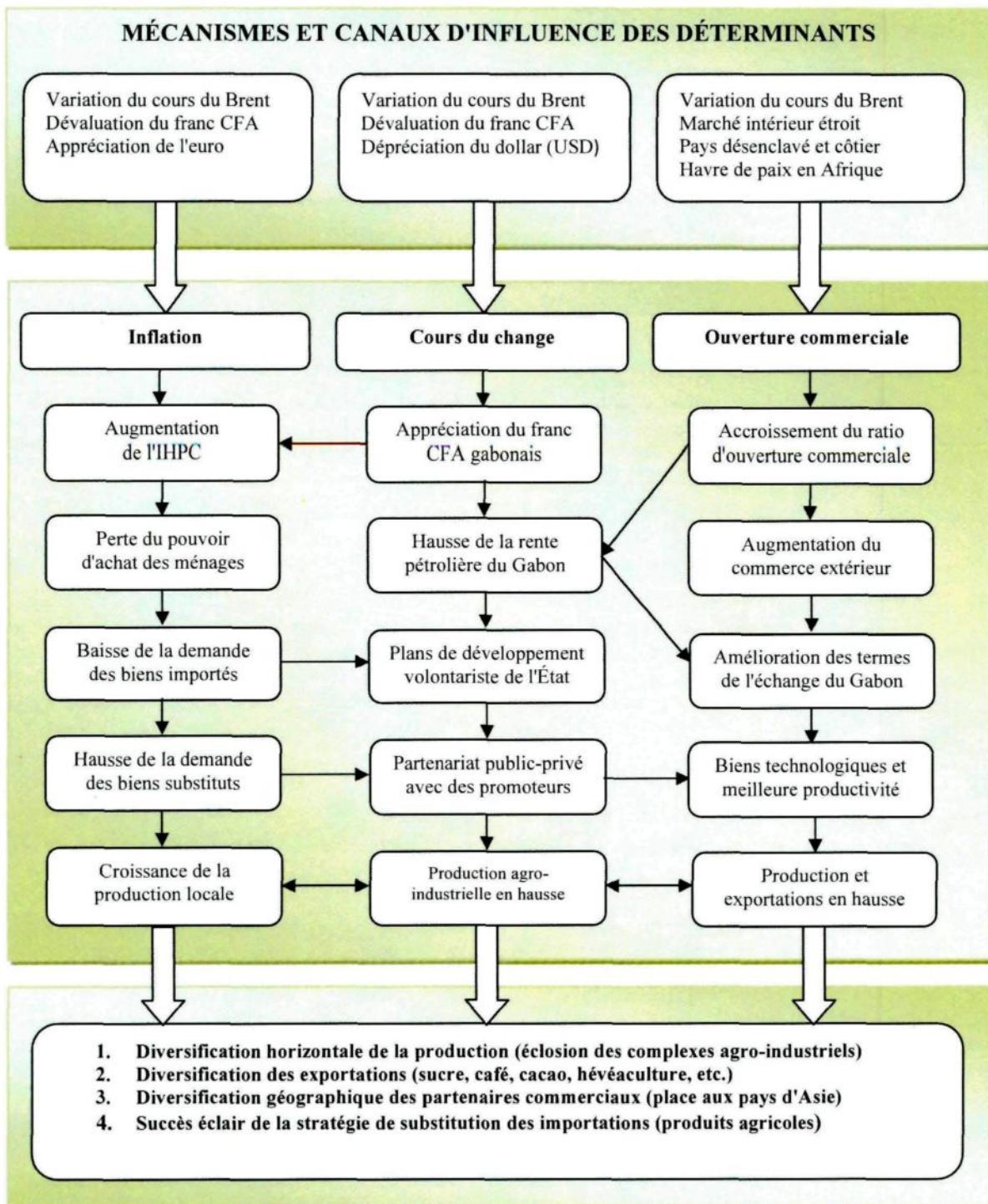
Source : Notre compilation à partir des données du WDI (Banque mondiale),

Sans équivoque, le solde commercial gabonais est globalement excédentaire au cours de la période, les exportations étant plus que souvent supérieures aux importations. Deux faits saillants marquent cette évolution. Premièrement, le Gabon enregistre un déficit commercial en 1986, en 1987, en 1988 et en 1998. Les déficits sont causés, d'une part, par un ralentissement de la croissance économique mondiale (crise de la dette, contre-chocs pétroliers et crise financière asiatique) et, d'autre part, par le déclin de l'activité pétrolière (baisse de la production et non-développement de nouveaux gisements). Jusqu'à un certain point, les exportations suivent la même tendance que celle des cours du pétrole, exception faite de la période entre 1994 et 1997, où la baisse du cours du pétrole a cohabité avec une hausse des exportations. Ces dernières ont surtout été propulsées par l'effet du volume de la dévaluation du franc CFA qui a aidé à la relance des activités hors pétrole telles que le café, le cacao et l'hévéaculture.

Enfin, l'ouverture commerciale du Gabon sur l'extérieur lui a aussi permis de diversifier géographiquement son commerce extérieur. Si ses échanges commerciaux en matière d'importation et d'exportation ont été longtemps dominés par la France et les États-Unis, une tendance nouvelle s'est installée depuis le début des années deux mille avec une place de plus en plus importante de la Chine et de l'Inde dans les importations du Gabon. L'ouverture commerciale est par conséquent pour le Gabon un déterminant dans la diversification de ses partenaires commerciaux. Comme il a été expliqué dans le dernier chapitre, l'année 2008 est une année baromètre : le ratio d'ouverture plus élevé des cinq dernières années rime avec le plus haut niveau d'exportations gabonaises, mais également avec le solde commercial excédentaire de la balance commerciale le plus élevé des trois dernières décennies (voir graphique 12). L'ouverture commerciale, en plus d'avoir favorisé la diversification des exportations, a aidé le Gabon à élargir géographiquement ses partenaires commerciaux en dehors de ses partenaires traditionnels, soit les États-Unis et la France. Les pays asiatiques, en tête desquels se trouvent la Chine et l'Inde, deviennent de plus en plus des partenaires commerciaux incontournables pour le Gabon. En plus d'exporter leurs technologies vers le Gabon, ces pays investissent de plus en plus dans divers secteurs d'activités.

Au terme de notre analyse sur les mécanismes et les canaux d'influence des déterminants, nous les résumons dans le schéma synoptique présenté ci-dessous :

Figure 4 : Schéma synoptique des mécanismes et canaux d'influence des déterminants



Conclusion du chapitre V

Ce chapitre, qui avait pour objectif de décrire les mécanismes et canaux d'influence des déterminants sur la diversification au Gabon, a permis non seulement de les identifier, mais également de voir dans quelle mesure ils se sont mutuellement influencés dans le contexte gabonais. L'analyse descriptive a permis de confirmer que l'inflation, le cours du change et l'ouverture commerciale sont effectivement des déterminants de la diversification des activités économiques au Gabon. Ces déterminants ont eu un impact plus significatif sur la densification du tissu économique du Gabon au début de la décennie quatre-vingt. Après ce court laps de temps, ils ont continué d'influencer favorablement ce processus, mais des facteurs exogènes (crises économiques...) et endogènes (endettement de l'État...) ont amoindri leurs effets, au point même, dans certains cas, de les annuler par la suite.

Sur le plan des mécanismes et canaux d'influence, la fluctuation du cours du Brent à la hausse a été un catalyseur pour les trois déterminants de la diversification du Gabon, c'est-à-dire l'inflation, le cours du change du franc CFA gabonais et l'ouverture commerciale de l'économie gabonaise sur le monde. La dévaluation de la monnaie gabonaise et l'appréciation de l'euro ont favorisé une augmentation de l'inflation au Gabon. Inversement, la dévaluation du franc CFA et la dépréciation du dollar américain par rapport à la monnaie européenne ont induit une appréciation de la monnaie gabonaise. La stabilité politique du Gabon, sa localisation géographique et la faiblesse de son marché intérieur ont milité en faveur d'une forte ouverture du pays sur le monde.

Si les mécanismes et canaux d'influence de l'inflation et de l'ouverture commerciale sur la diversification au Gabon sont sans ambiguïté, ils le sont pour le cours du change au début de la décennie quatre-vingt. Les mécanismes et les canaux d'influence du cours du change sur la diversification ont été stimulés par le contexte économique favorable qui a incité l'État gabonais à procéder à l'instauration d'une politique volontariste et productiviste de modernisation du secteur de l'agroalimentaire. Cette politique volontariste, qui a vu la participation active des promoteurs étrangers, a été au centre de l'éclosion des complexes agro-industriels et de la diversification de la structure productive du pays.

Grosso modo, les mécanismes et canaux d'influence de l'inflation, du cours du change et de l'ouverture commerciale ont concouru à la diversification économique du Gabon sous au moins trois formes. La combinaison de ces mécanismes a permis la diversification horizontale de la structure productive avec l'émergence de nouvelles branches d'activités dans le secteur de l'agro-industrie. La complémentarité de ces mécanismes et canaux a aussi favorisé la diversification des exportations du Gabon avec l'ajout de quelques produits dans le panier d'exportations du pays. Le Gabon a donc expérimenté, par la diversification de ses bases productive et exportatrice, le succès très bref d'une stratégie de substitution des importations des produits alimentaires. L'ouverture commerciale de l'économie gabonaise sur le monde et les cycles économiques d'expansion et de récession sont à l'origine d'une diversification géographique des partenaires commerciaux du Gabon avec la montée en puissance des pays asiatiques en tête desquels se trouvent la Chine et l'Inde, les deux premiers géants démographiques du monde.

Il est important de souligner que le degré de complémentarité observé entre les mécanismes et les canaux d'influence des déterminants de la diversification au Gabon a révélé l'intervention implicite des investissements publics et des investissements directs étrangers. Pendant que l'investissement public est intervenu indirectement par le canal de la politique volontariste et productiviste mise en œuvre par le gouvernement gabonais à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, les investissements directs étrangers sont intervenus dans la foulée de cette politique par le canal des partenariats publics-privés avec la participation active des promoteurs étrangers. Ces deux variables, dont l'inférence statistique n'a pas démontré d'influence directe sur le processus de diversification, semblent avoir indirectement concouru à l'amélioration de ce processus avec les mécanismes et canaux d'influence du cours du change.

**Troisième partie-Perspectives d'actions pour la diversification
économique du Gabon**

Chapitre VI—Stratégie de diversification économique territoriale

Introduction du chapitre VI

Après avoir défini, dans le précédent chapitre, les mécanismes et canaux d'influence de l'ouverture commerciale, de l'inflation et du cours du change sur la diversification économique du Gabon de 1980 à 2010, le temps est venu de répondre à notre troisième question de recherche, à savoir quelles branches d'activités peut-on développer au Gabon pour diversifier son économie.

Ce chapitre a pour objectif d'identifier les branches d'activités à privilégier pour assurer un développement territorial ayant comme socle une stratégie de diversification économique. En déterminant les branches d'activités à développer dans chaque secteur d'activité de l'économie gabonaise, nous serons à même de répondre à notre troisième question de recherche. Pour atteindre cet objectif, nous subdivisons ce septième chapitre en deux sections.

Consacrée à l'identification des branches d'activités à développer, la première section dresse un portait exhaustif des perspectives de développement du Gabon. Elle permet aussi de retenir les branches à développer et de motiver ce choix en fonction des enjeux de développement auxquels elles permettraient de répondre.

La deuxième section décrit les piliers de la diversification économique territoriale et les composantes qu'il faut mettre en œuvre pour assurer un développement territorial articulé à long terme. Elle montre quelles stratégies et typologies de la diversification les piliers proposés favorisent. Cette section permet ainsi de définir une stratégie de diversification économique qui aiderait le Gabon à assurer un développement territorial à long terme.

Au terme de ce chapitre et avant d'en faire la conclusion, nous récapitulons dans des tableaux les stratégies d'industrialisation et les typologies de diversification que cette stratégie de diversification économique territoriale favoriserait.

6.1-Perspectives de développement territorial du Gabon

Cette première section, qui a pour objectif de décrire les potentialités de développement territorial du Gabon, se subdivise en deux sous-sections. La première détermine les perspectives de développement à partir des branches potentiellement développables à court, moyen et long terme. La seconde justifie la pertinence de privilégier le développement de quelques branches/filières particulières.

6.1.1-Perspectives de développement au Gabon : Branches à fort potentiel

Dans cette première sous-section, nous présentons, à partir de sources documentaires de premier plan, les branches potentiellement exploitables au Gabon dans une perspective de développement territorial de l'économie. De ce portrait, qui nous semble assez complet, nous retiendrons les branches à développer à court, moyen et long terme.

Carte 3 : Perspectives de développement territorial du Gabon



Source : Marc-Louis Ropivia, « Perspectives de développement », dans *Atlas du Gabon*, R. Pourtier (dir.), 2004, p. 57

Il ressort de la carte 3 que le Gabon dispose des atouts potentiels pour une diversification économique territoriale à court, moyen et long terme, et ce, de manière durable. Les treize parcs nationaux (sanctuaire de biodiversité), dont douze terrestres et un marin, offrent des potentialités intéressantes en matière d'organisation d'activités touristiques et écotouristiques. Les 800 kilomètres de façade maritime présentent un potentiel qu'il faut creuser sur le plan du tourisme balnéaire afin d'étoffer cette branche qui contient déjà quelques sites développés. L'hydrographie, caractérisée par 10 000 km² de plans d'eau, offre à l'intérieur du pays des possibilités intéressantes pour le développement de la pêche aussi bien artisanale que continentale.

Que dire des possibilités de la forêt gabonaise avec plus de 22 millions d'hectares riches de plus de 400 essences d'arbres, dont seulement 60 sont exploitées. L'exploitation et la transformation locale de ces essences est l'un des atouts le plus porteur de la diversification économique territoriale du Gabon. Par ailleurs, au moment où les changements climatiques globaux sont au centre des débats internationaux, le secteur du développement durable offre des opportunités attrayantes au Gabon avec des projets pour le captage et le stockage du dioxyde de carbone (CO₂) visant à lutter contre le réchauffement du climat dont les effets menacent la survie de l'humanité.

Que dire de la branche d'exploitation des ressources minières et géologiques, qui offre aussi des possibilités intéressantes grâce à des ressources comme le fer, le niobium, la barytine, le manganèse, l'uranium, le phosphate, le nickel, le chrome, le diamant et l'or (Emane Mba, 2011) prêtes à être exploitées, à la seule condition que la demande sur le marché international soit alléchante pour les investisseurs. Que dire des possibilités dans la branche des technologies de l'information et de la communication (TIC) au moment où la croissance des télécommunications (mobile et Internet) en Afrique a été deux fois plus élevée que celle qui a été enregistrée au niveau mondial (ITU, 2009). Le niveau de vie élevé au Gabon présente une niche intéressante aux opérateurs de téléphones cellulaires, de télévision par satellite et d'Internet à haut débit. La branche du transport est peu développée, mais les opportunités de développement des transports terrestres, aériens, fluviaux et maritimes sont quasi innombrables. Somme toute, les perspectives du

développement territorial au Gabon sont tellement nombreuses que nous sommes tenté de dire que toutes les branches pourraient être développées un jour ou l'autre.

Néanmoins, aux fins de cette recherche, certaines d'entre elles doivent être sélectionnées pour répondre aux enjeux de développement les plus pressants du pays. Pour ce faire, nous retenons certaines branches dans les trois secteurs d'activités. Dans le secteur primaire, les branches de l'agriculture biologique, de l'aquaculture, de la pêche artisanale (maritime et continentale) et de la pêche industrielle (côtière et hauturière) sont d'ores et déjà retenues comme leviers importants dans une stratégie de diversification économique territoriale du Gabon. Dans le secteur secondaire, les fers de lance d'une stratégie de diversification sont l'industrie du bois, l'industrie marine, l'industrie énergétique, l'industrie pétrochimique, l'industrie métallo-sidérurgique et l'industrie biotechnologique. Enfin, dans le secteur tertiaire, le tourisme et écotourisme, les technologies de l'information et de la communication (TIC), les services financiers, la formation et la recherche scientifique sont des branches à intégrer dans une stratégie de diversification économique territoriale.

Dans cette mare de possibilités, pourquoi notre choix s'est-il arrêté sur ces branches? En quoi le développement de ces branches est-il pertinent pour répondre aux enjeux de développement du Gabon?

6.1.2-Banches à développer : Pertinence et justification de leur choix

Nous sommes d'avis qu'il est pertinent de développer les branches de l'agriculture biologique, de l'aquaculture, de la pêche artisanale (maritime et continentale) et de la pêche industrielle (côtière et hauturière) dans le secteur primaire. Le développement de ces branches se justifie par le fait que le territoire gabonais dispose d'avantages comparatifs permettant un développement territorial où toutes ces activités pourraient cohabiter de manière complémentaire sur toute l'étendue du territoire. Au-delà des avantages comparatifs territoriaux, leur essor et leur expansion permettraient de répondre à certains enjeux de développement auxquels est confronté le pays. En effet, le développement de ces filières du secteur primaire contribuerait à garantir la sécurité alimentaire du pays, qui souffre d'une insécurité alimentaire dont la conséquence est une

dépendance alimentaire du Gabon vis-à-vis de l'étranger. L'agriculture, qui constitue la principale source de revenus des ruraux (40 %), se caractérise par la faiblesse de sa production par rapport aux besoins alimentaires du pays, et les écarts ne cessent de se creuser. La production agricole ne couvre que 35 % des besoins en manioc, 31 % en banane plantain, 38 % en taro/igname/patare et 0 % en riz¹²⁷. La faible productivité de la branche explique la dépendance alimentaire du Gabon vis-à-vis de l'étranger, et cette dépendance occasionne une perte de devises à cause de l'importation des biens alimentaires (Ovono Edzang, 2004). De plus, l'essor d'une agriculture agroécologique permettrait aussi de lutter contre la pauvreté et le chômage par la création d'emplois et l'apport d'une source de revenus à une frange de la population en détresse financière et sociale. Aussi, l'expansion de ces branches d'activités contribuerait surtout à réduire la désarticulation de l'économie gabonaise là où les zones d'exploitation des mines-hydrocarbures et les capitales politique et économique attirent la population, causant un exode rural massif qui vide l'arrière-pays. Or l'expansion de l'agriculture biologique et de l'aquaculture dans les zones périurbaines et rurales contribuerait à la renaissance d'un développement rural qui ralentirait, dans une certaine mesure, le phénomène de l'urbanisation galopante et incontrôlée qui se traduit par l'accroissement des bidonvilles à Libreville, la capitale gabonaise. Mais comment parvenir à faire renaître un développement rural quand huit Gabonais sur dix vivent dans une ville avec une concentration d'un peu plus de la moitié à Libreville (Koumba, 2011)? Comment infléchir le phénomène de l'exode rural et réduire le solde migratoire négatif pour les régions rurales du Gabon, au moment où la parité urbains-ruraux a été atteinte dans le monde en 2007 (UNFPA¹²⁸, 2007)?

Les propos de Pourtier sur les facteurs de l'urbanisation au Gabon sont très édifiants : « *La mutation spatiale et sociale accélérée du dernier quart de siècle a été soutenue par l'économie extractive et l'enrichissement de l'État.* » (Pourtier, 1993 : 237). À cela, il faut ajouter la croissance démographique urbaine et l'exode rural, qui est particulièrement au cœur de la dévitalisation des milieux ruraux au Gabon. Sans faire bande à part, le Gabon

¹²⁷ Nouvelles du Gabon : http://www.nouvellesdugabon.com/?link=details_art&id=553&type=Economie consulté le 9 mai 2013.

¹²⁸ UNFPA : The United Nations Population Fund ou Fonds des Nations unies pour la population.

fait partie d'une frange des pays en Afrique subsaharienne qui ont une forte concentration de population urbaine, alors que d'autres pays, tels le Burkina Faso et le Burundi, ont respectivement des taux élevés de ruralité (81 % et 90 %)¹²⁹.

Même s'il est impossible pour le Gabon de retrouver un niveau de ruralité comparable à celui des pays précédemment cités, il est toutefois possible de réduire l'exode rural des populations gabonaises en bâtissant une agriculture biologique selon les modalités de l'économie sociale et solidaire. Nous détaillerons cet aspect au prochain chapitre. Un autre moyen d'y arriver est de nous inspirer de l'expérience de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, au Québec, qui a réussi à contrer son déclin démographique par l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie *MigrAction*. En projetant une image positive de la région et en soutenant des activités d'insertion professionnelle, de développement entrepreneurial, d'établissement durable et de rétention, les acteurs du milieu ont permis d'une part à certains jeunes Saguenéens et Jeannois installés dans les grandes métropoles (Montréal, Toronto, Québec) de revenir s'installer dans la région et d'autre part à ceux vivant dans la région d'y demeurer. Ce modèle, qui est devenu un cas-école au Québec, pourrait être expérimenté au Gabon en tenant compte, bien évidemment, de son contexte de pays en développement.

Un autre moyen qui pourrait contribuer à réduire les flux migratoires vers la capitale nationale et à juguler une urbanisation désordonnée du pays nous vient du schéma directeur d'aménagements régionaux (SDAR) de 1985, qui a été revisité par Koumba (2011). Selon cet universitaire gabonais, le « *SADR proposait, par exemple, un remodelage territorial du Gabon en quatre zones économiques à la tête desquelles trôneraient des métropoles d'équilibre (Libreville, Port-Gentil, Franceville, Oyem et Mouila)* ». (Koumba, 2011 : 467-468). Cette logique polycentrique interprovinciale et interrégionale aiderait, d'un côté, à freiner l'hypertrophie urbaine de Libreville et, de l'autre, à développer les activités agricoles, commerciales et industrielles, à la fois dans les villes d'équilibre et dans les régions rurales environnantes. C'est en ce sens que l'agriculture biologique dans les zones périurbaines et rurales trouvera toute sa pertinence.

¹²⁹ http://www.assistancescolaire.com/eleve/6e/geographie/reviser-une-notion/toujours-beaucoup-de-ruraux-dans-le-monde-6_geo_05 consulté le 14 mai 2013.

Le dernier moyen et non le moindre pour la rétention de la population dans les zones périurbaines et rurales à vocation agricole comme le Woleu Ntem est le Programme d'appui à la réhabilitation des infrastructures rurales (PARIR), financé par une convention de prêt entre le gouvernement et la Banque africaine de développement. Selon la BAD (2011), le projet financera non seulement la réhabilitation de 540 km de piste de desserte, de 20 marchés et entrepôts, et des locaux administratifs des structures d'appui, mais aussi la formation de 230 cadres et agents, de 5 000 membres de groupements (commerçants, collecteurs, producteurs, transporteurs, etc.), de 120 comités de gestion et d'entretien des marchés et des pistes, ainsi que de 20 petites et moyennes entreprises (PME).

La branche minière et géologique dans le secteur primaire offre tellement de possibilités que son choix est unanime aussi bien pour les autorités gabonaises que pour les partenaires au développement, incluant les investisseurs étrangers. En effet, des explorations ont révélé plus de 900 sites potentiels d'exploitation minière, dont le gisement de fer de Belinga, estimé à un milliard de tonnes (l'un des derniers grands sites ferreux non exploités au monde). Le développement de cette branche est un impératif pour le pays, qui a plus que jamais besoin de s'émanciper de la suprématie du pétrole et de diversifier ses sources de revenus et de croissance. Or la dissémination de ces ressources du sous-sol dans diverses régions du pays est un moyen de donner de l'espoir aux populations rurales localisées dans ces régions. Libreville (capitale du pays et centre d'affaires), Port-Gentil (capitale économique et ville du pétrole) et Moanda (ville du manganèse) sont des pôles qui ont entraîné, jusqu'à un certain point, dans leur sillage une amélioration des conditions de vie des populations environnantes.

Il pourrait en être de même pour Belinga, qui serait un pôle économique dans l'Ogooué-Ivindo avec l'exploitation de sa mine de fer. Nous avons toutes les raisons de croire que l'exploitation du fer de Belinga pourrait être un projet structurant et intégrateur. En effet, sa mise en œuvre pourrait participer à la densification du tissu économique par l'émergence d'une industrie métallurgique dans laquelle les PME/PMI pourraient se spécialiser dans l'exportation des produits dérivés du fer. Au demeurant, si l'essor de l'agriculture biologique, de l'aquaculture, de la pêche artisanale et de la pêche industrielle milite en faveur d'un développement territorial, l'exploitation des nouveaux gisements

dans la branche minière et géologique milite en faveur de la diversification des sources de revenus et de croissance pour le Gabon.

Rappelons que nous avons retenu six filières à développer dans le secteur secondaire pour diversifier l'économie gabonaise. L'industrie du bois, qui est la première de ces branches, offre un potentiel intéressant pour transformer localement les essences de bois exploitées en vue de l'industrialisation du pays. Il est tout à fait à propos de retenir cette branche, puisque seulement 25 % à 35 % des grumes de bois exploitées au Gabon sont transformées localement. Le reliquat de 65 % à 75 % est exporté à l'état brut. Les autorités gabonaises veulent renverser ce rapport en transformant localement 75 % de la production de grumes de bois sur le territoire, comme le stipule le Code forestier. La transformation locale des grumes de bois a pour objectif l'industrialisation de cette filière ainsi que la valorisation de cette matière première par une création locale à valeur ajoutée. Puisque l'exploitation forestière est le premier employeur privé du Gabon, la transformation locale des grumes de bois constitue un véritable leitmotiv pour la création de revenus supplémentaires aussi bien pour l'État gabonais que pour sa population.

Notre choix quant à cette branche est aussi motivé par la volonté démontrée par l'État, qui a pris, au cours des trois dernières années, des mesures de nature à promouvoir l'innovation et la valorisation de cette matière première dont le pays est richement nanti. À titre d'exemple, le gouvernement gabonais a annoncé, en novembre 2009, l'interdiction d'exporter des grumes de bois à partir de 2010, avant de se ravisier en février 2010 en donnant un sursis de deux ans aux opérateurs forestiers et en leur proposant un plan d'action et un chronogramme pour la mise en pratique d'une série de mesures d'accompagnement. Le lancement, en septembre 2011, de la zone économique spéciale de Nkok, une *Joint-venture* entre l'État gabonais (40 %) et OLAM International (60 %), une multinationale singapourienne, est un autre exemple qui montre que l'État et le secteur privé sont à pied d'œuvre pour propulser la filière de l'industrie du bois. Cette filière répond surtout aux enjeux de développement touchant à l'industrialisation du pays et à la réduction du chômage et, *ipso facto*, à l'amélioration des conditions de vie des populations gabonaises urbaines et rurales. Elle s'inscrit aussi dans la mise en œuvre du développement durable, paradigme dominant du XXI^e siècle qui intègre à la dimension

économique les dimensions sociale et écologique dans le processus décisionnel menant à l'exploitation des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables.

La deuxième filière à développer dans le secteur secondaire est celui de l'industrie marine. Elle viendrait en aval des activités de la pêche artisanale et de la pêche industrielle de manière à permettre au Gabon de créer une véritable économie maritime en valorisant son potentiel halieutique, un potentiel caractérisé par la biodiversité des zones marines et côtières réparties en eaux maritimes (800 km² de littoral), en eaux continentales (dont 42 000 km² de plateau continental et 15 000 km² de talus continental), et dans un vaste ensemble d'estuaires, de lagunes côtières et de mangroves (BHP, 2002). L'industrie marine se bâtitrait autour de la transformation des produits de la mer et de la construction d'un chantier naval. La maritimisation de l'économie du Gabon est considérée par Ropivia (2007) comme « *une mutation inéluctable* » en raison non seulement des atouts halieutiques susmentionnés, mais aussi de la mise en œuvre de « la zone franche de l'île Mandji » à Port-Gentil. Pour cet universitaire gabonais, l'industrie marine pourrait même entraîner dans son sillage l'émergence d'entreprises en génie-conseil et de fabrication mécanique ainsi que de cabinets de fiscalité spécialisés en affaires maritimes. Pour ce qui est de la fabrication maritime et de la construction navale, Port- Gentil et Gamba disposeraient d'atouts avec un personnel hautement qualifié et spécialisé, en provenance à la fois de la filière pétrolière et des branches connexes.

Le choix de l'industrie marine est pertinent, puisque cette dernière participerait à l'industrialisation de l'économie gabonaise, à la reconversion industrielle de Gamba et de Port-Gentil et à la densification du tissu économique de Mayumba, une ville côtière de taille moyenne. L'industrie marine est donc un secteur porteur pour le Gabon du XXI^e siècle, d'autant plus que la proposition des universitaires gabonais semble avoir reçu un écho favorable auprès de la nouvelle classe dirigeante qui s'active pour créer une industrie marine. En effet, un investissement de 25 millions d'euros, sous forme de partenariat, a fait l'objet d'une entente signée le 7 février 2013 entre le gouvernement gabonais et le conglomérat mauricien Ireland Blyth Ltd (IBL)¹³⁰. Les fondations pour

¹³⁰ Le portail officiel de la république gabonaise : <http://www.legabon.org/l-actualite/toute-l-actualite/21179/l-etat-gabonais-signe-un-partenariat-avec-l-entreprise-ireland> consulté le 16 mai 2013.

l'édification d'une industrie marine au Gabon sont en train d'être posées et l'unanimité qui se dégage de la classe politico-administrative et de l'intelligentsia gabonaise nous conforte dans notre choix que cette filière comme branche à développer doit entrer dans la stratégie de diversification économique territoriale que nous voulons proposer.

La troisième filière retenue dans le secteur primaire est la branche de l'industrie énergétique, qui demeure un moteur de croissance pour le Gabon parce que son potentiel exploitable n'a pas encore été atteint (le pays n'en exploite que 2 %). Le gouvernement gabonais ambitionne de porter la production actuelle de 373 MW¹³¹ à 1 200 MW d'ici l'horizon 2020 pour répondre à une demande projetée d'environ 1 039 MW (BAD, 2011). Dans le but d'affranchir le pays de l'énergie fossile (pétrole), la classe dirigeante a élaboré une politique énergétique qui a pour objectif, d'une part, de privilégier la valorisation de son potentiel hydraulique, estimé à 6 000 MW, et, d'autre part, d'exploiter d'autres ressources énergétiques renouvelables (solaire, éolien, biomasse)¹³². Le choix de cette filière se justifie également par le fait qu'aucune économie ne saurait se bâtir sans une industrie énergétique fiable et robuste pour supporter et alimenter les projets de développement mis en œuvre dans les secteurs privé et public. L'augmentation de la capacité énergétique du pays contribuerait à réduire les fréquentes pénuries et les délestages récurrents d'électricité, à améliorer la compétitivité des opérateurs économiques et surtout à étendre l'accès à l'électricité aux zones rurales.

Le développement de l'industrie énergétique se comprend aisément parce qu'elle est une infrastructure *sine qua non* à l'exploitation et à la transformation des produits de la mer, des ressources minières (fer de Belinga) et géologiques. La diversification de la branche énergétique par la valorisation d'énergies renouvelables (biomasse, solaire et éolien) autres que l'hydroélectricité est le choix stratégique du Gabon pour participer à l'effort mondial dans la lutte contre les changements climatiques. À ce titre, le mécanisme de développement propre (MDP), dispositif économique du Protocole de Kyoto, et le NAMA (*Nationally Appropriate Mitigation Actions*) de la Convention cadre des Nations

¹³¹ MW = mégawatt.

¹³² Présentation du ministre gabonais de l'Énergie et des Ressources hydrauliques du Gabon, S.E. M. Régis Immongault, au congrès mondial de l'énergie à Montréal les 12 et 13 septembre 2010 [en ligne] : <http://www.energie.gouv.ga/object.getObject.do?id=215> consulté le 16 mai 2013.

unies sur les changements climatiques (CCNUCC) offrent aux promoteurs locaux des possibilités de financement, de transfert technologique et de renforcement de capacité par les pays développés.

La quatrième filière à développer dans le secteur secondaire pour diversifier l'économie du Gabon est l'industrie pétrochimique avec les produits pétroliers raffinés (kérosène, essence, diesel, fioul lourd, gaz domestique et industriel). N'ayant pas encore dépassé le cap du raffinage, la raffinerie au Gabon est confrontée à plusieurs problématiques, dont l'inadéquation de l'outil de production par rapport aux besoins du marché local (importation de 50 % du gasoil et de 70 % du gaz butane)¹³³, les contre-performances de cet outil (indicateurs de performance de la SOGARA en deçà des normes de la profession) et la moins bonne qualité des produits raffinés (niveau élevé de soufre dans le gasoil). Le développement de cette branche est impératif pour le Gabon dans le sens où elle participerait à la valorisation des hydrocarbures en créant localement de la valeur ajoutée, et ce, dans un contexte où l'exploitation du pétrole n'a pas réussi, jusqu'à présent, à induire des effets multiplicateurs dans cette filière.

Une autre raison justifie l'intégration de l'industrie pétrochimique comme branche à développer. En 2010, les autorités politico-administratives ont signé un décret interdisant aux compagnies pétrolières de torcher le gaz naturel pendant la phase de production du pétrole brut parce que cette pratique avait des effets négatifs : émission de dioxyde de carbone, principal gaz à effet de serre (GES), et gaspillage de pétrole brut (la première matière première de l'économie mondiale). Ce décret du gouvernement est une mesure dissuasive pour inciter les multinationales à contribuer à la reconversion économique des villes pétrolières (Port-Gentil et Gamba) par le développement d'une industrie pétrochimique, pour satisfaire le marché national des produits pétroliers raffinés et pour fournir du gaz naturel aux centrales thermiques et des engrains de synthèse aux industries agroalimentaires. Le développement de l'industrie pétrochimique trouve aussi sa raison d'être dans sa capacité à établir des relations interindustrielles entre plusieurs branches d'activités du tissu économique du pays.

¹³³ Ministère des Mines, du Pétrole et des Hydrocarbures :
http://www.minesgabon.org/page.php?code_menu=208&code_page=210 consulté le 16 mai 2013.

L'industrie métallo-sidérurgique constitue la cinquième filière à développer dans le secteur secondaire pour diversifier l'économie gabonaise dans une perspective territoriale de développement. Cette industrie s'inscrit dans la volonté manifeste du gouvernement de promouvoir la transformation locale des minerais au Gabon. L'édification d'une industrie métallo-sidérurgique serait donc complémentaire à la filière minière et géologique du secteur primaire. La sélection de cette branche a aussi été motivée par le fait que plusieurs projets sont déjà en cours de réalisation ou à l'étude. En cours de réalisation, le projet de construction du complexe métallurgique de Moanda, dans le sud-est du pays, est en train de poser les fondations d'une industrie métallo-sidérurgique au Gabon. Ce complexe serait composé d'une usine hydro-métallurgique de manganèse métal de 20 000 tonnes et d'une usine pyro-métallurgique de 65 000 tonnes de sillico-manganèse (Eramet, 2011). Le second projet, qui pourrait venir densifier cette filière en construction, est celui de l'exploitation et de la transformation du gisement de fer de Belinga. Les négociations entre le gouvernement gabonais et les investisseurs étrangers sont en cours. La construction d'une industrie métallo-sidérurgique au Gabon est une composante de la stratégie régionale qui a été conçue dans le cadre du programme économique régional de la CEMAC, dont l'ambition dans cette filière est de valoriser les ressources minières par la maîtrise progressive de la chaîne de valeur (CEMAC, 2009). Même si, pour le moment, il n'existe pas de projet formel pour la transformation locale du minerai de fer, nous restons optimistes en pensant que des projets de ce genre verront le jour très bientôt au Gabon¹³⁴.

La sixième et dernière branche à développer dans le secteur secondaire est celle de l'industrie des biotechnologies parce que le Gabon possède l'une des forêts les plus riches en biodiversité d'Afrique avec sa faune et sa flore diversifiées. Selon le Plan national d'actions environnementales (PNAE¹³⁵) de la République gabonaise (1999), on « *recense plus d'espèces botaniques au Gabon sur 230 000 km² que dans toute l'Afrique de l'ouest sur 600 000 km². On estime que la forêt gabonaise abrite 30 à 40 % de la flore du Bassin* ».

¹³⁴Afrique Écho.ch, magazine culturel, « Gabon : Un après pétrole qui se met lentement en place » [En ligne] <http://www.afriquechos.ch/spip.php?article2297> consulté le 22 juillet 2012.

¹³⁵ PNAE : Plan national d'actions environnementales proposé en 1998 par le ministère des Eaux et Forêts et des Pêches chargé du reboisement de l'environnement et de la protection de la nature, et adopté au Conseil des Ministres du 22 mars 2000.

du Congo sur 10 % du territoire de la sous-région ». Ces ressources fauniques et floristiques doivent être valorisées par le développement d'une industrie biotechnologique dans un contexte mondial caractérisé par la pleine montée en puissance de l'idéologie écologiste de la préservation de la biodiversité et de la protection de l'environnement. Pour Ropivia (2007), la conservation de la diversité biologique est désormais une ressource d'intérêt stratégique dont les pays détenteurs d'un grand patrimoine environnemental pourraient tirer profit, de même que des ressources financières considérables des organisations environnementales internationales et de la communauté internationale, à titre de vigie de patrimoine écologique mondial. L'industrialisation biotechnologique permettrait alors au Gabon, pays tropical, d'emboîter le pas aux pays tels que le Costa Rica et le Panama, qui sont déjà des modèles d'États avant-gardistes en la matière.

La première voie qui permettrait au Gabon de bénéficier des ressources financières de la communauté internationale et de développer son industrie biotechnologique est celle de la séquestration et du stockage du dioxyde de carbone dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique global. En effet, selon la théorie des puits de carbone, les forêts denses agissent comme des « *pièges de carbone* », et le Gabon, qui a préservé une partie de sa forêt dense, devrait être au nombre des pays tropicaux susceptibles de recevoir des transferts de fonds des pays industrialisés pour la réduction des gaz à effet serre. De passage au Gabon, le président français, Nicolas Sarkozy, a affirmé que la « *forêt du Gabon absorbe à elle seule le dioxyde de carbone produit chaque année par les trois pays les plus industrialisés de l'Union européenne, rien que pour cela, nous devons ouvrir les yeux et nous rendre compte que l'Afrique ne demande pas la charité. C'est le monde qui a besoin de l'Afrique et des forêts du bassin du Congo.* » (Gabon Magazine, automne 2008 : 6)¹³⁶. La séquestration et le stockage du dioxyde de carbone sont une avenue intéressante à explorer pour apporter des devises supplémentaires aussi bien pour la valorisation des parcs nationaux que pour l'industrialisation de la filière des biotechnologies.

¹³⁶ Sarah Monaghan (2008), « Un modèle en Afrique », dans GABON MAGAZINE, *Les couleurs d'une Nation*, automne 2008, p. 6.

La seconde voie de l'industrialisation de cette filière viendrait des rémunérations que le Gabon pourrait exiger aux multinationales pharmaceutiques pour le prélèvement d'échantillons de plantes médicinales, d'espèces botaniques ou zoologiques, et sur les brevets déposés industriellement à partir de ces échantillons, à l'image de ce que fait déjà le Costa Rica en Amérique centrale (Ropivia, 2007). Ces rémunérations pourraient être investies rigoureusement dans la filière pharmacologique au Gabon pour étudier les plantes médicinales et inventer des médicaments adaptés aux pathologies régionales. La controverse¹³⁷ qui existe entre les chercheurs français et slovènes sur l'iboga, une plante considérée comme faisant partie du patrimoine national du Gabon, pourrait être réglée par une collaboration entre chercheurs occidentaux et chercheurs gabonais dans une démarche inclusive à laquelle les « *tradipraticiens*¹³⁸ gabonais » seraient appelés à contribuer.

Dans le secteur tertiaire, nous avons retenu six branches à développer pour diversifier l'économie du Gabon. La première branche retenue est celle du géotourisme (tourisme et écotourisme). Selon le National Geographic, le géotourisme se définit comme étant « *un tourisme qui valorise le caractère géographique d'une destination, à savoir son environnement, sa culture, sa valeur esthétique, son patrimoine et le bien-être de ses habitants* »¹³⁹. En effet, cette branche est un pilier incontournable à développer en raison de ses potentialités sur le plan de la faune, de la flore, de la diversité ethnique et des vestiges historiques dont est doté le pays. Ce potentiel constitue un « *package* » qui permettrait au pays de s'engager facilement dans cette voie.

Pour s'engager dans la voie du géotourisme, les autorités gabonaises ont jeté leur dévolu sur l'écotourisme afin de lancer la branche du géotourisme et relancer la filière touristique parce qu'elle favoriserait la protection des zones naturelles et procurerait des retombées économiques aux populations locales. Un protocole d'entente a été signé en janvier 2012

¹³⁷ Le Monde : L'iboga, une racine au pouvoir hallucinant [En ligne] : http://www.lemonde.fr/sciences/article/2012/11/29/une-racine-aux-pouvoirs-hallucinants_1798071_1650684.html consulté le 20 mai 2010.

¹³⁸ Tradipraticien : Toute personne connaissant et utilisant toutes les vertus des substances végétales, animales et minérales dont l'aptitude à diagnostiquer ou à dispenser des soins traditionnels est de notoriété publique [En ligne] : http://www.who.int/medicines/areas/coordination/congo_deontology_traditional.pdf consulté le 20 mai 2010.

¹³⁹ National Geographic : http://travel.nationalgeographic.com/travel/sustainable/about_geotourism.html consulté le 20 mai 2013.

entre l'État gabonais et Aman Resorts, un des leaders mondiaux de l'hôtellerie de luxe, pour la construction de six grands hôtels luxueux (Libreville, Ivindo, Loangao, la Lopé, Pongara et les Plateaux Batéké) de haut « *standing* » répondant aux normes et exigences environnementales. L'ambition à long terme des autorités politico-administratives est de faire « *du Gabon une destination mondiale de géotourisme en forêt tropicale, et de Libreville le centre d'affaires de l'Afrique Centrale* » (République gabonaise-PSGE, 2012 : 113) afin de le pays puisse profiter du tourisme d'affaires à titre de secteur touristique le plus rémunérateur en Afrique.

Au même titre que les autorités gabonaises, nous croyons que le développement de l'écotourisme s'inscrit dans le processus de mise en œuvre du paradigme de développement durable, dont il est un des vecteurs pour la préservation de l'environnement pour les générations futures. À l'instar du Costa Rica, qui est pionnier dans ce domaine, le Gabon aimerait atteindre un niveau de professionnalisme et de qualité exceptionnel pour jouer un rôle de premier plan dans la préservation et la valorisation de son paradis naturel par le développement de l'écotourisme. Ropivia (2004, 2007) est aussi d'avis que le développement de la filière écotouristique pourvoirait de recettes budgétaires supplémentaires le gouvernement gabonais et offrirait des opportunités à saisir aux entrepreneurs gabonais et étrangers.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont la deuxième branche à développer dans le secteur tertiaire pour une diversification économique du Gabon. Si le XX^e siècle a été le règne de l'électricité comme facteur de production le plus indispensable, tout porte à croire que le XXI^e siècle sera celui des TIC, qui sont définies comme l'ensemble des dispositifs et des systèmes informatiques de stockage, de communication, de traitement et de gestion de données. C'est donc la convergence de la micro-électronique, de l'informatique, des télécommunications et de l'optoélectronique qui permet de répondre aux besoins des entreprises, des États, des ménages et des individus. Plusieurs raisons justifient l'intégration de cette filière à la stratégie de diversification de l'économie gabonaise.

Premièrement, malgré l'importance des investissements réalisés dans les TIC par le gouvernement gabonais depuis l'indépendance du pays en 1960, le Gabon accuse un retard dans ce domaine par rapport au Sénégal, qui est considéré comme un pays pionnier en Afrique occidentale. Par exemple, au Gabon, le taux de pénétration du téléphone fixe est de l'ordre de 5 % et celui du mobile est d'environ 90 %. L'usage de l'internet concerne 5,76 % de la population et le haut débit est très peu développé (1,8 %) (BAD, 2011). Le développement de cette branche permettrait donc d'étendre l'accès au service de téléphone et d'internet à plus d'usagers, peu importe leur localisation géographique dans le pays.

Deuxièmement, les TIC au Gabon se caractérisent par une infrastructure bicéphale où se combinent vétusté et modernité. Tandis que l'infrastructure vétuste s'appuie sur le réseau Equasat (implanté en 1980) et la technologie « Very Small Aperture Terminal » (VSAT) (implantée en 1990), l'infrastructure moderne repose sur un réseau de liaisons numériques par fibre optique connecté à un câble sous-marin dénommé SAT 3/WASC depuis 2002 (Makanga Bala, 2010). La modernisation de l'infrastructure des télécommunications au Gabon devrait permettre une meilleure efficacité des TIC avec la mise en œuvre d'un projet régional, « *Atlantic Connection to Europe-ACE* », et d'un projet sous-régional, « *Central Africa Backbone* » (CAB), pour lesquels le pays bénéficiera de l'appui de partenaires techniques et financiers (BAD, 2011).

Troisièmement, l'extension de la filière des TIC et la modernisation de son infrastructure sont indispensables pour améliorer la compétitivité du Gabon et des entreprises étrangères et nationales qui y sont installées. Cette extension et cette modernisation seraient porteuses de croissance pour le Gabon si et seulement si la filière des TIC parvenait à attirer plus d'investissement privé national et étranger et que cette meilleure attractivité se traduisait par une plus grande contribution de la filière au PIB du pays à moyen et long terme. À l'instar de la filière de l'industrie biotechnologique dans le secteur secondaire, la filière des TIC serait un bon levier pour le transfert technologique pour le Gabon, qui pourrait en profiter, soit par l'acquisition d'équipements de pointe par les entreprises locales, soit par la prise de participation des compagnies étrangères dans

l'industrie locale. Ces acquisitions s'accompagneraient d'un transfert technologique pour moderniser l'équipement et l'infrastructure des nouvelles entités économiques formées.

La troisième branche à développer dans le secteur tertiaire est celle des services financiers, qui ont besoin d'être consolidés dans le but d'améliorer le climat d'affaires du pays et de développer un secteur privé où les entrepreneurs gabonais pourraient tirer leur épingle du jeu. En effet, le système financier demeure faiblement développé et peu accessible aux PME/PMI, car le taux de pénétration du marché par le secteur bancaire ne dépasse pas les 10 %. En fait, 10 % seulement de la population accède aux services bancaires et ce taux de bancarisation, bien que semblable à celui des pays de la CEMAC, reste parmi les plus bas de la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Le crédit au secteur privé est bien en deçà de la moyenne des pays exportateurs de pétrole¹⁴⁰. Le secteur financier gabonais n'a pas été affecté par la crise financière internationale de 2008 et il demeure ainsi rentable avec des liquidités importantes en matière de dépôt à court terme. Toutefois, il peine à répondre aux besoins des entreprises, qui requièrent des ressources à long terme pour financer leurs dépenses en capital (BAD, 2011).

Les partenaires techniques et financiers du Gabon, sa classe politico-administrative et ses universitaires s'entendent pour dire qu'il est impératif de doter le pays d'une filière des services financiers performante non seulement afin de réduire les coûts d'exploitation élevés dans ce sous-secteur du tertiaire, mais également de mobiliser des ressources financières à mettre à la disposition des entreprises pour des prêts à long terme. Conscient de cet enjeu dans la mise en œuvre de la politique d'émergence, le gouvernement gabonais a créé en 2010 la Caisse des dépôts et consignations (CDC) dans le but de faciliter l'accès aux services et de réduire les coûts de financement du crédit aussi bien pour les entreprises que pour les ménages. La création de la Banque des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) en 2003 et le lancement officiel de ses activités de cotation en 2008 se sont également inscrits dans cette perspective de l'édification d'une filière performante des services financiers au Gabon. Pour Ropivia (2007), la présence de la BVMAC à Libreville pourrait faire de la capitale

¹⁴⁰ <http://www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/PDF/Gabon%20Note%20de%20pays%20PDF.pdf>
consulté le 22 mai 2013.

gabonaise « *le pôle financier de toute la sous-région* », puisque la ville dispose d'atouts sur le plan des institutions scolaires et des universitaires pour soutenir la viabilité de cette option : Institut national des sciences de gestion (INSG), Institut d'économie et des finances (IEF), *BGFI Business School*, etc. Pour terminer, l'édification d'une filière performante des services financiers est nécessaire pour inscrire le pays dans une perspective endogène de développement où la disponibilité du capital et son accès favoriseraient le rétrécissement de l'économie souterraine (secteur informel) et l'essor d'un entrepreneuriat local pour saisir les nombreuses opportunités d'affaires qu'offre le territoire.

Les services professionnels aux entreprises est la quatrième filière à développer dans le secteur tertiaire. La valorisation locale des ressources naturelles du pays se ferait concomitamment avec l'émergence des cabinets experts pour soutenir le boom des entrepreneurs locaux. Le développement de cette filière des services professionnels aux entreprises est pertinent, car les PME/PMI ont besoin de l'accompagnement des firmes et cabinets spécialisés dans des services intégrés en comptabilité, en gestion de risque, en gestion des ressources humaines, en finance corporative, en marketing, en affaires juridiques, en audit comptable et financier, en commerce international, en affaires électroniques, etc.

Si les grands cabinets internationaux tels que Deloitte Touche Tohmatsu, Ernst & Young et Price Water House Coopers sont déjà bien implantés au Gabon, cette branche dispose encore d'un immense potentiel pour que d'autres firmes puissent y être développées. Le jeu de la concurrence avec plus de cabinets aiderait, *Ceteris paribus*, les grandes entreprises et les PME/PMI en démarrage « *Start up* » de souscrire aux services professionnels des cabinets d'experts de leur choix en fonction de leur capacité financière. Enfin, le développement de la branche des services professionnels aux entreprises se justifie aussi à cause de la présence dans le système éducatif gabonais des grandes écoles qui forment des personnes capables d'œuvre dans cette branche. En plus de l'Institut national des sciences de gestion (INSG) et de l'Institut d'économie et des finances (IEF), il faut ajouter l'Institut supérieur de technologie (IST), l'Institut sous-régional

multisectoriel de technologie appliquée, de planification et d'évaluation de projets (ISTA) et d'autres écoles et instituts privés.

Formation et recherche scientifique est la sixième et dernière branche à développer dans le secteur tertiaire pour diversifier l'économie gabonaise. En effet, l'Office national de l'emploi (ONE) estime que le taux de chômage des jeunes de moins de 30 ans est de 30 %. Le taux global se situe à 16 %. Cette réalité s'explique principalement par l'inadéquation entre l'offre du système éducatif et les besoins du secteur productif : 54 % des offres d'emplois enregistrées par l'ONE concernent des profils de techniciens et techniciens supérieurs, alors que 64 % des demandeurs inscrits ne possèdent aucune formation technique. Ce décalage reflète la structure de l'enseignement au Gabon, où seulement 8 % des jeunes scolarisés sont inscrits dans un établissement d'enseignement technique et de la formation professionnelle, contre 92 % dans l'enseignement général (BAD, OCDE, PNUD et CEA, 2011).

L'enseignement technique et professionnel de niveau collégial dans le système éducatif gabonais se caractérise par quatre grandes catégories d'établissements : dix centres de formation et de perfectionnement professionnel (CFPP) publics, dix-neuf instituts supérieurs privés agréés, environ une trentaine d'écoles privées agréées et centres en entreprises. La plupart de ces centres ou écoles offrent un enseignement technique court délivrant un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou un Brevet d'études professionnelles (BEP). Au niveau universitaire, il y a aussi des écoles et instituts qui offrent des formations qualifiantes. L'École polytechnique de l'Université des sciences et techniques de Masuku (USTM) forme des techniciens supérieurs et des ingénieurs en génie civil, en électromécanique et en génie agricole; pour sa part, l'Université des Sciences de Santé (USS) propose une formation de sage-femme et de technicien supérieur en biologie médicale. Tandis que l'École nationale des eaux et forêts (ENEF) prépare aux diplômes de technicien supérieur et d'ingénieur des techniques des eaux et forêts, le centre de métier Jean Violas de la Société d'eau et d'électricité du Gabon (SEEG) forme des techniciens supérieurs et des agents de maîtrise dans les corps de métier de l'entreprise.

Ce tour d'horizon non exhaustif de l'offre de formation dans les métiers techniques met en évidence l'inadéquation entre celle-ci et les besoins du secteur productif. L'inadéquation ne s'explique pas uniquement par l'offre de formation, elle s'illustre aussi par une mentalité héritée de la colonisation française selon laquelle œuvrer comme un col blanc (intellectuel) est plus valorisant et noble qu'un col bleu (manuel). Qui plus est, cette mentalité dénigre l'enseignement technique et la formation professionnelle en considérant ces filières comme celles destinées à ceux qui n'ont pas pu poursuivre des études dans l'enseignement général. Ainsi, les contraintes de l'inadéquation entre l'offre du système éducatif et les besoins du secteur productif nécessitent une densification du curriculum scolaire de la formation professionnelle et de l'enseignement technique afin d'adapter les filières de formation aux besoins de l'économie locale, nationale et régionale. La densification du curriculum scolaire doit s'opérer dans une perspective de la professionnalisation des études techniques collégiales et supérieures qui donnerait la possibilité aux diplômés d'intégrer rapidement la vie active. Pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés, les états généraux de l'éducation tenus en 2010 avaient proposé le modèle coopératif, qui se caractérise par une formation théorique en alternance avec une formation pratique (stage) en milieu organisationnel.

Le curriculum scolaire devrait être bonifié des métiers des filières à développer pour une diversification économique du Gabon : les métiers du bois, des aires protégées, des mines-hydrocarbures, de la pêche et des biotechnologies. Ropivia (2007) pousse la réflexion plus loin en suggérant d'insérer dans les structures de formation et de recherche des domaines tels que : génie forestier, génie halieutique, génie géologique et minier, génie sanitaire, génie biotechnologique, sciences biologiques, écologiques, océanographiques et pharmaceutiques, et pharmacopée. Pour cet universitaire informé de la question de développement du Gabon, le volet de la recherche scientifique pourrait s'appuyer sur un réseau d'institutions de formation universitaire et de recherche : Institut national supérieur d'agronomie et des biotechnologies (INSAB) de Franceville, Institut de recherche agronomique et forestière (IRAF), Institut de pharmacopée et de médecine traditionnelle (IPHAMETRA), Institut de recherche en écologie tropicale (IRET), Centre national de la recherche scientifique et technologique (CENAREST) et Centre international de recherches médicales de Franceville (CIRMF). Il propose, par ailleurs, la

création d'instituts en plus pour étoffer la filière « formation et recherche scientifique ». Il s'agit d'une part de l'Institut d'hôtellerie et du tourisme (INHOTOUR), qui a la vocation de former des agents techniques compétents dans cette filière importante pour la diversification de l'économie gabonaise et, d'autre part, de l'Institut supérieur d'océanographie (INSO), qui a la vocation de former des techniciens supérieurs aux métiers de la mer, de la mécanique et de la construction navales.

Enfin, la densification de la filière « formation et recherche » est cruciale parce que la dotation en ressources naturelles (capital physique) est certes un atout important, mais non une condition *sine qua non* du développement. En revanche, une population instruite et qualifiée (capital humain) en est une selon le constat que fait le père fondateur de Singapour, Lee Kwan Yew, dans son autobiographie :

« Je pensais que la richesse dépendait principalement des possessions de territoire et des ressources naturelles, ainsi que des terres arables et fertiles, ou des minerais, du pétrole ou du gaz. C'est seulement après avoir été chef d'État pendant plusieurs années que je reconnus que les facteurs décisifs étaient la population, ses capacités naturelles, éducation et formation... » (Cité dans Gylfason, 2005)

Nous clôturons la seconde sous-section de la première section de ce sixième chapitre en présentant ci-après, dans le tableau 19, une synthèse des filières/branches à développer.

Tableau 19 : Filières/branches à développer par secteur d'activité

Secteurs d'activités	Filières/branches à développer
1. Secteur primaire	<ul style="list-style-type: none"> → Ressources minières et géologiques → Agriculture biologique → Aquaculture → Pêche artisanale (maritime et continentale) → Pêche industrielle (côtière et hauturière)
2. Secteur secondaire	<ul style="list-style-type: none"> → Industrie du bois → Industrie marine → Industrie énergétique → Industrie pétrochimique → Industrie métallo-sidérurgique → Industrie biotechnologique
3. Secteur tertiaire	<ul style="list-style-type: none"> → Géotourisme (tourisme et écotourisme) → Technologies de l'information et de la communication → Services financiers et bancaires → Services professionnels pour entreprises → Formation et recherche scientifique

Après avoir passé en revue les perspectives de développement territorial du Gabon, après avoir retenu quelques filières à développer et avoir justifié la pertinence de leur choix, il apparaît opportun de nous demander comment les articuler dans une stratégie de manière à mettre le Gabon sur les rails d'un développement territorial qui profitera à toutes les forces vives de la nation. Quels seraient les piliers de cette stratégie de diversification économique territoriale? Quelles sont les principales composantes de chaque pilier de cette stratégie? Les piliers de cette stratégie favoriseraient-ils l'atteinte des stratégies et typologies de diversification économique répertoriées dans la littérature? Si oui, lesquels?

6.2-Stratégie de diversification économique territoriale

Dans cette deuxième section, nous poursuivons trois principaux objectifs : définir une stratégie de diversification économique territoriale appropriée pour le Gabon, démontrer comment les piliers de cette stratégie et leurs composantes participent à répondre aux enjeux de développement du pays et voir les stratégies et typologies de la diversification économique favorisées par cette orientation stratégique. Pour ce faire, la première sous-section décrit les piliers de cette stratégie ainsi que leurs composantes. La deuxième sous-section fait ressortir les stratégies et les typologies de la diversification économique propulsées par les piliers de la diversification économique territoriale proposée et leurs composantes.

6.2.1-Piliers de la diversification économique territoriale et leurs composantes

Articuler une stratégie de diversification économique territoriale pour le Gabon n'est pas une mince tâche, puisque le pays bénéficie de plusieurs branches potentielles dont le développement des unes peut être une entrave pour d'autres. Arrimer le développement des branches retenues de manière synergique pour propulser la diversification économique et le développement territorial du Gabon est l'objectif que nous voulons atteindre dans la présente sous-section.

Cela étant dit, la stratégie de diversification économique territoriale que nous proposons s'articule autour de cinq piliers d'intervention dans lesquels sont regroupées les différentes filières retenues à la section précédente. Ces cinq piliers de la diversification sont : « *Le Gabon minier* », « *Le Gabon énergie* », « *Le Gabon bleu* », « *Le Gabon vert* » et « *Le Gabon gris* ». Il va de soi que nous aurions pu choisir un nombre plus important de piliers d'intervention, mais l'histoire économique nous enseigne qu'aucun pays ne s'est développé parce qu'il possédait des atouts dans tous les secteurs. Bien au contraire, chaque pays est obligé de choisir les atouts les plus compétitifs en fonction des aménités naturelles et environnementales que recèle son territoire. C'est donc à partir de ce principe que notre choix s'est arrêté sur ces cinq piliers. Il convient dès à présent d'en décrire les composantes ainsi que les objectifs qu'ils tentent d'atteindre dans la perspective de faire du Gabon un pays émergent au cours des prochaines décennies.

« *Le Gabon minier* », premier pilier de la stratégie de diversification économique territoriale, s'oriente entièrement vers l'exploitation et la transformation des ressources naturelles du sous-sol. Par conséquent, la composante principale de ce pilier est la branche minière et géologique, qui a été retenue pour la simple raison que le Gabon est si richement nanti en ressources minières et géologiques que la majorité d'entre elles ne sont ni exploitées ni valorisées localement. Ce pilier de la diversification a pour ambition d'étoffer cette branche à partir de plusieurs projets d'exploitation des ressources minières et géologiques. Le projet d'exploitation du gisement de la mine de fer de Belinga constitue la première composante de ce pilier de la diversification économique territoriale et aussi sa pierre angulaire.

L'exploitation d'autres ressources minières et géologiques constitue la deuxième composante du pilier « *Le Gabon minier* ». En effet, l'exploitation d'autres ressources du sous-sol gabonais (niobium, nickel, or, Terres rares, phosphate, plomb, zinc, diamant, marbre, barytine, talc, chrome, gaz naturel, potasse, vanadium, platine, platinoïde, mercure, tantale, étain, thorium, beryllium, tungstène, titane et zirconium et fluorine)¹⁴¹ serait une façon de réduire la prédominance de l'or noir aussi bien dans l'économie locale que dans les exportations du pays. Le niobium est une ressource que le Gabon pourrait exploiter à cause de sa forte demande sur le marché mondial, une forte demande guidée par deux facteurs : la demande en acier des pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) et l'augmentation de la quantité de niobium dans la production d'acier de qualité supérieure¹⁴². La demande mondiale de nickel est aussi en constante progression (5 % par an en moyenne) et les perspectives de développement à long terme sont positives grâce à l'expansion économique des pays émergents¹⁴³. Ces perspectives intéressantes offrent une opportunité pour COMILOG, filiale d'ERAMET, de diversifier ses activités en exploitant le nickel au Gabon. Au demeurant, des perspectives intéressantes se pointent à l'horizon pour le Gabon dans l'exploitation et la valorisation de ressources minières et géologiques autres que le pétrole et le manganèse.

¹⁴¹ Martini, J.E.J et Makanga, J.F (2002), Notice explicative de la carte métallogénique de la République Gabonaise a 1/1000000-DGMG-Ministère des Mines, du Pétrole et des Hydrocarbures, Libreville, 170 pages.

¹⁴² IAMGOLD : <http://www.iamgold.com/French/Exploitations/Mines-en-exploitation/Mine-de-niobium-Niobec-Qubec/Niobium101/default.aspx> consulté le 28 mai 2013.

¹⁴³ ERAMET : <http://www.eraemet.com/nos-activites/extraire-valoriser/le-nickel/nos-chiffres-cles> consulté le 28 mai 2013.

L'industrie métallo-sidérurgique constitue la troisième composante du pilier de la diversification économique territoriale « *Le Gabon minier* ». Cette composante est une pierre angulaire importante de l'industrialisation du Gabon par la valorisation locale du fer et du manganèse. L'exploitation du fer de Belinga en particulier et d'autres gisements de fer (Mont Mbilan : 100 millions de tonnes, Baniaka : 100 millions, Milingui : 137 millions, Lobi lobi : 100 millions) (Emane Mba, 2012) contribueraient à l'éclosion de cette industrie métallo-sidérurgique. Son éclosion serait aussi favorisée par l'augmentation de la production du manganèse tant désirée par le Gabon, qui ambitionne de devenir le premier producteur mondial de manganèse. Pour y parvenir, le pays entend diversifier ses partenaires sur la scène économique mondiale. Ce processus de diversification partenariale est déjà en cours, puisque le gouvernement a octroyé des permis d'exploitation pour les gisements de manganèse de M'Bembélé et de Ndjolé dans la province de la Moyenne Ogooué aux groupes chinois (CICM Huazhou) et australien (BHP Billiton).

L'industrie pétrochimique, dont le développement actuel n'a pas encore franchi le cap du raffinage, est la dernière composante du pilier de la diversification économique territoriale « *Le Gabon minier* ». Cette composante a pour ambition de créer de la valeur ajoutée à partir de la transformation des produits pétroliers et gaziers. Les compagnies singapourienne Olam et indienne Tata Chemicals sont déjà actives pour la mise en œuvre, à compter de 2014, d'un complexe pétrochimique dans la zone franche de l'île Mandji avec le projet GFC (Gabon Fertilizer Company). Ce complexe aura pour objectif de transformer du gaz naturel en engrais de synthèse (ammoniac-urée, méthanol, fertilisants), dont 20 % de la production pour le marché intérieur et 80 % pour l'international¹⁴⁴. L'exploitation des grandes réserves de gaz est donc un atout pour développer une industrie locale de transformation à haute valeur ajoutée dans le but non seulement de diversifier l'économie gabonaise, mais aussi d'augmenter la compétitivité de l'industrie agroalimentaire nationale et régionale par la vente des engrais à prix compétitifs. Le projet GFC s'inscrit dans la lignée du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) quant à l'augmentation des revenus de

¹⁴⁴ Site officiel du gouvernement gabonais : <http://www.gabon-industriel.com/les-actions/zones-economiques/zone-franche-de-l-ile-mandji> consulté le 24 juillet 2012.

l'agriculture et à la garantie de la sécurité alimentaire, et de la Déclaration d'Abuja de l'Union africaine (2006) aspirant au développement de la production locale et régionale d'engrais en Afrique (BAD, 2012).

Le deuxième pilier de la diversification économique territoriale est « *Le Gabon énergie* ». Ce pilier a pour objectif principal de diversifier les sources énergétiques du pays dans le but de résoudre les problèmes d'insuffisance d'énergie (fréquentes pénuries et délestages répétées d'électricité), d'une part, de préserver l'environnement et d'améliorer les facteurs de compétitivité du pays, d'autre part. La première composante de ce pilier est le développement du gaz naturel. Selon le ministère de l'Industrie et des Mines et les principales sociétés pétrolières basées à Port-Gentil, les réserves de gaz naturel du Gabon sont évaluées à 39 milliards de m³. Ces réserves seraient essentiellement localisées dans l'Ogooué maritime dans les champs de Moukouti, Mwengui, Turnix, Rembo-Kotto, Ompoyi, Orindi, Oba, Olende, et Niungo¹⁴⁵. L'exploitation du gaz naturel offre des opportunités aux entreprises malgré le fait que son coût d'exploitation soit plus élevé que celui du pétrole brut. Il s'agit d'opportunités à saisir, puisque l'AIE¹⁴⁶ (2006) estime que les énergies fossiles (pétrole et gaz naturel) représenteront encore 90 % de la consommation d'énergie primaire en 2020 et que le gaz naturel continuera sa forte croissance en passant de 22 % aujourd'hui à 26 % en 2030.

La deuxième composante de ce pilier est sans contredit la filière de l'hydroélectricité. Même si l'hydroélectricité représente 70 % de la production gabonaise d'énergie, il n'en demeure pas moins que le pays n'a exploité jusqu'à présent que 1 % de son potentiel hydroélectrique ou hydraulique (Gabon Magazine, 2007)¹⁴⁷. Par conséquent, devant ce fort potentiel, plusieurs projets de mise en valeur ont été soumis à l'intention des autorités. Le barrage hydroélectrique de Grand Poubara, qui est en cours de construction, produirait 280 MW et permettrait à COMILOG d'ériger un complexe métallo-sidérurgique à Moanda. C'est donc un pilier important de la migration de l'énergie fossile vers l'énergie propre au Gabon. De plus, les projets hydroélectriques à Mitzic, dans la

¹⁴⁵ Agence écofin : <http://www.agenceecofin.com/hydrocarbures/0908-6137-gabon-39-milliards-de-m3-de-reserves-de-gaz> consulté le 28 mai 2013.

¹⁴⁶ AEI : Agence internationale de l'énergie.

¹⁴⁷ Gabon Magazine : <http://www.gabonmagazine.com/images/G8-FRENCH/G8FR-hydro-p34.pdf> consulté le 24 juillet 2012.

province du Woleu-Ntem au nord, et celui des « *Chutes de l'impératrice* », près de Fougamou au centre-sud, favoriseraient aussi l'accroissement des capacités énergétiques du pays. La Banque africaine de développement vient d'ailleurs d'octroyer un prêt de 57,5 millions de dollars américains au Gabon pour financer ces deux projets.

La troisième composante du pilier « *Le Gabon énergie* » est le développement de l'énergie solaire dont la puissance actuelle installée par l'administration s'élève seulement à 300 KWc¹⁴⁸. L'énergie solaire photovoltaïque est déjà en expérimentation au Gabon depuis janvier 2000 avec un programme gouvernemental qui a permis d'électrifier 100 villages en énergie solaire. En plus de servir à titre de fourniture de services énergétiques dans le milieu rural (éclairage domestique, dispensaires, écoles, pompage et potabilisation de l'eau, audiovisuel pour les cases communautaires, etc.), l'énergie solaire photovoltaïque est aussi utilisée pour alimenter les stations-relais des télécommunications et pour le contrôle du trafic routier. Fort de cette expérience réussie d'électrification de 100 villages, le gouvernement a identifié près de 300 villages lacustres et lagunaires à électrifier par l'énergie solaire d'ici à 2016. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement gabonais a signé en janvier 2012 une convention avec deux entreprises, l'une française (Difuselec) et l'autre gabonaise (EDF-Toutelec) pour la production de l'énergie solaire destinée prioritairement à l'électrification en zone rurale¹⁴⁹.

La biomasse forestière constitue la quatrième composante du pilier « *Le Gabon énergie* » dans la stratégie de diversification économique territoriale. Le terme biomasse fait référence à l'ensemble des matières organiques vivantes (bois, plantes, céréales, déchets agricoles...) pouvant être transformées en chaleur, en électricité ou en biocarburants. C'est une source d'énergie qui a l'avantage d'émettre très peu de gaz à effet de serre et dont l'exploitation participe au traitement et à la destruction des déchets organiques. La production d'énergie (électricité ou chaleur) à base de la biomasse proviendrait de la

¹⁴⁸ KWc = Kilowatt-crête et idem 120.

¹⁴⁹ *Africa nouvelle* : <http://www.africanouvelles.com/nouvelles/afrique/1836-gabon-le-pays-investit-dans-lenergie-solaire.html> consulté le 24 juillet 2012.

combustion des matériaux comme le bois (bûches, écorces, sciures) et des déchets agricoles (paille, lisier) ou organiques (ordures ménagères, boue d'épuration)¹⁵⁰.

Le choix de la biomasse forestière est motivé par le fait que le Gabon est doté d'une biodiversité forestière (23 millions d'hectares) qui représente 10 % des forêts du Bassin du Congo, deuxième continuum forestier du monde après l'Amazonie. À l'échelle continentale, le Gabon abrite plus de 9 % des forêts africaines sur un territoire de moins de 1 % (République gabonaise-PNAE, 2001). Ce potentiel doit être valorisé pour développer une énergie à base de biomasse forestière qui servirait, entre autres, à la cuisson en milieu domestique, à la production de la vapeur en milieu industriel et à la production d'électricité. Ce choix est aussi soutenu par le fait que la filière biomasse ne représente que 0,4 % du mix de production d'énergie dominé par les combustibles fossiles et l'hydroélectricité selon l'Observatoire des énergies renouvelables (2012)¹⁵¹. Toujours selon la même source, la filière de la biomasse ne délivre que 7 GWh chaque année et elle ne profite guère du plein potentiel que représentent l'exploitation forestière et ses résidus au Gabon.

L'industrialisation de la filière bois par la transformation et la valorisation locales des essences de bois est par conséquent une conjoncture favorable pour développer la filière de la biomasse forestière afin que celle-ci puisse étoffer la chaîne de production et de distribution d'énergie tout en soutenant les grandes activités productives du pays. D'ailleurs, des études ont montré qu'il est possible de réaliser une production de 30 MW pour 1 000 tonnes de déchets utilisés dans le cadre de l'industrialisation de la filière bois dans la ZES de Nkok. Cette conjoncture favorable a stimulé une prise de conscience mondiale, régionale et sous-régionale de la nécessité de lutter contre les changements climatiques globaux. Une prise de conscience qui a conduit les dirigeants africains à mettre en place le Fonds africains de biocarburants et énergies renouvelables (FABER) pour financer des projets dans ces secteurs en Afrique. Sur le plan sous-régional, la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) a emboîté le pas en mettant en place un fonds pour le financement des projets d'économie verte au sein de la

¹⁵⁰ GEO France : <http://www.geo.fr/environnement/les-mots-verts/biomasse-35914> consulté le 29 mai 2013.

¹⁵¹ Observatoire des énergies renouvelables (20012), *La production d'électricité d'origine renouvelable par région et par pays : Cas du Gabon*, quatorzième inventaire, Éditions 2012, pp.303-304.

Communauté des États de l'Afrique centrale (CEEAC). En tenant compte de l'industrialisation de la filière bois au Gabon, des mécanismes de financement et du potentiel encore inexploité de la biodiversité forestière du pays, il serait invraisemblable de penser que « *Le Gabon énergie* » puisse se faire sans y intégrer la filière biomasse forestière. En revanche, il en est autrement de l'énergie éolienne dont le potentiel au Gabon semble faible selon une étude réalisée par une entreprise canadienne et commanditée par le gouvernement gabonais en 2007. Ce résultat a été corroboré par une étude commanditée par la Banque africaine de développement et réalisée par le bureau Hélimax. En fait, cette deuxième étude a conclu que le Gabon ne fait pas partie des quinze pays africains disposant d'un gisement éolien propice au développement de cette énergie¹⁵². Nous croyons qu'il faut explorer davantage le potentiel éolien du pays en focalisant les études sur la façade maritime afin de déterminer s'il est possible de développer la filière éolienne au Gabon.

En tant que troisième pilier de la stratégie de diversification économique territoriale que nous proposons, « *Le Gabon bleu* » est un pilier qui a pour but de valoriser les ressources halieutiques tirées des cours d'eau et de la mer. La première composante de ce pilier est la filière de l'aquaculture, qui demeure une activité marginale au Gabon avec seulement 100 tonnes de poissons (0,4 % de la production en 2008) et qui reste limitée à une pisciculture en bassin continental (tilapias, poisson-chat) pratiquée à petite échelle. On dénombre actuellement dix stations aquacoles non intégrées entre elles (République gabonaise-PSGE¹⁵³, 2012). Le développement de la filière de l'aquaculture est nécessaire pour compenser la baisse et le déficit des captures de pêche en mer et limiter l'augmentation du prix du poisson dans le pays. Une raison supplémentaire pour expliquer le choix de cette filière est le fait qu'elle a régressé au cours des dernières années nonobstant un intérêt des populations pour celle-ci.

Par ailleurs, en tant que composante du pilier « *Le Gabon bleu* », la filière de l'aquaculture a besoin d'être développée pour soutenir les efforts déployés pour que le pays atteigne l'autosuffisance alimentaire et assure sa sécurité alimentaire, d'autant plus

¹⁵² Ben Boumba, homme politique gabonais : <http://moubamba.com/environnement/> consulté le 28 mai 2013.

¹⁵³ PSGE : Plan Stratégique Gabon Émergent.

que le plein potentiel de cette filière doit encore être développé. De plus, le développement de cette filière serait un autre moyen de freiner l'exode rural et de lutter contre la pauvreté et le chômage parce qu'elle pourrait devenir un réservoir d'emplois en zone rurale. C'est aussi une filière avérée pour le développement des entreprises autant d'économie sociale (coopératives) que d'économie capitaliste (PME/PMI, GIE¹⁵⁴). Une activité phare qui pourrait contribuer au développement de l'aquaculture est l'ostréiculture (élevage d'huîtres). Un opérateur français, qui s'est récemment lancé dans cette niche en mars 2011, a vu le potentiel d'élevage d'huîtres au Gabon et il souhaite en faire une niche exportatrice vers les marchés régionaux et internationaux (République gabonaise-PSGE, 2012).

La pêche artisanale (maritime et continentale) constitue la deuxième composante du pilier « *Le Gabon bleu* » de la stratégie de diversification territoriale proposée. En dépit d'un potentiel de capture estimé à 230 000 tonnes (certainement sous-évalué), la filière a connu des performances en dents de scie au cours de la décennie deux mille. Les quantités débarquées au Gabon sont passées de 45 000 tonnes en 2004 à 30 000 tonnes en 2009 avant de remontrer à 35 000 tonnes en 2010. En 2010, le chiffre d'affaires s'est amélioré de 16,1 %. Parallèlement, la pêche a procuré à l'État environ 62 milliards de francs CFA¹⁵⁵. En 2010, la pêche artisanale maritime a fourni 17 500 tonnes de poissons et la pêche artisanale continentale en a pourvu 12 250 tonnes selon les statistiques communiquées à un journaliste d'*Infos Plus Gabon* par directeur général de la pêche et de l'aquaculture.

Au même titre que la filière de l'aquaculture, le développement de la filière de la pêche artisanale (maritime et continentale) est un moyen non seulement de combattre le chômage chez les jeunes Gabonais de moins de 30 ans, mais également de contribuer à l'atteinte de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire. La filière de la pêche emploierait 21 700 personnes, dont 80 % d'étrangers (République gabonaise-PSGE, 2012). Même si les Gabonais sont plus nombreux dans la pêche artisanale de type continental, les expatriés dominent dans la pêche artisanale de type maritime. La filière

¹⁵⁴ GIE : Groupe d'intérêt économique.

¹⁵⁵ *Infos Plus Gabon* : Entretien avec Guy Anicet Rerambyath, directeur général des pêches et de l'aquaculture, http://www1.infosplusgabon.com/article.php3?id_article=7374 consulté le 29 mai 2013.

de la pêche artisanale serait, *Ceteris paribus*, un pôle d'insertion professionnelle des jeunes Gabonais, à condition pour eux d'être formés pour exercer les métiers de la pêche. La classe dirigeante politico-administrative, en collaboration avec la coopération japonaise, s'active dans cette perspective avec la création en 2011 du Centre d'appui à la pêche artisanale de Libreville (CAPAL), dont les activités viennent s'ajouter à celles des centres communautaires des pêcheurs artisiaux d'Owendo, de Port-Gentil et de Lambaréne. Le renforcement des capacités en ressources humaines et techniques de l'outil de production de la filière pêche est en marche au Gabon.

La filière de la pêche industrielle (côtière et hauturière) est la troisième composante du pilier « *Le Gabon bleu* » de la diversification économique territoriale du Gabon. La filière de la pêche industrielle est le parent pauvre du secteur de la pêche, car elle n'a produit que 4 200 tonnes de poissons en 2010, ce qui est vraiment faible pour répondre aux besoins des Gabonais, qui sont très friands des produits halieutiques. La faible productivité de la pêche industrielle peut s'expliquer au moins par trois raisons. La première est la forte réduction de la flotte industrielle nationale, qui est passée de soixante-dix-huit bateaux en 2004 à quarante-six en 2008. La deuxième raison est le développement d'activités des bateaux étrangers, dont les captures échappent au Gabon à cause d'une infrastructure insuffisante de débarquement. La dernière et troisième raison est l'essor de la filière de la pêche illégale, qui évolue dans l'économie informelle et souterraine (République gabonaise-PSGE, 2012).

Même si le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement rural a adopté en 2011 des mesures d'interdiction de la pêche crevettière durant quatre mois (janvier-avril) dans le but de repeupler la faune sous-marine de cette ressource dans quelques années, la pêche industrielle côtière demeure un créneau important pour l'autosuffisance et la sécurité alimentaires du Gabon. La pêche industrielle hauturière est la sous-composante de la pêche industrielle dont le potentiel peut relancer significativement la branche de la pêche du pays grâce aux accords que le Gabon a conclus avec le Japon et l'Union européenne pour la pêche du thon. Les armateurs gabonais pourraient aussi tirer leur épingle du jeu en s'engageant davantage dans la pêche

industrielle hauturière, qui est aussi dominée par des armateurs étrangers comme dans le cas de la pêche artisanale maritime.

L'industrie marine est la quatrième et dernière composante du pilier « *Le Gabon bleu* » de la stratégie de diversification économique territoriale. Cette filière est importante pour compléter en aval les activités de la filière de la pêche (artisanale et industrielle) au Gabon par la transformation locale des produits halieutiques et la construction d'un chantier naval. Il est temps pour le pays de moderniser le secteur de la pêche par la mise en place d'une industrie marine qui viendrait pallier les difficultés de la Société industrielle frigorifique du Gabon (SIFRIGAB) qui est paralysée par des problèmes de trésorerie et d'insuffisance d'outil de production malgré le fait qu'elle bénéficie d'une subvention de 1,5 milliard de francs CFA depuis 2009. Une intégration verticale du secteur la pêche est cruciale pour une création locale de valeur ajoutée à partir des produits halieutiques. L'édification d'une industrie marine au Gabon, dont les fondations ont été posées avec la signature d'une convention entre le gouvernement gabonais et IBL, ne doit pas se limiter à la réorganisation managériale de la SEFRIGAB, elle doit s'étendre à des structures industrielles comme le chantier naval.

En effet, le chantier naval serait un maillon important d'une industrie marine performante au Gabon dans le sens où il participerait à la fourniture des équipements (ports de pêche, navires, paquebots, chambres froides de stockage, etc.) nécessaires à la filière de la pêche. Pour le Gabon, nous voulons un chantier naval spécialisé dans la construction, la transformation, la réparation et la maintenance des équipements de la pêche, contrairement au Chantier naval du Cameroun qui est spécialisé dans la réparation des navires multifonctionnels. En parlant du Cameroun, le Programme économique régionale (PER) suggère aux autorités camerounaises de faire migrer le Chantier naval camerounais de la réparation des navires à leur construction avec le projet de chantier naval et industriel de Limbé (CEMAC, 2009). Puisque ces deux pays, en plus d'être des pays limitrophes, sont localisés dans le même golfe de Guinée, une articulation intégrée de projets de chantier naval dans une perspective sous-régionale et communautaire est plus que jamais cruciale. La convention signée entre le conglomérat mauricien IBL et le

Gabon devrait permettre à ce dernier de bénéficier de l'expérience et de l'expertise mauricienne pour développer son industrie marine.

Constituant le quatrième pilier de la stratégie de diversification économique territoriale, « *Le Gabon vert* » est un axe orienté vers la valorisation de l'écosystème et de la biodiversité gabonaise dans un modèle de développement qui prend en compte la préservation et la protection de l'environnement. Ce quatrième pilier se subdivise en quatre composantes. La première composante, qui constitue la seconde phase historique de la « *Révolution verte* » est « *l'agriculture biologique ou agroécologique* » (voir chapitre II). L'agriculture agroécologique offre plusieurs avantages aux pays qui s'y engagent. Elle utilise l'interdépendance des végétaux et des animaux pour être productive. Elle pratique le recyclage des matières organiques, la rotation des cultures, respecte les cycles biologiques de l'environnement, vise la préservation des sols, de l'eau, de l'air et des ressources naturelles, ainsi que l'autonomie des agriculteurs. C'est pour cette raison que Petko Draganov, secrétaire générale adjoint de la CNUCED, a encouragé, lors de la seconde Conférence africaine sur l'agriculture biologique, les pays africains à embrasser cette voie en ces termes : « *L'agriculture biologique peut offrir un ensemble impressionnant d'avantages économiques et environnementaux, tout en améliorant la sécurité alimentaire pour les pays du Sud, incluant en Afrique*¹⁵⁶. » (Cité par Geneviève Lavoie-Mathieu dans le *Journal des Alternatives*)

À l'instar de la Tunisie, de l'Ouganda, de l'Afrique du Sud et de la Tanzanie, qui se sont déjà engagés dans la voie de l'agriculture agroécologique puisqu'ils disposent des plus grandes surfaces exploitées sous certification biologique, le Gabon a des atouts en matière d'aménités naturelles et climatiques qui lui permettraient d'emboîter le pas à ces quelques pays d'Afrique. En effet, le Gabon dispose des conditions agroécologiques favorables (une diversité climatique allant des zones tropicales humides aux zones soudaniennes arborescentes) et d'importantes ressources en eaux et surfaces de terres cultivables. Les terres propices aux cultures sont évaluées à environ 5,2 millions d'hectares, pouvant être exploitées sans déforestation significative. Ce potentiel apparaît

¹⁵⁶ Le Journal des Alternatives : <http://journal.alternatives.ca/fra/journal-alternatives/publications/article/promouvoir-l-agriculture> consulté le 23 juillet 2012.

harmonieusement distribué sur l'ensemble du territoire (République gabonaise-PSGE, 2012). En outre, les certifications regroupées sous la catégorie des initiatives de « *l'agriculture alternative* »¹⁵⁷ sont considérées par des analystes politiques agricoles du Sud comme une opportunité offerte aux pays en développement pour accéder plus facilement aux marchés du Nord qui font normalement l'objet de politiques protectionnistes (Hoda, 2003). Selon nous, la combinaison de l'agriculture agroécologique au commerce équitable serait un outil de développement pour les producteurs agricoles gabonais dans une perspective de développement territorial du pays qui s'appuie sur les collectivités locales. L'agriculture agroécologique nous semble plus indiquée que les complexes agro-industriels proposés par la politique d'émergence parce que le développement de ces derniers favoriserait « *la subordination de l'agriculture et de l'alimentation aux principes capitalistes du marché qui encouragent la dégradation des ressources environnementales et humaines, particulièrement dans les pays du Sud* » Raynold (2000 : 298). En bref, le développement de l'agriculture biologique au Gabon contribuerait à la fois à l'autonomisation « empowerment » des agriculteurs gabonais et à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire du pays à long terme, tout en lui permettant de continuer à garder la tête du peloton sous-régional dans le maintien de l'équilibre biologique de l'écosystème et dans la lutte contre la déforestation.

La deuxième composante du pilier « *Le Gabon vert* » est l'industrie du bois. La transformation locale des essences du bois est un impératif pour le Gabon qui se doit de saisir les opportunités qu'offre sur le marché mondial des bois tropicaux et de contrecarrer les menaces qui y sont aussi associées. En termes d'opportunités, le bois s'impose comme un matériau de construction d'avenir parce que la recherche scientifique est en train de révéler ses excellentes propriétés (confort thermique, économie pour la consommation d'énergie, poids léger) et de corriger ses défauts (sensibilité aux termites, émissions de formaldéhyde). Ces avancées scientifiques donnent un souffle nouveau au bois comme matériau de construction dans l'habitat, les grands travaux d'infrastructures et les programmes d'efficacité énergétique. Des débouchés nouveaux s'offrent au Gabon pour diversifier son industrie de bois qui est actuellement centrée essentiellement sur la

¹⁵⁷ Expression utilisée pour regrouper l'agriculture agroécologique et le commerce équitable

première transformation (sciage, contreplaqué, déroulage). Ces nouveaux débouchés ne pourraient être saisis que par la remontée de la chaîne de valeur de la première transformation aux systèmes intégrés de construction. L'évolution démographique, l'urbanisation croissante et l'éclosion d'une classe moyenne dans les pays émergents s'accompagnent de besoins considérables en matière d'habitat et de débouchés de plus en plus importants pour le bois transformé. L'expérience canadienne et québécoise d'utilisation du bois comme matériau de construction dans l'habitat pourrait être même mise à profit au Gabon pour valoriser le bois gabonais et développer une industrie de bois locale qui participerait à réduire le déficit en logements dont souffre le pays dans les centres urbains.

La transformation du bois est un moyen pour le Gabon de rattraper aussi bien ses concurrents asiatiques que les deux leaders mondiaux (Brésil et Indonésie) dans l'exportation du bois tropical. Ce groupe de pays a atteint un taux de transformation et de valorisation des arbres abattus avoisinant les 80 %, alors que celui du Gabon n'oscille qu'entre 25 % et 35 %. Si le rattrapage du Gabon par rapport à d'autres pays exportateurs du bois tropical est l'une des motivations pour l'industrialisation de la filière du bois, elle n'en est pas pour autant la seule motivation. En effet, d'autres menaces pèsent sur la filière bois qui est, à juste titre, le premier pourvoyeur d'emplois du secteur privé du pays et le second après la fonction publique. Au premier rang de ces menaces figurent les campagnes de boycott des bois tropicaux lancées par l'Union européenne pour interdire l'importation de ce type de produit dont la traçabilité n'a pas été prouvée dans la chaîne de commercialisation (réf. la législation FLEGT de l'Union européenne). Ces campagnes lancées par l'Union européenne sont une occasion inédite pour les pays exportateurs du bois tropical comme le Gabon de se lancer dans le processus d'aménagement durable du bois. Or beaucoup d'efforts restent à faire au Gabon pour atteindre les standards exigés par l'Union européenne, car selon le PSGE, seulement le tiers de la surface forestière sous concession d'exploitation disposait d'un titre d'agrément définitif d'aménagement durable (concession forestière sous aménagement durable-CFAD) en 2010. À titre de composante du pilier « *Le Gabon vert* », l'industrie du bois est un bon levier pour répondre aux exigences de l'Union européenne et créer davantage d'emplois dans cette filière. La

création de la zone économique spéciale de Nkok est un bon départ pour l'édification d'une industrie du bois au Gabon dans les prochaines décennies.

La troisième composante de pilier « *Le Gabon vert* » est l'industrie des biotechnologies. La biotechnologie est définie par le gouvernement du Canada (2006) par le canal du Conseil consultatif canadien de la biotechnologie (CCCB) comme l'utilisation scientifique directe ou indirecte des organismes vivants dans leur forme naturelle ou modifiée afin de produire des biens et des services ou d'améliorer des processus existants. Les principales facettes de la biotechnologie sont parfois décrites sous forme de couleurs, comme le rouge (pour la santé), le vert (pour l'agriculture, les ressources naturelles et l'environnement), le bleu (pour la vie marine) et le blanc (pour le secteur industriel). Même si la proportion relative d'applications biotechnologiques varie considérablement en fonction des pays, il n'en reste pas moins que la biotechnologie, dans ses multiples facettes, est considérée aujourd'hui comme un outil incontournable pour le développement au XXI^e à cause des réponses qu'elle apporte aux problèmes de la faim, de la santé et au maintien d'un équilibre environnemental et écologique durable.

Les dernières avancées scientifiques permettent maintenant de développer des applications offrant potentiellement des passerelles intéressantes entre la biotechnologie et le développement durable. Est-ce que le fait pour le Gabon d'avoir un écosystème riche en diversité biologique est suffisant pour mettre en place une industrie biotechnologique? En tenant compte de cet avantage comparatif et des dispositions en matière de recherche scientifique, quelles facettes (rouge, vert, bleu et blanc) de la biotechnologie peuvent constituer des axes de l'industrie biotechnologique à développer au Gabon à court, moyen et long terme?

Disposant d'atouts dans la lutte contre les changements climatiques à cause de son massif forestier, le Gabon pourrait, à court terme, se lancer dans les biotechnologies rouges spécialisées dans la protection et la promotion de la santé humaine et animale. L'écosystème gabonais regorge de plantes médicinales qui peuvent être prélevées pour élaborer des substances thérapeutiques (vaccins, stimulants immunitaires, produits biopharmaceutiques, etc.). Le développement de la filière des biotechnologies rouges

peut se faire à court terme parce que le pays dispose déjà d'une infrastructure de recherche sur laquelle il faut s'appuyer pour y asseoir cette facette rouge au Gabon. Il s'agit du Centre international de recherches médicales de Franceville (CIRMF), qui est un fleuron en matière de santé humaine et animale en Afrique. Des recherches sur le SIDA et autres pathologies y sont effectuées, en étroite collaboration avec d'autres centres de recherche aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement.

À moyen terme, les biotechnologies vertes spécialisées dans la protection et l'amélioration de l'environnement pourraient aussi se développer au Gabon. Dans une étendue assez vaste de possibilités et avec les différents mécanismes mis en place par la communauté internationale, le pays peut explorer les options de la biofiltration (traitement des émissions et des déchets organiques) et de la biodépollution (procédés microbiologiques d'épuration de dépôts de déchets toxiques) pour lutter contre la pollution de l'air et de l'eau causée par le développement industriel et une urbanisation anarchique. D'ailleurs, le Gabon a bénéficié en 2006 d'un appui du Fonds de l'ONU pour l'Environnement (PNUE) en vue de l'élaboration « de la Stratégie pour saisir les opportunités des marchés émergents dans les domaines de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de crédits de carbone ». Les technologies de biosurveillance ont un avenir industriel certain au Gabon parce qu'elles seront à tout jamais un service économiquement rentable et socialement utile pour le développement durable et la préservation de l'environnement.

Une autre facette des biotechnologies vertes à développer au Gabon à long terme est celle d'applications qui s'intéressent aux organismes génétiquement modifiés (OGM) et aux organismes vivants modifiés (OVM) utilisés dans l'agriculture, l'élevage et l'agroalimentaire. Dans le but d'améliorer la productivité des complexes agro-industriels, d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et d'assurer la sécurité alimentaire du pays, cette option est aussi envisageable, car les avancées scientifiques de la génétique favorisent désormais une augmentation du rendement des cultures agricoles. Sur le plan de la recherche scientifique, la loi n° 22/2000 du 10 janvier 2001 *déterminant les principes fondamentaux de la recherche scientifique au Gabon* contient des dispositions pouvant permettre la recherche scientifique sur les OGM et les OVM (Bandega-Lendoye et

coll., 2007). L'Institut national supérieur d'agronomie et des biotechnologies (INSAB) de Franceville et l'Institut de recherche agronomique et forestière (IRAF) sont les fondations sur lesquelles le pays devrait bâtir à long terme l'une des facettes vertes de son industrie des biotechnologies. Des possibilités sont aussi nombreuses à long terme pour les biotechnologies bleues avec la biodiversité marine en abondance dans les espaces marines, lagunaires et les eaux continentales localisées à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des aires protégées. Nous ne pouvons passer sous silence les perspectives intéressantes pour les biotechnologies blanches avec l'industrialisation de l'économie gabonaise.

La quatrième et dernière composante du pilier « *Le Gabon vert* » est le géotourisme. Cette composante est de loin la plus prometteuse de ce pilier parce que le pays dispose d'atouts touristiques qu'il faut valoriser pour augmenter la contribution du tourisme dans la création d'emplois, de richesse, et le développement du pays. La mise en œuvre de cette composante est incontournable pour renforcer le poids économique du tourisme et du secteur tertiaire dans le produit intérieur brut au Gabon. Les innombrables possibilités qu'offre le territoire gabonais obligent à faire des choix judicieux quant aux segments à privilégier. Le segment de l'écotourisme, qui est un puissant levier pour la protection de l'environnement au même titre que l'agriculture biologique, permettra de valoriser la biodiversité biologique dans les aires protégées et les parcs nationaux. Par la création des activités génératrices de revenus, les populations gabonaises à proximité de ces sites écotouristiques bénéficieraient d'importantes retombées économiques.

En plus du segment de l'écotourisme qui a été privilégié par la classe dirigeante du pays, nous sommes d'avis qu'il est aussi pertinent d'intégrer d'autres segments, le tourisme culture et historique ainsi que le tourisme balnéaire, qui mettront en valeur d'autres aspects des aménités culturelles, environnementales et patrimoniales du territoire gabonais. La filière du tourisme culturel et historique jouit d'une variété de sites permettant aux touristes de découvrir le patrimoine culturel et historique du Gabon. Parmi ces sites, nous pouvons citer les sites rupestres et les sites religieux. Tandis que les sites rupestres de l'âge de fer dans la réserve de Lopé racontent l'esclavage et la traite négrière, les sites religieux, comme le presbytère des missionnaires spiritains de Saint-

Paul de Donguila, présentent les vestiges racontant l'histoire de la colonisation religieuse du peuple gabonais. Le segment du tourisme balnéaire est loin d'avoir dit son dernier mot avec les plages magnifiques le long des 800 km de littoral maritime, plus spécifiquement aux caps Santa Clara, Estérias et Pointe Denis. La densification des activités dans ce segment est importante pour faire du Gabon une future destination majeure en matière de pêche sportive, d'ornithologie (observation des oiseaux) et de safari (gorilles, éléphants, hippopotames, buffles, Luths, etc.). À l'instar de l'écotourisme, les segments du tourisme balnéaire, culture et historique favoriseraient également la création de richesses pour les populations à proximité des sites valorisés.

Le cinquième pilier de la stratégie de diversification économique territoriale que nous proposons est « *Le Gabon gris* ». Ce pilier mise surtout sur la valorisation de la matière grise du capital humain. Il est universellement reconnu que le capital humain a été un facteur de développement des pays développés et l'est actuellement pour les pays émergents d'Asie et d'Amérique latine. Si le Gabon est démunie quantitativement (faible densité de population) sur le plan du capital humain, il ne l'est guère qualitativement parce que l'État applique depuis plusieurs décennies une politique volontariste d'octroi de bourses d'études aux étudiants gabonais pour entreprendre ou poursuivre des cursus universitaires au Gabon et à l'étranger dans plusieurs domaines d'études. La matière grise de ce « *brain trust* » national, comme l'appelle Ropivia (2007), mérite d'être valorisée et renforcée afin qu'il participe au développement du pays. « *Le Gabon gris* » est un pilier qui se décompose en quatre filières qui contribueraient à la diversification économique territoriale du Gabon.

La première composante est celle des technologies de l'information et de la communication (TIC), indispensable pour bâtir une économie numérique au Gabon au moment où ce type d'économie est en explosion en Afrique. Selon la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (2012), le marché de la téléphonie mobile en Afrique a explosé en l'espace de cinq ans. On y recense environ 650 millions d'abonnements, ce qui place le continent devant l'Union européenne et les États-Unis. Le défi à relever en Afrique et au Gabon, en particulier, est de réussir à faire en sorte que les innovations en matière de TIC profitent à tous, y compris aux pauvres, aux plus

vulnérables et aux habitants des régions les plus reculées. La composante TIC du pilier « *Le Gabon gris* » est une façon pour le « *brain trust* » national (masse critique de l'intelligentsia) de mettre à profit son savoir et savoir-faire au service de la nation pour améliorer l'accès aux services de téléphonie, d'Internet, d'audiovisuel sur l'ensemble du territoire.

En plus de l'accès, le développement des TIC devrait participer à l'amélioration de la qualité du service par une augmentation substantielle du débit d'Internet. La nécessité pour le Gabon est de bâtir une filière des TIC suffisamment concurrentielle pour promouvoir l'innovation aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. L'administration publique gabonaise a besoin d'être interconnectée pour une plus grande efficacité et efficience à la fois dans les services centraux que dans les services déconcentrés et décentralisés. Les autorités gabonaises ont l'ambition d'installer un *Backbone fibre optique national* comme support du Wimax administratif national, réseau sans fil haut débit qui interconnectera l'ensemble des sites de l'administration publique gabonaise (République gabonaise-PSGE, 2012). Que dire des avantages que l'utilisation des TIC (réseau Internet, messagerie électronique) apporterait dans le système de la santé sur le plan des diagnostics des pathologies à distance. Dans le secteur privé, la modernisation de l'infrastructure des TIC favoriserait inéluctablement la compétitivité de plusieurs secteurs d'activités, dont les services financiers et bancaires.

Les services financiers et bancaires constituent la deuxième composante du pilier « *Le Gabon gris* ». Comme il a été spécifié dans la section précédente, le secteur financier et bancaire gabonais a besoin d'être consolidé pour que le pays devienne un pôle financier régional. Selon nous, le développement de cette composante est intimement lié à celui des technologies de l'information et de la communication (TIC), car l'essor des TIC en Afrique s'accompagne d'opportunités à saisir pour les services financiers et bancaires. Grâce à l'essor des TIC au Sénégal, l'opérateur SONATEL (filiale d'Orange) a lancé un service d'envoi de fonds qui a permis à ses 200 000 abonnés d'envoyer et de recevoir de l'argent par le biais de leur téléphone portable. Cet exemple illustre bien l'une des façons de développer de nouveaux produits financiers grâce aux TIC. Les dernières réformes entreprises par les autorités politico-administratives avec la création de l'Agence

nationale des infrastructures numériques et des fréquences (ANINF) démontrent que le Gabon est en train de poser les jalons juridiques et infrastructurels pour que les TIC puissent participer à l'amélioration de la compétitivité des services financiers et bancaires.

Un système financier fiable et efficient est essentiel à la croissance à moyen et long terme de l'économie. En effet, selon une recension récente de la littérature, la qualité de la prestation des services financiers est un facteur déterminant de la croissance économique¹⁵⁸. Pour se mettre sur les rails de l'émergence et du développement, le Gabon ne peut se passer d'une filière compétitive et performante des services financiers et bancaires. Pour que le système financier et bancaire gabonais atteigne un niveau de compétitivité et d'efficience semblable à celui des pays émergents et des pays développés à moyen et long terme, des modifications devront être apportées au cadre législatif et réglementaire pour permettre l'élargissement des services financiers avec les firmes de courtage en valeurs mobilières, les sociétés de financement de capital risque et de crédit-bail. Une telle consolidation des services financiers et bancaires est importante pour permettre aux PME/PMI d'accéder au capital pour investir et diversifier leurs activités. Les autorités gabonaises peuvent s'inspirer de l'expérience canadienne, dont les réformes réalisées dans le passé ont contribué à hisser le système bancaire du pays au premier rang mondial selon le Rapport sur la compétitivité mondiale 2012 du Forum économique mondial¹⁵⁹.

Les services professionnels pour entreprises constituent la troisième composante du pilier « *Le Gabon gris* » de la stratégie de diversification économique territoriale que nous proposons dans le cadre de ce travail de recherche en développement régional. Cette composante est cruciale parce que les services professionnels jouent un rôle important dans le fonctionnement des économies modernes et ils figurent parmi les secteurs de services ayant la croissance la plus rapide dans les pays en développement (Dihel et coll., 2010). Une étude a révélé qu'il y a une forte corrélation entre la productivité des entreprises africaines et leur accès aux services professionnels (Arnold et coll., 2006).

¹⁵⁸ Dolar, V. et C. Meh (2002). « Financial Structure and Economic Growth: A Non-Technical Survey », document de travail n° 2002-24, Banque du Canada.

¹⁵⁹ <http://www.international.gc.ca/investors-investisseurs/assets/pdfs/download/canada-services-financiers-2012-WCAG.pdf> consulté le 6 juin 2013.

Les services juridiques et comptables fournis aux entreprises contribuent de manière essentielle à réduire les coûts de transaction, considérés comme l'une des principales contraintes pesant sur la croissance économique en Afrique. Attendu que les services professionnels (audit comptable, juridique, d'ingénierie, d'informatique) fournis aux entreprises participent de manière substantielle au bon fonctionnement des autres secteurs d'activités, il sied bien de densifier davantage cette filière au Gabon, de telle sorte qu'elle puisse répondre aux besoins des autres filières que l'on veut développer dans les secteurs primaires et secondaires pour diversifier l'économie gabonaise.

La composante des services professionnels pour entreprises devrait se bâtir autour des cols blancs œuvrant dans les métiers de la gestion d'entreprises, notamment les services de咨询 en comptabilité, en audit comptable, en ingénierie financière, en marketing, en commerce international, en gestion des ressources humaines, en gestion des opérations (logistique), en gestion et évaluation de projets. Les instituts et les écoles supérieures forment suffisamment de main-d'œuvre qualifiée qui peut s'engager dans la voie entrepreneuriale en créant des firmes de consultants pour aider d'autres entrepreneurs gabonais et étrangers implantés au Gabon à mieux réussir en affaires. Si cette première catégorie d'activités demeure la colonne vertébrale des services professionnels pour entreprises, il nous semble pertinent de valoriser également la matière grise gabonaise dans les services juridiques en matière de fusion-acquisitions, de partenariat public-privé et dans les services d'ingénierie (génie civil, mécanique, électronique...) pour qu'ils participent à l'émergence d'un tissu économique national diversifié. Les efforts déployés par les dirigeants politico-administratifs de la CEEAC pour une intégration régionale effective est une raison suffisante pour développer les services professionnels gabonais pour entreprises afin qu'ils participent à moyen et long terme à la diversification des exportations du pays.

La dernière et quatrième composante du pilier « *Le Gabon gris* » de la diversification économique territoriale est la filière de la formation et recherche scientifique. Cette composante a pour ambition de renforcer les capacités du capital humain afin que le pays puisse disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente capable de participer à son développement territorial. En tenant compte des filières à développer dans la stratégie de

diversification économique territoriale proposée et du recensement des filières d'études offertes au Gabon, le curriculum de formation et de la recherche scientifique doit impérativement être bonifié pour l'arrimer aux besoins de développement du pays. Une première filière sur laquelle il faut bâtir la composante Formation et recherche scientifique du pilier « *Le Gabon gris* » est de mettre sur pied des cursus de formation dans les métiers de la gestion des aires protégées pour valoriser la diversité biologique de la forêt tropicale gabonaise. À ce sujet, une étude réalisée par l'IFIP¹⁶⁰ et commanditée par la COMFAC¹⁶¹, ECOFAC¹⁶², RAPAC¹⁶³, RIFFEAC¹⁶⁴ et l'UE¹⁶⁵ a identifié plusieurs besoins quantitatifs par emplois-type au niveau de la sous-région de l'Afrique Centrale.

Dans le cas du Gabon, ces besoins dont l'estimation a été faite sans égard au personnel en place sont résumés dans le tableau 20 ci-dessous. Depuis la publication de cette étude, soixante-douze éco-gardes ont reçu leur attestation de fin de formation en août 2010 et ont été affectés dans les treize parcs nationaux. Dans la même foulée, 69 nouveaux agents des eaux et forêts (26 ingénieurs et 43 techniciens supérieurs) ont été diplômés de l'École nationale des eaux et forêts (ENEF) du cap Estérias en novembre 2011. Cette nouvelle main-d'œuvre qualifiée contribuerait à réduire le déficit en la matière dans le domaine de la protection et de la valorisation de l'environnement au Gabon. L'étude de l'IFIP (2009) avait aussi soulevé le manque de formation et de statut juridique pour le métier d'éco-guide dans la CEMAC et les auteurs de cette étude avaient suggéré aux autorités des pays de la communauté de remédier à ce manquement. Les autorités gabonaises s'activent pour voir dans quelle mesure l'ENEF pourrait offrir une formation de (Bac + 2) en éco-guide.

¹⁶⁰ IFIP : Cabinet d'ingénierie de la formation et d'ingénierie de projet en Afrique.

¹⁶¹ COMFAC : Commission des forêts de l'Afrique centrale.

¹⁶² ECOFAC : Programme de conservation et d'utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers en Afrique centrale.

¹⁶³ RAPAC : Réseau des aires protégées d'Afrique centrale.

¹⁶⁴ RIFFEAC : Réseau des institutions de formation forestière et environnementale de l'Afrique centrale.

¹⁶⁵ UE : Union européenne.

Tableau 20 : Estimation des besoins quantitatifs par emploi-type au Gabon

Emploi-type	Nombre
Directeur d'aire protégée (DAP)	13
Chef de service protection et surveillance	13
Chef de service valorisation et communication	13
Chef de service éducation environnementale et développement communautaire	13
Chef de service suivi écologique et recherche	13
Chef de service aménagement et logistique	13
Éco-garde	583
Éco-guide	13
Directeur de la faune et des aires protégées	1
Directeur général agence	1
Directeur technique et scientifique des aires protégées	1
Directeur valorisation des aires protégées	1
Directeur du renforcement des compétences des aires protégées	1
Chef de service des aires protégées	1
Chef de service valorisation et protection des aires protégées	2
Total	682

Source : IFIP (2009).

Pour la formation aux métiers du tourisme, l'École d'hôtellerie et de tourisme de la CEMAC, localisée à N'Gaoundéré au Cameroun, a pour mission de former les jeunes de la région dans ce corps de métier. Un projet est sur la planche à dessin du gouvernement pour créer une École des métiers du bois au cap Estérias, en banlieue de Libreville. Pour mettre sur pied la formation de pointe en environnement, un accord de partenariat a été signé en mars 2012 entre le CIRMF et l'Université de Rouen pour la mise en place d'un projet scientifique et pédagogique intitulé École tropicale (ECOTROP) afin de favoriser le partage et l'échange des connaissances scientifiques Nord-Sud. Dans le cadre de cette entente, il y aura la création d'une maîtrise internationale ouverte aux étudiants gabonais et français intitulée « *Biodiversité, écologie, paléoenvironnement et gestion durable des écosystèmes tropicaux* »¹⁶⁶. Des partenariats universitaires en recherche avec le Québec sont aussi envisageables dans la foresterie et la transformation du bois, car des recherches de pointe dans ces domaines sont déjà en cours. L'Université du Québec à Chicoutimi est déjà dotée des pavillons de recherche en foresterie et sur le bois.

¹⁶⁶ Portail officiel du Gabon : <http://www.gabon-services.com/les-actions/enseignement-recherche-sante/enseignement-superieur-et-formations> consulté le 25 juillet 2012.

La deuxième filière sur laquelle il faut bâtir la composante formation et recherche scientifique s'articule autour des formations aux métiers des mines et des hydrocarbures pour soutenir, puis concourir à son succès, la mise en œuvre de projets dans les branches à développer dans les piliers « *Le Gabon minier* » et « *Le Gabon énergie* ». Cette filière s'appuiera sur l'École des mines et de la métallurgie, d'une part, et sur l'Institut du pétrole et du gaz (IPG), d'autre part. Tandis que l'École des mines et de la métallurgie viendrait étoffer les formations déjà offertes par l'Université des sciences et techniques de Masuku à l'École polytechnique en formant des ingénieurs et techniciens supérieurs dans ces métiers, l'IPG, qui est née en 2010 d'un partenariat public-privé entre l'État gabonais et les principaux opérateurs pétroliers au Gabon (Total Gabon, Addax Petroleum, ENI¹⁶⁷, Perenco et Shell Gabon) avec l'appui technique de l'Institut français du pétrole (IFP), formerait aux métiers du pétrole et du gaz. D'ailleurs, une cohorte de 13 diplômés a gradué en novembre 2011. Leur intégration sur le marché du travail dans les métiers du pétrole et du gaz naturel aiderait à l'essor d'une industrie pétrochimique performante au Gabon.

La formation aux métiers professionnels du bois, des bâtiments et travaux publics (BTP) est la troisième filière de la composante formation et recherche scientifique du pilier « *Le Gabon gris* ». La pertinence de cette troisième branche s'explique par le fait que la mise en œuvre des différents projets nécessiterait la construction d'infrastructures importantes de tout genre disséminées dans tout le pays. De toute façon, tous les corps de métier sont indispensables à la bonne marche d'une nation. En attendant l'ouverture de l'École des métiers du bois et dans le but de juguler le chômage chez les 4 828 jeunes déscolarisés recensés dans le cadre du projet d'Appui à la formation professionnelle (AFOP), l'État gabonais et la Commission européenne ont débloqué 234 millions de francs CFA pour financer la formation de 600 d'entre eux dans treize filières d'apprentissage des métiers du bois et du bâtiment et travaux publics (BTP). Dans les métiers BTP, il a été retenu de former les compagnons suivants : briquetier-maçon, coffreur, ferrailleur, plombier, peintre bâtiment et électricien bâtiment. Dans le cas des métiers du bois, les compagnons menuisier-ébéniste, menuisier bâtiment, vernisseur, charpentier couvreur et mécanicien

¹⁶⁷ ENI : Ente Nazionale Idrocarburi est la société nationale italienne des hydrocarbures dont la capitalisation boursière en fait le cinquième groupe pétrolier mondial (classement par chiffre d'affaires).

affûteur seront formés. Les apprentis ont été répartis entre les centres de formation de Nkembo, à Libreville (195 places), de Franceville (105 places), de Koulamoutou (45 places), de Port-Gentil (30 places), de Tchibanga (105 places), d'Oyem (75 places) et de Makokou (45 places). Le caractère novateur de ce projet est que chaque jeune disposera d'un kit complet de matériel nécessaire pour exercer son métier pendant sa formation et sur le marché du travail. Il est important de noter que les autorités gabonaises s'activent aussi pour intégrer l'entrepreneuriat dans l'enseignement général et professionnel au Gabon dans le but de stimuler l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et de renverser la tendance lourde qui montre que plus des deux-tiers du secteur privé sont aux mains des expatriés. L'Atlas de l'enseignement technique et de la formation professionnelle publié en 2011 indique que le projet débuté en 2010 a permis de former 580 jeunes aptes à assister un ouvrier dans l'exercice de son métier dans les secteurs porteurs de l'économie gabonaise : le bois, le bâtiment et les travaux publics¹⁶⁸.

Au terme de la description de la diversification économique territoriale, nous constatons que celle-ci s'appuie sur cinq piliers de développement décomposés en filières, soit quatre composantes par pilier. L'exploitation de la mine de fer de Belinga, l'exploitation d'autres ressources minières et géologiques, l'industrie métallo-sidérurgique et l'industrie pétrochimique sont les quatre composantes du premier pilier, à savoir « *Le Gabon minier* ». Constituant le deuxième pilier, « *Le Gabon énergie* » s'appuie sur quatre composantes : gaz naturel, hydroélectricité, énergie solaire et biomasse forestière. Le troisième pilier est « *Le Gabon bleu* » et ses quatre composantes sont l'aquaculture, la pêche artisanale, la pêche industrielle et l'industrie marine. Quatrième pilier, « *Le Gabon vert* » a comme composantes l'agriculture agroécologique, l'industrie du bois, l'industrie des biotechnologies et le géotourisme. « *Le Gabon gris* », le cinquième et dernier pilier, s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication, les services financiers et bancaires, les services professionnels pour entreprises et la formation et recherche scientifique. La figure 5 ci-après présente de façon synoptique les piliers de la stratégie de diversification économique territoriale proposée pour un développement territorial à long terme du Gabon.

¹⁶⁸ <http://www.bdpGabon.org/articles/2011/04/16/le-premier-atlas-de-l%20enseignement-technique-et-de-la-formation-professionnelle-gabonais-a-ete-officiellement-presente-au-public/#.UbJ50tj7mOg> consulté le 25 juillet 2012.

Figure 5 : Piliers de la stratégie de diversification économique territoriale du Gabon



Les composantes des piliers de la diversification économique territoriale présentées au tableau 21 constituent les branches à développer pour bâtir un développement territorial qui permettrait au pays de réduire les inégalités sociales et les disparités territoriales. L'identification de ces branches ou filières nous permet donc de répondre à la troisième question de recherche qui a été énoncée dans l'introduction générale de ce travail de recherche en développement régional.

Tableau 21 : Les composantes de la stratégie de diversification économique territoriale

Stratégie	Piliers	Composantes ou filières
Diversification économique territoriale	« <i>Le Gabon minier</i> »	1. Mine de fer de Belinga 2. Autres ressources minières et géologiques 3. Industrie métallo-sidérurgique 4. Industrie pétrochimique
	« <i>Le Gabon énergie</i> »	5. Gaz naturel 6. Hydroélectricité 7. Énergie solaire 8. Biomasse forestière
	« <i>Le Gabon bleu</i> »	9. Aquaculture 10. Pêche artisanale (maritime et continentale) 11. Pêche industrielle (côtière et hauturière) 12. Industrie marine
	« <i>Le Gabon vert</i> »	13. Agriculture agroécologique 14. Industrie du bois 15. Industrie des biotechnologies 16. Géotourisme (tourisme et écotourisme)
	« <i>Le Gabon gris</i> »	17. Technologies de l'information et de la communication 18. Services financiers et bancaires 19. Services professionnels pour entreprises 20. Formation et recherche scientifique

La revue de la littérature effectuée au deuxième chapitre nous a permis de recenser plusieurs stratégies et typologies de diversification économique qui ont été expérimentées dans d'autres pays du monde. Bien que les filières retenues pour diversifier l'économie gabonaise soient identifiées, une préoccupation demeure tout de même : Quelles stratégies et typologies de la diversification ces branches favoriseront-elles?

6.2.2-Stratégies et typologies de la diversification économique territoriale

La description des piliers de la diversification économique territoriale et leurs composantes nous laissent croire que ces derniers stimuleraient la mise en œuvre au Gabon des stratégies et typologies de la diversification analysées dans le deuxième chapitre. Dans le but de faire une distinction claire et nette, nous allons, d'une part, rappeler les stratégies de diversification et, d'autre part, répertorier les piliers qui les favoriseraient. Le même principe de raisonnement sera utilisé avec les typologies de la diversification.

Rappelons que la littérature a permis de recenser cinq stratégies de diversification qui ont été expérimentées dans le monde. Il s'agit de la première Révolution verte « *scientifico-technique* », la seconde Révolution verte « *agriculture biologique ou agroécologique* », *l'industrialisation par substitution des exportations (ISE), par substitution des importations (ISI) et par les industries industrialisantes (III)*. Cette même littérature a aussi permis d'identifier cinq types de diversification, à savoir : la diversification horizontale, la diversification verticale, la diversification financière, la diversification géographique, la diversification latérale. Sur le plan des stratégies de diversification, nous constatons donc que les piliers et certaines de leurs composantes favoriseraient surtout trois des cinq stratégies recensées dans la littérature.

Tout d'abord, le pilier « *Le Gabon minier* », avec l'exploitation de la mine de fer de Belinga, d'autres ressources minières et géologiques (encore inexploitées) et la valorisation locale du manganèse et du fer avec l'industrie métallo-sidérurgique, permettrait au Gabon d'endosser les principes qui sous-tendent la stratégie d'industrialisation par substitution des exportations (ISE), c'est-à-dire étendre le nombre et la variété des produits exportés. Dans un horizon à long terme, le développement de l'hydroélectricité du pilier « *Le Gabon énergie* » et l'exploitation du gaz naturel pourraient faire du Gabon un exportateur d'énergie sur le plan sous-régional, ce qui serait de nature à favoriser, dans une certaine mesure, l'ISE. L'ISE serait aussi favorisée par « *Le Gabon bleu* » par le biais de l'industrie marine, qui transformerait localement les produits halieutiques avant de les exporter vers les marchés étrangers (Afrique centrale, Afrique, Europe, Asie...). L'industrie du bois dans le pilier « *Le Gabon vert* »

propulserait aussi l'ISE grâce à la transformation locale des grumes de bois en produits semi-finis et finis, ce qui engendrerait des revenus supplémentaires lorsque ces derniers seraient exportés à l'étranger. Pour terminer, l'ISE serait aussi favorisée par le pilier « *Le Gabon gris* » à travers l'exportation aussi bien des services financiers et bancaires que des services professionnels pour entreprises. D'ailleurs, le mouvement d'exportation des services financiers et bancaires est déjà en cours, puisque BGFI Bank, le premier groupe financier de la zone CEMAC, est déjà implantée au Cameroun, au Congo, en République centrafricaine et en Guinée équatoriale. Les services professionnels pour entreprises qui se développeront au Gabon pourraient également s'exporter vers des pays comme la Guinée équatoriale, Sao Tomé et Principe et d'autres pays de la sous-région.

Pour sa part, la stratégie d'industrialisation par substitution des importations (ISI) serait stimulée par trois des cinq piliers de la diversification économique territoriale et leurs composantes : « *Le Gabon bleu* », « *Le Gabon vert* » et « *Le Gabon gris* ». Les filières de l'aquaculture, de la pêche artisanale et de la pêche industrielle de l'axe « *Le Gabon bleu* » aideront le pays à combler ses besoins alimentaires en substituant les importations des produits halieutiques par une production locale. Une organisation adéquate de ces trois filières permettrait au Gabon de produire localement ce dont il a besoin pour nourrir sa faible population. « *Le Gabon vert* » contribuerait à l'industrialisation par substitution des importations (ISI) grâce à sa composante de l'agriculture agroécologique dont la production viendrait étoffer la production agricole de manière à ce que cette filière fasse partie de la solution pour mettre le Gabon sur la voie de l'autosuffisance alimentaire et de la sécurité alimentaire. En principe, l'agriculture biologique est en soi une stratégie de la diversification, mais aux fins de la démonstration, nous la considérons comme un levier de l'ISI, puisque l'enjeu de l'insuffisance alimentaire du pays est beaucoup plus criant que celui de la préservation de l'environnement. En effet, sur le plan de la préservation de l'environnement, le pays a été classé le 40^e pays le plus écologique du monde d'après « *l'indice de performance environnementale*¹⁶⁹ » publié par l'Université Yale aux États-Unis. Cette position classe le Gabon en tête de peloton des pays africains devant la

¹⁶⁹ **L'indice de performance environnementale (IPE)** est calculé à partir de 22 indicateurs qui prennent en compte la durabilité environnementale, les dotations en ressources naturelles, les niveaux de pollution passés et présents, les efforts de gestion de l'environnement, les contributions à la protection du patrimoine mondial et la capacité d'une société à améliorer la performance environnementale au cours du temps.

Zambie (57^e) et le situe à trois rangs après le Canada (37^e)¹⁷⁰. L'ISI pourrait aussi se développer grâce au pilier « *Le Gabon gris* » par le biais des services professionnels pour entreprises. Il est évident que l'essor local des services professionnels performants pour entreprises inciterait les entreprises privées, les entreprises parapubliques et les paliers de gouvernement (central et décentralisé) à recourir davantage à l'expertise professionnelle nationale avec des tarifs généralement plus accessibles que ceux des firmes professionnelles internationales.

La diversification économique territoriale que nous proposons mettrait le Gabon sur le chemin de l'industrialisation par les industries industrialisantes (III) dans le sens où les *outputs* d'un secteur ou d'une filière deviendraient les *inputs* d'un autre secteur ou d'une autre filière. L'articulation judicieuse des complémentarités entre les filières des cinq piliers est de nature à favoriser l'essor d'une industrialisation par les industries industrialisantes. Les *outputs* énergétiques de la filière de l'hydroélectricité du pilier « *Le Gabon énergie* » seront des *inputs* énergétiques importants, non seulement pour l'industrie métallo-sidérurgique (« *Le Gabon minier* »), mais également pour l'industrie marine (« *Le Gabon bleu* ») et pour l'industrie du bois (« *Le Gabon vert* »). Dans la même perspective, l'exploitation de la mine de fer dans l'Ogooué Ivindo et l'augmentation de la production de manganèse dans le Haut-Ogooué et le Moyen Ogooué permettraient l'éclosion d'une industrie métallo-sidérurgique par la mise en œuvre de complexes métallurgiques de ferromanganèse de Belinga et de Moanda. Que dire de la combinaison des filières du gaz naturel et du pétrole brut du pilier « *Le Gabon énergie* », qui agirait aussi en faveur de l'III par la valorisation locale des produits pétroliers et gaziers pour bâtir une industrie pétrochimique. L'III serait aussi favorisée par l'industrie marine du pilier « *Le Gabon bleu* » par la transformation des produits halieutiques en provenance des filières de l'aquaculture, de la pêche artisanale et de la pêche industrielle. Les alliages issus de l'industrie métallo-sidérurgique du pilier « *Le Gabon minier* » pourraient être très utiles dans le volet chantier naval de l'industrie marine. L'énergie issue de la filière biomasse forestière du pilier « *Le Gabon vert* » pourrait être utilisée pour le développement de l'industrie du bois. De même, les interdépendances entre la filière de la

¹⁷⁰ Le Quotidien Gabon Review : <http://gabonreview.com/blog/le-gabon-40e-pays-le-plus-ecologique-du-monde/#axzz21L8TNWo> consulté le 26 juillet 2012.

formation et recherche scientifique et celle de l'industrie biotechnologique contribueraient au développement à long terme d'une industrie pharmaceutique. Que dire de la modernisation des filières et des industries comme la formation et recherche scientifique, les services financiers et bancaires, le géotourisme, les biotechnologies, l'énergie solaire grâce aux technologies de l'information et de la communication. Le tableau 22 ci-dessous présente de façon synoptique les trois stratégies d'industrialisation qui seront propulsées par les piliers et les composantes de la diversification économique territoriale.

Tableau 22 : Piliers de la diversification économique et stratégies d'industrialisation

Stratégies d'industrialisation	Composantes et piliers de la diversification économique territoriale
Industrialisation par substitution des exportations (ISE)	<ul style="list-style-type: none"> → Mine de fer de Belinga « <i>Le Gabon minier</i> » → Autres ressources minières et géologiques « <i>Le Gabon minier</i> » → Industrie métallo-sidérurgique « <i>Le Gabon minier</i> » → Gaz naturel « <i>Le Gabon énergie</i> » → Hydroélectricité « <i>Le Gabon énergie</i> » → Industrie marine « <i>Le Gabon bleu</i> » → Services financiers et bancaires « <i>Le Gabon gris</i> » → Services professionnels pour entreprises « <i>Le Gabon gris</i> »
Industrialisation par substitution des importations (ISI)	<ul style="list-style-type: none"> → Aquaculture « <i>Le Gabon bleu</i> » → Pêche artisanale « <i>Le Gabon bleu</i> » → Pêche industrielle « <i>Le Gabon bleu</i> » → L'agriculture agroécologique « <i>Le Gabon vert</i> » → Services professionnels pour entreprises « <i>Le Gabon gris</i> »
Industrialisation par les industries industrialisantes (III)	<ul style="list-style-type: none"> → Industrie métallo-sidérurgique « <i>Le Gabon minier</i> » → Industrie pétrochimique « <i>Le Gabon minier</i> » → Industrie marine « <i>Le Gabon bleu</i> » → Industrie du bois « <i>Le Gabon vert</i> »

La stratégie de diversification économique territoriale proposée permettrait de mettre en valeur plusieurs typologies de la diversification économique recensées de la littérature au nombre desquelles se trouvent la diversification horizontale, la diversification verticale, la diversification financière, la diversification géographique et la diversification latérale. Parmi toutes ces typologies, la diversification horizontale est celle qui toucherait les trois secteurs d'activités du tissu économique du Gabon.

Dans le secteur primaire, la diversification horizontale serait stimulée par la mise en œuvre de projets dans les piliers « *Le Gabon minier* », « *Le Gabon vert* » et « *Le Gabon bleu* ». Plus spécifiquement, « *Le Gabon minier* » contribuerait à la diversification horizontale du primaire par l'exploitation des ressources minières et géologiques inexploitées jusqu'à présent au Gabon, ce qui contribuerait à la densification de ce secteur d'activité dans le but de réduire la dépendance de l'économie vis-à-vis de l'or noir. Tandis que la contribution du pilier « *Le Gabon vert* » se situerait dans le développement d'une agriculture biologique préurbaine et rurale, celle de l'axe « *Le Gabon bleu* » résiderait dans la densification du secteur de la pêche avec plus d'activités dans l'aquaculture, la pêche artisanale et la pêche industrielle.

Dans le secteur secondaire, la diversification horizontale serait propulsée, d'une part, par « *Le Gabon énergie* » au travers de la production et de la distribution d'énergies renouvelables et propres (énergie solaire, biomasse forestière) et d'une énergie fossile (gaz naturel). Pour sa part, « *Le Gabon minier* » participerait à la diversification horizontale du secteur secondaire par l'essor d'une industrie pétrochimique et d'une industrie métallo-sidérurgique qui permettrait de valoriser localement les ressources naturelles tirées du sous-sol gabonais. La diversification horizontale du secteur secondaire serait aussi stimulée par le pilier « *Le Gabon bleu* » grâce à l'édification d'une industrie marine par la transformation des produits halieutiques et la construction d'un chantier naval spécialisé dans les équipements et infrastructures de la pêche. Les industries des biotechnologies et du bois du pilier « *Le Gabon vert* » participeraient à la diversification horizontale du secteur secondaire en s'ajoutant aux filières déjà existantes.

Dans le secteur tertiaire, la diversification horizontale serait tonifiée par le pilier « *Le Gabon vert* » avec le développement du géotourisme autour de l'écotourisme, du tourisme balnéaire et du tourisme culturel et historique. « *Le Gabon gris* » favoriserait également la diversification horizontale du secteur tertiaire par la densification des activités dans les filières des technologies de l'information et de la communication, des services financiers et bancaires, des services professionnels pour entreprises et de la formation et recherche scientifique. La diversification de l'offre de formation et de recherche scientifique dans le système éducatif gabonais permettrait aux disciplines scientifiques et techniques à la fois au niveau professionnel, collégial et universitaire d'être revalorisées pour mieux s'arrimer aux besoins en main-d'œuvre qualifiée des secteurs d'activités du pays. Le tableau 23 synthétise la typologie de la diversification horizontale en fonction des secteurs d'activités et des filières retenues dans la stratégie de la diversification économique territoriale.

Tableau 23 : La diversification horizontale par secteur d'activité

Typologies	Secteurs	Filières et piliers de la diversification économique territoriale
Diversification horizontale	Primaire	<ul style="list-style-type: none"> → Mine de fer de Belinga « <i>Le Gabon minier</i> » → Autres ressources minières et géologiques « <i>Le Gabon minier</i> » → Aquaculture « <i>Le Gabon bleu</i> » → Pêche artisanale « <i>Le Gabon bleu</i> » → Pêche industrielle « <i>Le Gabon bleu</i> » → L'agriculture agroécologique « <i>Le Gabon vert</i> »
	Secondaire	<ul style="list-style-type: none"> → Industrie pétrochimique « <i>Le Gabon minier</i> » → Industrie métallo-sidérurgique « <i>Le Gabon minier</i> » → Gaz naturel « <i>Le Gabon énergie</i> » → Énergie solaire « <i>Le Gabon énergie</i> » → Biomasse forestière « <i>Le Gabon énergie</i> » → Industrie marine « <i>Le Gabon bleu</i> » → Industrie du bois « <i>Le Gabon vert</i> » → Industrie des biotechnologies « <i>Le Gabon vert</i> »
	Tertiaire	<ul style="list-style-type: none"> → Géotourisme « <i>Le Gabon vert</i> » → TIC « <i>Le Gabon gris</i> » → Services professionnels pour entreprises « <i>Le Gabon gris</i> » → Formation et recherche scientifique « <i>Le Gabon gris</i> »

La diversification verticale, quant à elle, serait stimulée par l'essor des nouvelles industries qui verraien le jour grâce à la valorisation locale des ressources naturelles. La création de valeur ajoutée supplémentaire grâce à la valorisation des essences forestières et à l'industrie du bois dans « *Le Gabon vert* » contribuerait à accroître le poids du secteur secondaire dans le produit intérieur brut. Cette contribution au PIB serait aussi bonifiée par le biais des industries pétrochimique et métallo-sidérurgique du pilier « *Le Gabon minier* » et de l'industrie marine du pilier « *Le Gabon bleu* ». Ces industries plaideraient, à long terme, pour une diversification verticale de l'économie gabonaise, puisque la contribution du secteur secondaire à la création de richesses nationales augmenterait de manière importante au cours des prochaines années et décennies si la conjoncture économique internationale demeure attractive pour les matières premières transformées.

La diversification financière est une autre typologie qui serait vitalisée par les piliers et les composantes de la diversification économique territoriale que nous proposons. En effet, la dépendance financière du Gabon aux recettes pétrolières et sa vulnérabilité aux chocs extérieurs seraient atténuées par la valorisation locale des ressources naturelles du pays. L'industrie marine (« *Le Gabon bleu* »), l'industrie pétrochimique et l'industrie métallo-sidérurgique (« *Le Gabon minier* »), et l'industrie du bois, celle des biotechnologies et le géotourisme (« *Le Gabon vert* ») élargiraient non seulement le portefeuille d'activités du tissu économique du Gabon, mais également ses sources de revenus. Cela aurait comme avantage d'amortir les effets sur l'économie gabonaise des chocs extérieurs (crises économiques) qui pourraient survenir à cause des fluctuations cycliques (hausse ou baisse) des cours des matières premières, et du pétrole en particulier.

Les piliers et les composantes de la diversification économique territoriale proposée sont articulés de telle façon qu'ils puissent induire une diversification géographique à la fois sur le plan endogène et exogène de l'économie gabonaise. Sur le plan endogène, l'exploitation des ressources naturelles disséminées dans toutes les régions du pays permettrait une diversification géographique du pays par un développement régional et territorial de diverses localités du pays. À titre d'exemple, l'exploitation de la mine de fer de Belinga du pilier « *Le Gabon minier* » au nord-est permettrait à la province de

l'Ogooué Ivindo d'avoir son pôle de développement dont les externalités contribueraient probablement au développement socioéconomique des collectivités territoriales environnantes. Le développement de diverses activités dans la zone économique spéciale de Nkok induirait également des externalités qui pourraient s'étendre aux collectivités locales limitrophes. Sur le plan exogène, la diversification géographique se caractériserait par une diversification des partenaires économiques du Gabon. La diversification des partenaires économiques du Gabon est déjà amorcée avec le projet GFC (Gabon Fertilizer Company) dans lequel le Gabon s'est associé à la firme singapourienne Olam et à la firme indienne Tata Chemicals pour le développement d'une industrie pétrochimique dans le cadre des activités du pilier « *Le Gabon minier* ». Toujours dans le même pilier, la firme chinoise CICM Huazhou et la firme australienne BHP sont déjà à pied d'œuvre pour l'exploitation des mines de manganèse dans le Moyen-Ogooué. La signature de l'accord entre le Gabon et la firme mauricienne IBL pour l'industrie marine du pilier « *Le Gabon bleu* » est une illustration de la diversification des partenaires économiques du pays.

La diversification latérale, souvent applicable aux entreprises, pourrait également s'illustrer sur le plan macroéconomique au cas du Gabon. La diversification économique territoriale proposée oriente le Gabon vers de nouveaux créneaux d'activités. « *Le Gabon bleu* », par le biais du chantier naval dans l'industrie marine, est une nouvelle activité et une nouvelle expertise que le pays développerait pour étoffer le tissu économique national. Dans la même veine, la filière de la biomasse forestière du pilier « *Le Gabon énergie* » est une nouvelle source d'énergie dont le développement participerait à l'augmentation de la production énergétique du Gabon et au soutien de l'industrialisation du pays. La diversification latérale serait aussi impulsée par l'industrie des biotechnologies vertes avec la séquestration du dioxyde de carbone dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques qui réchauffent la planète Terre. Une synthèse des typologies de la diversification en fonction des filières et piliers de la diversification économique territoriale est présentée au tableau 24 ci-dessous :

Tableau 24 : Typologies de la diversification, filières et piliers

Typologies	Filières et piliers de la diversification économique territoriale
Diversification verticale	<ul style="list-style-type: none"> → Industrie pétrochimique « <i>Le Gabon minier</i> » → Industrie métallo-sidérurgique « <i>Le Gabon minier</i> » → Industrie marine « <i>Le Gabon bleu</i> » → Industrie du bois « <i>Le Gabon vert</i> »
Diversification financière	<ul style="list-style-type: none"> → Industrie pétrochimique « <i>Le Gabon minier</i> » → Industrie métallo-sidérurgique « <i>Le Gabon minier</i> » → Industrie marine « <i>Le Gabon bleu</i> » → Industrie du bois « <i>Le Gabon vert</i> » → Industrie des biotechnologies « <i>Le Gabon vert</i> » → Géotourisme « <i>Le Gabon vert</i> »
Diversification géographique	<ul style="list-style-type: none"> → Mine de fer de Belinga « <i>Le Gabon minier</i> » → Industrie pétrochimique « <i>Le Gabon minier</i> » → Industrie métallo-sidérurgique « <i>Le Gabon minier</i> » → Industrie marine « <i>Le Gabon bleu</i> »
Diversification latérale	<ul style="list-style-type: none"> → Industrie marine « <i>Le Gabon bleu</i> » → Biomasse forestière « <i>Le Gabon énergie</i> » → Industrie des biotechnologies « <i>Le Gabon vert</i> »

Conclusion du chapitre VI

Au terme de ce sixième chapitre, qui avait pour but de répondre à la troisième question subsidiaire de recherche, nous pouvons affirmer que cet objectif a été atteint. En effet, après avoir passé en revue les nombreuses perspectives de développement (mines-hydrocarbures, hydrographie, forêt tropicale et ses atouts, nouvelles technologies de l'information et de la communication, etc.) qu'offre le territoire gabonais à ses habitants, nous avons retenu des filières à développer et avons justifié notre choix.

Ainsi, dans le secteur primaire, les filières des ressources minières et géologiques, de l'agriculture biologique, de l'aquaculture, de la pêche artisanale et de la pêche industrielle offrent un potentiel de développement intéressant à cause des avantages comparatifs territoriaux permettant leur essor et expansion. L'essor pour certaines et l'expansion pour d'autres contribueraient à résoudre plusieurs enjeux de développement (poursuite de l'atteinte de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaires, lutte contre la pauvreté et le chômage, lutte contre les inégalités sociales et les disparités territoriales, réduction de la dépendance du pays vis-à-vis de l'or noir).

Dans le secteur secondaire ont été retenues l'industrie du bois, l'industrie marine, l'industrie énergétique, l'industrie pétrochimique, métallo-sidérurgique et des biotechnologies. De façon générale, ces industries ont été retenues pour valoriser les ressources naturelles du pays en créant localement de la valeur ajoutée par leur transformation. La transformation locale du bois est une voie pour l'industrialisation du Gabon et le développement de l'industrie énergétique pour soutenir cette industrialisation, pour résoudre les problèmes récurrents de délestage d'électricité et pour offrir une meilleure couverture en énergie à tout le pays. Le volet de la séquestration du carbone de l'industrie des biotechnologies, pour participer à l'effort mondial dans la lutte contre les changements climatiques.

Dans le secteur tertiaire, les filières du géotourisme, des technologies de l'information et de la communication, des services professionnels pour entreprises et de la formation et recherche scientifique ont retenu notre attention. Le choix du géotourisme, pour développer des activités touristiques aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des aires

protégées de manière à ce qu'elles épousent les principes du développement durable. La filière des technologies de l'information et de la communication, celles des services professionnels pour entreprises et des services financier et bancaire, pour participer à l'amélioration de l'environnement des affaires au Gabon et au boom d'un entrepreneuriat national. La pertinence du choix de la filière formation et recherche scientifique se trouve dans le célèbre aphorisme de Jean Bodin : « *Il n'y a de richesse que d'hommes* », et parce que cette maxime colle bien au contexte du Gabon. L'abondance des ressources naturelles du Gabon est certes un atout, mais une main-d'œuvre qualifiée est un support incontournable pour l'exploitation et la transformation locale de ces ressources.

Les filières retenues ont été articulées dans une stratégie de diversification économique territoriale ayant pour ambition de mettre le Gabon sur les rails d'un développement territorial à long terme. Cette stratégie s'appuie sur cinq axes ou piliers : « *Le Gabon minier* », « *Le Gabon énergie* », « *Le Gabon bleu* », « *Le Gabon vert* » et « *Le Gabon gris* ». « *Le Gabon minier* » a quatre composantes, à savoir mine de fer de Belinga, exploitation d'autres ressources minières et géologiques, industrie pétrochimique et industrie métallo-sidérurgique. « *Le Gabon énergie* », qui est un pilier structurant, table sur le gaz naturel, l'hydroélectricité, l'énergie solaire et la biomasse. « *Le Gabon bleu* », qui vise à valoriser les produits halieutiques, repose sur l'aquaculture, la pêche artisanale, la pêche industrielle et l'industrie marine. « *Le Gabon vert* » s'appuie sur l'agriculture agroécologique, l'industrie du bois, l'industrie des biotechnologies et le géotourisme. « *Le Gabon gris* » est composé des technologies de l'information et de la communication, des services financiers et bancaires, des services professionnels pour entreprises et de la formation et recherche scientifique.

La diversification économique territoriale avec ses vingt composantes favoriserait les trois stratégies d'industrialisation qui ont été appliquées ailleurs dans le monde. Il s'agit notamment de la substitution des exportations (ISE), de la substitution des importations (ISI) et des industries industrialisantes (III). Plusieurs filières retenues impulsent plus d'une stratégie d'industrialisation. Tandis que l'industrialisation par substitution des exportations serait propulsée par huit filières, l'industrialisation par substitution des importations le serait par cinq et l'industrialisation par les industries

industrialisantes par quatre. Les typologies de la diversification seraient aussi impulsées par le biais des filières retenues pour diversifier l'économie gabonaise dans une perspective territoriale. Ainsi dix-huit filières réparties dans les trois secteurs d'activités (primaire, secondaire et tertiaire) encourageraient une diversification horizontale de l'économie gabonaise. Pour sa part, la diversification verticale serait tonifiée par quatre filières, la diversification financière par six, la diversification géographique par quatre et la diversification latérale par trois.

Maintenant que les piliers de la stratégie de diversification économique territoriale proposée ont été exposés de même que les stratégies et typologies de la diversification qu'ils concourraient à atteindre, il nous reste à définir les outils à mobiliser pour la mettre en œuvre afin qu'elle puisse être un leitmotiv du développement territorial du Gabon. Autrement dit, par quel *modus operandi* cette stratégie de diversification économique territoriale peut-être mise en œuvre? Et quelles conditions doivent être respectées pour en assurer une mise en œuvre réussie dans le but d'atteindre un développement territorial à long terme?

Chapitre VII—Modalités et conditions de succès de la diversification

Introduction du chapitre VII

Ce septième et dernier chapitre de cette thèse en développement régional a pour but de répondre aux deux dernières questions subsidiaires de recherche poursuivies dans cette étude. Il ne suffit pas de décliner une stratégie, encore faut-il mobiliser les outils et les acteurs appropriés, et respecter certaines conditions pour assurer le succès de sa mise en œuvre. Ce chapitre a pour but non seulement de définir les modalités pour opérationnaliser la mise en œuvre des piliers et filières de la stratégie de diversification économique territoriale proposée, mais aussi de répertorier les conditions *sine qua non* à respecter pour assurer que le succès de cette mise œuvre induise à long terme un développement territorial du Gabon. En toile de fond de la définition du *modus operandi*, nous verrons la place et le rôle que devraient occuper les acteurs des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de cette stratégie.

Cet ultime chapitre se subdivise en trois sections. La première section porte sur le *modus operandi* pour mettre en œuvre la stratégie de diversification économique territoriale. La description du *modus operandi* permet de dépeindre la place et le rôle que devraient occuper et jouer les acteurs des collectivités locales en tant que parties prenantes dans la mise en œuvre de cette stratégie. Vous l'avez compris, cette section sert à répondre à la quatrième question subsidiaire de recherche. La deuxième section analyse les conditions *sine qua non* à la réussite de la mise en œuvre de cette stratégie de diversification économique territoriale. Ces conditions, qui touchent à divers aspects du développement économique et social à différents échelons territoriaux, sont des éléments de réponse à la cinquième question subsidiaire de recherche.

La troisième section expose les modalités concrètes de la mise en œuvre sur le terrain des conditions permettant d'assurer la diversification de l'économie gabonaise et elle esquisse brièvement les enjeux de financement de la stratégie de diversification économique territoriale proposée. Avant de conclure ce chapitre, nous présentons un schéma qui synthétise toute la partie Perspectives d'actions pour la diversification au Gabon (chapitres VI et VII). En plus de synthétiser la partie empirique, cette illustration nous permet avant tout de répondre à la question principale de la recherche.

7.1-*Modus operandi* de la diversification économique territoriale

Dans cette première section, nous avons comme objectif de décrire les outils que nous jugeons appropriés pour la mise en œuvre de la stratégie de diversification économique territoriale proposée à la section précédente. Pour atteindre cet objectif, nous avons retenu deux outils de l'action publique, à savoir le partenariat public-privé (PPP) et l'ingénierie territoriale. La première sous-section définit ce qu'est un partenariat public-privé et montre en quoi cet outil de l'action publique est pertinent non seulement pour la mise en œuvre de certaines composantes des axes de la stratégie de diversification économique territoriale proposée, mais également pour un développement territorial bien articulé à long terme. Cette première section nous permettra aussi de voir la place et le rôle qui devraient être réservés aux acteurs des collectivités locales et qui sont ces acteurs locaux. Dans la seconde sous-section, après avoir rappelé brièvement la définition de l'ingénierie territoriale (voir chapitre II), nous verrons la pertinence de cet outil dans la mise en œuvre de cette stratégie de diversification économique territoriale. Elle montrera aussi la place et le rôle que les acteurs des collectivités locales devraient jouer en tant que parties prenantes de cette mise en œuvre.

7.1.1-Partenariat public-privé au service de la diversification au Gabon

Qu'est-ce qu'un partenariat public-privé (PPP)? Quelle forme peut-il prendre? En quoi le PPP est-il pertinent dans la mise en œuvre de certaines composantes des axes de la stratégie de diversification économique territoriale recommandée? Quelle place et quel rôle accorde-t-il aux acteurs des collectivités locales? Voici autant de questions auxquelles nous tenterons d'apporter des éléments de réponse dans la première sous-section de cette troisième section. Selon le Secrétariat du Conseil du Trésor du Québec (2002 : 2)¹⁷¹ :

« Le partenariat d'affaires public-privé est une entente contractuelle de longue durée entre des partenaires publics et privés qui fixent les résultats à atteindre pour améliorer une prestation de services publics. Cette entente établit un partage des responsabilités, des

¹⁷¹ Secrétariat du Conseil du Trésor du Québec (2002), « Le dossier d'affaires – Guide d'élaboration », septembre 2002, 77 pages.

investissements, des risques et des bénéfices de manière à procurer des avantages mutuels qui favorisent l'atteinte des résultats. »

Il ressort de cette définition que le PPP est une technique de financement d'un service public et un mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales, d'une part, et avec les entreprises privées, d'autre part. Selon Marty, Voisin et Trosa (2006), le développement des PPP est en partie lié à la difficulté croissante des collectivités publiques aussi bien des pays industrialisés que des pays en développement à financer les investissements qui répondent à la demande sociale à cause des contraintes pesant sur les finances publiques.

Le Conseil canadien pour les partenariats public-privé (CCPPP : 2011) identifie plusieurs modèles ou formes de PPP généralement utilisés entre les autorités publiques (gouvernement fédéral, gouvernements provinciaux et municipalités) et le secteur privé. Le modèle conception-soumission-construction (CSC) est une forme de PPP dans lequel le partenaire privé conçoit et construit l'infrastructure afin de répondre aux exigences de performance du partenaire public, souvent à un prix fixé à l'avance, de telle sorte que le risque de dépassement est transféré au partenaire privé. Le modèle conception-construction-financement-entretien (CCFE) est une forme de PPP dans lequel le partenaire privé conçoit, construit et finance une infrastructure publique, et fournit les services d'entretien en vertu d'une entente à long terme signée avec le partenaire public. Le modèle conception-construction-financement-entretien-exploitation (CCFEE) est proche du dernier modèle à la seule différence que le partenaire privé assure l'exploitation de l'infrastructure en vertu d'une entente à long terme signée avec le partenaire public. Modèle de PPP en vogue, le PPP de type concession est considéré par le Secrétariat de la BIRD¹⁷² et l'ICA¹⁷³ (2009) comme un mode de collaboration par lequel le partenaire public accorde à un partenaire privé la responsabilité de concevoir, construire, financer, exploiter et gérer une infrastructure appartenant au secteur public dans un contrat de concession pour une période déterminée (25-30 ans) après laquelle les responsabilités de l'exploitation est rétrocédée au partenaire public. Selon cette même référence, les

¹⁷² BIRD : Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

¹⁷³ ICA : Consortium pour les infrastructures en Afrique.

exemples les plus courants de ce type de PPP sont les routes à péage, les liaisons ferroviaires, les programmes de transport urbain, les ports et les aéroports.

Le PPP de type concession signé en juillet 1997 entre les actionnaires locaux (49 %) et la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) et détenu majoritairement par la société française Vivendi Water (51 %) est d'ailleurs cité en exemple par la BIRD et l'ICA (2009) sur le plan de la fourniture de service d'eau et d'électricité. Il est cité en exemple pour deux raisons principales. La première est que la mise en vente dans le public de 49 % des actions était la première opération de ce type au Gabon (les employés ont eu la possibilité d'acquérir jusqu'à 5 % de ces actions). La seconde est que ce contrat d'une durée de 20 ans était la « première » concession d'eau en Afrique, car elle fournit les obligations d'investissement et fixe des objectifs pour le partenaire privé. En succédant aux sociétés municipales qui assuraient les services d'eau et d'électricité dans les capitales politique (Libreville) et économique (Port-Gentil), qui regroupent ensemble la moitié de la population totale du pays, la SEEG est obligée selon les modalités du contrat d'investir au minimum 135 millions de dollars dans la réhabilitation (60 % dans le secteur de l'eau), d'étendre la couverture aux zones rurales encore non raccordées, de réduire de 17,5 % le prix des services d'eau et d'électricité. À partir de ce consortium, dont le succès reste mitigé quinze ans après sa mise en œuvre, des formes et typologies des PPP précédemment énumérées et de la stratégie de diversification économique territoriale recommandée, quelles branches peut-on développer en mode de collaboration PPP et pour quelles raisons?

Il nous semble évident que plusieurs branches retenues dans la stratégie de diversification économique territoriale proposée se trouvent déjà dans le champ de mire du gouvernement gabonais, qui lui se voit dès l'heure actif dans les négociations pour développer certaines d'entre elles en mode PPP. « *Le Gabon minier* » est un axe dont le développement est propice au modèle de PPP de type concession, compte tenu à la fois du niveau de risque élevé pour le gouvernement de s'aventurer dans l'exploitation de ses ressources naturelles et des contraintes financières en raison des ressources limitées de l'État. Le feuilleton entourant l'exploitation de la mine de fer de Belinga est encore en cours. En effet, après la signature d'une convention le 12 décembre 2007 entre le

gouvernement gabonais et le consortium chinois dirigé par la China Machinery Engineering Corporation (CMEC), des revirements ont eu lieu au cours des deux dernières années. La CMEC, qui détenait 75 % de la Compagnie minière de Belinga (COMIBEL), avait comme obligations dans le contrat de construire un port en eau profonde, un barrage hydroélectrique et un chemin de fer de 560 km. Or ce consortium n'a pas respecté ses engagements et s'est donc vu retirer les droits d'exploitation de la mine de Belinga en date du 1^{er} décembre 2011. Le gouvernement gabonais poursuivra le projet avec un nouveau partenaire, l'australien BHP Billiton (Broken Hill Proprietary Company)¹⁷⁴. Toutefois, les modalités de la nouvelle entente n'ont pas encore été dévoilées. Nous osons espérer qu'elles s'inscriront dans une logique « gagnant-gagnant » pour les deux parties.

L'actionnariat gabonais dans COMILOG est actuellement de 28,9 % et, selon un accord intervenu entre le gouvernement gabonais et ERAMET, celui-ci pourra être porté à 35,4 % d'ici 2015¹⁷⁵. Sans détenir de détails sur les permis d'exploitation octroyés par le gouvernement gabonais aux groupes chinois CICM Huazhou et australien BHP Billiton quant aux gisements de M'Bembelé et Ndjolé dans la province du Moyen Ogooué, nous osons croire, eu égard aux dernières décisions gouvernementales dans ce secteur, que ces exploitations se feront également en mode PPP. Nous souhaitons que le mode PPP de type concession prévaudra aussi dans l'exploitation des autres ressources minières du pays. Pour poursuivre dans la même veine, « *Le Gabon énergie* » est *de facto* un axe dont le développement s'adapte bien aux principes de PPP. Le barrage hydroélectrique du Grand Poubara et les projets hydroélectriques à Mitzic et près de Fougamou peuvent être exploités en mode PPP. La convention entre le gouvernement gabonais et le consortium franco-gabonais Difuselec-EDF-Toutelec pour la production de l'énergie solaire destinée prioritairement à l'électrification en zone rurale s'inscrit aussi dans un modèle de PPP. La convention entre le gouvernement gabonais et OLAM International pour la Zone économique spéciale de Nkok est un autre exemple que les PPP sont devenus le *modus operandi* privilégié par le gouvernement gabonais pour la mise en œuvre de différents projets de développement. D'ailleurs, l'axe « *Le Gabon gris* » n'est pas en marge de cette

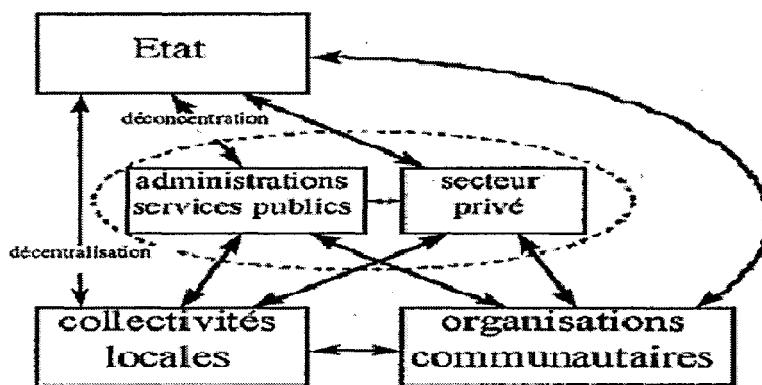
¹⁷⁴ Jeune Afrique : <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2662p008-009.xml> consulté le 1^{er} août 2012.

¹⁷⁵ COMILOG : http://www.eramet-comilog.com/?l_entreprise consulté le 1^{er} août 2012.

tendance lourde, puisque les projets de l'École des mines de Moanda et de l'Institut du pétrole et du gaz de Port-Gentil sont également des PPP entre le gouvernement gabonais et les partenaires privés. Somme toute, il nous semble que les PPP soient devenus une panacée au Gabon. Quelle place devrait être accordée aux acteurs des collectivités territoriales dans les PPP?

Dans la plupart des pays, il existe plusieurs acteurs qui proviennent de diverses institutions et qui soutiennent des valeurs et des objectifs assez divergents. En évoquant les nouveaux systèmes d'acteurs du développement durable, Brodhag (1999) fait une bonne synthèse du système d'acteurs, que nous reprenons dans la figure 6 ci-dessous :

Figure 6 : Acteurs des institutions du développement



Source : Brodhag (1999)¹⁷⁶.

La figure 6 montre que plusieurs acteurs interviennent à différentes échelles d'un pays. Autant il y a d'acteurs du secteur privé et de la société civile au niveau national, autant il en est de même dans des collectivités territoriales. Nous entendons donc par acteurs des collectivités territoriales aussi bien les acteurs publics (élus locaux, l'administration publique) que la société civile (associations, ONG, coopératives, syndicats, etc.) et le secteur privé (PMI/PME, grandes entreprises nationales, multinationales) qui exercent leurs activités sur un territoire circonscrit en collectivité territoriale. Les interactions de

¹⁷⁶ BRODHAG, C. « Vers de nouveaux systèmes d'acteurs du développement durable », Communication faite lors du Colloque sur « Villes, densités urbaines et développement durable », tenu du 14 au 15 octobre 1999 à Paris V.

ces différents acteurs peuvent être nombreuses et elles s'avèrent tantôt coopératives et tantôt conflictuelles.

Étant donné que notre préoccupation est de connaître la place qui devrait être accordée aux acteurs des collectivités territoriales (municipalités, société civile et secteur privé) dans la mise en œuvre de la stratégie de diversification économique territoriale, nous sommes à même de constater, à la lumière des ententes de PPP signées jusqu'ici, qu'aucune place n'a été accordée à certains acteurs des collectivités territoriales. En effet, la société civile et les municipalités ont été exclues de la signature des PPP. Il faut donc admettre que le secteur privé national n'est impliqué dans les PPP qu'en raison, dans la majorité des cas, de ses ramifications avec les multinationales étrangères (COMILOG avec ERAMET; SEEG avec Vivendi Water; etc.). Ceci étant dit, malgré leur absence à la table de négociation lors de la signature des différentes ententes entre le gouvernement gabonais et les multinationales, des acteurs de la société civile ne se sont pas abstenus de dénoncer les risques environnementaux de certains projets. La coalition des ONG environnementales, avec à sa tête l'ONG Brainforest Gabon dont le leader Marc Ona Essangui a été récipiendaire du Prix Goldman Environnement 2009, a sollicité l'implication des ONG environnementaux dans l'identification du site sur lequel devra être construit le barrage hydroélectrique et au cours du suivi de l'exécution des travaux. Nous voyons bien que le gouvernement gabonais accorde peu de place aux acteurs de la société civile et des collectivités territoriales.

En revanche, nous recommandons que les acteurs des collectivités territoriales (municipalités et société civile) soient impérativement impliqués dans l'élaboration, la planification, la réalisation et le suivi des projets durant la mise en œuvre de la stratégie de diversification économique territoriale proposée. L'implication des acteurs des collectivités territoriales a pour objectif de renverser la tendance lourde visant à privilégier au Gabon l'approche « top-down » au détriment de l'approche « bottom-up ». Or nous savons que le succès des activités de développement régional, local et territorial impliquant diverses parties prenantes du milieu dépend de la collaboration et de la confiance qui caractérisent leurs rapports. Nous appuyons cette assertion en souscrivant aux propos de Miller et Lessard (2000), qui ont soutenu que « *les échecs des grands*

projets sont souvent imputables à une mauvaise gestion des externalités, à des analyses superficielles du contexte social et institutionnel et à une incompréhension de la dynamique complexe de l'alliance entre les parties, plutôt qu'à une gestion déficiente de la part des professionnels, des fournisseurs et des entrepreneurs ». La considération des intérêts des différentes communautés, qu'elles soient urbaines ou rurales, dans la mise en œuvre des différents PPP signés entre le gouvernement et les multinationales passerait par l'intégration de toutes les parties prenantes dans le processus décisionnel. Cependant, même si le gouvernement gabonais s'est déjà engagé dans la voie des PPP comme outil de développement territorial malgré les limites soulevées à l'égard de l'implication des acteurs des collectivités territoriales, le PPP n'est pas le seul outil de l'action publique à mobiliser pour mettre en œuvre la stratégie de diversification économique territoriale proposée. En effet, nous suggérons aussi la mobilisation de l'ingénierie territoriale comme l'un des outils de la territorialisation des politiques publiques de développement.

7.1.2-Ingénierie territoriale au service de la diversification au Gabon

Rappelons que l'ingénierie territoriale est définie par Lardon, Moquay et Poss (2007 : 11) comme « *l'ensemble des concepts, méthodes et dispositifs mis à la disposition des acteurs des territoires pour accompagner la conception, la réalisation et l'évaluation de leurs projets de territoire* ». Cette perspective de l'ingénierie territoriale est également partagée par Janin et coll. (2011), qui la définissent comme : « *la production, mobilisation, mutualisation de connaissances pour aider les acteurs dans la compréhension de leur territoire et les aider dans l'action et la décision* ». *Grosso modo*, les fonctions de l'ingénierie territoriale sont des fonctions transversales qui participent à la production de connaissances sur le territoire. Ces connaissances contribuent à la prise de décision dans la structuration des projets à mettre en œuvre pour un développement territorial à long terme. Concept très en vogue dans l'aménagement territorial en France, l'ingénierie territoriale a connu une évolution au gré des politiques de développement. Cette évolution fait qu'elle est issue de la rencontre entre des mouvements d'initiatives

collectives d'acteurs locaux et de la mise en place par l'État des conditions de territorialisation du développement (Lenormand, 2011)¹⁷⁷.

Notre recommandation de recourir à l'ingénierie territoriale comme un outil de la mise en place de la stratégie de diversification économique territoriale sied bien au contexte gabonais, où le gouvernement entend faire des collectivités locales des acteurs incontournables du développement local et territorial avec la politique de décentralisation adoptée en 1996 et dont la mise en œuvre est loin d'être complétée. Compte tenu du fait que la politique de décentralisation favorise la territorialisation des politiques publiques par le transfert de compétences de l'État vers les échelons infranationaux, l'ingénierie territoriale est l'outil tout désigné pour permettre aux acteurs des collectivités territoriales de prendre en charge localement les problèmes de développement en s'appuyant sur le territoire comme principe directeur de l'action publique (Douillet, 2005). Cela revient donc à dire que le recours à l'ingénierie territoriale au Gabon ferait en sorte que les projets de développement territorial différeraient d'une collectivité locale à l'autre en fonction des potentialités en ressources de chaque territoire. Étant donné que les diverses ressources naturelles en abondance au Gabon sont localisées du nord au sud et d'est en ouest, chaque collectivité territoriale devrait, en principe, avoir une ressource à valoriser pour créer localement de la valeur ajoutée.

En parlant des ressources à valoriser, la conception, la réalisation et le suivi des projets de développement se prêtent bien à certaines composantes des axes de la stratégie de diversification économique territoriale proposée. Dans l'axe « *Le Gabon vert* », le développement des projets touristiques (écotourisme, tourisme balnéaire, tourisme culturel et historique), aussi bien à l'intérieur qu'en dehors des treize parcs nationaux, devrait se réaliser dans une démarche d'ingénierie territoriale qui privilégie la participation et l'implication des acteurs territoriaux à la prise de décision. Sans être nommément appelée ingénierie territoriale, les principes qui sous-tendent cet outil de l'aménagement territorial ont déjà été appliqués au Gabon. En effet, plusieurs parties prenantes ont été consultées au cours du diagnostic d'opportunités concernant

¹⁷⁷ Lenormand, Pauline (2011), « L'ingénierie territoriale à l'épreuve des observatoires territoriaux : Analyse des compétences des professionnels du développement dans le massif pyrénéen », *Thèse de doctorat en Géographie-Aménagement soutenue à l'Université de Toulouse II le Mirail*, 471 pages.

l'aménagement technique du parc national de la Lopé en vue de créer un tourisme de vision axé sur l'observation des gorilles en forêt. Ce diagnostic, réalisé en 24 mois, a bénéficié de la collaboration de plusieurs acteurs, ci-dessous présentés tels que nous le rapportent Seguin et Rouzet (2010 : 30-31) :

- « les autorités nationales, régionales et les représentants locaux pour les institutionnels;
- les services de l'État et les délégations territoriales;
- les services techniques (aménagement, équipements, eaux et forêts, énergie, voirie et réseaux, transports, etc.);
- les consultants techniques (cabinets d'architecture et d'urbanisme);
- les représentations professionnelles et consulaires;
- les bailleurs de fonds (banques et fonds d'investissement);
- les aménageurs privés;
- les représentants des populations concernées par l'aménagement de la zone;
- les représentants des organisations non gouvernementales actifs sur les sites;
- les représentants des acteurs socio-économiques;
- les agences de développement touristique, groupes hôteliers, tours opérateurs ».

L'implication et la participation de ces mêmes acteurs seraient un atout non seulement durant l'élaboration d'un diagnostic d'opportunités, mais aussi durant les études de faisabilité (technique, financière, juridique, commerciale) des activités touristiques à développer dans les autres aires protégées du pays. Le même principe pourrait aussi s'appliquer au développement de l'agriculture biologique dans l'axe « *Le Gabon vert* » avec les parties prenantes appropriées. D'ailleurs, la participation la plus ouverte des acteurs concernés par les activités du territoire au sein des processus décisionnels est même considérée par Joerin et coll. (2001) comme une condition « à la construction d'un consensus ». Or pouvons-nous réellement parler de consensus si les acteurs des collectivités territoriales ne sont pas impliqués dans la gouvernance et le processus décisionnel des projets de développement dans leur espace de vie, qu'il soit géographique, socio-économique ou patrimonial?

Utiliser les outils de l'ingénierie territoriale au cours du développement de l'aquaculture et de la pêche artisanale de type continental contribuerait à la diversification économique territoriale à travers le pilier « *Le Gabon bleu* ». En effet, le développement de l'aquaculture ne saurait se réaliser sans tenir compte des enjeux du maintien de l'intégrité environnementale des écosystèmes aquatiques et marins. L'intégration des préoccupations environnementales dans le processus de développement de l'industrie aquacole passerait ainsi par l'implication de toutes les parties prenantes pour créer un cadre favorable « à la construction d'un consensus » pour une aquaculture viable à long terme au Gabon.

Les responsabilités du gouvernement en matière de santé et de sécurité publiques doivent également être prises en considération dans le développement de l'aquaculture. À juste titre, la gouvernance et le processus décisionnel du développement de cette branche d'activités ne saurait se produire sans l'implication et la participation des administrations et services publics en tant que représentants de l'État gabonais. Leur implication et participation est d'autant plus incontournable lorsqu'on considère que le développement de l'aquaculture doit être pris en compte au cours de l'élaboration des politiques de la gestion de la pêche. Or ce travail incombe justement à l'État, par ses administrations et ses services publics centraux et déconcentrés.

En outre, puisque la mise en œuvre de l'aquaculture se fait généralement à l'échelon mésoéconomique, c'est-à-dire au niveau régional et local, en harmonie avec les normes et réglementations nationales, la participation des acteurs des collectivités territoriales à la gouvernance et au processus décisionnel est un impératif au développement de cette branche d'activités. Le secteur privé est un acteur incontournable au développement de l'aquaculture, car c'est une activité lucrative dont la responsabilité du développement incombe aux entreprises. Cette responsabilité pourrait aussi incomber à la société civile avec des acteurs tels que les coopératives, les associations et les entreprises d'économie sociale en fonction de leur dynamisme observé au Gabon.

La pêche artisanale de type continental de l'axe « *Le Gabon bleu* » est une branche dont la dynamisation se prête assez bien à une démarche d'ingénierie territoriale. Sur cette branche où les opérateurs gabonais dominent, une collaboration entre les différents acteurs (administrations et services publics, secteur privé, société civile, partenaires au

développement) des divers sites représente une condition essentielle à la réussite de la mise en œuvre des projets de développement selon l'ingénierie territoriale. Toutefois, à qui doit-on attribuer le rôle de gestion et de coordination de la participation des acteurs pour réaliser une démarche d'ingénierie territoriale?

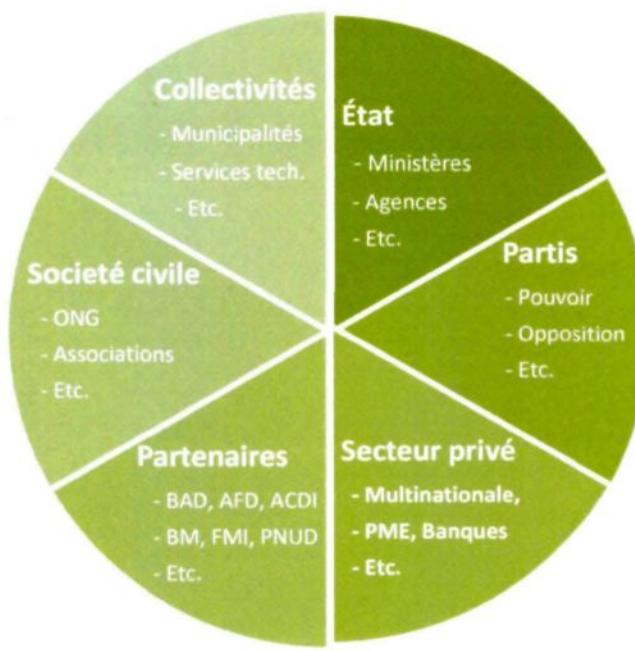
Nous sommes d'avis que le rôle de gestion de la participation des différentes parties prenantes doit être assumé par un professionnel du développement territorial œuvrant à l'échelon mésoéconomique, soit dans les administrations et services publics déconcentrés, soit sous la tutelle des collectivités territoriales. Compte tenu du fait que c'est à l'échelon infranational que les projets de développement territorial sont conçus et mis en œuvre, il nous apparaît pertinent que le coordonnateur de la démarche de l'ingénierie territoriale œuvre à cet échelon pour une vision transversale des enjeux. Qu'entendons-nous par un professionnel du développement territorial? L'Union nationale des acteurs et des structures du développement local (UNADEL) en France, structure qui agit pour une reconnaissance des acteurs et des structures de développement au niveau national et international, appréhende ce concept de la manière suivante :

« Le professionnel du développement territorial favorise l'aide à la décision et constitue un appui technique aux élus. Ses missions peuvent être assimilées à de l'ingénierie territoriale. Généraliste ou thématique, il se définit comme un professionnel ayant une vision transversale du développement d'un territoire communal ou intercommunal, laquelle s'inscrit nécessairement dans une perspective globale et de long terme. Il participe à la conception et à la mise en œuvre d'une stratégie globale du développement et de dynamisation d'un territoire en intégrant des préoccupations d'ordre économique, touristique, social, culturel, agricole, environnemental, d'aménagement et d'urbanisme. Interface entre les élus et les acteurs locaux, il facilite le travail partenarial, suscite la participation des habitants et met en réseau des compétences diverses. C'est un métier dont la partie animation doit être prédominante sur la partie administrative. » (UNADEL, Référentiel « Cœur de métiers », 2005 : 5).

Semblable à un agent de développement, le professionnel du développement territorial doit donc avoir des compétences génériques en communication, en mobilisation, en animation tout en ayant une expertise sur les questions de développement international,

regional, local et territorial lui permettant de prendre en considération les préoccupations transversales de toutes les parties prenantes dans une stratégie globale de développement et de dynamisation d'un territoire. Le professionnel du développement territorial est, par conséquent, celui qui s'appuie sur l'ingénierie territoriale comme outil pour mener à bien ses missions et prérogatives au cours de son travail. La figure 7 ci-dessous présente les différentes institutions qui doivent être impliquées dans une démarche d'ingénierie territoriale pour la réussite de la mise en œuvre de la diversification économique territoriale proposée.

Figure 7 : Ingénierie territoriale, acteurs et institutions



En tant que coordonnateur de la démarche d'ingénierie territoriale, pour quelle institution le professionnel du développement territorial doit-il travailler? Pour répondre à cette interrogation, nous tenons à préciser que le professionnel du développement territorial devrait provenir soit des administrations et services publics décentralisés, soit des collectivités territoriales en fonction des projets de développement territorial à mettre en œuvre. Pour revenir au développement des activités touristiques dans les aires protégées (parcs nationaux), nous sommes d'avis que le professionnel du développement territorial

devrait être un employé de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) affecté dans chaque aire protégée. Il pourrait être soit le directeur de l'aire protégée (DAP), le chef de service valorisation et communication ou même le chef de service protection et surveillance (voir tableau 14) en fonction des objectifs poursuivis par le projet à développer. Pour ce qui est du développement de l'aquaculture et de la dynamisation de la pêche artisanale continentale, le professionnel du développement territorial devrait être un employé de l'inspection provinciale des pêches et de l'aquaculture parce que cette administration publique déconcentrée est la mieux placée pour arrimer les objectifs de la santé et de la sécurité publiques ainsi que de l'intégrité environnementale du gouvernement avec ceux de la profitabilité du secteur privé, du soutien technique des partenaires au développement et du développement local des collectivités territoriales.

La description du *modus operandi* a permis de voir que les PPP et l'ingénierie territoriale sont les outils de l'action publique à mobiliser pour assurer la mise en œuvre des cinq axes de la stratégie de diversification économique territoriale proposée. Ces deux outils ont aussi l'avantage de favoriser l'implication et la participation des acteurs des collectivités territoriales dans la gouvernance et le processus décisionnel des projets à développer. En revanche, il nous reste à élucider la cinquième question subsidiaire de recherche qui porte sur les conditions à remplir sur plusieurs plans pour assurer le succès de cette stratégie de diversification économique territoriale. Ce mandat échoit à la prochaine section.

7.2-Conditions du succès de la diversification économique territoriale

Dans cette deuxième section de ce chapitre, nous avons comme mandat de répondre à la cinquième question subsidiaire de recherche, à savoir les conditions *sine qua non* à remplir sur tous les plans pour assurer le succès de la mise en œuvre de la stratégie de diversification économique territoriale proposée. Ainsi, pour atteindre cet objectif, nous subdivisons cette section en trois sous-sections. La première sous-section discute de l'achèvement du processus de décentralisation comme une condition du succès de la diversification économique territoriale. La deuxième décrit le renforcement des capacités institutionnelles et humaines comme une condition du succès de la diversification

économique territoriale avec les partenariats publics-privés. Enfin, la troisième sous-section analyse l'aménagement du territoire en infrastructures en tant que condition du succès de la diversification économique territoriale.

7.2.1-Parachèvement de la réforme de la décentralisation

Qu'est-ce que la décentralisation et quelles formes peut-elle prendre? Pourquoi Garandeau (2010) considère-t-elle la décentralisation au Gabon comme une réforme inachevée? Comment faudra-t-il agir pour achever cette réforme entamée en 1996? En quoi la mise en œuvre effective de la politique de décentralisation forme-t-elle une condition du succès de la stratégie de diversification économique territoriale proposée? Voilà les questions que nous tenterons d'élucider dans cette première sous-section.

En tant que politique de soutien du développement territorial et de l'action publique, la décentralisation en Afrique s'est inscrite au début des années quatre-vingt-dix dans la vague de démocratisation et de modernisation de l'administration territoriale pour répondre à la double crise économique et sociopolitique qui a secoué les sociétés africaines et les États¹⁷⁸. De façon lapidaire, la décentralisation désigne le transfert d'une partie du pouvoir de décision et des ressources du gouvernement central aux collectivités territoriales dans le but non seulement de mieux servir les populations en tant que bénéficiaires des politiques publiques, mais également de soutenir les initiatives locales émanant de la société civile (associations, ONG, coopératives...) et du secteur privé. Dans une interprétation large de la décentralisation, Rondinelli et Cheema (1983)¹⁷⁹ distinguent quatre formes de ce concept, à savoir : la déconcentration (décentralisation administrative), la délégation (décentralisation fonctionnelle), la dévolution (décentralisation politique) et la privatisation (décentralisation structurelle).

D'après ces auteurs, la déconcentration (décentralisation administrative) est la forme la plus faible de décentralisation, car les instances déconcentrées ont un très grand degré de dépendance aux instances centrales. Selon Garandeau (2010), cette forme de

¹⁷⁸ Smoke, P. (2001), « Vues d'ensemble de la décentralisation », dans la conférence sur la décentralisation et la gouvernance locale en Afrique, FENU, Le Cap (AFS), mars.

¹⁷⁹ Rondinelli, D. et Cheema, G. (1983), « Implementing decentralization policies. An introduction », dans Rondinelli et Cheema (dir.), Decentralization and Development: policy implantation, p. 9-34.

décentralisation, où les administrations locales agissent comme des succursales du gouvernement central, est en partie présente au Gabon dans le domaine scolaire. La délégation (décentralisation fonctionnelle) illustre la situation où la responsabilité de la prise de décision et l'administration publique sont transférées par le gouvernement central aux collectivités territoriales ou à des organisations parapubliques. Dans ce cas de figure, les instances décentralisées ne font pas directement partie de l'organisation centrale, puisqu'elles jouissent d'une certaine autonomie dans la gestion des fonctions attribuées. Toujours selon Garandeau (2010), cette forme correspond en partie au fonctionnement des collectivités locales gabonaises avec l'application mitigée de la loi N° 15/96. La dévolution (décentralisation politique) implique du gouvernement central un transfert d'autorité dans la prise de décision, de responsabilités, de ressources et de recettes à des collectivités territoriales. Dans cette forme de décentralisation, les collectivités territoriales, en tant qu'entités juridiques indépendantes, jouissent d'un degré d'autonomie très grand. Si ce principe est enchaîné dans l'esprit de la loi N° 15/96 au Gabon, il est loin d'être appliqué dans la réalité (Garandeau, 2010). La privatisation (la décentralisation structurelle) est la forme de décentralisation le plus poussée. Elle consiste à transférer des organisations du domaine public ou des fonctions habituellement remplies par des organisations publiques dans le domaine privé pour une gestion indépendante et totale. Au Gabon, cette forme de décentralisation correspond, par exemple, au rôle joué par la Société de valorisation des ordures ménagères du Gabon (SOVOG) dans le ramassage des ordures ménagères au sein des communes de Libreville et d'Owendo.

Pour répondre à la question sur pourquoi Garandeau (2010) considère la réforme de la décentralisation au Gabon comme inachevée, il faut tout d'abord rappeler les objectifs de la loi N° 15/96 et ses axes d'intervention :

1. Donner des compétences aux collectivités locales afin qu'elles deviennent des entités de base;
2. Les responsabiliser vis-à-vis des populations locales pour être à leur écoute et répondre à leurs besoins en organisant les différents domaines de compétences locaux;

3. Leur donner des moyens leur permettant de faire bénéficier les populations des progrès économiques, sociaux et culturels;
4. Réduire les disparités entre les collectivités locales.

En toile de fond de la loi de la décentralisation, il y a une volonté du législateur de rompre avec 30 ans de centralisme en transférant les compétences de l'État aux collectivités locales de manière à mieux les responsabiliser vis-à-vis de la population et de faire bénéficier cette dernière des progrès économiques, sociaux et culturels. Est-ce que ces objectifs ont été atteints?

Garandeau (2010) fait le constat selon lequel la loi de la décentralisation a parcouru du chemin depuis la conférence nationale. En effet, elle a connu des avancées significatives avec une augmentation du nombre de collectivités locales où la majorité des organes est en mode électif, ce qui a renforcé la légitimité des vainqueurs des scrutins. Cependant, en dépit de ces quelques avancées significatives, le processus semble piétiner sur un certain nombre d'aspects, dont l'absence d'appropriation de la politique de décentralisation par les acteurs impliqués, l'exercice exclusif par les services centraux de la totalité des missions de service public, l'insuffisance des ressources financières des collectivités locales, l'absence d'expertise dans la plupart des collectivités locales, le manque de volonté politique de partager le pouvoir et les difficultés d'application des transferts de compétences. Plus spécifiquement, la réforme piétine à cause de l'absence des textes d'application des dispositions de la loi N° 15/96 dans divers domaines tels que la tutelle, les finances locales, la nomination de secrétaires généraux des mairies et des communes rurales. Elle se heurte aussi à la convergence de l'opposition des fonctionnaires (technocratie étatique) et des élus nationaux (sénateurs et députés) qui y voient la menace d'une perte de pouvoir considérable. Selon Rossatanga¹⁸⁰, l'immobilisme de la réforme de la décentralisation s'expliquerait par le manque réel de volonté politique des autorités centrales qui ont voté ladite loi pour plaire et contenter plutôt que pour transférer les compétences et les moyens aux collectivités territoriales; pour contenter les mécontents de la politique gouvernementale afin de les faire participer à la gestion des collectivités

¹⁸⁰ Interview de G. Rossatanga de 2003, dans F.M. Allogho-Nkoghe (2006), « Politique de la ville et logique d'acteurs : À la recherche d'alternatives d'aménagement pour les quartiers informels », *thèse de géographie*, Libreville, p. 336.

locales et de plaire aux organismes financiers internationaux pour déployer des efforts d'ouverture démocratique (Garandeau, 2010).

Le transfert des compétences demeure le véritable talon d'Achille de la politique de la décentralisation pour plusieurs raisons et faiblesses systémiques. En ce qui a trait aux raisons, la politique de décentralisation a buté à la fois sur la non-identification au sein des différents ministères des compétences à transférer aux collectivités locales et sur l'absence de préparation des fonctionnaires centraux à s'adapter à l'exercice desdites compétences des collectivités locales. Par exemple, le fait que l'État continue de financer à environ 80 % à 90 % les collectivités territoriales du pays est de nature à soustraire ces dernières de leurs responsabilités et compétences, puisque l'État définit les priorités et fait les arbitrages budgétaires. Sur le plan des faiblesses systémiques, il y a un paradoxe en matière foncière et domaniale. En effet, la loi ne prévoit pas de transfert de compétences aux collectivités locales, mais la cession d'un droit. Il y a aussi la problématique des mines et carrières dont l'État reste le principal bénéficiaire dans ce domaine de compétence. En plus, la loi de la décentralisation ne prévoit aucun pourcentage ou montant forfaitaire pour les collectivités locales. Enfin, il y a des distorsions en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles. Même si l'État prévoit un transfert de compétences en cette matière, il n'en reste pas moins que la mise en œuvre de ces compétences soulève quelques problèmes tels que le système de péréquation, les ristournes de l'État vers les collectivités locales, etc. Que dire à propos d'autres problèmes relatifs à l'application de la loi de la décentralisation au Gabon? Le découpage compliqué du territoire où se juxtaposent la commune (zone urbaine) et le département (zone rurale), le poids des partis politiques qui crée des clivages, le poids de la masse salariale locale qui absorbe 80 % à 85 % des budgets communaux.

Pour toutes ces raisons, Garandeau (2010) affirme que la décentralisation au Gabon est une réforme inachevée, d'autant plus que les exécutifs municipaux et les assemblées départementales sont réduits à gérer le quotidien, car la tutelle, élément fondamental de la décentralisation, fonctionne selon le processus antérieur à la loi organique N°15/96 : transmission des actes aux autorités étatiques. Nonobstant les efforts qui ont été faits par l'État pour appliquer la politique de décentralisation, en créant le ministère de la

Décentralisation et de l'Aménagement du territoire en 2006 et en relançant la commission interministérielle de la décentralisation pour amender la loi organique N° 15/96, d'une part, puis en mettant en place un comité *ad hoc* pour réviser une deuxième fois la politique de la décentralisation en 2008-2009, d'autre part, force est de reconnaître que la décentralisation est en quête d'identité au Gabon. Elle est au stade des balbutiements et n'est point effective à plusieurs niveaux. Que faut-il donc faire pourachever avec succès la réforme de la décentralisation pour que ce moyen de la gouvernance démocratique soit effectif au Gabon?

Garandeau (2010) fait quelques recommandations auxquelles nous souscrivons pour la réalisation et la réussite de la décentralisation. Ces recommandations s'intéressent spécifiquement au rôle des différents acteurs et, notamment, à celui de l'État, des élus locaux, du personnel des collectivités locales et de la population. Le rôle de l'État est de prendre conscience que la décentralisation est avant tout une volonté de partager le pouvoir. L'État doit par conséquent accepter de se dessaisir de certaines prérogatives au profit des collectivités locales pour mieux servir les populations. Tant et aussi longtemps que le pouvoir central aura tendance à vouloir conserver le pouvoir et les moyens financiers, la décentralisation ne dépassera point le stade de la décentralisation administrative, c'est-à-dire la déconcentration. Pour leur part, les élus locaux doivent être sérieux et transparents dans leurs actions pour gagner la confiance à la fois du pouvoir central et de la population. Une transparence qui doit s'étendre des aspects financiers (attribution de marchés, comptes, affectation des recettes, etc.) à un processus décisionnel exempt de favoritisme, de népotisme et de clientélisme. Les élus locaux devront aussi se montrer opiniâtres avec les administrations centrales pour le respect des prérogatives des collectivités locales, car les agents de l'État ont une tendance naturelle à reprendre les compétences attribuées à l'échelon infranational par les textes légaux et réglementaires. Le personnel des collectivités locales est au centre du succès de la décentralisation, puisqu'il doit mettre en œuvre les décisions des élus. Pour ce faire, il doit agir avec professionnalisme envers la population, les élus locaux et les agents de l'État. Il doit aussi avoir des compétences qui lui permettent de comprendre et de résoudre efficacement les problèmes de la collectivité. Les populations doivent prendre conscience des responsabilités nouvelles qui leur échoient dans le cadre d'une politique de

décentralisation. Elles doivent se comporter comme des citoyens engagés capables de soutenir ou de rejeter les projets et décisions des élus locaux. À titre de citoyens responsables, elles doivent aussi reconnaître l'importance du paiement des impôts et des taxes prélevés à l'échelon local lorsqu'elles y sont soumises. De toute manière, la majorité des citoyens ne paierait probablement pas d'impôts en raison du niveau élevé de pauvreté dans les collectivités territoriales rurales, en particulier. Tels sont les rôles que devrait jouer chacun des acteurs pour contribuer à assurer la mise en œuvre effective de la politique de la décentralisation au Gabon. Néanmoins, en quoi la mise en œuvre effective de cette politique forme-t-elle une condition du succès de la stratégie de la diversification économique territoriale proposée?

La stratégie de diversification économique territoriale que nous avons proposée s'appuie sur le territoire, qu'il soit un espace géographique, socio-économique ou patrimonial, comme principe directeur de l'action publique et comme un vecteur du développement territorial. Or la politique de décentralisation a pour objectif principal de propulser également le développement territorial en impliquant les acteurs des collectivités locales dans la prise de décision de l'aménagement de leur propre territoire. Le développement territorial est donc le dénominateur commun entre diversification économique territoriale et décentralisation. Toutefois, si la stratégie de diversification économique territoriale proposée est mise en œuvre uniquement de manière centralisée par le pouvoir central sans la participation des collectivités territoriales, le Gabon risquera à nouveau de s'enliser dans un développement caractérisé par des disparités territoriales entre les différentes régions du pays. Afin d'éviter de reproduire ce schème de développement, la décentralisation est *ipso facto* une condition *sine qua non* à la réussite de la stratégie de diversification économique territoriale proposée. Elle doit dépasser le stade d'une décentralisation administrative (déconcentration) pour atteindre celui d'une décentralisation fonctionnelle (délégation) et d'une décentralisation politique (dévolution). Aussi, l'ingénierie territoriale comme *modus operandi* de la diversification économique territoriale est un outil du développement territorial dont l'utilisation serait plus optimale à l'échelon infranational avec une décentralisation effective au Gabon.

Exception faite du pilier « *Le Gabon gris* », qui doit être mis en œuvre sous la gouverne de l'État par les départements ministériels concernés, en collaboration ou non avec les acteurs du secteur privé et les partenaires au développement, la mise en œuvre des composantes des autres piliers (« *Le Gabon vert* », « *Le Gabon minier* », « *Le Gabon énergie* » et « *Le Gabon bleu* ») nécessite la participation des acteurs des collectivités territoriales dans lesquelles elles devront être déployées. La composante de l'industrie du bois du pilier « *Le Gabon vert* » ne saurait se mettre en œuvre sans l'implication et la participation au processus décisionnel des acteurs de la collectivité locale (élus locaux, société civile, secteur privé) de Ntoum, municipalité et chef-lieu du Nkomo-Mondah, situé à une dizaine de kilomètres de la zone économique spéciale de Nkok. Le même principe s'appliquerait aussi à la mise en œuvre de l'agriculture biologique et du géotourisme du pilier « *Le Gabon vert* » dans les collectivités locales où ces projets seraient développés. Il en serait de même pour l'aquaculture, la pêche artisanale, la pêche industrielle et de l'industrie marine du pilier « *Le Gabon bleu* » ainsi que du gaz naturel, de l'hydroélectricité, de l'énergie solaire et de la biomasse forestière du pilier « *Le Gabon énergie* ». Or comment ces acteurs des collectivités locales peuvent-ils réellement s'impliquer et participer au processus décisionnel d'égal à égal avec les représentants des multinationales et du pouvoir central dans la mise en œuvre de tous ces projets si la politique de décentralisation n'est pas effective au Gabon? L'effectivité de la politique de la décentralisation est donc une condition *sine qua non* au succès de la diversification économique territoriale parce qu'elle permettrait une meilleure expression de la gouvernance démocratique territoriale à partir des collectivités locales dans une logique d'ascenseur « bottom-up ». Pour rendre la décentralisation effective au Gabon et ainsi favoriser une émergence du local, Allogho Nkoghe (2011) propose la mise en œuvre d'un Programme de gouvernance et développement des territoires (PGDT) ayant pour objectif aussi bien l'amélioration de l'accès aux services publics essentiels que le renforcement des capacités des collectivités locales pour qu'elles ne soient plus de « *simples relais de l'État* ». Ce renforcement des capacités est d'ailleurs une autre condition au succès de la diversification économique territoriale du Gabon.

7.2.2-Renforcement des capacités des parties prenantes

Qu'est-ce qu'une capacité et que signifie le concept de renforcement des capacités? Quelles capacités doivent être renforcées au Gabon et à quels niveaux? En quoi le renforcement de ces capacités est une condition pour réussir la mise en œuvre de la stratégie de diversification économique territoriale proposée?

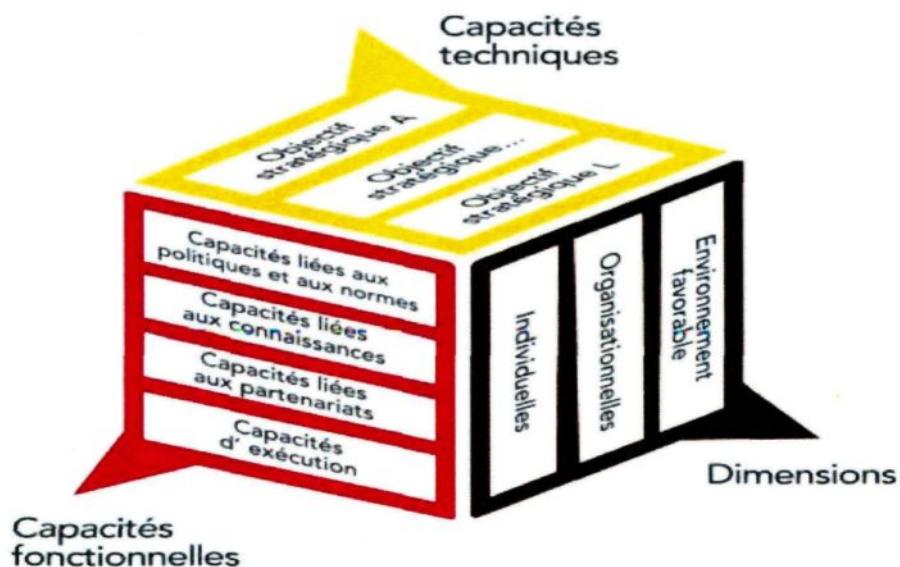
Selon le *Dictionnaire Larousse*, une capacité est une aptitude à faire quelque chose. Elle est le synonyme d'une dextérité et d'une compétence que peut détenir aussi bien un individu qu'une organisation. Le concept de « renforcement des capacités » est apparu dans les années 1990 dans la vague d'opérationnalisation des plans d'ajustement structurel et devant la prise de conscience croissante du fait que les solutions économiques et techniques ne pouvaient à elles seules régler les problèmes de l'accroissement des inégalités et du fossé entre riches et pauvres dans les pays en développement. C'est pour ainsi dire un concept polysémique dont la définition varie en fonction des auteurs, qu'ils soient des individus ou des organisations. Pour les besoins du renforcement des capacités comme condition du succès de la stratégie de la diversification économique territoriale proposée pour le cas du Gabon, nous souscrivons à la définition du PNUD, pour qui le renforcement des capacités est :

« Le processus par lequel les particuliers, les groupes, les organisations, les institutions et les sociétés accroissent leurs aptitudes à exercer des fonctions essentielles, résoudre des problèmes, définir et remplir des objectifs; et à comprendre et à gérer leurs besoins en développement dans un contexte global et de manière durable. »
(PNUD, 1997 : 13)

Il ressort de cette définition que le renforcement des capacités est un processus au travers duquel une société accroît ses facultés et compétences en modifiant ses règles et institutions de manière à mieux réagir et s'adapter au changement. Le renforcement des capacités est ainsi donc un concept pertinent dans le contexte économique mondial en perpétuel mouvement. En effet, les défis auxquels est confrontée notre planète font ressurgir des problématiques dont les ramifications touchent les échelons international, national et infranational, et c'est le cas des changements climatiques. Dans le contexte où

le Gabon est très ouvert sur le monde, le pays a besoin de renforcer ses capacités institutionnelles à plusieurs niveaux. Quels types de capacités ont besoin d'être renforcés au Gabon pour construire un développement territorial sur des bases solides et durables et à quels niveaux ce renforcement des capacités devrait-il s'opérer?

Figure 8 : Renforcement des capacités : Typologies et dimensions



Source : <http://www.fao.org/capacitydevelopment/les-trois-dimensions-du-cadre-du-renforcement-des-capacites-a-la-fao>

Le cadre d'analyse du renforcement des capacités proposé par la FAO identifie les types de capacités et les dimensions sur lesquels il faut travailler dans le domaine de l'agriculture et du développement rural (voir figure 8). Au sujet des capacités, la FAO retient les capacités techniques et les capacités fonctionnelles. Les capacités techniques correspondent aux compétences nécessaires dans les domaines généraux de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et du développement rural. Les capacités fonctionnelles désignent les compétences dont les pays ont besoin pour adopter et poursuivre le changement dans le secteur de l'agriculture et du développement rural. Ces capacités doivent être renforcées en ce qui concerne la dimension individuelle pour entraîner des changements sur le plan des compétences, des comportements et des attitudes des divers acteurs de l'agriculture et du développement rural. Il en est de même pour la dimension

organisationnelle afin de prendre des mesures visant à améliorer le fonctionnement et les résultats en général d'une organisation. La dimension de l'environnement porteur est le contexte dans lequel le processus de renforcement de capacité se déroule, soit la volonté et la vision politiques, les cadres juridiques et économiques, la gouvernance et les structures de pouvoir. En adhérant au cadre d'analyse de la FAO, que nous étendons au-delà de l'agriculture et du développement rural, nous retenons une série des capacités à renforcer au Gabon pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie de diversification économique proposée.

Puisque tout est perfectible, nous sommes tenté de dire que le renforcement des capacités au Gabon devrait englober aussi bien les capacités techniques que les capacités fonctionnelles des parties prenantes sur l'échiquier national (l'État, les collectivités locales, la société civile et le secteur privé). Or, pour des raisons de cohérence avec la stratégie de diversification économique territoriale proposée, nous avons jugé judicieux de retenir quelques capacités à renforcer auprès de ces parties prenantes. La fonction publique, qu'elle soit centralisée ou déconcentrée, doit renforcer ses capacités institutionnelles et humaines pour que les projets de valorisation des ressources naturelles à mettre en œuvre puissent servir les intérêts suprêmes du peuple gabonais. Si de nouvelles capacités techniques doivent être développées par le biais de la réalisation des projets de la transformation des essences forestières de bois, de la filière pétrochimique, de l'exploitation du gisement de fer de Belinga et des autres ressources minières du pays, certaines capacités techniques devraient être renforcées avec la mise en œuvre des projets de l'agriculture biologique, du tourisme, de l'aquaculture, des pêches artisanale et industrielle, de l'hydroélectricité et des énergies renouvelables. Ces capacités techniques sont souvent cruciales pour les acteurs publics dans les négociations pour un partenariat public-privé avec les entreprises du secteur privé. Le renforcement des capacités techniques est certes primordial au Gabon, mais celui des capacités fonctionnelles l'est encore davantage pour la mise en œuvre de la stratégie de diversification économique territoriale proposée.

L'autre défi du renforcement des capacités institutionnelles et humaines au Gabon se trouve du côté des compétences fonctionnelles, car l'administration publique souffre

énormément des pathologies endémiques de la corruption et de l'enrichissement illicite qui freinent le développement économique et social du pays à bien des égards. D'ailleurs, pour combattre cette gangrène qui jette du discrédit sur l'action publique, le gouvernement gabonais a créé en 2003 la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite et le blanchiment des capitaux. Bien que cette commission ait organisé des séminaires, ateliers et rencontres d'information et de sensibilisation, le pays n'est toujours pas doté d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux. Ce n'est que dernièrement, en juillet 2012, qu'un comité de pilotage a été mis en place pour doter le pays d'une stratégie nationale et d'un plan d'action pour l'horizon 2015. Autant la lenteur dans la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux que les balbutiements dans la mise en œuvre effective de la réforme de la décentralisation sont des prototypes qui prouvent que l'administration gabonaise a besoin de renforcer ses capacités relatives à la formulation et à la mise en œuvre des politiques et des normes. Si le renforcement des capacités liées aux politiques et aux normes est une condition au succès de la mise en œuvre de la stratégie de diversification économique proposée, les capacités d'exécution le sont tout autant.

Les capacités d'exécution englobent les compétences en matière de gestion et de conduite des programmes et des projets, de l'élaboration jusqu'au suivi, puis à l'évaluation. La gestion des finances publiques doit aussi voir se renforcer ses capacités fonctionnelles pour améliorer la gouvernance économique et financière du pays. Bien que des efforts soient déjà faits en ce sens avec la mise en place du Programme de renforcement des capacités des institutions de contrôle d'État et des inspections en République gabonaise (PRICIEGA) en 2008 à la suite d'un accord entre l'État gabonais et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF : African Capacity Building Foundation), ces efforts doivent s'étendre au-delà des aspects de la gestion des finances publiques. Les capacités d'exécution doivent aussi être renforcées du côté du pouvoir judiciaire, puisque la majorité des Gabonais ne font pas confiance au système judiciaire, qu'ils considèrent comme inégalitaire, injuste et lent (Moudounga Mouity, 2009). C'est pourquoi il est nécessaire de renforcer l'indépendance de la justice en consolidant l'État de droit de manière à rendre le système judiciaire plus efficace et efficient. Une efficacité et une

efficience qui devraient se caractériser par la condamnation de toute personne qui violerait la loi, peu importe sa position sociale. La société civile (associations, organisations non gouvernementales, coopératives, etc.) ainsi que les PME/PMI dans le secteur privé devraient également bénéficier du renforcement des capacités fonctionnelles en matière d'élaboration des plans d'affaires (montage financier pour solliciter du crédit auprès des institutions financières) et de gestion de projet (pour une optimisation des activités). Dans le cas des acteurs de la société civile, la Direction générale de l'économie sociale (DGES) au ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux, accompagne déjà les acteurs de l'économie sociale dans la mise en œuvre de leurs projets. Dans le même ministère, les PME/PMI sont accompagnées et encadrées dans leur essor et croissance par la Direction générale des petites et moyennes entreprises (DEPME).

Le renforcement des capacités des PME/PMI, coopératives, ONG et associations en matière d'élaboration de plans d'affaires n'est pas en soi le garant du succès de ces opérateurs économiques. Encore faut-il qu'ils soient financés par les institutions financières. Sachant que l'argent est le nerf de la guerre et que les banques ne prêtent pas souvent aux pauvres, nous sommes obligé d'admettre que les PME/PMI, ONG, associations et coopératives éprouvent d'énormes difficultés à se faire financer par les institutions financières. En effet, selon une étude menée par la BAD en 2010, le fonctionnement d'organismes publics tels que la Promotion des PME/PMI (PromoGabon), le Fonds d'aide et garantie gabonais (FAGA), le Fonds de développement et d'expansion (FODEX) et l'Agence de promotion des investissements privés (APIP) n'a pas permis d'appuyer adéquatement jusqu'à présent le secteur privé. Devant cette carence systémique, nous sommes d'avis qu'il faut un renforcement des capacités institutionnelles et humaines en matière d'instruments de financement adaptés aux besoins de ces catégories d'acteurs socioéconomiques. C'est dans cette perspective de dynamisation du secteur financier par le développement d'instruments de financement adaptés que le Conseil des ministres du 4 mars 2010 a annoncé le renforcement « *de la structure de la Banque gabonaise de développement par son recentrage sur ses métiers traditionnels ainsi que le transfert des missions, des activités et des ressources du FODEX et du FAGA aux PME-PMI, à la Banque gabonaise de développement.* » (BAD, 2010 : 12) Le

gouvernement gabonais a aussi créé la Caisse de dépôt et de consignations du Gabon (CDC) par l'Ordonnance N° 024/PR/2010 du 12 août 2010. Nous osons espérer que ces réaménagements institutionnels, qui visent à rendre le secteur financier gabonais performant, renforceront les capacités de financement des PME/PMI, des associations et des coopératives de manière à ce qu'elles participent pleinement à la diversification économique territoriale du Gabon.

Pour rester dans le renforcement des capacités fonctionnelles, l'administration publique gabonaise a besoin de renforcer les compétences liées aux partenariats, puisque les partenariats public-privé (PPP) sont un *modus operandi* de la stratégie de diversification économique territoriale proposée. Qu'ils soient de l'administration publique centralisée, déconcentrée, voire décentralisée, les fonctionnaires gabonais se doivent d'avoir des compétences fonctionnelles en matière de partenariat afin d'être capables d'entrer dans des réseaux, des alliances et des partenariats dans le but unique de servir les intérêts suprêmes de la Nation. Adopté en 2002, le code des marchés publics en République gabonaise a récemment été réformé en 2012 aussi bien pour renforcer les principes directeurs dans la passation des marchés publics que pour faciliter l'accès des PME/PMI gabonaises à la commande publique, exception faite du secteur de la défense nationale. Le renforcement des capacités grâce à la réforme du code des marchés publics favorise l'instauration d'un climat de confiance entre le gouvernement et les partenaires au développement. Le renforcement des capacités liées aux partenariats est une condition du succès de la diversification économique territoriale parce que les autorités gabonaises auront les compétences d'obtenir des firmes nationales et étrangères une adhésion effective au projet collectif de développement. Pour Perroux (1961), cette adhésion effective est une condition *sine qua non* pour que les pôles moteurs que ces firmes représentent fonctionnent comme un pôle de développement. Nous souscrivons à la vision de Perroux et nous croyons qu'il est plus qu'impératif pour les acteurs gabonais (administration gabonaise et société civile) de renforcer leurs capacités fonctionnelles liées aux partenariats, de façon à déterminer un projet collectif de développement répondant à leurs aspirations et en accord avec leurs mœurs et traditions, pour qu'ils puissent négocier l'adhésion effective des multinationales à cette vision. Le renforcement de ce type de capacités fonctionnelles est primordial pour que les négociations avec les

multinationales avides de ressources naturelles et de profitabilité financière soient faites dans une perspective « *gagnant-gagnant* ».

Il est certes vrai que le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, qu'elles soient techniques ou fonctionnelles, des acteurs de l'administration publique centrale, des collectivités territoriales, du secteur privé et de la société civile est une condition du succès de la stratégie de la diversification économique territoriale proposée. Toutefois, ce n'est pas une condition suffisante. En effet, ce renforcement des capacités doit s'accompagner parallèlement d'un aménagement du territoire gabonais en infrastructures pour assurer le succès de la diversification économique territoriale.

7.2.3-Dotation et aménagement du territoire en infrastructures

Qu'est-ce que l'aménagement du territoire? Quels sont les principes qui sous-tendent l'aménagement du territoire? Quels types d'infrastructures doivent être aménagés au Gabon pour que l'aménagement du territoire soit une condition du succès de la diversification économique territoriale du pays?

Il existe une variété de définitions du concept de l'aménagement du territoire selon que l'auteur soit un homme politique ou un homme de sciences humaines et sociales, et en fonction des finalités poursuivies par cet auteur. Voici d'ailleurs comment un homme politique et un homme de sciences sociales définissent le concept d'aménagement du territoire :

Celle de l'homme politique, un ministre :

« L'aménagement du territoire est la recherche, dans le cadre géographique de la France, d'une meilleure répartition des hommes, en fonction des ressources naturelles et des activités économiques. Cette recherche est faite dans la constante préoccupation de donner aux hommes de meilleures conditions d'habitat, de travail, de plus grandes facilités de loisirs et de culture. Cette recherche n'est donc pas à des fins strictement économiques, mais bien davantage pour le bien-être et l'épanouissement de la population¹⁸¹. » (Eugène Claudius-Petit, Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme en 1950)

¹⁸¹ Pour un plan national d'aménagement, Communication au Conseil des ministres, février 1950, références citées par Lacour et Delmarre (2008), 40 ans d'aménagement du territoire, La documentation française, 162 pages.

Celle de l'homme des sciences sociales, un économiste :

« L'aménagement du territoire a pour fin, à la fois de promouvoir la mise en valeur des ressources régionales et d'améliorer le cadre de vie et les conditions d'existence des habitants, en atténuant les disparités régionales de développement économique et social par une organisation prospective de l'espace, reposant sur une orientation volontariste et concentrée des équipements et des activités¹⁸². » (Lajugie, 1979)

Même si la définition du concept d'aménagement du territoire de l'homme politique semble intéressante, nous croyons que celle de l'homme des sciences sociales est plus explicite et opérationnelle dans le contexte gabonais avec les nombreuses disparités régionales de développement qui sont déjà longuement ressorties dans les précédents chapitres de cette thèse. L'aménagement du territoire est donc une volonté politique d'organiser le territoire au cours d'un processus global de développement qui permettrait d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants d'un pays et d'une collectivité territoriale urbaine ou rurale (Dumont, 1994). L'aménagement du territoire s'appuie sur des principes directeurs dont la compréhension est nécessaire pour mieux appréhender l'apport de l'aménagement du territoire dans le développement territorial.

Selon Lacour, Delmarre et Thoin (2008), les décisions en matière d'aménagement territorial sont inspirées de cinq principes fondamentaux qui guident également les politiques dans ce domaine. Le premier principe est celui de répartition (ou redistribution) qui perçoit l'aménagement du territoire comme un moyen de ventiler géographiquement les richesses entre les différentes régions. Le deuxième principe, celui de création, renvoie à l'idée que l'espace est un support « neutre » à partir duquel l'aménagement territorial pourrait créer des processus auto-entretenus et endogènes de développement. Le troisième principe, celui de réparation, reconnaît à l'aménagement du territoire le rôle de corriger des écarts, des déséquilibres et des inégalités qui peuvent exister à divers échelons territoriaux. Le principe de protection constitue le quatrième principe fondamental de l'aménagement du territoire. Il consiste à protéger la richesse patrimoniale, paysagère et culturelle d'un territoire dont la disparition et la fragilisation pourraient signifier une menace écologique pour la collectivité territoriale concernée. Le

¹⁸² Joseph Lajugie (1979), *Espace régional et aménagement du territoire*.

principe de compensation, cinquième et dernier, entoure les décisions d'aménagement du territoire qui résultent d'une compensation négociée, socialement, politiquement et territorialement acceptable. Ces principes, qui ont présidé aux décisions d'aménagement du territoire dans divers domaines, à différentes époques et dans plusieurs pays, doivent également guider l'action publique au Gabon en matière d'aménagement infrastructurel dans une perspective de diversification économique territoriale du pays. Quels types d'infrastructures conditionneraient le succès de la diversification économique territoriale à mettre en œuvre?

L'aménagement du territoire doit se faire sur au moins deux types d'infrastructures, en l'occurrence les télécommunications et les transports. L'aménagement du territoire en infrastructures des télécommunications est un soutien incontournable, à la fois pour inciter des investisseurs étrangers à participer à la stratégie de valorisation des ressources naturelles du pays et pour accroître l'accessibilité aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), insuffisante sur le territoire. Le tableau 25 ci-dessous montre l'évolution du parc d'abonnement aux téléphones mobiles et fixes au Gabon durant les cinq dernières années. Malgré l'augmentation de 112 % du nombre total d'abonnés en téléphonie, de 1 126 014 en 2007 à 2 392 726 en 2011, engendrée particulièrement par le dynamisme de la téléphonie mobile, le taux de pénétration du téléphone fixe reste très faible. D'autres sources comme le site officiel du gouvernement gabonais stipulent aussi que les NTIC affichaient en 2008 un taux de pénétration de 44,37 % avec seulement 39,5 % de la population gabonaise équipée d'un téléphone portable et connectée à un réseau GSM¹⁸³.

¹⁸³ Site *Investir au Gabon* : <http://www.gabon-investir.com/les-secteurs-cles/telecommunications-et-ntic> consulté le 22 août 2012.

Tableau 25 : Évolution du parc d'abonnés téléphoniques au Gabon, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Part en 2011
Mobile Libertis	386 253	446 891	513 424	699 025	532 144	22 %
Mobile AIRTEL	598 293	740 084	859 314	1 042 148	1 298 528	55 %
Mobile Moov	117 929	226 601	298 000	302 343	373 773	16 %
Mobile USAN	-	-	98 032	196 269	167 782	7 %
Total Mobile	1 102 475	1 413 576	1 768 770	2 239 785	2 370 227	99 %
Fixe Gabon TELECOM	23 539	33 165	36 460	30 381	22 499	1 %
Total Téléphonie	1 126 014	1 446 741	1 805 230	1 270 166	1 239 726	100 %
Pénétration¹⁸⁴ mobile	52 %	67 %	83 %	106 %	97 %	
Pénétration du fixe	1 %	2 %	2 %	2 %	1 %	

Source : Agence de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP 2011)¹⁸⁵.

Selon le rapport de l'Union internationale des télécommunications (UIT, 2011), le Gabon s'est hissé au 8^e rang africain et au 112^e rang mondial du classement des pays en fonction de l'indice de développement des technologies de l'information et de la communication¹⁸⁶. L'aménagement du territoire en infrastructures des télécommunications devrait s'orienter vers le renforcement des capacités de la téléphonie fixe, des liaisons satellites et de la fibre optique pour accroître les perspectives Internet hors des grands centres urbains. Sans être une condition *sine qua non* au succès de la mise en œuvre de la stratégie de diversification économique territoriale proposée, l'aménagement du territoire en infrastructures des télécommunications est tout de même une condition pour assurer le succès de cette stratégie de développement. Qu'en est-il de l'aménagement du territoire en infrastructures de transport?

¹⁸⁴ Estimé sur la base de 25 % de SIM double [ce parc de SIM double se fonde sur une étude réalisée par l'ARCEP avec le cabinet Clarity en 2008 auprès de 1 500 personnes interrogées à Libreville et à Port-Gentil. Cette étude ayant été réalisée avant l'arrivée d'AZUR, nous avons considéré qu'il y aurait en 2011 plus de SIM double, soit 35 %], d'une population de 1 590 000 habitants (base population année 2004, source DGE). Ainsi, Taux de pénétration = [parc observatoire ARCEP*(1-%SIM double)]/Nombre d'habitants.

¹⁸⁵ ARCEP : http://www.itu.int/ITU-D/afr/events/FTRA/2012/documents/Session7_Secteurtelecom_Ewmpongo.pdf consulté le 22 août 2012.

¹⁸⁶ L'indice de développement des TIC (IDI) est calculé avec 11 indicateurs qui prennent en compte l'accès aux TIC, l'utilisation des TIC et les compétences dans ce domaine, ainsi que le nombre de ménages ayant un ordinateur, le nombre d'internautes et les taux d'alphabétisation.

Le réseau gabonais de transport est composé des infrastructures ferroviaires, aériennes, fluviales et maritimes ainsi que routières (voir carte 11). En ce qui a trait à l'infrastructure ferroviaire, le chemin de fer relie la commune d'Owendo (banlieue de la capitale gabonaise) à Franceville (chef-lieu de la province du Haut-Ogooué au sud-est du pays) sur 658 km et tout au long de ce trajet. Il dessert 23 gares dont Ntoum, Ndjolé, Boué, Lastrouville et Moanda.

Carte 4: Le réseau gabonais des infrastructures de transport



Source : Dieu-donné Madebe, « Transports », dans *Atlas du Gabon*, R. Pourtier (dir.), 2004,
p. 43.

Puisque la voie ferrée, depuis l'avènement du Transgabonais dans les années quatre-vingt, est apparue comme le corridor le plus sûr et le plus fiable d'évacuation des matières premières, tels le bois en grume et le manganèse, de l'arrière-pays vers le port d'Owendo

pour exportation, elle pourrait également jouer un rôle important dans le transport des autres ressources du sous-sol à exploiter en application de la stratégie de diversification économique territoriale proposée. D'ailleurs, le développement de la bretelle de voie ferrée Belinga-Boué, dans la province de l'Ogooué Ivindo, est l'une des conditions *sine qua non* de l'exploitation du gisement de fer de Belinga. C'est l'une des conditions qui n'a pas été respectée par le consortium chinois dirigé par la China Machinery Engineering Corporation (CMEC) et qui a conduit l'État gabonais à résilier le contrat qui les liait. Le projet de liaison ferroviaire Lastrouville-Okondja, en gestation, est aussi une condition à remplir pour exploiter et évacuer à moindre coût les gisements de manganèse découverts dans des zones limitrophes à cette dernière localité.

En ce qui concerne les infrastructures de transport aérien, le Gabon dispose aussi d'une centaine de terrains d'atterrissement décomposés en terrains privés et publics. Alors qu'on compte vingt-sept terrains d'atterrissement de type public, dont trois de classe mondiale (Libreville, Franceville et Port-Gentil), les autres, de type privé, appartiennent majoritairement aux compagnies minières et forestières. Le renforcement des infrastructures de transport aérien et le développement de nouveaux terrains d'atterrissement comme des aérodromes et des héliports forment une condition à remplir pour le développement des activités touristiques de l'axe « *Le Gabon vert* ». Les héliports et les aérodromes sont d'autant plus importants dans le développement des programmes et circuits d'écotourisme qu'ils permettront de desservir les treize aires protégées du Gabon. Ces mêmes moyens de transport peuvent aussi être utilisés lors de la formation des métiers de la gestion des aires protégées. À titre d'exemple, la formation des éco-guides-accompagnateurs nécessiterait sans doute des expéditions dans les sites biologiques, historiques, culturels et patrimoniaux pour une appropriation pratique des concepts théoriques et, surtout, pour un repérage de même qu'une familiarisation avec leurs futurs lieux de travail.

Ayant longtemps été la voie d'évacuation par excellence de l'Okoumé, le réseau fluvio-lagunaire s'est développé dans le littoral atlantique. Le réseau fluvial a joué un rôle important dans le désenclavement de Port-Gentil, la capitale économique du pays, au même titre que les infrastructures de transport aérien. Depuis 2006, le réseau navigable

du littoral gabonais assure aussi un important trafic de voyageurs par le biais du ferry-boat appartenant à la Compagnie de navigation intérieure (CNI) (Ndjambou, 2008). Pourtant, l'importance des transports fluviaux et maritimes dans l'économie réside dans les infrastructures portuaires avec les ports de Libreville-Owendo et celui de Port-Gentil. Le port-môle se spécialise aujourd'hui dans la réception des navires de faible tonnage. Le renforcement des capacités de ce port est nécessaire au développement de la composante pêche artisanale du pilier « *Le Gabon bleu* ». De même, le complexe portuaire d'Owendo (un quai commercial, un port minéralier et un parc à bois) est indispensable, non seulement pour recevoir des navires gaziers et pétroliers, mais également pour évacuer le manganèse ainsi que pour recevoir par voie ferroviaire les grumes puis les mettre à l'eau. Ce complexe est aujourd'hui dépassé par ses concurrents de la sous-région (port de Douala, Cameroun). Il a donc besoin d'importants investissements pour se moderniser en intégrant des progrès technologiques en matière de manutention. Cette modernisation sied bien pour le développement des composantes du pilier « *Le Gabon minier* ». Exception faite des installations spécialisées privées telles que les postes pétroliers du Cap Lopez de Total Gabon et celui de la société gabonaise de raffinage (SOGARA), le port de Port-Gentil est l'infrastructure portuaire publique la plus moderne du pays (Ndjambou, 2008). L'aménagement d'un port en eaux profondes à Santa Clara est une autre condition *sine qua non* de l'exploitation du gisement de fer de Belinga devant le dépassement des capacités d'accueil d'importants nouveaux volumes d'activités du complexe d'Owendo.

En 2012, 52 ans après l'accession du Gabon à l'indépendance et nonobstant la manne pétrolière engrangée, le Gabon dispose d'un réseau routier de 9 170 km très peu aménagé. En effet, ce réseau est adéquatement aménagé jusqu'à concurrence de 10 % de sa capacité avec 917 km de routes bitumées (en structure lourde [béton bitumeux] et légère). Les 8 253 km, qui représentent 90 % du réseau routier gabonais, sont des routes en latérite et en terre. Avec ces données, le Gabon est classé parmi les pays de l'Afrique subsaharienne ayant le plus faible taux d'équipements routiers. Dans un tel contexte, il est impossible de libérer, par la diversification économique territoriale, le potentiel économique de provinces enclavées sans au préalable aménager le réseau routier gabonais. L'aménagement du territoire gabonais en infrastructures routières est vraiment une

condition *sine qua non* de la réussite de la stratégie de diversification proposée. En effet, comment les produits de l'aquaculture, de l'agriculture biologique et de la pêche artisanale développés dans l'arrière-pays pourraient-ils se rendre aux deux grands centres urbains (Libreville et Port-Gentil) si le réseau routier est impraticable? Comment les touristes pourraient-ils visiter les aires protégées situées dans *l'hinterland* si les routes principales et secondaires ne le permettent pas? Conscient du fait que le faible taux d'équipement de son réseau routier intérieur est un obstacle à tous les projets de développement territorial, le gouvernement gabonais a amorcé depuis 2011 un vaste et ambitieux programme routier baptisé PR2 (Programme routier phase 2). Ce programme a pour objectifs de doter le Gabon de 7 000 km de routes bitumées entre Libreville et les provinces du sud-ouest du pays, d'une part, d'améliorer l'accès à la ville côtière de Port-Gentil et de développer les réseaux de transport fluvial, d'autre part. Ce coûteux programme de 329 millions d'euros est financé à 86,3 % (285 millions d'euros) par la Banque africaine de développement et 13,7 % (44,9 millions d'euros) par le gouvernement gabonais. Le PR2, dont la réalisation complète est prévue pour l'horizon 2016, donnerait la possibilité au réseau routier de se doter de 191 km de routes bitumées réparties de la manière suivante : tronçon Mouila-Ndendé (70 km), tronçon Ndendé-Tchibanga (85 km) et tronçon Port-Gentil (36 km)¹⁸⁷. Des efforts supplémentaires devront être faits au cours des prochaines années pour atteindre l'objectif de 7 000 km de routes bitumées. La modernisation des infrastructures routières existantes se veut aussi une condition du succès de la diversification économique territoriale du Gabon. L'affirmation d'Eyene Mba (2011 : 318), « *si l'un des impératifs actuels de la politique de l'émergence est de sortir le Gabon du sous-développement de masse, alors l'investissement dans les infrastructures routières est nécessaire* », trouve ici tout son écho.

Le *modus operandi* de la mise en œuvre de la stratégie de diversification économique territoriale a été déterminé et les conditions *sine qua non* qui doivent être remplies pour en assurer le succès l'ont été aussi. Il nous reste à identifier et à élucider les modalités concrètes pour appliquer sur le terrain les conditions *sine qua non* et pour financer la

¹⁸⁷ *GABON EMERGENT NEWS*, N° 4, janvier/février 2012, pp. 21-22.

stratégie de diversification économique proposée. Tel est le mandat qui est attribué à la troisième section de ce septième chapitre.

7.3-Mise en œuvre des conditions et financement de la diversification

Cette troisième et dernière section du septième chapitre a pour objectif non seulement de préciser les modalités concrètes pour mettre sur le terrain les conditions nécessaires à assurer le succès de la stratégie de diversification économique territoriale proposée, mais également d'estimer approximativement le coût financier de la mise en œuvre de cette stratégie. Pour atteindre cet objectif, nous allons, dans la première sous-section, identifier les deux exigences fondamentales pour la mise en place des conditions gagnantes pour réussir la transition vers un Gabon économiquement et territorialement diversifié à long terme. La deuxième section se penchera sur l'aspect financier de la mise en œuvre de la stratégie de diversification économique territoriale. Les enjeux financiers seront abordés à la lumière des orientations et décisions prises par les autorités politico-administratives.

7.3.1-Exigences fondamentales : Volonté politique et changement de mentalités

L'effectivité de la politique de décentralisation, le renforcement des capacités et l'aménagement du territoire en infrastructures sont des conditions *sine qua non* à la mise en œuvre de la stratégie de diversification économique territoriale qui ne peuvent se réaliser *ex nihilo*. La volonté politique et le changement des mentalités sont des exigences fondamentales qui doivent accompagner la mise en application de ces conditions *sine qua non* à l'édification d'un Gabon économiquement et territorialement diversifié. Qu'est-ce que la volonté politique? En quoi est-elle une exigence fondamentale pour rendre effective la politique de décentralisation, pour renforcer les capacités institutionnelles et pour aménager le territoire gabonais en infrastructures? Pourquoi un changement de mentalités est-il nécessaire au Gabon en général et dans l'administration publique en particulier?

Le concept de volonté politique n'est pas facile à définir parce que sa connotation varie en fonction des parties prenantes, des enjeux et du contexte socio-politico-administratif dans

lequel il est analysé. Brinkerhoff (2011)¹⁸⁸ définit succinctement la volonté politique comme « *l'engagement des parties prenantes à mener des actions dans le but de réaliser une série d'objectifs et à fournir les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces actions dans le temps* ». Cette définition nous édifie sur le fait que la volonté politique implique à la fois un engagement public et une affectation des ressources pour soutenir certains programmes ou certaines politiques annoncés préalablement par les parties prenantes.

Dix-sept ans après avoir été conçue, la loi N° 15/96 relative à la décentralisation n'est toujours pas effective. En effet, l'état civil et l'assainissement sont des compétences qui ont effectivement été transférées, alors que certaines autres ne le sont pas encore. Sur le plan financier, les transferts de moyens ne sont pas effectifs parce que les collectivités locales dépendent encore de la subvention budgétaire, qui est elle-même tributaire des contraintes conjoncturelles auxquelles le pays est continuellement exposé à cause de l'extraversion de son économie. Tout cela a pour conséquence d'handicaper sérieusement la traduction en actes d'une politique de développement local (Allogho Nkoghe, 2011). Ce constat d'inertie met en évidence l'impérativité pour les autorités politico-administratives du gouvernement central de faire preuve d'une volonté politique sans précédent en passant à la vitesse supérieure pour rendre la politique de la décentralisation effective.

La volonté politique est aussi indispensable pour renforcer les capacités institutionnelles dans le but d'améliorer la gouvernance des affaires publiques et de rendre la fonction publique plus performante. La fonction publique gabonaise souffre de plusieurs inconstances (lourdeur administrative, des agents publics démotivés, injustice et inégalité dans les modalités d'accès à l'emploi et aux responsabilités publiques, impunité, corruption, enrichissement illicite) (Nze Bekale, 2011) auxquelles il faudra, à tout prix, remédier pour que les conditions nécessaires à l'émergence d'un Gabon économiquement et territorialement diversifié soient réunies. L'engagement public et l'affectation des ressources pour soutenir la modernisation de la fonction publique gabonaise et le renforcement des capacités de ses agents devront être les piliers de cette volonté

¹⁸⁸ U4 Anticorruption Resource Centre : <http://www.u4.no/publications-2-fr-FR/unpacking-the-concept-of-political-will-to-confront-corruption-fr-FR/> consulté le 12 juin 2013.

politique. Une volonté politique est nécessaire pour aménager le territoire en infrastructures à partir desquelles il faudra bâtir les cinq piliers de la diversification économique territoriale : « *Le Gabon minier* », « *Le Gabon énergie* », « *Le Gabon bleu* », « *Le Gabon vert* » et « *Le Gabon gris* ». Les besoins en infrastructures sont tellement nombreux que les autorités politico-administratives devront avoir une volonté politique soutenue durant plusieurs années pour réussir le programme d'aménagement territorial.

La deuxième exigence fondamentale pour concrétiser sur le terrain les conditions requises pour réussir la mise en œuvre de la stratégie de diversification économique territoriale est le changement des mentalités aussi bien chez les gouvernants que chez les gouvernés. Le changement des mentalités des gouvernants doit se traduire par une prise de conscience de la primauté des intérêts suprêmes de la nation sur les intérêts personnels et individuels. La gabegie et la mal-gouvernance, qui caractérisent la gestion des affaires publiques, sont justement causées par cette attitude des dirigeants d'accaparer des biens collectifs et de les utiliser à des fins personnelles.

Le changement de mentalité des gouvernants doit dorénavant s'illustrer par une éthique de travail qui condamne les comportements de corruption, d'enrichissement illicite et d'abus de pouvoir, et qui fait la promotion des principes d'égalité des chances et de justice sociale. Si la considération ethno-tribalo-provincialiste, associée au concept de la « *géopolitique* », était le principal critère utilisé par les gouvernants pour nommer les hauts cadres de l'administration publique, le changement des mentalités devrait conduire les gouvernants à considérer, par-dessus tout, les qualifications, les compétences et l'expérience comme critères de sélection et de promotion (Nze Bekale, 2011). C'est en agissant ainsi qu'il y aurait dans les différentes administrations publiques (centralisées, déconcentrées et décentralisées) les bonnes ressources humaines aux bons postes pour travailler au renforcement des capacités institutionnelles, à l'aménagement du territoire en infrastructures et à la mise en œuvre effective de la politique de la décentralisation au Gabon.

De leur côté, les gouvernés devraient aussi procéder à un changement de mentalité. Les commis de l'État devraient développer une culture de la productivité pour sortir la

fonction publique gabonaise d'une léthargie et d'un laxisme chronique qui la rendent très peu performante (efficacité et efficiente). Au même titre que les gouvernants, les gouvernés devraient aussi intégrer une nouvelle éthique de travail pour améliorer les performances de la fonction publique. Une éthique de travail qui devrait se caractériser par l'intégration du principe du service à la clientèle. Principe qui a pour but de répondre aux besoins des clients et de les satisfaire, ce qui est loin d'être la priorité de certains commis de la fonction publique gabonaise. Un changement de mentalité devrait s'opérer dans ce sens pour redorer le blason de l'administration publique auprès de la population gabonaise.

Un changement de mentalité devrait aussi se faire chez les autres gouvernés qui ne sont pas fonctionnaires au sein de l'administration publique. Ces derniers seraient tenus d'embrasser la philosophie de feu John Fitzgerald Kennedy, président américain, qui a dit : « *Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous. Demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays*¹⁸⁹ ». Au lieu de dépendre du gouvernement autant que ce dernier dépend de la rente pétrolière, les gouvernés n'auraient pas d'autre choix que de changer de paradigme en devenant des citoyens qui assument leur destin social de façon à contribuer au progrès socio-économique de la nation. Assumer son destin social passe inéluctablement par le développement « *d'une culture entrepreneuriale qui situe le citoyen comme moteur de la vie économique* » (Eyene Mba, 2011 : 311). La mentalité de gérer des activités dans l'économie souterraine et le secteur informel doit laisser place à un entrepreneuriat qui crée de la richesse, non seulement pour l'individu, mais aussi pour l'État. À ce sujet, l'économie sociale et solidaire pourrait être une voie par laquelle les gouvernés participeraient à la diversification économique du pays et, de ce fait, à la réduction de la pauvreté et du chômage qui les touchent particulièrement (Meyo-Me-Nkoghe, 2011).

7.3.2-Financement de la diversification économique territoriale

La stratégie de diversification économique proposée est un grand chantier qui va se déployer sur plusieurs décennies. L'ampleur et l'étendue du projet nous font croire qu'il

¹⁸⁹ Citation tirée du discours inaugural du 20 janvier 1961 : <http://www.linteraute.com/citation/3745/ne-demandez-pas-ce-que-votre-pays-peut-faire-pour--john-fitzgerald-kennedy/> consulté le 13 juin 2013.

est quasiment impossible de chiffrer avec exactitude le budget à ce stade de notre réflexion. En effet, cette vaste opération censée mettre le Gabon sur les rails du développement socio-économique et territorial aura besoin de plusieurs ressources financières autant internes qu'externes.

Les sources de financement internes touchent les fonds propres que l'État gabonais est prêt à injecter pour accompagner le processus de diversification économique territoriale. Il s'agit des fonds qui sont budgétisés dans la loi des finances en budget d'investissement et des fonds dédiés spécifiquement à la diversification économique du pays. Le temps est venu pour la classe dirigeante politico-administrative de ne pas reproduire les erreurs du passé où l'utilisation de la Provision pour investissements diversifiés (PID), mise en place par un partenariat entre le gouvernement gabonais et les grandes entreprises pétrolières (Elf Gabon, entre autres), n'a induit aucune diversification de l'économie gabonaise. À la suite de l'échec du PID, les autorités gabonaises ont créé le Fonds gabonais d'investissement stratégique (FGIS) en 1998, qui a récemment été restructuré pour jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre du Programme stratégique-Gabon émergent (PSGE) du président Ali Bongo Ondimba.

Le chef de l'État a nommé Serge Mickoto, expert-comptable et ancien directeur financier de BGFI Bank (première institution financière d'Afrique centrale), comme directeur général du FGIS. Le mandat du directeur général du FGIS est de rentabiliser, par des placements stratégiques, les ressources de l'État gabonais versées annuellement au Fonds souverain de la république gabonaise (FSRG) et qui proviennent, entre autres, des recettes pétrolières (environ 10 %). Le FGIS doit être utilisé pour diversifier l'économie nationale par des prises de participation dans des entreprises nationales et étrangères. Les prises de participation réalisées par le gouvernement sous forme de PPP ont justement été financées par le FGIS. C'est le cas des PPP entre le Gabon et plusieurs conglomérats étrangers (le mauricien IBL, les singapouriens Olam et Aman Resort, etc.). Selon les prévisions de Serge Mickoto, le FGIS devrait rapporter plus de 500 milliards de FCFA (un milliard USD) à l'État d'ici cinq ans¹⁹⁰. La loi des finances prévoit doter le FGIS de 144 milliards de FCFA (288 millions USD) en 2013, alors que celui-ci n'a reçu que

¹⁹⁰ Jeune Afrique économique : <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2674p126.xml0/> consulté le 13 juin 2013.

14 milliards de F CFA) de dotation effective en 2012, par rapport à un montant prévu de 276 milliards de F CFA (552 millions USD).

En plus du FGIS comme pilier financier de la diversification économique territoriale, il faut ajouter le budget d'investissement pour doter le pays des infrastructures nécessaires pour soutenir la stratégie de diversification. Des efforts importants doivent être réalisés pour rationnaliser les dépenses de l'État. En effet, le budget de fonctionnement demeure supérieur à celui de l'investissement alors que l'administration publique est peu performante pour plusieurs raisons : Une administration pléthorique, une multiplicité de niveaux hiérarchiques, un cloisonnement important d'un ministère à l'autre, voire d'une direction à l'autre au sein d'un même ministère, une gestion peu dynamique des ressources humaines, une attitude procédurière qui contraste avec des procédures peu formalisées, la faiblesse des systèmes d'information, l'absence de la culture de résultats (République gabonaise-PSGE, 2012). Il est impératif pour le gouvernement d'optimiser les dépenses de fonctionnement, d'augmenter le budget d'investissement et surtout de mieux l'exécuter de manière à ce que cette stratégie d'investissement puisse concourir à la diversification économique territoriale du pays. Une lecture des lois des finances ordonnancées et rectificatives du Gabon de 2010 à 2013 montre que le budget d'investissement a augmenté de 49 % de 2011 à 2012 et de 74 % de 2012 à 2013 tandis que le budget de fonctionnement a été stabilisé durant la deuxième période (voir tableau 26).

Tableau 26 : Lois de finances ordonnancées et rectificatives du Gabon, 2010-2013

En milliards de FCFA	Lois de finances rectificatives 2010	Lois de finances 2011	Lois de finances 2012	Lois de finances rectificatives 2012	Lois de finances 2012
Service de la dette publique	445	396	415	428	508
Budget de fonctionnement	884	958	1067	1273	1271
Budget d'investissement	885	687	699	1044 (+49%)	1217 (+74%)
Prêts, avances et dépôts	0	325	272	14	144
Budget total	2215	2365	2453	2760	3141

Source : http://www.tresor.economie.gouv.fr/6898_budget-2013-de-letat-gabonais

Le Gabon devra aussi recourir au financement extérieur pour financer la stratégie de diversification économique territoriale. Le financement extérieur, qui constitue l'essentiel de la dette du Gabon, prend généralement deux formes, le financement bilatéral (emprunts contractés par le Gabon auprès d'autres États) et le financement multilatéral (emprunts contractés par le Gabon auprès des institutions internationales). En 2005, les trois principaux créanciers bilatéraux du Gabon étaient la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, et ses principaux bailleurs de fonds multilatéraux étaient la Banque africaine de développement (BAD), la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). Comme nous l'avons montré dans les sections précédentes, la Banque africaine de développement est un bailleur qui accompagne activement le Gabon, et les engagements contenus dans le *Document de Stratégie pays 2011-2015* pour le Gabon démontrent sa volonté de continuer à soutenir les efforts du gouvernement gabonais pour diversifier économiquement et territorialement le pays.

Cette même année, la dette bilatérale représentait 88 %, la dette multilatérale 11 % et la dette bancaire (dette intérieure) 1 % de la dette totale. Le taux d'endettement (encours de la dette sur le PIB) du Gabon a explosé, passant de 0,3 % en 1960 (année d'indépendance) à 90 % en 1998 avant de passer de 45 % en 2005 (Gabon-PNUD, 2006b) à 29,2 % en 2007 et à 15 % en 2012¹⁹¹. Cette amélioration de la gestion de la dette publique s'est traduite, d'une part, par la signature d'un accord entre le Gabon et le Club de Paris pour un remboursement anticipé à valeur de marché de sa dette et, d'autre part, par la sortie du Gabon du programme FMI depuis mai 2010¹⁹². Les autorités politico-administratives doivent maintenir les efforts pour continuer à faire diminuer le ratio d'endettement du pays. Qui plus est, toutes les ressources financières contractées devront systématiquement être orientées vers le financement de mégaprojets structurants et productifs pouvant générer les ressources nécessaires au remboursement de la dette, à la diversification de l'économie, à la création de richesses et au développement territorial du pays.

Comme le dit l'adage « *une image vaut mieux que mille mots* », la figure 9 synthétise le corpus de la diversification économique territoriale discutée dans cette thèse de doctorat en développement régional. Elle reprend les cinq piliers de la stratégie proposée, à savoir « *Le Gabon minier* », « *Le Gabon vert* », « *Le Gabon énergie* », « *Le Gabon bleu* » et « *Le Gabon gris* ». Elle met aussi en exergue les modalités qui permettraient de la mettre en œuvre (les partenariats public-privé et l'ingénierie territoriale) ainsi que les acteurs (État gabonais, collectivités locales, partenaires au développement, secteur privé et société civile) qui doivent être des parties prenantes, à part entière, dans le processus décisionnel. L'effectivité de la décentralisation, le renforcement des capacités et l'aménagement du territoire en infrastructures constituent les conditions à remplir pour réussir la diversification économique territoriale. Les exigences fondamentales en matière de volonté politique et de changement de mentalité sont aussi intégrées à cette figure synoptique dans laquelle nous avons, par ailleurs, les déterminants qui ont influencé la diversification économique au Gabon au cours des trois dernières décennies.

¹⁹¹ Gabon éco : http://www.gaboneco.com/show_article.php?IDActu=26441 consulté le 13 juin 2013.

¹⁹² http://www.tresor.economie.gouv.fr/7017_situation-economique-et-financiere-du-gabon-2012-perspectives-2013 consulté le 13 juin 2013.

Figure 9 : Piliers, déterminants, modalités, acteurs et conditions de la diversification



Conclusion du chapitre VII

Au terme de cet ultime chapitre, qui avait pour objectif de décrire les modalités d'opérationnalisation de la stratégie de diversification économique territoriale et les conditions *sine qua non* pour en assurer le succès, que cet objectif a été atteint. En effet, nous avons proposé un *modus operandi* qui s'articule autour de deux outils de l'action publique, le partenariat public-privé (PPP) et l'ingénierie territoriale, ainsi que trois conditions *sine qua non* (l'effectivité de la politique de la décentralisation, le renforcement des capacités et l'aménagement du territoire en infrastructures).

Il a été démontré qu'en tant qu'outil de l'action publique, le partenariat public-privé (PPP) est pertinent pour le gouvernement gabonais, qui a besoin des partenaires privés internationaux et nationaux pour exploiter et transformer localement ses ressources naturelles abondantes, et ce, dans un contexte où son niveau d'endettement est élevé. D'ailleurs, le PPP est déjà un *modus operandi* privilégié par les autorités gabonaises dans le développement de divers projets touchant aux piliers suivants : « *Le Gabon minier* », « *Le Gabon énergie* », « *Le Gabon bleu* », « *Le Gabon vert* » et « *Le Gabon gris* ».

Toutefois, il a été montré qu'en général les négociations des PPP entre les acteurs de l'administration publique et ceux du secteur privé ont accordé jusqu'ici peu de place à d'autres acteurs de la gouvernance démocratique, à savoir les collectivités locales et la société civile. C'est pourquoi il a été suggéré de migrer de l'approche « top-down », longtemps privilégiée au Gabon, vers une approche « bottom-up » par l'inclusion des acteurs des collectivités territoriales et de la société civile au processus décisionnel dans le but de prendre en considération les intérêts de toutes les parties prenantes.

L'ingénierie territoriale a été suggérée comme deuxième outil d'opérationnalisation de la stratégie de diversification économique territoriale parce qu'elle s'appuie sur le territoire comme principe directeur de l'action publique. Par ailleurs, c'est une démarche qui favorise aussi l'implication et la participation de toutes les parties prenantes (État, collectivités territoriales, société civile, secteur privé, partenaires au développement) de manière à chercher la « construction d'un consensus » dans les divers projets à développer à partir des piliers de la stratégie de diversification économique territoriale

proposée. Il a aussi été établi qu'il ne suffit pas de définir une stratégie de diversification économique territoriale et les moyens de l'opérationnaliser, encore faut-il que certaines conditions soient remplies pour en assurer le succès dans sa mise en œuvre.

L'effectivité de décentralisation est une condition *sine qua non* de la diversification économique territoriale pour la simple raison qu'elle permet une meilleure expression de la gouvernance démocratique territoriale avec une plus grande participation des acteurs des collectivités locales à la définition, la réalisation et le suivi des projets locaux de développement. L'effectivité de la décentralisation au Gabon permettrait, d'une part, de renforcer l'approche « bottom-up » et, d'autre part, d'optimiser les actions réalisées au cours de l'ingénierie territoriale.

Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines des parties prenantes sur l'échiquier national (État, collectivités territoriales, société civile, secteur privé) englobe à la fois les capacités techniques liées aux branches à développer et les capacités fonctionnelles dans divers domaines tels que la formulation et la mise en œuvre des politiques et des normes, l'exécution de la gestion des finances publiques et du pouvoir judiciaire, l'élaboration des plans d'affaires, la gestion de projets, les instruments de financement et les négociations de partenariats.

L'aménagement du territoire en infrastructures de télécommunications ainsi que de transport aérien, ferroviaire, routier, fluvial et maritime forme une condition *sine qua non* de la mise en œuvre avec succès de la stratégie de diversification économique territoriale définie et proposée dans cette thèse.

Il a été aussi démontré que pour rendre effective la politique de la décentralisation, pour renforcer les capacités institutionnelles et humaines des parties prenantes et pour aménager le territoire en infrastructures, deux exigences fondamentales devront être respectées. La première exigence est la volonté politique et la seconde est le changement de mentalité qui devra s'opérer aussi bien chez les gouvernants que les gouvernées.

Plusieurs sources de financement devront être mobilisées pour financer la stratégie de diversification économique territoriale proposées. Ces sources seront à la fois internes

(budget d'investissement) et externes (financement bilatéral, multilatéral, bancaire). Une gestion rigoureuse et suivie sera nécessaire pour gérer adéquatement les fonds propres et les fonds contractés pour les utiliser à bon escient dans des projets structurants et productifs capables de créer de la richesse pour tous.

Au terme de ce septième chapitre, il est évident que les modalités (partenariat public-privé et ingénierie territoriale) de mise en œuvre de la stratégie de diversification économique territoriale et les conditions de son succès (effectivité de la décentralisation, renforcement des capacités et aménagement du territoire en infrastructures) constituent en fait les ingrédients nécessaires au développement territorial du Gabon à long terme.

Conclusion générale

Tableau 27 : Synthèse des conclusions de l'étude

Principales conclusions
1. L'économie du Gabon est une économie rentière qui dépend fortement de la rente pétrolière depuis la fin de la décennie soixante-dix. Elle a connu au début des années quatre-vingt un succès éclair du processus de diversification économique avant de se replonger dans une spirale de spécialisation économique qui perdure jusqu'à maintenant;
2. Une analyse approfondie de l'évolution de la diversification économique au Gabon au cours des trois dernières décennies a révélé que le cours du change, l'inflation et l'ouverture commerciale en constituent les déterminants les plus significatifs. Mais leur impact sur la diversification du pays a été influencé à la fois par des éléments contextuels endogènes (sociohistorique, géographique, démographique...) et exogènes (crises financières, économiques, alimentaires...);
3. Les résultats obtenus ont démontré que les déterminants de la diversification sur le plan national (Gabon) diffèrent de ceux obtenus sur les plans continental et sous-régional. Le contexte territorial du Gabon (son histoire, sa localisation, ses institutions, sa démographie...) semble avoir pesé énormément sur ce résultat différencié;
4. L'approche « top-down », caractérisée par un « libéralisme dirigé et planifié » et privilégiée par les autorités administratives et politiques jusqu'ici, n'a pas permis un développement territorial à long terme du pays au cours des trois dernières décennies. D'où la nécessité de migrer vers une approche « bottom-up » qui privilégie le développement d'une nouvelle forme de gouvernance démocratique territoriale au Gabon;
5. Cette nouvelle forme de gouvernance démocratique territoriale s'articulerait autour de la mobilisation et de l'implication de toutes les parties prenantes (partenaires au développement, État central, collectivités locales, société civile et secteur privé) dans le processus de mise en place des projets à développer dans le cadre de la stratégie de diversification économique territoriale;
6. La mise en œuvre de cette stratégie de diversification économique territoriale, qui s'articulerait autour de cinq piliers (« <i>Le Gabon minier</i> », « <i>Le Gabon énergie</i> », « <i>Le Gabon bleu</i> », « <i>Le Gabon vert</i> » et « <i>Le Gabon gris</i> ») et de vingt composantes, exigera des modalités pratiques privilégiant la collaboration et la concertation effective de toutes ces parties prenantes. Cette stratégie, ses piliers et leurs composantes stimuleraient l'industrialisation par la substitution des exportations (ISE), des importations (ISI) et par les industries industrialisantes (III);
7. Les partenariats public-privé et l'ingénierie territoriale semblent être les modalités pratiques les plus appropriées pour mettre en œuvre la stratégie de diversification économique territoriale et en faire un levier de développement territorial à long terme du Gabon;
8. Certaines conditions telles que l'achèvement de la réforme de la décentralisation, le renforcement des capacités institutionnelles et humaines et l'aménagement du territoire en infrastructures doivent être remplies pour assurer le succès de cette mise en œuvre et pour faire de la diversification économique territoriale une meilleure garantie du développement régional du pays.

Au terme de cette recherche effectuée dans le cadre du doctorat en développement régional, nous sommes capable de dégager des constats et des conclusions à propos du processus de diversification économique au Gabon et concernant les perspectives de développement territorial de ce pays d'Afrique centrale. Le tableau 27 présenté ci-dessus résume les principales conclusions de la thèse, que nous discutons dans les sections subséquentes de cette conclusion générale.

Synthèse de la recherche

Cette thèse s'est efforcée de montrer que les déterminants de la diversification économique au Gabon sont tributaires du contexte sociohistorique du pays et qu'il est lui-même très influencé par le contexte économique mondial. L'idée centrale exposée est que contrairement aux études empiriques qui veulent que la diversification économique soit déterminée par certains facteurs, peu importe les entités territoriales (communauté économique, pays, collectivités locales), la diversification économique au Gabon semble avoir été influencée positivement ou négativement par des éléments contextuels gabonais. Le second point fort dans cette thèse tend à renforcer l'idée selon laquelle il ne saurait y avoir de succès dans le développement de la diversification de l'économie au Gabon sans une implication effective dans le processus décisionnel de toutes les parties prenantes que sont les partenaires au développement, la société civile, le gouvernement central, les collectivités locales et le secteur privé.

Dans le chapitre introductif, nous avons vu les performances de l'Afrique dans les échanges mondiaux. Des performances qui démontrent que la participation de ce continent à la production mondiale, au commerce international et à l'attractivité des investissements directs étrangers n'a cessé de s'étietter au cours des dernières décennies pour de multiples raisons à la fois exogènes (hypocrisie des pays occidentaux, application de droits de douanes élevés sur les produits africains...) et endogènes (capacité technologique déficiente, mauvaise gestion des secteurs publics et privés, climat d'affaires incertain...).

Nous avons également démontré que la sous-région de l'Afrique centrale demeure l'une des plus spécialisées du continent dans les matières premières, puisque l'exportation des

produits de base en proportion des exportations totales s'élevait à 85 % contre 65 % pour l'ensemble de l'Afrique. Cette « **spécialisation appauvrissante** » semble être le propre du Gabon, dont la dépendance économique à l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles (hydrocarbures, mines, bois) perdure depuis la fin des années soixante-dix.

Toujours dans le chapitre introductif, nous avons étayé cette « **spécialisation appauvrissante** » en montrant que le Gabon est un pays riche en ressources naturelles et dont la structure économique est fortement dépendante de la rente pétrolière, qui représentait 59 % des recettes budgétaires et plus de 80 % des exportations du pays en 2007. L'analyse de la trajectoire économique du pays a permis de constater que malgré les efforts déployés par la classe dirigeante depuis les indépendances à travers un « **libéralisme dirigé et planifié** », le pays est confronté au « **paradoxe de la pauvreté dans l'abondance** », où un Gabonais sur trois vit dans l'extrême pauvreté parce que les retombées économiques de l'exploitation de ressources naturelles sont inégalement redistribuées.

Ce « **paradoxe de la pauvreté dans l'abondance** » s'est illustré par plusieurs enjeux de développement : disparités territoriales en matière d'accessibilité aux soins de santé, au logement et à l'éducation; augmentation des inégalités sociales, dette extérieure et intérieure importante; insécurité alimentaire et dépendance alimentaire vis-à-vis de l'étranger; développement territorial désarticulé, environnement d'affaires peu attractif pour les investissements étrangers, déficit infrastructurel, vulnérabilité aux chocs externes. Des enjeux qui montrent que le Gabon souffre des symptômes du « **Syndrome hollandais** ». Consciente de cette réalité et pour y faire face, la classe politique gabonaise, l'intelligentsia gabonaise et les partenaires au développement s'accordent tous pour dire qu'il est impératif pour le Gabon de développer une stratégie de diversification économique.

Cependant, l'histoire économique du Gabon a montré que les efforts entrepris en ce sens par les autorités politiques et administratives n'ont pas été concluants, puisque le pays demeure l'un des plus spécialisés du continent. C'est donc dans cette perspective que nous avons décidé, d'une part, dans le cadre de cette thèse de doctorat, de comprendre les

facteurs qui ont influencé la trajectoire du processus de diversification économique au Gabon et, d'autre part, de définir les piliers d'une nouvelle stratégie, les moyens d'y parvenir et les conditions à remplir pour réussir sa mise en œuvre. C'est alors que les questions et les objectifs ont été énoncés dans ce chapitre introductif dans lequel nous avons aussi précisé la pertinence sociale et scientifique de la recherche tout en prenant soin de définir les concepts clés de l'étude.

Dans le deuxième chapitre, après avoir défini la science régionale et son contexte, nous avons mobilisé les approches territoriales de la science régionale en tant que champ scientifique interdisciplinaire et pluridisciplinaire. Une analyse des approches, tels les pôles de croissance, le développement endogène, les milieux innovateurs et le développement territorial, nous a montré que celles-ci réintègrent l'espace, le territoire, le milieu dans l'analyse économique du développement. Cette analyse nous a aussi aidé à voir que ces approches territoriales du développement valorisent plus la diversification économique que la spécialisation économique.

Fort de ce constat, nous avons défini le phénomène de la diversification économique comme le processus de densification du tissu économique d'une entité territoriale (communauté économique, pays, collectivités locales) grâce à la création de nouvelles branches d'activités ou à l'expansion des branches d'activités déjà existantes dans une perspective de durabilité. La revue de la littérature théorique sur ce concept nous a conduit à voir que la diversification touche les dimensions macroéconomique (communauté économique et pays), mésoéconomique (collectivités territoriales) et microéconomique (entreprises). Elle a aussi permis de répertorier les différentes typologies (verticale, horizontale, latérale, concentrique, géographique, financière), les diverses stratégies de développement (révolution verte, industrialisation par substitution des importations, industrialisation par substitution des exportations et industries industrialisantes) et les théories fondatrices de la diversification (théorie moderne du portefeuille, théorie du commerce intra-branche et théorie de la croissance endogène).

Le troisième chapitre a permis de définir le cadre conceptuel et méthodologique de la recherche. Une revue de la littérature nous a aiguillé vers une définition opérationnelle de

la diversification économique qui fait référence à la densification du tissu économique par une pluriactivité dans les différents secteurs d'activités de l'économie gabonaise. Une fois la définition opérationnelle retenue, nous avons brossé un portrait des mesures de la diversification de la production. Ce portrait nous a conduit à retenir l'indice Herfindalh-Hirschman normalisé (IHHN) comme mesure de la diversification économique du Gabon dans le cadre de cette thèse. Cette même revue de la littérature a permis également de retenir huit déterminants de la diversification économique : le niveau de développement (niveau de vie), l'investissement public, l'investissement direct étranger, l'inflation, le cours du change, la gestion des finances publiques et l'entrepreneuriat. Des indicateurs de mesure pour chaque variable explicative ont aussi été sélectionnés de la littérature empirique mobilisée.

Le produit intérieur brut *per capita* (PIBca) en parité du pouvoir d'achat a été retenu comme indicateur de mesure du niveau de développement ou niveau de vie. Nous avons jugé pertinent de mesurer l'investissement public par la formation brute du capital fixe (FBCF) parce que le Gabon est un pays ayant une économie de rente où les investissements immatériels sont encore très peu développés. Nous avons préféré les flux d'investissement entrants (FIE) au stock d'investissement comme mesure de l'investissement direct étranger parce que le flux est un mouvement au cours d'une période alors que le stock est une valeur résiduelle. Le taux de change effectif réel (TCER) est l'indicateur de mesure du cours du change qui a été retenu pour des raisons de disponibilité de données avant tout. L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) a été retenu comme indicateur de mesure de l'inflation pour mieux refléter l'évolution des biens de consommation au cours des années. Le solde budgétaire primaire (SBP) est l'indicateur de mesure de la gestion des finances publiques, le ratio d'ouverture commerciale (ROC) celui de l'ouverture commerciale et le nombre d'entreprises créées annuellement (NECA) celui de l'entrepreneuriat.

C'est aussi dans le troisième chapitre que nous avons spécifié un modèle de recherche où la diversification économique comme variable expliquée est déterminée par les huit variables explicatives. Ce modèle spécifié a aussi été énoncé dans une équation économétrique pour analyser les inférences statistiques ultérieures à partir des huit

hypothèses de recherche que nous avons également émises dans une section de ce chapitre. Pour valider ces hypothèses de recherche, nous avons déterminé un cadre méthodologique qui nous permettra aussi d'atteindre les objectifs de la recherche énoncés dans le chapitre introductif. Le cadre méthodologique a mis en relief que ce travail de recherche s'est inscrit dans le courant épistémologique du positivisme et qu'il a privilégié une approche hypothético-déductive dont le caractère de scientificité se mesure par la vérifiabilité, la conformité et la réfutabilité des hypothèses et des résultats de recherche.

Nous avons vu par ailleurs que les données chronologiques (1980-2010) dont nous avons eu besoin ont été collectées dans les banques de données de deux organisations internationales et de trois directions générales dans trois ministères gabonais. Ces sources de données sont entre autres le Manuel de statistiques de la CNUCED, la Banque de données mondiales de la Banque mondiale, la base de données du COMTRADE des Nations unies, la base de données de la Direction générale des statistiques, celle de la Direction générale du budget et le registre des entreprises immatriculées de la Direction générale des impôts. Ce chapitre a permis de retracer la démarche de collecte de données et de mentionner, entre autres, quelques difficultés (lourdeur administrative, indisponibilité des données, etc.) éprouvées lors de la collecte des données sur le terrain à l'étude.

Enfin, nous avons vu que l'interface Windows de SPSS 19.0 (*Statistical Package for the Social Sciences*) a été la plateforme retenue pour faire l'analyse des données. Dans ce progiciel de statistiques, nous avons eu recours à la régression linéaire multiple et avons utilisé la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) pour estimer le modèle de recherche. Cette méthode, dont la spécification nécessite le respect d'un certain nombre d'hypothèses, nous a conduit à recourir à l'interface Windows de STATA. Ce progiciel statistique dispose des fonctionnalités pour faire les tests sur la normalité, l'hétéroscédasticité et la multicolinéarité des données. Une fois que les hypothèses de la MCO ont été vérifiées avec les corrections appropriées, nous avons effectué les tests statistiques (Fisher, Student) pour valider les hypothèses de recherche.

Dans le quatrième chapitre, nous avons mis tout en œuvre pour décrire l'évolution de la diversification de l'économie au Gabon et pour identifier les facteurs qui ont eu un impact sur cette évolution au cours des trois dernières décennies. L'analyse descriptive de l'indice Herfindahl-Hirschman normalisé (IHHN) de 1980 à 2010 a confirmé que le Gabon a effectivement une économie très spécialisée dans l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles avec une forte prédominance de l'or noir, du manganèse et du bois. Ces trois ressources naturelles dominent les exportations du Gabon, qui sont destinées à 80 % aux pays développés et 20 % aux pays en développement. Pour montrer la spécialisation de l'économie gabonaise, nous avons également démontré que les exportations du pays, dominées par les ressources naturelles, ont contribué en moyenne à 56 % au produit intérieur brut du pays de 1980 à 2010, ce qui atteste le caractère extraverti de l'économie gabonaise.

L'analyse descriptive a grandement contribué à mieux saisir l'évolution de la diversification économique durant les trois dernières décennies. À ce propos, nous avons démontré que le processus de diversification de l'économie gabonaise a connu une légère embellie au début des années quatre-vingt. Toutefois, cette embellie a été de courte durée et l'économie gabonaise s'est de nouveau spécialisée dans l'exploitation et l'exportation des ressources avec un indice de diversification moyen de 0,73 de 1980 à 2010. Dans le but d'identifier les facteurs explicatifs de cette évolution, les résultats des inférences statistiques ont montré que trois des huit variables explicatives sont des déterminants de la diversification économique du Gabon. Il s'agit donc de l'inflation, mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), du cours de change, mesuré par le taux de change effectif réel (TCER), et de l'ouverture commerciale mesurée par le ratio d'ouverture commerciale (ROC). Bien que la gestion des finances publiques, mesurée par le solde budgétaire primaire (SBP), soit fortement corrélée à la diversification, elle n'est pas pour autant significative dans la densification du tissu économique du Gabon à cause d'un manque de rigueur de la classe dirigeante dans la gestion des finances publiques. La discussion de ces résultats a démontré que le contexte territorial spécifique du Gabon semble expliquer la significativité de ces trois variables et la non-significativité des cinq autres variables validées empiriquement dans d'autres contextes.

Une analyse approfondie du contexte territorial spécifique du Gabon a montré que celui-ci est caractérisé par le « **paradoxe de la pauvreté dans l'abondance** ». Ce paradoxe semble expliquer pourquoi le niveau de vie ou de développement (PIBca) n'est pas un déterminant de la diversification économique du pays, puisque la redistribution des richesses créées par l'exploitation des ressources naturelles se fait de manière inéquitable. Le contexte territorial spécifique a aussi révélé les effets limités de l'investissement public (FBCF) de 1980 à 2010 à cause d'une modulation du budget d'investissement du gouvernement en fonction des recettes pétrolières, d'une part, et d'une stratégie d'investissement gouvernementale non structurante, d'autre part. Les investissements directs étrangers (IDE) des multinationales n'ont pas été déterminants dans la diversification économique du Gabon parce que les principales ressources d'exportation (pétrole, manganèse et bois) ont englouti la majorité de ces investissements au détriment des autres branches d'activités ou activités. Si l'entrepreneuriat, mesuré par le nombre d'entreprises créées annuellement (NECA), n'est pas significatif dans l'explication de la diversification de l'économie gabonaise, l'analyse du contexte territorial spécifique du pays a permis de voir qu'il a favorisé la tertiarisation de l'économie gabonaise, puisque le taux de création d'entreprises dans le tertiaire a été plus élevé que dans les deux autres secteurs d'activités (primaire et secondaire).

Le quatrième chapitre a permis, grâce à l'analyse du contexte territorial, de mieux discuter des résultats de la recherche par comparaison avec ceux des études empiriques mobilisées dans l'élaboration du cadre conceptuel de la recherche. Cette discussion a démontré qu'autant nos résultats corroborent ceux de certaines études, autant ils contrastent avec les conclusions d'autres. Le cours du change en tant que déterminant de la diversification économique au Gabon est un résultat qui contraste avec les conclusions de l'étude du CEA et de l'UA (2007) au niveau continental. Toujours dans une perspective de contraste, nous avons aussi vu que si l'ouverture commerciale est un déterminant de la diversification de l'économie gabonaise, elle semble être un vecteur de la spécialisation économique de l'Afrique selon plusieurs études (Ben Hammouda et coll., 2006; CEA et UA, 2007; Ben Hammouda, Oulman et Sadni Jallab, 2009; et Kamgna, 2007, 2010). En revanche, notre étude corrobore les résultats de l'étude de Gylfason (2005), qui a montré que l'ouverture commerciale était un déterminant de la

diversification économique dans 85 pays riches en ressources naturelles. Étant donné que les résultats de cette recherche ont plus contrasté avec les conclusions des études antérieures qu'ils ne les ont corroborées, nous avons jugé pertinent de décrire les mécanismes et canaux d'influence de la diversification au Gabon dans le cinquième chapitre.

Le cinquième chapitre, qui avait pour but de faire une analyse descriptive des mécanismes et canaux d'influence de l'inflation, du cours du change et de l'ouverture commerciale sur la diversification des activités économiques du Gabon, a justement permis de confirmer que ces variables explicatives sont effectivement des déterminants de la densification du tissu économique de ce pays de l'Afrique centrale. En effet, l'analyse descriptive des mécanismes et canaux d'influence a montré que ces déterminants ont eu un impact significatif sur la diversification des activités économiques du Gabon au début de la décennie quatre-vingt. Ils ont continué d'influencer favorablement ce processus par la suite, mais des facteurs exogènes (crises économiques...) et endogènes (endettement de l'Etat...) ont amoindri leurs effets, au point même de les annuler, dans une certaine mesure, à la fin de cette décennie et au cours des décennies subséquentes.

De manière plus détaillée et du point de vue des mécanismes et canaux d'influence, le cinquième chapitre a montré que la fluctuation à la hausse du cours du Brent a été un catalyseur de l'inflation, du cours du change et de l'ouverture commerciale. De même, la dévaluation du franc CFA gabonais et l'appréciation de l'euro ont favorisé une augmentation de l'inflation dans le pays. Par ailleurs, nous avons aussi constaté que la dévaluation du franc CFA gabonais et la dépréciation du dollar américain par rapport à la monnaie européenne ont eu comme conséquence d'apprécier la devise gabonaise, c'est-à-dire le franc CFA gabonais. Enfin, la stabilité politique du Gabon, sa localisation géographique et la faiblesse de son marché intérieur ont milité en faveur d'une forte ouverture du pays sur le monde. Si les mécanismes et canaux d'influence de l'inflation et de l'ouverture sur la densification du tissu économique du Gabon sont sans équivoque, ils sont moins évidents dans le cas du cours du change au début de la décennie quatre-vingt.

Les mécanismes et les canaux d'influence du cours du change sur la diversification ont été stimulés par le contexte économique favorable qui a incité l'État gabonais à procéder à l'instauration d'une politique volontariste et productiviste de modernisation du secteur de l'agroalimentaire. Cette politique volontariste, qui a vu la participation active des promoteurs étrangers, a été au centre de l'éclosion des complexes agro-industriels et de la diversification de la structure productive du pays. Nous avons aussi observé dans le cinquième chapitre que le degré de complémentarité observé entre les mécanismes et canaux d'influence des trois déterminants de la diversification au Gabon a révélé l'intervention implicite des investissements publics et des investissements directs étrangers dans le processus de diversification.

En effet, tandis que l'investissement public est intervenu indirectement par le canal de la politique volontariste et productiviste mis en œuvre par le gouvernement gabonais à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, les investissements directs étrangers sont intervenus dans la foulée de cette politique par le canal des partenariats publics-privés, avec la participation active des promoteurs étrangers. Ces deux variables explicatives dont l'inférence statistique n'a pas démontré l'influence directe sur le processus de diversification semblent avoir indirectement concouru à l'amélioration de ce processus par les mécanismes et canaux d'influence du cours du change. Il a aussi été démontré que les mécanismes et canaux d'influence de l'inflation, du cours du change et de l'ouverture commerciale ont concouru à la diversification économique du Gabon sous au moins trois formes.

La complémentarité entre les mécanismes et canaux d'influence de trois déterminants semble avoir favorisé la diversification des exportations du Gabon avec l'ajout de quelques produits dans le panier des exportations du pays. Cette analyse descriptive a permis de noter que le Gabon paraît avoir expérimenté une diversification de base productive et exportatrice au début de la décennie quatre-vingt. Une diversification de la base productive qui s'est traduite par un succès éclair de la stratégie de substitution des importations des produits alimentaires. Qui plus est, cette même analyse a aidé plus spécifiquement à faire ressortir le fait que l'ouverture commerciale du Gabon sur le monde et les cycles économiques d'expansion et de récession ont impulsé une

diversification géographique des partenaires commerciaux du pays. Une diversification géographique qui s'est illustrée par une montée en puissance des pays asiatiques en tête desquels se trouvent les deux premiers géants démographiques, à savoir la Chine et l'Inde.

Après avoir défini les déterminants de la diversification des activités économiques du Gabon au quatrième chapitre et exposé leurs mécanismes et canaux d'influence au cinquième chapitre, nous nous sommes attelés au septième chapitre à définir une stratégie de diversification économique territoriale susceptible de relancer le développement territorial du pays à long terme et à répondre à notre troisième question de recherche. Pour y parvenir, nous avons d'abord répertorié les diverses potentialités de développement que le territoire gabonais offre à celles et ceux qui veulent y investir. À cet effet, il a été constaté que le territoire gabonais regorge de potentialités intéressantes à développer, des potentialités qui couvrent plusieurs branches d'activités du primaire, secondaire et tertiaire. Ainsi, nous avons retenu des branches d'activités à impulser parce que leur essor et leur expansion permettraient au Gabon de répondre à certains enjeux de développement auxquels il est confronté.

Dans le sixième chapitre, nous avons retenu vingt filières à développer et elles ont été articulées dans une stratégie de diversification économique territoriale ayant pour ambition de mettre le Gabon sur les rails d'un développement territorial à long terme. Cette stratégie s'appuie sur cinq axes ou piliers : « *Le Gabon minier* », « *Le Gabon énergie* », « *Le Gabon bleu* », « *Le Gabon vert* » et « *Le Gabon gris* ». « *Le Gabon minier* » a quatre composantes, à savoir mine de fer de Belinga, exploitation d'autres ressources minières et géologiques, industrie pétrochimique et industrie métallosidérurgique. « *Le Gabon énergie* », qui est un pilier structurant, table sur le gaz naturel, l'hydroélectricité, l'énergie solaire et la biomasse. « *Le Gabon bleu* », qui vise à valoriser les produits halieutiques, repose sur l'aquaculture, la pêche artisanale, la pêche industrielle et l'industrie marine. « *Le Gabon vert* » s'appuie sur l'agriculture agroécologique, l'industrie du bois, l'industrie des biotechnologies et le géotourisme. « *Le Gabon gris* » est composé des technologies de l'information et de la communication, des services financiers et bancaires, des services professionnels pour entreprises et de la

formation et recherche scientifique. La stratégie de diversification économique territoriale, ses piliers et leurs composantes ainsi présentés ont donc permis, d'une part, de répondre à la troisième question de recherche de cette étude et, d'autre part, de considérer le territoire non plus comme « *un réceptacle de l'activité économique* », mais comme « *une ressource pour le développement* ».

Nous avons terminé le sixième chapitre en montrant que la diversification économique territoriale proposée est de nature à favoriser la mise en œuvre au Gabon de certaines stratégies de diversification expérimentées ailleurs dans le monde, comme il a été démontré dans le premier chapitre. Ainsi, globalement, les composantes des cinq piliers de la diversification économique territoriale favoriseraient *l'industrialisation par la substitution des exportations (ISE)*, par *la substitution des importations (ISI)* et par *les industries industrialisantes (III)*. Dans la même veine, nous avons aussi démontré que ces composantes stimuleraient, par ailleurs, les typologies de la diversification. La *diversification horizontale* dans les trois secteurs de l'économie gabonaise (primaire, secondaire et tertiaire) serait favorisée par les composantes des cinq piliers de la stratégie proposée. Ces composantes impulseraient aussi *la diversification verticale*, *la diversification financière*, *la diversification géographique* et *la diversification latérale*.

Le septième et dernier chapitre de la thèse s'est appliqué à déterminer le *modus operandi* de mise en œuvre de cette stratégie de diversification économique territoriale et les conditions *sine qua non* à remplir pour en assurer le succès. L'objectif en toile de fond de ce chapitre était de répondre aux deux dernières questions subsidiaires de recherche sur lesquelles les précédents chapitres étaient passés sous silence. Afin de savoir la place et le rôle que devront jouer les acteurs des collectivités locales dans la mise en œuvre de la stratégie de diversification économique territoriale, nous avons recommandé un *modus operandi* qui s'articule autour de deux outils de l'action publique, notamment le partenariat public-privé et l'ingénierie territoriale.

Le choix et la pertinence du partenariat public-privé (PPP) comme outil de l'action publique ont été démontrés par le fait que le gouvernement gabonais, qui est étranglé par sa dette (intérieure et surtout extérieure) depuis la fin de la décennie quatre-vingt, a

besoin de partenaires privés nationaux et internationaux pour exploiter et transformer localement ses ressources naturelles. Par ailleurs, un tour d'horizon des activités gouvernementales ont permis de constater que les PPP étaient déjà un *modus operandi* privilégié par les autorités gabonaises dans le développement des projets touchant aux piliers « *Le Gabon minier* », « *Le Gabon énergie* », « *Le Gabon bleu* », « *Le Gabon vert* » et « *Le Gabon gris* ». Nonobstant le fait que le gouvernement gabonais priviliege cet outil de l'action publique, nous avons remarqué qu'il accorde peu de place aux acteurs des collectivités locales et de la société civile dans les négociations de type PPP avec le secteur privé. Ce constat nous a conduit à suggérer de migrer de l'approche « *top down* », longtemps privilégiée par les classes politique et administrative au Gabon, vers une approche « *bottom-up* » par l'inclusion des acteurs des collectivités territoriales et de la société civile aussi bien dans le processus de négociation des PPP que dans celui de la prise de décision dans la mise en œuvre des projets découlant de ces négociations. Ce n'est qu'en faisant cela, croyons-nous, que les intérêts de toutes les parties prenantes pourraient être pris en considération dans la mise en œuvre de la stratégie de diversification économique territoriale.

En tant que second outil de l'action publique pour opérationnaliser la stratégie de diversification économique territoriale, l'ingénierie territoriale a pour fonction transversale la production de connaissances sur le territoire. À ce titre, cet outil nous est apparu pertinent pour mettre en œuvre cette stratégie parce qu'il s'appuie sur le territoire comme principe directeur de l'action publique. C'est aussi un outil pertinent dans un contexte où le gouvernement entend faire des collectivités locales des acteurs incontournables du développement local et territorial avec la politique de décentralisation adoptée en 1996. Néanmoins, la raison fondamentale qui nous a convaincu de recourir à l'ingénierie territoriale est le fait que c'est une démarche qui favorise l'implication et la participation de toutes les parties prenantes (État, collectivités territoriales, société civile, secteur privé, partenaires au développement) dans le processus décisionnel. Elle favorise donc la recherche de la « construction d'un consensus ». et le consensus est tellement crucial à obtenir dans la mise en œuvre de plusieurs projets à développer dans la stratégie de diversification économique territoriale antérieurement définie.

Après avoir vu que le principe de l'implication et de la participation de plusieurs parties prenantes (État, collectivités locales, société civile, secteur privé et partenaires au développement), cher à l'ingénierie territoriale, avait déjà été appliqué au Gabon dans le diagnostic d'opportunités concernant l'aménagement du parc national de la Lopé, nous avons montré qu'il serait approprié de l'intégrer au développement des projets associés aux piliers de la diversification économique territoriale tels que « *Le Gabon minier* », « *Le Gabon énergie* », « *Le Gabon bleu* » et « *Le Gabon vert* ». C'est donc par le canal du *modus operandi* du partenariat public-privé et de l'ingénierie territoriale que nous avons répondu à la quatrième question subsidiaire de recherche en montrant qu'il est impératif que toutes les parties prenantes (incluant les acteurs des collectivités locales) participent d'égal à égal au processus de prise de décision dans l'élaboration, la réalisation et le suivi des projets à développer dans le cadre de la stratégie de diversification économique territoriale proposée.

Dans le but de répondre à la cinquième question subsidiaire de recherche portant sur les conditions *sine qua non* à respecter pour réussir la mise en œuvre de cette stratégie, nous en avons retenu trois, soit l'effectivité de la réforme de la décentralisation, le renforcement des capacités et l'aménagement du territoire en infrastructure. Après avoir fait la démonstration que la politique de la décentralisation commencée en 1996 était une « *réforme inachevée* », nous avons évoqué les raisons qui font que son effectivité serait une condition *sine qua non* du succès de la diversification économique territoriale. De ce point de vue, il a été démontré que la mise en œuvre de la majorité des composantes des cinq axes de la stratégie de diversification se fera dans plusieurs collectivités locales du pays et, par conséquent, que l'effectivité de la décentralisation permettrait une meilleure expression de la gouvernance démocratique territoriale. Ainsi, on verrait une expression de la gouvernance démocratique territoriale dont la caractéristique principale serait une plus grande participation des acteurs des collectivités locales dans la définition, la réalisation et le suivi des projets locaux de développement. L'effectivité de la décentralisation permettrait autant le renforcement de l'approche « *bottom-up* » que l'optimisation de la démarche d'ingénierie territoriale.

Puisque le monde affronte de nombreux défis et problématiques dont les ramifications s'étendent à différents échelons territoriaux (continental, régional et sous-régional, national et infranational) et étant donné que le Gabon est très ouvert sur celui-ci, il nous est apparu clair que le pays a besoin de renforcer ses capacités institutionnelles et humaines à plusieurs niveaux. Une analyse plus approfondie nous a conduit à dire que le renforcement des capacités institutionnelles et humaines des parties prenantes sur l'échiquier national (État, collectivités territoriales, société civile, secteur privé) doit englober à la fois les capacités techniques et fonctionnelles. Si le renforcement des capacités techniques touche principalement les branches d'activités retenues dans la stratégie de diversification économique territoriale, celui des capacités fonctionnelles concerne toutes les parties prenantes dans divers domaines transversaux tels que : la formulation et mise en œuvre des politiques et des normes, l'exécution sur le plan de la gestion des finances publiques et du pouvoir judiciaire, l'élaboration des plans d'affaires, la gestion de projets, les instruments de financement et des négociations de partenariats. Nous avons noté que les autorités gabonaises étaient déjà actives dans le renforcement de certaines capacités parmi lesquelles se trouvent le financement des PME/PMI et des coopératives pour qu'elles puissent participer activement à la densification du tissu économique.

Le septième chapitre a montré que l'aménagement du territoire en infrastructures de télécommunications et de transport est une condition *sine qua non* de la réussite de la mise en œuvre de la stratégie de diversification économique territoriale au Gabon. En ce qui a trait à l'aménagement du territoire en infrastructures des télécommunications, nous avons expliqué que ce type d'infrastructure est un support incontournable pour l'attractivité des investisseurs étrangers dans la stratégie de valorisation des ressources naturelles du pays, d'une part, et pour l'amélioration de l'accessibilité de la population à Internet et au téléphone fixe dont la couverture territoriale est encore insuffisante, d'autre part. Plusieurs projets à développer dans le cadre de la stratégie de diversification économique territoriale se réaliseraient très difficilement sans l'aménagement préalable des infrastructures de transport. L'aménagement du territoire en infrastructures des transports aérien, ferroviaire, routier, fluvial et maritime est une condition *sine qua non*

pour que la stratégie de la diversification économique territoriale proposée induise un développement territorial à long terme du Gabon.

Nous avons terminé le septième chapitre en démontrant que des exigences fondamentales doivent être satisfaites pour que la politique de la décentralisation soit effective, pour que les capacités institutionnelles et humaines du pays soient renforcées et pour que le territoire gabonais soit aménagé en infrastructures. Ces deux exigences sont la volonté politique pour la classe dirigeante politico-administrative et le changement de mentalité qui doit s'opérer aussi bien chez les gouvernants que chez les gouvernés. Pour figner la stratégie de diversification économique territoriale proposée, le Gabon devra mobiliser autant les fonds propres que les fonds contractés. Les fonds propres devront être stratégiquement orientés dans des projets structurants et productifs dans le budget d'investissement. Les fonds contractés auprès des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux par le gouvernement gabonais devront être systématiquement investis dans des activités créatrices de richesse.

Il convient, au terme de la synthèse des différents chapitres, de nous interroger non seulement sur les apports et limites de cette thèse de doctorat en développement régional, mais également sur les problématiques à explorer davantage pour poursuivre la réflexion sur la diversification économique et le développement territorial au Gabon. Autrement dit, quels sont les apports de cette étude? Quelles en sont les limites? Et quelles sont les avenues de recherche futures à explorer?

Apports, limites et perspectives futures de recherche

Du point de vue théorique, il a été démontré que les politiques de développement implantées au Gabon ont été influencées par certaines théories de développement dans un contexte économique mondial évolutif. La traduction de ces théories en politiques et programmes a favorisé, a-t-on démontré, une structure économique spécialisée du Gabon. Il a aussi été montré que même si l'ensemble des approches territorialisées du développement considèrent la spécialisation comme un facteur de l'adaptation des territoires au nouvel ordre mondial, il n'en demeure pas moins que certaines d'entre elles sont d'avis que la diversification de la structure économique semble être pour une entité

territoriale un des atouts pour relever les défis de la mondialisation. L'étude de la diversification économique au Gabon nous a révélé que la dotation en ressources naturelles n'est pas un critère suffisant du développement territorial. Ces ressources peuvent induire un développement territorial si et seulement si leur exploitation est faite en collaboration avec les populations locales et dans le respect de leurs aspirations profondes. La démonstration du renforcement des capacités comme condition de succès de la diversification économique au Gabon semble corroborer l'approche des organismes internationaux (PNUD, FMI, BM...) et des agences de développement (AFD, ACDI...). En effet, ces organismes et agences de développement œuvrent, depuis quelques décennies, à renforcer les capacités institutionnelles et humaines dans les pays en développement dans le but de pallier l'insuffisance des ressources de tous ordres et d'améliorer l'efficacité et l'efficience de ces pays dans l'utilisation des ressources consenties.

Du point de vue empirique, cette étude a identifié les déterminants de la diversification économique du Gabon au cours des trois dernières décennies. C'est ce qui constitue une contribution intéressante en soi, puisque des études réalisées auparavant se sont concentrées aux échelons continental (Afrique) et sous-régional (CEMAC). D'ailleurs, les résultats obtenus ont démontré que les déterminants de la diversification au niveau national (Gabon) diffèrent de ceux obtenus aux niveaux continental et sous-régional. Le contexte territorial du Gabon (son histoire, sa localisation, ses institutions, sa démographie...) semble avoir pesé énormément sur ce résultat différencié. Une analyse de l'évolution du processus de diversification économique du Gabon a révélé que l'approche « top down » privilégiée par les autorités politiques et administratives au cours des dernières décennies n'a pas abouti à un développement territorial du pays et encore moins à une densification de son tissu économique. L'enseignement qui en découle est que la diversification économique ne se décrète pas. Elle devrait plutôt se bâtir à l'avenir sur des bases renouvelées parmi lesquelles se trouve l'articulation de nouvelles formes de gouvernance démocratique territoriale. Ces nouvelles formes de gouvernance devraient être caractérisées par la participation de toutes les parties prenantes dans une démarche « bottom-up », qui considère le territoire autant comme « une ressource pour le développement » que le résultat de l'interaction entre ces acteurs. L'intégration de toutes

les parties prenantes est nécessaire pour articuler un développement territorial qui tiendrait compte des intérêts de tous les acteurs en quête de « construction d'un consensus » sur le projet de territoire à développer.

Du point de vue méthodologique, cette recherche a permis l'intégration de l'entrepreneuriat dans l'étude des déterminants de la diversification économique, puisque les recherches empiriques consultées ont surtout étudié son lien avec le développement et la croissance économiques aussi bien sur le plan mondial et continental que national et infranational. Par ailleurs, la triangulation de l'analyse quantitative des inférences statistiques (MCO en régression linéaire multiple) et de l'analyse qualitative descriptive s'est avérée une combinaison méthodologique gagnante qui nous a conduit à faire le constat selon lequel les mécanismes et canaux d'influence du cours du change, de l'inflation et de l'ouverture commerciale sur la diversification économique du pays sont consubstantiellement liés à son contexte territorial unique en son genre.

En ce qui a trait aux limites de la recherche, force est d'admettre en premier lieu que la taille de l'échantillon de 31 observations (1980-2010) est certes suffisante pour utiliser les moindres carrés ordinaires (MCO), mais elle demeure, nous l'avouons, assez faible pour une étude longitudinale utilisant des données chronologiques telle que la nôtre. Un plus grand nombre d'observations n'aurait sans doute pas nuit à la robustesse des modèles estimés. Faute de la disponibilité de données, nous n'avons pas pu faire mieux. D'ailleurs, pour la même raison, certains déterminants de la diversification empiriquement validés dans d'autres contextes n'ont pu être vérifiés dans le contexte territorial gabonais. C'est le cas, notamment, du développement humain, de l'environnement d'affaires, de la production industrielle, des conflits et de la gouvernance. L'apport méthodologique de l'intégration de l'entrepreneuriat dans l'étude de la diversification économique se doit d'être relativisé dans les limites de cette recherche. En effet, le nombre d'entreprises créées, sans égard à la taille, au secteur d'activité et à la forme juridique, pourrait aussi être questionné à titre de mesure de l'entrepreneuriat au Gabon. C'est pourquoi il y aurait lieu d'affiner l'indicateur de mesure de l'entrepreneuriat utilisé dans cette étude pour mieux appréhender son impact sur la densification du tissu économique du Gabon. Cela nous amène à explorer les avenues de recherche possibles.

Comme première avenue de recherche, il serait intéressant d'explorer davantage le rôle de l'entrepreneuriat sur la diversification économique du Gabon. Pour ce faire, deux possibilités se présenteraient. La première possibilité serait d'analyser les effets de l'entrepreneuriat (création d'entreprises) sur la création d'emplois et la valeur ajoutée des différents secteurs d'activités (primaire, secondaire et tertiaire) dans le produit intérieur brut (PIB). La seconde possibilité serait de ne retenir que les entreprises créées dans les secteurs d'activités inclus dans le calcul de l'indice de Herfindalh-Hirschman normalisé (IHHN) et de voir dans quelle mesure cette création d'entreprises induit une augmentation du nombre et de la variété des produits exportés par le Gabon à l'étranger.

Une deuxième perspective de recherche intéressante serait d'élaborer un plan d'action pour mettre en œuvre la stratégie de diversification économique territoriale proposée tout en tenant compte des conditions identifiées. L'ordonnancement de la mise en œuvre des axes et composantes de cette stratégie devrait donner le moyen à toutes les parties prenantes (État, collectivités locales, secteur privé, société civile) de se doter d'une feuille de route qui contiendrait à la fois les axes prioritaires et les branches à développer dans chacun d'entre eux ainsi que les échéanciers et les objectifs à atteindre pour favoriser le développement territorial du Gabon.

Une troisième perspective de recherche à explorer serait de faire le bilan des enjeux actuels de la coopération internationale pour le renforcement des capacités institutionnelles et humaines au Gabon. Ce bilan aiderait à identifier non seulement les acteurs au développement (organismes internationaux et agences de développement) qui interviennent sur ces enjeux, mais également leurs champs d'intervention. Ce portrait des capacités institutionnelles et humaines à renforcer serait primordial pour déterminer celles sur lesquelles il faudrait prioritairement travailler dans le but de réussir la mise en œuvre de la stratégie de diversification économique territoriale recommandée aux parties prenantes à l'issue de cette thèse de doctorat en développement régional.

Une quatrième perspective de recherche est le défi de la mobilisation de la population en faveur des projets proposés dans toutes les sphères de l'activité économique dans le cadre de cette stratégie de diversification économique territoriale. Il serait donc intéressant de cibler le projet d'exploitation de la mine de fer de Belinga et de voir dans quelle mesure

les populations locales vivant aux alentours se mobiliseraient en faveur ou non de l'exploitation de cette ressource qui pourrait, d'une part, détruire leur milieu de vie, et, d'autre part, améliorer leurs conditions de vie. Dans la même veine, il serait aussi pertinent de voir dans quelle mesure les retombées économiques de l'exploitation de cette ressource naturelle pourront profiter à la population locale, régionale et nationale de manière à sortir le pays du « **paradoxe de la pauvreté dans l'abondance** ».

Une cinquième piste de recherche serait d'explorer dans le futur le caractère durable du développement territorial proposé. Autrement dit, il serait pertinent de voir dans quelle mesure les piliers de la diversification économique territoriale proposés pourraient stimuler un développement territorial durable où les dimensions sociale, économique et écologique seraient prises en considération dans le processus décisionnel d'élaboration et de réalisation des projets territoriaux de développement. Il serait judicieux d'analyser de quelle manière les filières du pilier « *Le Gabon minier* », tels le fer de Belinga, l'exploitation des autres ressources minières et géologiques, pourraient se réaliser sans compromettre le caractère durable du développement territorial proposé dans le cadre de cette recherche.

Références bibliographiques

- Acemoglu Daron, Simon Johnson & James A. Robinson (2003), « An African Success Story: Botswana » in Rodrik, Dani (ed) *In Search of Prosperity: Analytical Narratives on Economic Growth*, Princeton University Press.
- AIE (2006), World Energy Outlook 2006, International Energy Agency.
- Agosin, Manuel R. & Bravo-Ortega, Claudio (2009), « The emergence of new successful Export activities in Latin America: The case of Chili », Research Network Working Paper #R-552, Inter-American Development Bank, 71 pages.
- Ali, R., Alwang, J. & Siegel, P. (1991), « Is Export Diversification the Best Way to Achieve Export Growth and Stability? A Look at Three African Countries », *The World Bank Policy Papers*, n° 729.
- Allogho Nkoghe, F. « Décentralisation et développement des territoires au Gabon. Éléments d'analyse pour une émergence du local », dans *Le Gabon émergent : Utopie ou réalité ? Approche plurielle du concept d'émergence*, D. Meyo Me Nkoghe (dir.), 2011, pp. 373-393.
- AL-Marhubi, F. (2000), « Export diversification and growth: an empirical investigation », *Applied Economic Letters*, vol. 7, pp. 559-562.
- Amiti, M. (1998), « New Trade Theory and Industry Location in the EU: a Survey of the Evidence », *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 14, n° 2.
- Ansoff, H. I. (1965), *Corporate Strategy*, McGraw- Hill, New York.
- Ansoff, H. I. (1957), « Strategies for Diversification », *Harvard Business Review*, 35 (5), pp. 113-124.
- Arkwright, E., Boeuf, J-L., Courèges, C., Godefroy, S., Magna, M. et Vazquez, M. (2005), *Les finances publiques et la réforme budgétaire*. Paris : Documentation Française : Collection Découverte de la vie publique, 175 pages.
- Arnold, J., Mattoo, A., and N. Gaia (2006), « Services Inputs and Firm Productivity in Sub-Saharan Africa: Evidence from Firm-Level Data », *Journal of African Economies*, 17, pp. 578-599.
- Asselain, J-C et Blancheton, B. (2008), « L'ouverture commerciale en perspective historique : Statut analytique du coefficient d'ouverture et application au cas de la France», *Histoire, Économie & Société*, 2 (27^e année), pp. 103-121.
- Attaran, M. & M. Zwick (1987), « Entropy and other measures of industrial diversification », *Quarterly Journal of Business and Economic*, 26(1), pp 17-34.
- Aydalot, Philippe (1985), *Économie régionale et urbaine*, Paris : Economica, 487 pages.
- Aydalot, Philippe (1984), *Crise et espace*, Paris : Economica, 350 pages.

BAD (2012), « Gabon Fertilizer Company : Résumé de l'étude d'impact environnemental et social », [En ligne] : [http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Environmental-and-Social-Assessments/Gabon-Gabon Fertilizer Project-Resume EIES.pdf](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Environmental-and-Social-Assessments/Gabon-Gabon%20Fertilizer%20Project-Resume%20EIES.pdf) consulté le 13 mai 2013.

BAD (2011), République gabonaise : Document de Stratégie Pays 2011-2015, 39 pages.

BAD (2010), « Étude économique et sectorielle : Développement du secteur privé », Libreville, 31 pages.

BAD (2008), « République gabonaise : étude sur la diversification des sources de la croissance économique », Banque africaine de développement, 50 pages.

BAD (2007), *Rapport sur le Développement en Afrique 2006 : Les ressources naturelles au service du développement durable de l'Afrique*, Éditions Economica : Paris, 153 pages.

BAD, OCDE, PNUD et CEA (2011), *Perspectives économiques en Afrique en 2012 : Gabon*, Note du pays complète. [En ligne] : http://www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/Country_Notes/2011/Full/Gabon_long.pdf consulté le 17 mars 2012.

Baer, Werner (1972), « Substitution d'importation et industrialisation en Amérique latine : Expériences et interprétations », *Revue latino-américaine*, vol. de recherche. 7 (ressort), pp. 95-122.

BHP (2002), Environnement Existant et Considérations Environnementales, *Document N° GAB00.24-CD001*, avril 2001, 74 pages.

Bailly, Antoine S. (2009), « La science régionale en perspective », *Géographie, Économie, Société*, n° 11, pp. 1-7.

Baldwin, R., Braconier H., Forslid R. (2005), « Multinationals, endogenous growth and technological spillovers: Theory and evidence », *Review of International Economics*, 13 (5), pp. 945-963.

Bandega-Lendoye, R., Malolas, J-M. et Bissielo, A. (2007), *Projet de cadre national de la République du Gabon*, 43 pages.

Banque mondiale et Banque africaine de développement (2012), *The Transformational Use of Information and Communication Technologies in Africa*, 168 pages.

Banque mondiale (1997), « Indonesia: Sustaining high growth with equity », Economic Report, *World Development Sources* (WDS-1), 228 pages.

Banque mondiale (1994), *L'ajustement structurel en Afrique: Réformes, Résultats et chemin à parcourir*, Washington : Oxford University Press, 328 pages.

Barghouti, S., Timmer, C. and Siegel, P.R. (1990), « Rural diversification: Lessons from East Asia », *World Bank Technical Paper #17*, Washington, DC: The World Bank.

Barro R. & Sala-i-Martin, (1996), *La croissance économique*, Ediscience international et McGraw-Hill.

Barro, Robert J. & Sala-I-Martin, Xavier (1995), *Economic Growth*, New York: McGraw-Hill, 539 pages.

Barro, Robert J. (1990), « Government Spending in a simple Model of Endogenous Growth », *Journal of Political Economy*, 98(5), pp.103-126.

Bchir, M.H, Ben Hammouda, H. et Chemengui, M.A. (2007), « DIVA, un modèle général pour l'étude de la diversification en Afrique », *CAPC Travail en Cours N° 62*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, 84 pages.

Ben Hammouda, H., Oulmane, N. et Sadni Jallab, M. (2009), « D'une diversification spontanée à une diversification organisée. Quelles politiques pour diversifier les économies d'Afrique du Nord », *Revue économique*, 1 (60), pp. 133-155.

Ben Hammouda H., Karingi S.N., Njuguna A., Sadni-Jallab M. (2006), « La diversification: vers un nouveau paradigme pour le développement de l'Afrique », *CAPC Travail en cours n° 36*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, 164 pages.

Ben Hammouda, H., Karingi, S.N. & Perez, R. (2005), « Unrestricted market access for sub-Saharan Africa: Important benefits with little cost to the QUAD », Addis Ababa, Ethiopia, *ATPC Work in Progress Paper Series No. 11*, African Trade Policy Centre, Economic Commission for Africa.

Ben Hammouda, H., Sadni Jallab, M., Oulmane, N., Lang, R. & Perez, R. (2004), « Exclure l'Afrique des marchés? Évaluation de l'accès aux marchés pour les Africains », *CAPC Travail en Cours N° 8*, Centre Africain de Politique Commerciale.

Benko, Georges et Lipietz, Alain (dir.) (2000), *La richesse des régions. La nouvelle géographie socio-économique*, Paris : Presses Universitaires de France, 564 pages.

Benko, Georges (1998), *La science régionale*, Paris : Que sais-je?, PUF, 125 pages.

Berezin, Peter, Salehizadeh, Ali & Santana, Elcior (2002), « The Challenge of Diversification in Caribbean », International Monetary Fund, *IMF Working Paper 02/196*.

Berthélemy, J.C. (2005), « Commerce international et diversification économique », *Revue d'Économie Politique*, 115 (5), pp. 591-611.

Berthélemy J.C. & Chauvin, S. (2000), « Structural Changes in Asia and Growth Prospects after the Crisis », Document de travail du CEPII, n° 00-09.

Berthélemy J.C. & Söderling, L. (2001), « The Role of Capital Accumulation, Adjustment and Structural Change for Economic Take-Off: Empirical Evidence from African Growth Episodes », *World Development*, vol. 29(2), pp. 323-343.

Berry, W.D. (1993). Understanding regression assumptions. Sage University *Paper series on Quantitative Applications in the Social sciences*, pp. 77-92. Newbury Park, London, New Delhi: Sage.

Bezbakh, P. & Gherardi, S. (2011), *Dictionnaire de l'économie*, Paris : Larousse, 655 pages.

BIRD et ICA (2009), *Promotion des partenariats public-privé africains auprès des investisseurs : Guide de préparation des projets*, Washington : 126 pages.

Bonagli, Federico & Fukasaku, Kiichiro (2003), « Export diversification in Low-Income Countries: An international challenge after Doha », *Working Paper No 209*, OECD Development Centre, 45 pages.

Booz, Allen and Hamilton Inc. (1982), *New Products Management for the 1980's* Copyright by Booz, Allen and Hamilton Inc.

Bosworth B. P. & S. M. Collins (1999), « Capital Flows to Developing Economies: Implications for Saving and Investment », *Brookings Papers on Economic Activity*, n° 1.

Bouret, R. (1999), *Relations économiques internationales*, 2^e édition, Montréal, Toronto, Chenelière McGraw-Hill, 388 pages.

Bressoux, P. (2008). *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales*. Bruxelles, Paris: De Boeck, 464 pages.

British Petroleum (2011), *Statistical Review of World Energy*, London, UK, June 2011, 49 pages. [Online]: bp.com/statistical-review.

Brooks, D. H. & H. Hill (2004), « Divergent Asian views on Foreign Direct Investment and its Governance », *Asian Development Review*, 21(1), Asian Development Bank.

Brülhart, M. (1998), « Trading Places: Industry Specialization in the EU Evidence », *Journal of Common Market Studies*, vol. 36, n° 3.

Bruno, M. & Easterly, W. (1998), « Inflation Crises and Long-run Growth », *Journal of Monetary Economics*, February 1998, pp. 3-26.

Buhner, R. (1987), « Assessing international diversification of West German corporations », *Strategic Management Journal*, 8(1), pp. 25-37.

Busson, F. & Villa, P. (1997), « Croissance et Spécialisation », *Revue Économique*, 48(6), pp. 1457-1483.

Cabellero, R.J. & Cowan, K. (2006), « Financial Integration without the volatility», unpublished. Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, MA.

CCPPP : Conseil canadien pour les partenariats public-privé (2011), *Partenariats Public-Privé : Guide à l'intention des municipalités*, Ottawa, 74 pages.

CEA (2008), *Les Économies de l'Afrique centrale 2008: le rôle des produits de base dans le développement socioéconomique des pays de l'Afrique centrale*, Maisonneuve & Larose.

CEMAC (2009), *CEMAC 2025 : Vers une économie régionale intégrée et émergente, Programme économique régional*, Bangui : Commission de la CEMAC, 166 pages.

Chin-Chun, H. (2005), « Internationalization and performance: the S - curve hypothesis and product diversity effect », *The Multinational Business Review*, vol. 14, n° 2, pp. 29-46.

Christoffersen, P.F. & Doyle, P. (1998), «From Inflation to Growth: Eight Years of Transition», *IMF Working Paper 98/99* (Washington: International Monetary Fund).

Clemenson, H. (1992). « Les villes mono-industrielles se diversifient-elles? Un regard sur les collectivités vivant de la pêche, des mines et du bois », *L'emploi et le revenu en perspective, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada*, printemps 1992, vol. 4, n° 1, pp. 34-47.

CNUCED (2003), « Diversification des exportations, accès aux marchés et compétitivité », *Rapport du secrétariat de la CNUCED*, Commission du commerce des biens et services, et des produits de base : Septième session, Genève, du 3 au 7 février 2003. TD/B/COM.1/54.

Coffrey, William J. (1995), « Géographie, économie, science régionale », in A. Bailly, R. Ferras, D. Pumain (ed.), *Encyclopédie de géographie*, Paris : Economica, pp. 141-157.

Commission économique pour l'Afrique et Union Africaine (2007), *Rapport économique 2007 : Accélérer le développement par la diversification*, Addis-Abeba, Éthiopie, 200 pages.

Coster, M. & Slimane B.K. (dir.) (2009), *L'entrepreneuriat*, Paris : Pearson Education, 360 pages.

Courlet, C. (2001), *Territoires et régions : les grands oubliés du développement économique*, Paris : l'Harmattan, 133 pages.

Crevoisier, Olivier (2001), « L'approche par les milieux innovateurs : États des lieux et perspectives », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 1, pp. 153-166.

Crotty, M. (1998). *The foundations of social research*, Thousand Oaks (CA): Sage Publications.

Dias, J. & McDermott, J. (2006). « Institutions, Education, and Development: The Role of Entrepreneurs », *Journal of Development Economics*, 80, pp. 299-328.

De Ferranti, D. et coll. (2002), « From Natural Resources to the Knowledge Economy Trade and Job quality », World Bank, Washington DC.

Delios, A. & Beamish, P. W. (1999), « Geographic scope product diversification and the corporate performance of Japanese firms », *Strategic Management Journal*, 20: 711–727.

Dessus, S., Shea, J.D. & Shi, M.S. (1995), *Chinese Taipei: The Origins of the Economic 'Miracle'*, Paris, OCDE.

DGSEE (2009), *Annuaire Statistique du Gabon : 2001-2007*, n° 11, Ministère du Développement, de la Performance Publique, de la Prospective et de la Statistique : Libreville, juillet, 268 pages.

DGSEE (2005), *Enquête gabonaise pour l'Évaluation et le Suivi de la Pauvreté (EGEP) : Rapport sur les indicateurs de base du bien-être*, Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement, Libreville : octobre.

DGSEE-FNUAP (2001), *Enquête Démographique et de Santé 2000* (EDS), Ministère de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du territoire, Libreville: juin, 372 pages.

Deller, S.C. & D.L. Chicoine (1989), « Economic diversification and the rural economy: Evidence from consumer behavior », *Regional Science Perspectives*, 19 (4), pp. 1-53.

De Mello, L. (1999), « Foreign direct investment led growth: Evidence from times series and panel data », *Oxford Economic Papers*, 51 (1), pp 133-151.

Détrie, J-P. et Ardoine, J-L.; Strategor [Groupe] (2005), *Politique générale de l'entreprise*, Paris : Dunod, 4^e édition, 877 pages.

Dias, J. & McDermott, J. (2006). « Institutions, Education, and Development: The Role of Entrepreneurs », *Journal of Development Economics*, 80, pp. 299-328.

Dihel, N., Fernandes, A.N., Mattoo, A. (2010), « Developing professional services in Africa through regional integration », World Bank, 36 pages.

Dioury, Mohamed (2003), *Introduction à l'économie mondiale*, Éditions Mont Royal, 292 pages.

Douillet, A.-C. (2005), « Les politiques contractuelles de développement rural: Désectorisation ou design territorial? Les recompositions de l'action publique aux prises avec l'intérêt territorial des élus et des collectivités publiques », pp. 75-92, in Faure, A. et Douillet, A.-C. (dir.), *L'action publique et la question territoriale*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 300 p.

Doukas, J., & Travlos, N. G. (1988), « The Effects of Corporate Multinationalism on Shareholders Wealth: Evidence from international acquisitions », *Journal of Finance*, 43: pp. 1161–1175.

Dumont, G-F. (1994), *L'aménagement du territoire : Objectifs, acteurs, modalités*, Les Éditions d'organisations, 94 pages.

Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (2004), « Export Diversification and Economic Growth: The Experience of Selected Least Developed Countries », *Development Papers*, n° 24.

ECA (2004), « Trade Liberalisation under the Doha Development Agenda: Options and Consequences for Africa », Addis Ababa, Ethiopia, *ATPC Work in Progress Paper Series*, African Trade Policy Centre, Economic Commission for Africa.

Emane Mba, S. « Réflexions prospectives pour une contribution efficiente du secteur minier au Gabon industriel », in *Le Gabon émergent : Utopie ou réalité? Approche plurielle du concept d'émergence*, D. Meyo-Me-Nkoghe (dir.), 2011, pp. 353-370.

Eramet (2011), Document de référence 2011 : Au cœur de l'évolution du monde industriel, 308 pages.

Eyene Mba, J-R-E, « Éthique et développement pour un « Gabon émergent », in *Le Gabon émergent : Utopie ou réalité? Approche plurielle du concept d'émergence*, D. Meyo-Me-Nkoghe (dir.), 2011, pp. 301-323.

FAO et NEPAD (2005), Gabon : Appui à la mise en œuvre du NEPAD-PDDAA (Volume I : Programme national d'investissement à moyen terme (PNIMT), 44 pages.

FAO (1996), *Les leçons de la Révolution verte-Vers une nouvelle Révolution Verte*, Département économique et social, Documents d'information Technique, 24 pages.

[En ligne] : <http://www.fao.org/docrep/003/w2612f/w2612f06.htm#1>

Faria, J. R. & Carneiro, G.F. (2001), « Does High Inflation Affect Growth in the Long and Short Run? », *Journal of Applied Economics*, n° 1, mai, pp. 89-105.

Feenstra, R.C.; Dorsati, M; Tzu-Huan, Y. & Chi-Yuan L. (1999), « Testing endogenous growth in South Korea and Taiwan », *Journal of Development Economics*, vol. 60, pp. 317-341.

Feenstra, R.C. & Markusen, J.R. (1994), « Accounting for growth with new inputs », *International Economic Review*, 35(2), pp. 429-447.

Fischer, S. (1993), « The Role of Macroeconomic Factors in Growth », *Journal of Monetary Economics*, n° 32, pp. 485-512.

FMI (2009), *Manuel de la Balance des Paiements*, 6^e édition, Washington, DC.

FMI (1993), *Manuel de la Balance des paiements*, 5^e édition, Washington, DC.

Frenken, K. (2003), « Entropy and Information Theory » in Horst Hanush and Andreas Pyka (eds), *The Elgar Campanion to Neo-Schumpeterian Economics*.

Fontan, Jean-Marc; Klein Juan-Luis; Lévesque, Benoît (dir.) (2003), *Reconversion Économique et Développement Territorial : rôle de la société civile*, Sainte-Foy: Presses Universitaires du Québec, 340 pages.

J. Friedmann et C. Weaver (1979), *Territory and Function, The Evolution of Regional Planning*, Univ. of California Press, 234 pages.

Friedmann, Milton (1979), « Government Revenue from Inflation », *Journal of Political Economy*, University of Chicago Press, vol. 79(4), pages 846-56, juillet-août.

GABON et PNUD (2010), *Objectifs de Millénaire pour le Développement, Deuxième Rapport National Gabon*, Ministère de l'Économie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, Libreville : septembre, 122 pages.

GABON et PNUD (2006a), *Objectifs de Millénaire pour le Développement, Deuxième Rapport National Gabon*, Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement, Libreville : 68 pages.

GABON et PNUD (2006b), *Rapport national sur le développement humain : Dette et développement humain au Gabon*, Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement, Libreville : 150 pages.

Garandeau, V. (2010), *La décentralisation au Gabon : Une réforme inachevée*, Paris : L'Harmattan, 247 pages.

Ghosh, A. & Phillips, S. (1998), « Inflation May Be Harmful to Your Growth », *IMF Staff Papers*, décembre 1998, pp. 672-710.

Giroux, S. & Tremblay, G. (2002), *Méthodologie des sciences humaines : La recherche en action*, Saint-Laurent, Québec : Éditions du Renouveau pédagogique, 262 pages.

Goffin, Robert (2004), *Principes de Finance Moderne*, Paris : Economica (4^e édition), 656 pages.

Gouvernement du Canada : Comité consultatif canadien de la biotechnologie (2006), *BioPromesse? La biotechnologie, le développement durable et l'économie future du Canada*, Ottawa, 153 pages.

Grossman, G.M. and Helpman, E. (1991), « Quality Ladders in the Theory of Economic Growth », *Review of Economic Studies* 58, pp. 43-61.

Grossman, G. M. & Helpman, E. (1991), *Innovation and growth in the global economy* Cambridge, Massachusetts, MIT Press.

Gros, J-B., Letilly, G. & Martinet, S. (2002), Performances commerciales, compétitivité et diversification des économies subsahariennes, *Rapport de recherche*, Ministère des Affaires étrangères de la France, 61 pages.

Gutierrez de Pineres, S.A. & Ferrantino, M. (1997), « Export diversification and structural dynamics in the growth process: The case of Chile », *Journal of Development Economics*, vol. 52, pp. 375-391.

Gylfason, Thorvaldur (2005), « Institutions, Human Capital, and Diversification of Rentiers Economies », *Working Paper Series, Institute of Economic Studies*, 16 p. [En ligne]: <http://www.ioses.hi.is/publications/wp/w0504.pdf>

Harding, T. & Javorcik, B.S. (2007), « Note on the effect of FDI on export diversification in Central and Eastern Europe », DECRG-TR.

Harris, E. (1999), « La crise asiatique et l'Afrique subsaharienne », *Finances & Développement*, mars, vol. 36/1, pp. 14-17.

Hesse, H. (2008), « Economic Diversification and Economic growth », *Working Paper N° 21*, The International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank on behalf of the Commission on Growth and Development.

Hirschman, A. O. (1945), *National Power and the Structure of Foreign Trade*, Berkeley et Los Angeles : University of California Press.

Hoda, A. (dir.), *WTO Agreement & Indian Agriculture*, Delhi: Social Science Press, 2003, 236 pages.

Hugon, P. (2010), « L'Afrique, un continent toujours convoité », *L'ENA hors les murs*, mars 2010 [En ligne] sur le site de l'Institut des relations internationales et stratégiques [En ligne] : <http://www.iris-france.org/Tribunes-2010-04-30a.php3>

Hugon, P. (2006), *Géopolitique de l'Afrique*, Armand Colin, 2006, 128 pages.

Humphrey, M., Sachs, J.D., Stiglitz, J.E. (2007), « Introduction: What is the problem with the natural resource wealth? » In Humphreys, M., Sachs J.D., Stiglitz, J.E. (Eds.), *Escaping the Resource Curse*, New York, Columbia University Press, pp. 1-20.

IFIP (2009), « Étude d'identification et de formulation d'un plan de formation aux emplois de la gestion des aires protégées, harmonisé pour l'Afrique centrale », *Rapport final*, Libreville, 199 pages.

Imbs J. & Wacziarg R. (2003), « Stages of diversification », *American Economic Review*, 93(1), pp. 603-633.

International Telecom Union (2009), *African Telecommunication Indicators*, Place des Nations CH-1211 Geneva Switzerland, 150 pages.

Janin, C., Grasset, E., Lapostolle, D., Turquin, E. (2011), *L'ingénierie, signe d'intelligence territoriale ?*, Economica, Anthropos, Paris, 142 pages.

Joerin, F.; Nembrini, A.; Rey, M-C.; Desthieux, G. (2001), « Participation et information en aménagement du territoire urbain. Potentiels des instruments d'aide à la négociation et à la décision », *Revue internationale de géomatique*, 11 (3-4) : pp. 309-332.

Julien, P-A. & Cadieux, L. (2010), La mesure de l'entrepreneuriat, *Rapport d'étude*, Institut de la Statistique du Québec, 90 pages.

Julien, P-A. (2005), *Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance : une métaphore des romans policiers*, Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec, 395 pages.

Julien, P-A. (1997), *Le développement régional : Comment multiplier les Beauce au Québec?* Sainte-Foy, Québec: Éditions de l'IQRC, 142 pages.

Kamgna, Yves Séverin (2010), « Mobilisation des ressources internes et diversification des économies en Afrique centrale », *Travail de recherche* présenté à la Commission intergouvernementale d'experts de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale à N'djamena au Tchad les 18 et 19 mars 2010.

Kamgna, Yves Séverin (2007), « Diversification économique en Afrique Centrale : États des lieux et enseignements », Banque des États de l'Afrique centrale, Munic Personal RePEc Archive : [En ligne] : <http://mpra.ub.unimuenchen.de/9602/> MPRA Paper N° 9602, posted 16, juillet 2008 / 13:54.

Karingi, S.N., Lang, R., Oulmane, N., Perez, R., Sadni Jallab, M. and Ben Hammouda, H. (2005), « Economic and Welfare Impacts of the EU-Africa Economic Partnership Agreements », Addis Ababa, Ethiopia, *ATPC Work in Progress Paper Series*, n° 10, African Trade Policy Centre, Economic Commission for Africa.

Khan, M. & Senhadji, A. (2001), « Threshold Effects in the Relationship between Inflation and Growth », *IMF Staff Papers*, 48: 1, pp. 1-21.

Kingston, J. (1976), « Export concentration and export performance in developing countries, 1954-67 », *Journal of Development Studies*, n° 12, pp. 311-319.

Klinger, B. & Lederman (2006), « Diversification, Innovation, and Imitation inside the global Technological frontier », *Research Policy Working Paper 3872*, World Bank, Washington DC.

Kort, J. (1981), « Regional Economic Instability and Industrial Diversification in the U.S. », *Land Economics*, 57(4), pp. 596-608.

Kotler, P. et Dubois, B. (2006), *Marketing et Management*, 12^e édition : Nouveaux horizons.

Koumba, J-P, « Le SDAU de Libreville : vision émergente ou mirage ? Essai d'économie urbaine prospective », in *Le Gabon émergent : Utopie ou réalité? Approche plurielle du concept d'émergence*, D. Meyo-Me-Nkoghe (dir.), 2011, pp. 451-472.

Kuznets, S. (1966), *Modern Economic Growth*, Yale University Press, New Haven.

Lacour, C. et Delemarre, A. et Thoin, M. (2008), *40 ans d'aménagement du territoire*, Paris : Documentation française, 162 pages.

Lajugie, J. (1995), « Crise de la science régionale? », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 2, pp. 374-378.

Lakehal, Mokhtar (2001), *Dictionnaire d'économie contemporain et des principaux faits politiques et sociaux*, 2e édition, Paris : Vuibert, 779 pages.

Lardon, Sylvie; Moquay, Patrick et Poss, Yves (2007), *Le développement territorial et diagnostic prospectif : Réflexions autour du viaduc de Millau*, La Tour-d'Aigues (Vaucluse), Ed. de l'Aube.

Lassudrie-Duchêne, B., Berthélémy, J-C. et Bonnefoy, F. (1986), *Importation et production nationale*, Paris : Economica, 190 pages.

Lassudrie-Duchêne, Bernard (1982), « Décomposition internationale des processus productifs et autonomie nationale », In Bourguinat, H. (éd.), *Internationalisation et autonomie de décision*, Paris : Economica, pp. 45-56.

Lassudrie-Duchêne, Bernard et Mucchielli, Jean-Louis (1979), « Les échanges intra-branche et la hiérarchisation des avantages comparés dans le commerce international », *Revue Économique*, 30(3), pp. 442-486.

Lederman, D. & Maloney, W.F. (2006), « Trade Structure and Growth » in *Natural Resources: Neither Curse nor Destiny*, (eds). D. Lederman and W. F. Maloney, 15-39. Palo Alto, CA: Stanford University Press.

Lemoine, F. & Unal-Kesenci, D. (2004), « Assembly Trade and Technology Transfer: The Case of China », *World Development*, 32 (5), pp. 829-850.

Leontief, W. (1986), *Input-Output economics*, 2e édition, Oxford: Oxford University Press.

Lucas, Robert E., Jr. (1988), « On the mechanics of economic development », *Journal of Monetary Economics*, 22, pp. 3-42.

Lu, J.W. & Beamish, P.W. (2004), « International diversification and firm performance: the S-Curve Hypothesis », *Academy of Management Journal*, vol. 47, n° 4, pp. 598-609.

MacBean, A. & Nguyen, D. (1980), « Commodity concentration and export earnings instability: A mathematical analysis », *Economic Journal*, n° 90, pp. 354-62.

Madebe, D. « Transports » in *Atlas du Gabon*, R. Pourtier (dir.), 2004, pp. 42-43.

Maillat, D. (1995), « Milieux innovateurs et dynamique territoriale », in Rallet, A. et Torre, A. (dir.) *Économie industrielle et économie spatiale*, Economica, pp. 211-231.

Maillat, Denis, Quévit, Michel et Senn Lanfranco (dir.) (1993), *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional*, GREMI Neuchâtel : EDES, 376 pages.

Makanga Bala, M.P. (2010), « Le Gabon et la question de la société de l'information. Approche spatiale des réseaux et des enjeux géopolitiques des technologies de la communication », *Thèse de doctorat en géographie et aménagement* de l'Université de Bordeaux 3 soutenue publiquement le 3 février 2010, 972 pages.

Marris, R. (1964), *The Economic Theory of Managerial Capitalism*, New York: Free Press.

Marty, F., Voisin, A. et Trosa, S. (2006), *Les partenariats public-privé*, Paris : Les Éditions Découverte, 86 pages.

Matsiegui Mboula, F. (2011), « La géopolitique au Gabon : Institution de la violence de l'imaginaire », *Gabonica*, n° 5, novembre (Revue du CERGE), pp. 59-74.

Mattéaccioli, A. et Tabariés, M. (1999), « Auto-organisation et émergence des milieux innovateurs », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 3, pp. 489-512.

McLaughlin, G. (1930), « Industrial diversification in American cities », *Quarterly Journal of Economics*, 44, pp. 131-149.

Meyo-Me-Nkoghe, « L'Économie sociale et solidaire dans la diversification gabonaise de l'économie : Quelles stratégies d'amélioration des conditions de vie des populations du "Gabon émergent" », dans *Le Gabon émergent : Utopie ou réalité? Approche plurielle du concept d'émergence*, D. Meyo-Me-Nkoghe (dir.), 2011, pp. 283-300.

Miller, R. & Lessard, D.R. (2000), *The Strategic Management of Large Engineering Projects: Shaping Institutions, Risks and Governance*, MIT Press.

République gabonaise (1999), Plan National d'Actions Environnementales, 1998—*Livre Blanc de l'Environnement Gabon : I-État de l'Environnement au Gabon au seuil des années 2000. II. Une vision, 100 mesures pour l'Environnement*, Ministère des Eaux et Forêts et des Pêches chargé du Reboisement de l'Environnement et de la Protection de la Nature, 234 pages.

Mishra, D., Mody, A. & Murshid, A.P. (2001), « Flux des capitaux privés et croissance », *Finances & Développement*, vol. 38 (2), pp. 1-5.

Mold, A. (2005), « Trade Preferences and Africa — The state of play and the issues at stake », Addis Ababa, Ethiopia, *ATPC Work in Progress Paper Series No. 12*, African Trade Policy Centre, Economic Commission for Africa.

Mouity Moudounga, P. (2009), *Le Gabon et le Nouveau partenariat africain au développement : Pour une sociologie des institutions en Afrique*, collections Droits et sciences politiques des Éditions Publibook, 536 pages.

Moulaert, F. et Nussbaumer, J. (2008), *La logique sociale du développement territorial*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2008, 153 pages.

Mucchielli, J-L. (2001), *relations Économiques Internationales : les Fondamentaux*, 4^e édition revue et augmentée, Paris : Hachette supérieur, 140 pages.

Mussard, S., Seyte, F. & Terraza, M. (2004), « Note sur l'utilisation de l'indice multidimensionnel de Gini appliquée à une analyse des inégalités salariales en Languedoc Roussillon en 1996 », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 1, pp. 125-134.

Ndjambou, L.E. (2008), « Les réseaux de transports terrestres au Gabon : Bilan et perspectives », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 241-242, janvier-juin, mis en ligne le 1^{er} janvier 2011, consulté le 15 août 2012. URL : index4112.html

Ndong Ndo, J-S. (2002), « Les déterminants du taux de change au Gabon », *Économie & Gestion*, 3(1), pp. 53-75.

Nelson, R.R. et Pack, H. (1999), « The Asian Miracle and Modern Growth Theory », *The Economic Journal*, 109(457); pp. 416-36.

Noland, M. et Pack, H. (2003), *Industrial Policy in an Era of Globalization: Lessons from Asia*, Institute for International Economics, Washington DC.

Nze Bekale, L. « Motivation et performance dans la fonction publique : Des concepts indispensables à la construction d'un Gabon émergent », in *Le Gabon émergent : Utopie ou réalité? Approche plurielle du concept d'émergence*, D. Meyo-Me-Nkoghe (dir.), 2011, pp. 473-488.

Ocampo, J.A. et Martin, J. (2005), *Mondialisation et développement : un regard de l'Amérique latine et des Caraïbes*, Publications des Nations Unies, Santiago Chili, 234 pages.

OCDE (2003), *L'entrepreneuriat et le développement économique local : Quels programmes et quelles politiques?*, Paris: OCDE, 264 pages.

OECD, United Nations, OSAA (2010), *Economic Diversification in Africa: A review of selected countries*, The United Nations Office of the Special Adviser on Africa (UN-OSAA) and the NEPAD-OECD Africa Investment Initiative, 70 pages.

OIT (2009), *Tendances mondiales de l'emploi: Genève*, janvier, 55 pages.

OMC (2007), *Examen des politiques commerciales : Rapport du Secrétariat Gabon*, Organe d'examen des politiques commerciales, WT/TPR/S/188, Genève : 80 pages.

ONUDI (1996), *Assistance préliminaire à l'élaboration d'un cadre de référence du développement industriel*, ONUDI, Vienne.

ONUSIDA (2004), *Rapport sur l'épidémie mondiale du SIDA*, Quatrième Rapport mondial, Genève.

Ovono Edzang, N., « Élevage et Pêche », dans *Atlas du Gabon*, R. Pourtier (dir.), 2004, pp.32-33.

Parrot, N. et Marsden, T. (2002), *The Real Green Revolution: Organic and Agroecological farming in the South*, Department of City and Regional Planning, Cardiff University, Greenpeace Environmental Trust, 160 pages.

[En ligne]: <http://www.greenpeace.org.uk/MultimediaFiles/Live/FullReport/4526.pdf>

Pecqueur, Bernard (2005), « Le développement territorial : Une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud », dans ANTHEAUME, Benoît et GIRAUT, Frédéric (dir.), *Le territoire est mort. Vive les territoires. Une (re)fabrication au nom du développement!*, Paris: IRD, pp. 295-316.

Penrose, E.T. (1959), *The Theory of the Growth of Firms*, Oxford: Blackwell.

Perrin, J-C. (1992), « Dynamique industrielle et développement local : Un bilan en termes de Milieux » in D. Maillat et J.C. Perrin (dir.) *Entreprise innovatrice et développement territorial*, GREMI/EDES, pp. 225-264.

Perroux, F. (1981), *Pour une philosophie du nouveau développement*, Paris : Presses de l'UNESCO, 1981, 279 pages.

Perroux, F. (1962), *Le Capitalisme*, Paris : PUF, collection Que sais-je, 135 pages.

Perroux, F. (1961), *L'économie du XX^e siècle*, Paris : Les Presses de l'Université de France, 764 pages.

Petit, M., and Barghouti, S. (1992), « Diversification: Challenges and opportunities », in *Trends in agricultural diversification: Regional perspectives*, edited by S. Barghouti, L. Gaebus, and D. Umali, *World Bank Technical Paper #180*, Washington, DC: The World Bank.

Pezzey, John. (1992), « Sustainability: an interdisciplinary guide », *Environmental Values*, n° 1, pp. 321-362.

Pingali, P.L. & Rosegrant, M.W. (1995), « Agricultural Commercialization and Diversification: Processes and Policies », *Food Policy*, 20 (3), pp. 171-186.

PNUD et Gabon (2006), *Rapport national sur le développement humain : Dette et développement humain au Gabon*, 150 pages.

Porter, Michael E. (1998), *Competitive Strategy: Techniques for Analyzing Industries and Competitors*, New York: Free Press, 396 pages.

Pourtier, R. (dir.) (2004), *Atlas du Gabon*, Paris : Les Éditions J.A., 74 pages.

Pourtier, R. (1993), *Le Gabon, État et Développement* (Tome II), Éditions L'Harmattan, 344 pages.

Pourtier, R. (1989), *Le Gabon, État et Développement* (Tome III), Éditions L'Harmattan, 345 pages.

Proulx, M-U. (dir.) (1996), *Le phénomène régional au Québec*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, pp. 187-210.

Quan, J. & Nelson, V. (2005), « Territory and rural development: Concepts, methods and approaches », *Land and Territory Research Paper No. 2*, A Research Paper for DFID Central Research Department, Natural Resource Institute, 59 pages.

Rabenkogo, N., « Patrimoine Naturel » dans *Atlas du Gabon*, R. Pourtier (dir.), 2004, pp. 14-15.

Ramanujam, V. & Varadarajan, P. (1989), « Research on Corporate Diversification: A Synthesis », *Strategic Management Journal*, n° 10, pp. 523-551.

Ramesh, C. (1996), « Diversification through High Value Crops in Western Himalayan Region: Evidence from Himachal Pradesh », *Indian Journal of Agricultural Economics*, 41 (4), pp. 652-663.

Raynold, L.T. (2000), « Re-embedding global agriculture: the international organic and fair Trade Movements », *Agriculture and Human Values*, vol. 17, pp. 297-309.

République gabonaise : Plan stratégique Gabon émergent : *Vision 2015 et orientations stratégiques 2011-2016*, Déclinaisons en programmes d'actions du projet de société de son Excellence Ali Bongo Ondimba, Président de la République : « L'avenir en confiance ».

République gabonaise (2006), *Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCRP)*, Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement, Libreville: 322 pages.

République gabonaise : Ministère des Eaux et Forêts et des Pêches chargé du Reboisement de l'Environnement et de la Protection de la Nature (1999), *PNAE, 1998-Livre Blanc de l'Environnement Gabon. I. État de l'Environnement du Gabon au seuil des années 2000. II. Une vision, 100 mesures pour l'Environnement*, 234 pages.

Reynolds, P.D., Camp, S.M., Bygrave, W.D., Autio, E. and Hay, M. (2001), *Global Entrepreneurship Monitor: 2001 Executive Report*.

Riquois, A. (1999), « L'agriculture biologique : un "prototype" au service de l'agriculture conventionnelle pour un développement durable », *Aménagement et nature*, n° 132, mars, pp. 49-61.

Riverin, N. (2004), Mesurer l'entrepreneuriat dans les territoires MRC du Québec, *Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A.-Bombardier*, Cahier de recherche n° 2004-03.

Rochman, J. (2008), *Analyse critique de l'application des principes du développement territorial durable dans les zones rurales marginalisées du Brésil*, Thèse de doctorat en Aménagement de l'espace et urbanisme de l'Université François-Rabelais de Tours.

Romer, P.M. (1990), « Endogenous Technological Change », *Journal of Political Economy*, vol. 98, pp. 71-102.

Romer, Paul M. (1986), « Increasing Returns and Long Run Growth », *Journal of Political Economy*, 94, pp. 1002-1037.

Rondinelli, D. & Cheema G. (1983), « Implementing Decentralization Policies. An Introduction », in Cheema, G. & Rondinelli, D. (dir.), *Decentralization and Development: Policy Implementation in Developing Countries*, Beverly Hills.

Ropivia, M-L. (2007), L'Afrique et le Gabon au XXI^e siècle : Révolution développementaliste ou développement du sous-développement, Paris : Mare et Martin, 350 pages.

Ropivia, M-L., « Perspectives de développement », dans *Atlas du Gabon*, R. Pourtier (dir.), 2004, pp. 56-57.

Rosenstein-Rodan, P. N. (1943), « Problems of industrialization of Eastern and South-Eastern Europe », *Economic Journal*, vol. 33, pp. 202-211.

Rostow, W. W. (1960), *The Stages of Economic Growth: A non Communist M*, Cambridge: Cambridge University Press.

Sachs, J. & Warner, A., (1995), « Economic reform and the Process of Global Integration Trade », *Brookings papers on Economic Activity*, 1, pp. 1-118.

Salter, M.S. & Weinhold, W.S. (1979), *Diversification through Acquisition*, New York : The Free Press.

Sarel, M. (1996), « Nonlinear Effects of Inflation on Economic Growth», *IMF Staff Papers*, March 1996, pp. 199-215.

Savall, H. & Zardet V. (2004), *Recherche en gestion et approche qualimétrique : observer l'objet complexe*, Paris : Economica, 432 pages.

Schuh, E., & Barghouti, S. (1988), « Agricultural diversification in Asia », *Finance and Development*, pp. 2541-2544.

Seguin, G. et Rouzet, E. (2010), *Le marketing du tourisme durable*, Paris : Les Éditions Dunod, 197 pages.

Sharer, R. (1999), « Trade, an Engine of Growth for Africa », *Finance and Development*, vol. 36, n° 4, décembre.

Silem, A.S., Albertini, J.-M. & Jacques Bichot (2008), *Lexique d'économie*, 10^e éditions, Paris : Dalloz, 788 pages.

Smith, S.M., & Gibson, C.M. (1988), « Industrial diversification in nonmetropolitan Countries and its effect on economic stability », *Western Journal of Agricultural Economics*, n° 13, pp. 193-201.

Stanley, L. D. & Bunnag, S. (2001), « A new look at the benefits of diversification: lessons from Central America », *Applied Economics*, n° 33, pp. 1369-1383.

Stiglitz. J. E. (1999), « Two Principles for the Next Round or How to Bring Developing Countries in from the Cold? », *mimeo*, 21 septembre.

Tallman, S. & Li, J. (1996), « Effects of international diversity and product diversity on the performance of the multinational firms », *Academy of Management Journal*, vol. 39, n° 1, pp. 179-196.

Tremblay, Suzanne (1999), *Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques*, Travaux et études régionales : Université du Québec à Chicoutimi, 49 pages.

UIT : Union internationale des télécommunications (2001), *Mesurer la société de l'information édition 2001*, Bureau de développement des télécommunications de l'UIT.

UNADEL (2005), *Référentiel de compétences, Cœur des métiers*, Pantin, 30 pages.

UNECA (2007), *Rapport sur le développement de l'Afrique 2007 : Accélérer le développement de l'Afrique par la diversification*, Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, Addis-Abeba, Éthiopie, 200 pages.

UNFPA (2007), *État de la population mondiale 2007 : Libérer le potentiel de la croissance urbaine*, New York, 108 pages.

Verstraete, T. (2000), *Histoire d'entreprendre: les réalités de l'entrepreneuriat*, Paris: Éditions Management et Société, 297 pages.

Villepin, X., Bidard-Reydet, D., Alloncle, M., Boyer, A., Demerliat, J-P. et Dulait, A. (1998), « Rapport d'information au nom de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des forces armées à la suite d'une mission effectuée en Indonésie du 11 au 18 avril 1998 », *SÉNAT N° 457*, Session ordinaire 1997-1998.

Watkins, M. H. (1963), « The Staple Theory of Economic Growth », *Revue canadienne d'économique et de science politique*, vol. XXIV, n° 2.

White, H. (1980), « A Heteroskedasticity-Consistent Covariance Matrix Estimator and a Direct Test for Heteroskedasticity », *Econometrica*, vol. 48, n° 4, pp. 817-838.

Zomo Yebé, G. (1993), *Comprendre la crise de l'économie gabonaise*, Paris: L'Harmattan, 268 pages.

Zoubdi, Ahmed (2009), « Les pays du Sud dans le système mondial : Polarisation, compromis social, intégration internationale », *Thèse de Doctorat en Sciences économiques soutenue à l'Université Paris VIII-Vincennes Saint-Denis*, 379 pages.

Annexe méthodologique

Annexe A : Résultats des inférences statistiques du modèle 1

Correlations

		PIBca	FIE	IHPC	TCER	ROC	NECA
PIBca	Pearson Correlation	1	,117	,391	-,168	-,148	,518**
	Sig. (2-tailed)		,530	,030	,368	,428	,003
	N	31	31	31	31	31	31
FIE	Pearson Correlation	,117	1	,100	,012	-,075	,171
	Sig. (2-tailed)	,530		,594	,947	,689	,357
	N	31	31	31	31	31	31
IHPC	Pearson Correlation	,391	,100	1	-,900**	-,084	,604**
	Sig. (2-tailed)	,030	,594		,000	,653	,000
	N	31	31	31	31	31	31
TCER	Pearson Correlation	-,168	,012	-,900**	1	,027	-,490**
	Sig. (2-tailed)	,368	,947	,000		,885	,005
	N	31	31	31	31	31	31
ROC	Pearson Correlation	-,148	-,075	-,084	,027	1	-,343
	Sig. (2-tailed)	,428	,689	,653	,885		,059
	N	31	31	31	31	31	31
NECA	Pearson Correlation	,518**	,171	,604**	-,490**	-,343	1
	Sig. (2-tailed)	,003	,357	,000	,005	,059	
	N	31	31	31	31	31	31

**. Correlation is significant at the 0.01 level (2-tailed).

Model Summary

Model	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error of the Estimate
1	,725 ^a	,525	,407	,101910982

a. Predictors: (Constant), NECA, FIE, ROC, PIBca, TCER, IHPC

ANOVA^b

Model		Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
1	Regression	,276	6	,046	4,429	,004 ^a
	Residual	,249	24	,010		
	Total	,525	30			

a. Predictors: (Constant), NECA, FIE, ROC, PIBca, TCER, IHPC

b. Dependent Variable: IHHN

Coefficients^a

Model	Unstandardized Coefficients		Standardized Coefficients	t	Sig.	95,0 % Confidence Interval for B	
	B	Std. Error	Beta			Lower Bound	Upper Bound
1	(Constant)	2,220	,362	6,133	,000	1,473	2,967
	PIBca	3,459E-5	,000	,409	2,211	,037	,000
	FIE	-2,902E-11	,000	-,055	-,378	,709	,000
	IHPC	-,008	,002	-1,407	-3,468	,002	-,012
	TCER	-,005	,001	-1,590	-4,252	,000	-,007
	ROC	-,004	,002	-,309	-2,028	,054	-,009
	NECA	2,053E-6	,000	,020	,099	,922	,000

a. Dependent Variable: IHHN

Annexe B : Résultats des inférences statistiques du modèle 2

Correlations

		FBCF	FIE	IHPC	TCER	SBP	ROC
FBCF	Pearson Correlation	1	,122	,089	,158	,070	,089
	Sig. (2-tailed)		,512	,635	,395	,709	,635
	N	31	31	31	31	31	31
FIE	Pearson Correlation	,122	1	,100	,012	-,165	-,075
	Sig. (2-tailed)	,512		,594	,947	,375	,689
	N	31	31	31	31	31	31
IHPC	Pearson Correlation	,089	,100	1	-,900 ^{**}	,470 ^{**}	-,084
	Sig. (2-tailed)	,635	,594		,000	,008	,653
	N	31	31	31	31	31	31
TCER	Pearson Correlation	,158	,012	-,900 ^{**}	1	-,486 ^{**}	,027
	Sig. (2-tailed)	,395	,947	,000		,006	,885
	N	31	31	31	31	31	31
SBP	Pearson Correlation	,070	-,165	,470 ^{**}	-,486 ^{**}	1	,218
	Sig. (2-tailed)	,709	,375	,008	,006		,238
	N	31	31	31	31	31	31
ROC	Pearson Correlation	,089	-,075	-,084	,027	,218	1
	Sig. (2-tailed)	,635	,689	,653	,885	,238	
	N	31	31	31	31	31	31

**, Correlation is significant at the 0.01 level (2-tailed).

Model Summary

Model	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error of the Estimate
2	,756 ^a	,571	,464	,096880328

a. Predictors: (Constant), ROC, TCER, FIE, FBCF, SBP, IHPC

ANOVA^b

Model	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
2	Regression	,300	6	,050	5,327
	Residual	,225	24	,009	
	Total	,525	30		

a. Predictors: (Constant), ROC, TCER, FIE, FBCF, SBP, IHPC

b. Dependent Variable: IHHN

Coefficients^a

Model	Unstandardized Coefficients		Standardized Coefficients Beta	t	Sig.	95,0% Confidence Interval for B	
	B	Std. Error				Lower Bound	Upper Bound
2	(Constant)	2,100	,383	5,487	,000	1,310	2,890
	FBCF	-5,464E-11	,000	-,821	,420	,000	,000
	FIE	1,152E-11	,000	,155	,878	,000	,000
	IHPC	-,005	,002	-,877	-2,291	-,009	,000
	TCER	-,003	,001	-,933	-2,424	-,005	,000
	SBP	,008	,003	,484	2,946	,002	,014
	ROC	-,006	,002	-,437	-3,071	-,011	-,002

a. Dependent Variable: IHHN

Annexe C : Résultats des inférences statistiques du modèle 3

Correlations

		FBCF	IHPC	TCER	SBP	ROC
FBCF	Pearson Correlation	1	,089	,158	,070	,089
	Sig. (2-tailed)		,635	,395	,709	,635
	N	31	31	31	31	31
IHPC	Pearson Correlation	,089	1	-,900 ^{**}	,470 ^{**}	-,084
	Sig. (2-tailed)	,635		,000	,008	,653
	N	31	31	31	31	31
TCER	Pearson Correlation	,158	-,900 ^{**}	1	-,486 ^{**}	,027
	Sig. (2-tailed)	,395	,000		,006	,885
	N	31	31	31	31	31
SBP	Pearson Correlation	,070	,470 ^{**}	-,486 ^{**}	1	,218
	Sig. (2-tailed)	,709	,008	,006		,238
	N	31	31	31	31	31
ROC	Pearson Correlation	,089	-,084	,027	,218	1
	Sig. (2-tailed)	,635	,653	,885	,238	
	N	31	31	31	31	31

**. Correlation is significant at the 0.01 level (2-tailed).

Model Summary

Model	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error of the Estimate
3	,755 ^a	,571	,485	,094970724

a. Predictors: (Constant), ROC, TCER, FBCF, SBP, IHPC

ANOVA^b

Model		Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
3	Regression	,300	5	,060	6,647	,000 ^a
	Residual	,225	25	,009		
	Total	,525	30			

a. Predictors: (Constant), ROC, TCER, FBCF, SBP, IHPC

b. Dependent Variable: IHHN

Coefficients^a

Model	Unstandardized Coefficients			t	Sig.	95,0 % Confidence Interval for B	
	B	Std. Error	Beta			Lower Bound	Upper Bound
3	(Constant)	2,091	,370	5,646	,000	1,328	2,853
	FBCF	-5,453E-11	,000	-,836	,411	,000	,000
	IHPC	-,005	,002	-,2362	,026	-,009	,000
	TCER	-,003	,001	-,2,480	,020	-,005	,000
	SBP	,008	,003	,479	,005	,003	,014
	ROC	-,006	,002	-,437	,004	-,011	-,002

a. Dependent Variable: IHHN

Annexe D : Résultats des inférences statistiques du modèle 4

Correlations

		FIE	IHPC	TCER	SBP	ROC
FIE	Pearson Correlation	1	,100	,012	-,165	-,075
	Sig. (2-tailed)		,594	,947	,375	,689
	N	31	31	31	31	31
IHPC	Pearson Correlation	,100	1	-,900 ^{**}	,470 ^{**}	-,084
	Sig. (2-tailed)	,594		,000	,008	,653
	N	31	31	31	31	31
TCER	Pearson Correlation	,012	-,900 ^{**}	1	-,486 ^{**}	,027
	Sig. (2-tailed)	,947	,000		,006	,885
	N	31	31	31	31	31
SBP	Pearson Correlation	-,165	,470 ^{**}	-,486 ^{**}	1	,218
	Sig. (2-tailed)	,375	,008	,006		,238
	N	31	31	31	31	31
ROC	Pearson Correlation	-,075	-,084	,027	,218	1
	Sig. (2-tailed)	,689	,653	,885	,238	
	N	31	31	31	31	31

**. Correlation is significant at the 0.01 level (2-tailed).

Model Summary

Model	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error of the Estimate
4	,748 ^a	,559	,471	,096246055

a. Predictors: (Constant), ROC, TCER, FIE, SBP, IHPC

ANOVA^b

Model	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
4	,294	5	,059	6,340	,001 ^a
	,232	25	,009		
	,525	30			

a. Predictors: (Constant), ROC, TCER, FIE, SBP, IHPC

b. Dependent Variable: IHHN

Coefficients^a

Model	Unstandardized Coefficients		Standardized Coefficients	t	Sig.	95,0 % Confidence Interval for B	
	B	Std. Error	Beta			Lower Bound	Upper Bound
1	(Constant)	2,246	,337	6,667	,000	1,552	2,940
	FIE	1,083E-11	,000	,147	,884	,000	,000
	IHPC	-,006	,002	-1,044	,003	-,009	-,002
	TCER	-,003	,001	-1,110	,002	-,005	-,001
	SBP	,008	,003	,471	,008	,002	,014
	ROC	-,007	,002	-,456	,003	-,011	-,002

a. Dependent Variable: IHHN

Annexe E : Résultats des inférences statistiques du modèle 5

Correlations

		IHPC	TCER	SBP	ROC
IHPC	Pearson Correlation	1	-,900 ^{**}	,470 ^{**}	-,084
	Sig. (2-tailed)		,000	,008	,653
	N	31	31	31	31
TCER	Pearson Correlation	-,900 ^{**}	1	-,486 ^{**}	,027
	Sig. (2-tailed)	,000		,006	,885
	N	31	31	31	31
SBP	Pearson Correlation	,470 ^{**}	-,486 ^{**}	1	,218
	Sig. (2-tailed)	,008	,006		,238
	N	31	31	31	31
ROC	Pearson Correlation	-,084	,027	,218	1
	Sig. (2-tailed)	,653	,885	,238	
	N	31	31	31	31

**. Correlation is significant at the 0.01 level (2-tailed).

Model Summary

Model	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error of the Estimate
5	,747 ^a	,559	,491	,094417901

a. Predictors: (Constant), ROC, TCER, SBP, IHPC

ANOVA^b

Model		Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
5	Regression	,293	4	,073	8,230	,000 ^a
	Residual	,232	26	,009		
	Total	,525	30			

a. Predictors: (Constant), ROC, TCER, SBP, IHPC

b. Dependent Variable: IHHN

Coefficients^a

Model	Unstandardized Coefficients			t	Sig.	95,0 % Confidence Interval for B	
	B	Std. Error	Beta			Lower Bound	Upper Bound
1 (Constant)	2,236	,325		6,890	,000	1,569	2,904
IHPC	-,006	,002	-1,031	-3,389	,002	-,009	-,002
TCER	-,003	,001	-1,101	-3,625	,001	-,005	-,001
SBP	,008	,003	,466	2,988	,006	,002	,013
ROC	-,007	,002	-,455	-3,322	,003	-,011	-,003

a. Dependent Variable: IHHN